

# VIE DE SAINTE

## MARGUERITE-MARIE ALACOQUE DE L'ORDRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE



*PUBLIÉE PAR Le Monastère de Paray-le-Monial 12e Mille  
PARIS ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE J. DE GIGORD,  
éditeur RUE CASSETTE, 15 1923  
Droits de traduction et de reproduction réservés.*

*Nihil obstat.  
Paraedi, die 29a Julii 1923.  
Librorum censor J. DARGAUD.  
IMPRIMATUR :*

*Augustoduni, die 24a Julii 1923.*  
*+ HYACINTHUS Episc. Augustodun., Cabillon., et Matiscon.*

Lettre d'approbation de S. G. Mgr Chassagnon,  
Evêque d'Autun, pour la présente édition.

ÉVÊCHÉ D'AUTUN

Autun, le 24 juillet 1923.

Ma Révérende Mère,

Les éditions de la Vie de sainte Marguerite-Marie, écrite par l'une des religieuses du monastère de Paray-le-Monial, se succèdent avec une rapidité qui marque l'attrait exercé par l'humble Visitandine et le prestige que lui donne son rôle de confidente du Sacré Coeur.

La dévotion au Coeur de Jésus, qui aujourd'hui éclaire l'Église, la pénètre de piété et de grâce, lui communique un nouvel et plus généreux élan vers la perfection, éveille aussi en nous le désir de connaître la Sainte à qui le Sauveur révéla les infinis secrets de sa bonté et d'entr'ouvrir cette âme élue pour en admirer la beauté, en respirer les parfums, en mesurer l'amour divin.

Et l'on veut entendre l'histoire de la Voyante, écouter le récit des radieuses apparitions, apprendre les origines de la dévotion qu'elle a enseignée, savoir (VI) par quels travaux, par quelles vertus, par quelles souffrances, par quel apostolat a jailli, du monastère de Paray-le-Monial, la lumière qui a manifesté le Coeur sacré de Jésus.

C'est cette pieuse avidité des âmes qui multiplie les éditions de la Vie de Marguerite-Marie, en assure le succès qui vous réjouit et que nous constatons avec bonheur.

A mesure donc que la dévotion au Sacré Coeur se développe et qu'elle irradie le monde, s'étend aussi la gloire de notre Sainte.

Son nom honoré est dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres. Elle a été l'apôtre du Sacré Cœur avec joie, avec persévérance, avec une intensité de zèle qui ravit. Mais, à son tour, le Sacré Cœur prend soin d'exalter sa fidèle servante et de lui procurer, dans le ciel de l'Église, la plus triomphante ascension. Et ainsi montrée au monde, maintenant que l'auréole des Saintes la couronne et l'impose à l'attention de tous, Marguerite-Marie nous apprend, avec plus de force et d'autorité, comment nous devons pratiquer la dévotion au Sacré Cœur, faire de l'amour divin le centre de notre âme, la loi de notre vie, la cause de notre sainteté.

Avec quel art et quelle persuasion elle peut remplir ce rôle, nul ne saurait en douter. Mais la Vie que vous faites paraître et qui se répand partout mettra en plein relief la méthode par laquelle on devient le disciple du Sacré Cœur. A lire toutes ces pages où sont racontées les vertus de notre Sainte, les âmes seront dirigées, fortifiées, excitées à l'effort, et de plus en plus nombreuses seront celles qui, par amour pour (VII) Notre-Seigneur, avec l'aide de sa grâce, accompliront la loi divine dans toute sa plénitude.

Que votre livre continue donc d'avoir la plus grande et la plus salutaire diffusion! Je prie le Sacré Cœur de vous bénir, ma Révérende Mère, et de bénir votre chère Communauté.

+ HYACINTHE,

### APPROBATION DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Lettre de Mgr Gauthey, Archevêque de Besançon, à l'auteur de la « Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie, publiée par la Visitation de Paray-le-Monial. »

Nevers, le 28 juin 1909.(1)

Ma chère Soeur,

Deux fois j'ai lu attentivement votre manuscrit. Après la seconde lecture, mon impression, plus vive encore qu'à la première fois, c'est que vous avez composé la vraie *Vie* de Marguerite-Marie. Oui, sa vraie *Vie*, écrite dans le milieu où elle a vécu, par une main qui a feuilleté pendant trente ans tous les documents originaux ou contemporains, avec un esprit profondément imprégné de toutes les traditions salésiennes, des observances, coutumes, manières de penser, de parler et d'agir de la Visitation.

Quels que soient le talent, la compétence et la piété des autres historiens, ils n'auront jamais ce que l'on

1. Mgr Gauthey était alors évêque de Nevers.

peut appeler, en usant d'un mot très à la mode : « la mentalité visitandine; » et c'est ce qui fait que dans toutes les biographies ou histoires de votre sainte Soeur, il y a des lacunes et quelque chose qui n'est pas au point. Il faut avoir passé sa vie à la Visitation, et à la Visitation de Paray, pour se rendre compte de beaucoup de détails inintelligibles aux personnes du dehors. Il faut avoir subi la formation du noviciat, passé par toutes les initiations et les épreuves du monastère, pour apprécier et la conduite des supérieures de Marguerite-Marie et les relations de la Servante de Dieu avec elles et avec ses compagnes. Il y a là des indications, des nuances, qui donnent du relief aux petites choses et mettent en valeur les paroles et les gestes. C'est tout cela que l'on trouve dans vos pages, avec une précision, une justesse, une vérité qui charme. C'est, comme on dit encore de nos jours, du « vécu » avec un réalisme simple et très attachant.

Outre le scrupule de l'exactitude, vous avez montré une probité historique complète, en n'atténuant rien de ce qui appartient à l'histoire de la disciple du Sacré Coeur dans son monastère. L'autorité du récit y gagne singulièrement.

Vous avez, en abeille diligente de la ruche salésienne, butiné avec un soin jaloux sur toutes les fleurs du jardin fermé de Paray et vous avez fait un miel savoureux.

Laisant parler votre Bienheureuse le plus souvent, là où vous parlez vous-même, c'est encore avec son langage, avec ses pensées, avec les manières de dire des Contemporaines : travail très délicat et merveilleusement exécuté, que seuls pourront estimer à son prix (X) ceux qui ont compulsé les écrits, les mémoires, les documents de la Cause.

Je suis assuré que l'Institut de la Visitation accueillera cette Vie avec une grande joie et une pleine dilatation de coeur. Les âmes religieuses, comme aussi les âmes vraiment chrétiennes du monde, feront leurs délices de sa lecture. Vous leur donnez, par les leçons de votre Bienheureuse Soeur, la vraie doctrine de la vie religieuse et de la sainteté chrétienne, qui consistent avant tout, l'une et l'autre, dans l'humilité, l'abnégation et le sacrifice.

Assurément le Sacré Coeur a des suavités ineffables, mais elles sont pour les âmes d'énergie et de sacrifice. Vous avez fait ressortir toutes les divines exigences d'un amour de prédilection, les délicatesses de fidélité qu'il réclame, l'horreur qu'une âme, éprise de conformité avec le divin modèle, a de toute souillure, fût-elle un grain de poussière, en face de la sainteté divine.

Cela, c'est du bon pain de froment qui fait les tempéraments forts. Heureuses, dans notre temps de mollesse et de sensualité, les âmes qui auront le goût de s'en alimenter !

Votre Marguerite-Marie a été « chargée d'office d'attirer toutes les âmes » au divin Coeur. La Visitation a reçu la mission de le faire connaître, aimer, et de « distribuer aux autres » la « précieuse monnaie » de « ce trésor inépuisable » où « plus l'on prend, plus il y a à prendre. » Vous remplirez ce rôle par votre livre et vous contribuerez à convaincre les chrétiens et les chrétiennes de notre temps que le sacré Coeur de Jésus « est la source de tous biens, qui ne cherche qu'à se « répandre et à se communiquer. »

La Bienheureuse aspirait par-dessus tout à rester inconnue: Son Maître divin l'a exaucée pendant assez longtemps. Mais tout annonce que le moment approche — où il veut la glorifier, selon le mot de nos Saints Livres

« S'il est bon de renfermer dans le silence le secret du roi, il est glorieux de révéler et de manifester les oeuvres de Dieu. »

Quel beau jour à Paray-le-Monial et dans votre monastère que celui où vous pourrez donner publiquement à celle que vous êtes accoutumées à appeler « notre Bienheureuse Soeur » le nom de « notre Sainte Soeur ! »

J'unis mes prières aux vôtres pour hâter le jour de la Canonisation.

J'appelle, en attendant, sur votre monastère, sur vous et sur votre travail les plus abondantes bénédictions du sacré Coeur de Jésus,

+ FRANÇOIS-LÉON, Évêque de  
Nevers.

*Lettre de S. G. Mgr Villard, Évêque d'Autun.*

ÉVÊCHÉ D' AUTUN

Autun, le 6 juillet 1909.

Ma chère Soeur,

Évêque du diocèse du Sacré Coeur, je suis heureux d'être appelé à approuver la nouvelle Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie que vous offrez aux fidèles.

Monseigneur Gauthey, évêque de Nevers, était plus à même que personne d'en apprécier le mérite, lui qui depuis tant d'années s'est familiarisé avec les écrits de la Servante de Dieu. Sa lettre caractérise si bien votre oeuvre, qu'il ne me reste qu'à vous remercier de l'avoir entreprise et à lui souhaiter une large diffusion.

Tout ce qui glorifie Marguerite-Marie profite à la gloire du Coeur de Jésus, et accroît le rayonnement de la dévotion envers lui. L'existence entière de notre Bienheureuse s'est consumée à le faire connaître et surtout aimer. Sa vie du ciel continue celle écoulée dans votre tant aimé monastère de Paray, tout parfumé de son esprit et de ses vertus.

Que votre livre paraisse donc et ranime la charité des âmes; qu'il leur porte aussi une part de la bénédiction que je vous envoie du fond de mon cœur !

Agréez, ma chère Soeur, l'assurance de mon paternel dévouement en Notre-Seigneur

+ HENRY RAYMOND,  
Évêque d'Autun, Chalon et  
Mâcon.

*Lettre de Son Éminence le Cardinal Amette, Archevêque de Paris.*

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS  
Paris, le 9 juin 1914.

Ma Révérende Mère,  
Vous allez publier une seconde édition de la Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, composée par une des religieuses de votre monastère de Paray.

J'ai lu avec autant d'édification que d'intérêt cet ouvrage, et je suis heureux du succès qu'il a obtenu. Nul autre ne fait mieux connaître l'âme de la Bienheureuse, ses relations intimes avec Notre-Seigneur, et l'esprit de la dévotion au Sacré Cœur, dont elle a été l'évangéliste et l'apôtre.

Je fais des vœux pour que ce livre se répande de plus en plus, pour apprendre aux âmes à aimer davantage et à mieux honorer le Cœur sacré de Jésus.

Je prie Notre-Seigneur de vous bénir, vous et votre chère Communauté.

Agréez, ma Révérende Mère, l'expression de mes sentiments religieusement dévoués.

+ LÉON-ADOLPHE Card. AMETTE,  
Arch. de Paris

*Lettre de S. G. Mgr Berthoin, Évêque d'Autun  
A la Très Honorée Mère Supérieure de la Visitation de Paray-le-Monial.*

ÉVÊCHÉ D'AUTUN

Autun, le 7 janvier 1919.

Ma chère Fille,

A l'occasion des fêtes prochaines de la Canonisation de Marguerite-Marie, vous faites paraître une nouvelle édition de sa *Vie* écrite par une de vos Soeurs de Paray-le-Monial, et vous me demandez une lettre d'approbation pour cet écrit. Je suis très heureux de vous dire le bien que cette *Vie* a fait à mon âme : je l'ai lue et relue à plusieurs reprises et toujours avec beaucoup d'édification.

Je résumerai mes impressions en trois points qui me semblent être le fond de l'existence de Marguerite-Marie et qui sont mis en lumière d'une façon remarquable.

1°. Une ressemblance extraordinaire entre les paroles et les principes de vie de notre Sainte et les enseignements du saint Évangile. C'est vraiment la traduction pratique et populaire des enseignements du divin Maître. Cette ressemblance se trouve évidemment chez (XV) tous les saints, puisque la sainteté n'est que la reproduction du modèle de toute perfection qu'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne sais si c'est une illusion chez moi, mais nulle part je n'ai éprouvé cette impression au même degré. — D'un bout à l'autre de la vie de Marguerite-Marie, l'amour de Dieu est inséparable de l'amour de la souffrance sous toutes les formes possibles. Elle s'y sent attirée d'une manière irrésistible et s'y porte avec un courage vraiment admirable. Et cela ne vient pas en elle de l'étude, d'un enseignement quelconque de la terre. C'est le fruit immédiat de l'Esprit-Saint qui imprime dans cette âme le sens et la pratique de la maxime du Maître : « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me

suive. » Marguerite-Marie entre dans cette voie dès sa plus tendre jeunesse et y sera de plus en plus fidèle jusqu'à la fin de sa carrière en ce monde.— Il semble qu'elle prélude par là à la dévotion du Sacré-Coeur telle qu'elle lui sera manifestée, qu'elle la pratiquera elle-même, qu'elle l'enseignera à toutes les personnes avec qui elle sera en relation. Admirable sagesse de Notre-Seigneur, qui veut ainsi former l'instrument dont il se servira bientôt et donner, dans la vie de sa confidente et messagère, le modèle vivant de la dévotion qu'il se propose d'établir

2° Une autre constatation, c'est que les communications extraordinaires de Marguerite-Marie avec Dieu, non seulement ne la détournent pas de sa vie et de sa règle de visitandine, mais l'y enfoncent davantage et l'y rendent de plus en plus fidèle. Notre-Seigneur veut que tout ce qu'il enseigne et ordonne à sa disciple privilégiée soit connu et jugé par ses supérieures. Elle (XVI) doit leur obéir en tout et toujours, sans s'écarter jamais de ce qu'elles lui auront marqué. Cette vie de dépendance absolue, à l'égard de l'autorité extérieure qui a été établie de Dieu par sa Providence ordinaire, sanctifie son âme, constitue sa sauvegarde et est en même temps le contrôle le plus assuré de l'origine divine des faveurs qu'elle reçoit. Elle ne fait pas de miracles pour établir la réalité de la mission qui lui a été confiée : sa vie est un miracle permanent par l'héroïsme constant avec lequel elle pratique toutes les vertus de son saint état. — Et cela encore est une grande leçon. La dévotion au Sacré Coeur devait être un renouvellement de la vie chrétienne dans le monde. Or la vie chrétienne consiste essentiellement à aimer Dieu et à se sanctifier dans la situation où l'on a été placé par la divine Providence, en accomplissant d'une manière parfaite et par amour pour Dieu tous nos devoirs et spécialement nos devoirs d'état. En cela encore, Marguerite-Marie est le modèle parfait de la dévotion dont elle a été faite l'apôtre.

3° L'exposé des différentes apparitions relatives à la manifestation de la nouvelle dévotion est fait d'une manière complète et saisissante. Mais immédiatement après, on nous raconte en détail tout ce que Marguerite-Marie eut à souffrir avant

de pouvoir réaliser la mission dont elle avait été chargée. Elle dut d'abord accepter d'être victime d'expiation pour les imperfections de ses Soeurs. Le Monastère de Paray-le-Monial était le berceau d'où allait partir, pour se répandre dans le monde, la dévotion au Sacré Coeur. Il fallait le purifier des taches qui ternissaient l'éclat de sa vie religieuse. Le récit, aussi complet que possible, de ce (XVII) qu'exigea d'elle le Dieu de toute pureté nous montre que l'amour divin ne peut s'épanouir et se développer dans les coeurs que lorsque ceux-ci ont été dégagés de tout alliage. Cette purification était une condition nécessaire, mais elle ne suffisait pas. Marguerite-Marie dut gagner, par des années de souffrances, de mortifications, d'épreuves de tout genre, le radieux éclat que la dévotion au Sacré-Coeur jetterait :enfin dans les dernières années de sa vie ici-bas. — Et c'est là un troisième enseignement, également très important, qui découle de sa vie. Lorsque nous entreprenons de travailler à l'extension du règne du Sacré Coeur, il nous semble que tout doit marcher rapidement au gré de nos désirs. A peine avons-nous mis la main à l'oeuvre, que nous voudrions déjà atteindre le but. Telle n'est pas la marche de la Providence, et les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées. Il veut que nous travaillions avec ardeur et persévérance, mais en laissant à sa sagesse et à sa puissance le soin de féconder nos efforts à l'heure qu'il aura lui-même marquée. Le succès ne vient pas de nous, mais uniquement de sa grâce. En attendant, il faut se sanctifier, souffrir et prier pour que la cause de Dieu avance.

Voilà les grandes leçons qui, pour moi, ressortent admirablement de la vie de Marguerite-Marie, telle que la présente l'ouvrage fait dans votre monastère. C'est pourquoi je lui souhaite la plus grande diffusion, en bénissant l'auteur, toute la Communauté, et vous, en particulier, ma chère Fille.

Votre bien dévoué dans le Sacré Coeur.

+ DÉSIRÉ-HYACINTHE,  
Évêque d'Autun, Chalon et Mâcon

## *AVANT-PROPOS*

VIVE + JÉSUS !

Depuis le 13 mai 1920, jour de sa Canonisation, il s'est fait une grande diffusion de la Vie de Sainte Marguerite-Marie.

Ce mouvement ne semble pas devoir se ralentir, puisque la dévotion envers la disciple du Coeur de Jésus progresse parallèlement avec la dévotion envers Lui. Partout, en effet, où germe et se développe le culte du Sacré Coeur, les âmes se montrent avides de mieux connaître l'humble confidente du Dieu d'amour et de miséricorde, celle qu'il a Lui-même choisie, non seulement pour lui révéler personnellement son divin Coeur, mais encore pour en être l'apôtre et l'évangéliste au sein de l'Église catholique. Et c'est ainsi que la chère Sainte de Parayle-Monial, qui n'ambitionnait qu'une chose : « être ensevelie dans un éternel oubli et mépris des créatures », voit maintenant, de par la volonté divine, son nom invoqué dans tous (XIX) les pays et son intercession réclamée comme une grâce par les grands et les petits.

Sainte Marguerite-Marie reste bien le trésor particulier de son monastère, de son Ordre et de la France; mais, du fait même de sa mission, sanctionnée par la suprême autorité de l'Église, elle appartient à tout le monde. N'est-elle point chargée d'office de distribuer à tous les hommes les richesses infinies du Coeur de son Dieu ? Quelle incomparable investiture ! Notre-Seigneur lui disait un jour : « Je te constitue héritière de mon Coeur et de tous ses trésors pour le temps et l'éternité, te permettant d'en user selon ton désir. » Ce n'est pas en vain qu'un Dieu prononce une telle parole. Or, ce qu'il dit, c'est ce qu'il veut et il le maintient. Et, chaque jour davantage — surtout depuis que Marguerite-Marie est devenue une sainte canonisée — le Maître se plaît à répandre ses faveurs par elle. Nombreuses sont les grâces obtenues par sa médiation ; et on, en compte de toutes sortes — des temporelles comme des spirituelles. Il nous est doux de le publier, faisant ainsi écho à la

reconnaissance de tous ceux qui ont éprouvé le bienfaisant secours de la Vierge de Paray.

C'est afin de mettre encore à la portée de tous les fidèles une *Vie* complète bien (XX) qu'abrégée de la Servante de Dieu que nous donnons cette nouvelle édition du présent petit volume, les précédentes ayant déjà reçu un si bienveillant accueil dans le cloître et dans le monde.

Daigne le Coeur de Jésus bénir une fois de plus ces modestes pages ! Elles n'ont d'autre but que de mettre en lumière l'oeuvre divine dans l'âme d'une Sainte dont la devise était :

« Tout de Dieu et rien de moi !

« Tout à Dieu et rien à moi

« Tout pour Dieu et rien pour moi ! »

De notre Monastère de Paray-le-Monial, 26 juin 1923.

DIEU SOIT BÉNIT.

*VIE DE SAINTE*  
*MARGUERITE-MARIE ALACOQUE*

*CHAPITRE I*

*NAISSANCE DE MARGUERITE.*  
*SA JEUNESSE. SES ÉPREUVES.*  
*SA VOCATION. 1647-1671.*

Claude Alacoque, juge et notaire royal des seigneuries du Terreau, de Corcheval et autres lieux, épousait, en 1639, Philiberte Lamyn. Dieu les avait choisis l'un et l'autre pour être le père et la mère d'une fille qui devait à jamais illustrer leur nom : Marguerite-Marie Alacoque.

Elle naquit au village de Lhautecour, territoire de Verosvres en Charolais, le lundi 22 juillet 1647 et fut baptisée le jeudi 25 du même mois, ayant pour parrain son oncle à la mode de Bretagne, Antoine Alacoque, curé de la paroisse de Verosvres, et, pour marraine, Marguerite de Saint-Amour, mariée à messire de Fautrières, seigneur de Corcheval.

L'Esprit-Saint, au regard duquel tout est présent, prit sans doute possession de cette âme avec (2) une complaisance ineffable. Il savait qu'il ne serait jamais chassé de la demeure dans laquelle il entra, et qu'au contraire il pourrait librement y accomplir des merveilles de grâce.

Cette frêle créature, qui ne comptait que trois jours d'existence et que rien ne distinguait au dehors, devait être, dans le plan de la Providence, l'instrument par lequel de grands desseins de miséricorde sur le monde seraient réalisés.

Avant tout, le Seigneur éprouverait la docilité de cet instrument ; il protégerait lui-même son élue, l'entourant d'un rempart d'humilité... Puis un jour, il se pencherait vers elle; il lui découvrirait son Coeur ; il le lui ouvrirait et il la chargerait de le

manifeste à son Église, dans toute la profondeur et la magnificence de son amour.

Lumière discrète, annonçant tout d'abord l'éclat d'un jour incomparable, Marguerite-Marie en demeurerait, à travers les siècles, le céleste rayonnement. Après avoir montré à tous le Sacré Coeur et s'être abîmée en lui, elle resterait comme chargée d'office d'attirer toutes les âmes à ce Coeur divin.

Telle devait être sa mission spéciale. Comment le ciel l'y prépara-t-il ?

Pour avoir la réponse, pénétrons dans son âme. Dieu a voulu que la clef de ce sanctuaire fût conservée. C'est le manuscrit original de l'*Autobiographie* de la Sainte, écrit par ordre du Père Rolin, jésuite, son directeur, pendant les années ; 1685-1686. D'une écriture très serrée, mais aussi belle que caractéristique, cet autographe de (3) soixante-quatre pages forme un des plus précieux trésors du monastère de la Visitation de Paray-le-Monial. Là, nous puiserons le plus souvent, afin de laisser la disciple et l'apôtre du Coeur de Jésus se révéler elle-même. Mais, une réflexion préalable.

Quand on lit de suite, ou même quand on ouvre au hasard le *Mémoire* de la Servante de Dieu, une chose frappe : évidemment ces pages sont tracées sans aucune prétention littéraire ; *l'humain* en est absent. Par contre, le *divin* s'y fait sentir. De la première à la dernière ligne, il règne un souffle de vérité et de transparente humilité qui saisit. Et cette conclusion s'impose derrière Marguerite, à côté d'elle, ou plutôt en elle, il y a quelqu'un qu'elle contemple sans cesse, qui l'inspire sans cesse et c'est de Celui-là seul qu'elle s'inquiète. Dès lors, pourquoi s'occuperait-elle de semer son récit de dates, que le lecteur aimerait tant à rencontrer, mais qui, pour elle, n'ajouteraient rien à la grandeur des choses qu'elle raconte ? (1) Obligée d'écrire par obéissance, elle écrit selon que ses souvenirs lui reviennent — c'est tout. Aussi, se tournant tout d'abord vers son souverain Maître, lui proteste-t-elle que c'est pour l'amour de lui seul qu'elle se soumet, et lui demande-t-elle de

n'écrire rien que pour sa plus grande gloire, à lui, et sa plus grande confusion, à elle. Puis elle

1. Les documents contemporains et la tradition du monastère permettent cependant d'établir bien des dates. Nous les indiquerons en leur lieu. Continue : « O mon unique Amour, combien vous suis-[je] redevable de m'avoir prévenue dès ma plus tendre jeunesse, en vous rendant le maître et le possesseur de mon cœur !... Aussitôt que je me sus connaître, vous fîtes voir à mon âme la laideur du péché, qui en imprima tant d'horreur dans mon cœur, que la moindre tache m'était un tourment insupportable; et pour m'arrêter dans la vivacité de mon enfance, l'on n'avait qu'à me dire que c'était offenser Dieu : cela m'arrêtait tout court et me retirait de ce que j'avais envie de faire (1). »

Lorsque Marguerite eut atteint l'âge de quatre ans, sa noble marraine désira la garder quelque temps auprès d'elle en son château de Corcheval, confiant à deux de ses femmes le soin particulier de s'occuper de sa chère filleule. Bien différente était l'humeur de ces deux personnes. L'une se montrait aimable et engageante : Marguerite s'en éloignait. L'autre, sévère et dure, semblait l'attirer. Pourquoi ? Parce que Celui qui illumine les yeux du cœur faisait comprendre à cette jeune enfant que sa grâce habitait dans l'âme de la seconde, tandis qu'elle ne résidait point dans celle

1. *Vie et Œuvres de Sainte Marguerite-Marie Alacoque*. Edition 1920. Tome II, *Autobiographie*, pp. 29-30. Ouvrage publié par la Visitation de Paray-le-Monial, après avoir été totalement refondu et notablement augmenté par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. Trois forts volumes in-8°, Librairie J. de Gigord, 15, rue Cassette, Paris, Vie. Dans nos références, nous n'indiquerons plus le titre de *Vie et Oeuvres*. Pour alléger d'autant les notes, nous nous bornerons à mettre le numéro du tome — ou simplement *Autobiographie* — et la page.

de la première. Fidèle à suivre l'instinct secret qui la poussait à fuir la compagnie de l'une de ces deux servantes et à rechercher celle de l'autre, Marguerite sut toujours passer à côté des pièges tendus devant son innocence, se gardant toute pure sous l'œil de son Dieu. Au reste, lui-même veillait à ce que rien ne vînt ternir la candeur de cette *Fleur des champs*, dont il voulait se réserver exclusivement le parfum et la beauté. Il donnait à cette petite enfant de tels élans vers la pureté que, de son aveu, « sans savoir ce que c'était, » elle se sentait continuellement pressée de dire ces paroles : « O mon Dieu, je vous consacre ma pureté et je vous fais voeu de perpétuelle chasteté (1). » Une fois même elle les prononça entre les deux élévations de la messe. Ainsi donc, sans qu'elle en eût encore positivement l'intelligence, Marguerite était déjà marquée d'un sceau divin.

Son unique plaisir, à et âge où le bruit et les jeux font le bonheur des autres enfants; était de s'aller cacher en quelque bois, pour y rester solitaire et y prier plus à loisir. D'autres fois, elle mettait ses délices à invoquer la sainte Vierge, récitant le rosaire, les genoux nus en terre, ou faisant autant de genuflexions en baisant la terre qu'elle prononçait d'*Ave Maria*.

Le premier pas que Dieu fit faire à notre Sainte dans le chemin du sacrifice devait avoir plus d'une conséquence douloureuse. Marguerite n'avait guère que huit ans lors qu'elle perdit son père, Claude Alacoque.

1. *Autobiographie*, p. 30.

Il était fort estimé dans le pays ; c'était un homme d'honneur, parce que, avant tout, c'était un vrai chrétien.

Madame Alacoque, chargée de la tutelle de ses cinq enfants, et accablée d'embarras domestiques, se voyant forcément réduite à négliger l'éducation de sa fille, résolut de la mettre en pension chez les Urbanistes de Charolles (1).

Ce fut là que Marguerite fit sa première communion, n'étant âgée que d'environ neuf ans. Initiée déjà aux mystères de Dieu par

Dieu lui-même, ce fut bien autre chose après ce premier contact sacramentel de son âme avec Notre-Seigneur Jésus Christ. L'Homme-Dieu devint son Maître. Or, les leçons qu'il donne ne ressemblent en rien à celles des maîtres d'ici-bas.

Aimable et enjouée, la jeune pensionnaire se faisait aimer sans peine. Son humeur naturelle l'eût inclinée à trop goûter les plaisirs. Mais, dès cette époque, Dieu répandit tant d'amertumes sur ceux qui se présentaient à elle, que petit à petit, son cœur se détachant de la créature, chercha son unique repos dans le Créateur.

Regardant toutes ses maîtresses comme des saintes et la sainteté comme l'apanage obligatoire des religieuses, elle voulait elle-même être religieuse pour être sainte ; et, ne connaissant point d'autre Communauté que cette maison, elle pensait « qu'il fallait demeurer là, » selon sa naïve expression (2).

1. On appelait ainsi les Clarisses qui suivaient la règle mitigée établie par le Pape Urbain IV.

2. *Autobiographie*; p. 31.

Cependant, pour attacher plus indissolublement cette âme au joug de son amour, Notre-Seigneur permit qu'une étrange maladie vînt encore faire faire de plus sérieuses réflexions à Marguerite. Elle tomba dans un tel état de faiblesse et de maigreur, qu'au bout de deux années, sa mère la retira du couvent. Revenue dans sa famille, elle y fut encore longtemps la proie de cet inexplicable mal, « Je fus environ quatre ans sans pouvoir marcher, » dit-elle, « les os me perçaient la peau de tous côtés (1). » Aucun remède ne se montrait efficace; mais dès que la jeune infirme eut fait voeu à la sainte Vierge d'être un jour une de ses filles, si elle la guérissait, toute trace de ses précédentes souffrances disparut. Dès lors, Notre-Dame se fit la céleste directrice de celle qu'elle venait de rendre à la vie. Elle la reprenait des moindres fautes. Un jour, Marguerite avait pris la liberté de s'asseoir en disant son rosaire. Jamais elle n'oublia la réprimande maternelle que lui en adressa

cette Reine de miséricorde : « Je m'étonne, ma fille, que tu me serves si négligemment (2). »

Ne serait-ce point pour faire oublier cette sorte de nonchalance à sa Mère du Ciel et prendre sa filiale revanche, que Marguerite fit plus tard le voeu de jeûner tous les samedis en l'honneur de la sainte Vierge, de lui dire l'Office de son Immaculée Conception et de faire sept génuflexions tous les jours de sa vie, « avec sept Ave Maria, pour honorer ses sept douleurs? (3) »

1. *Autobiographie*, p. 31.

2. *Ibid.*, p. 31

3. *Ibid.*, p. 46.

En attendant, à peine eut-elle miraculeusement recouvré la santé que le monde chercha, lui aussi, à ressaisir son empire sur cette jeune fille qui, sans offenser Dieu, pouvait légitimement se laisser aller aux divertissements de son âge. Il n'est pas sans intérêt d'entendre notre Sainte avouer elle-même ses tentations et ses faiblesses à ce sujet : « Je ne pensais plus qu'à chercher du plaisir dans la jouissance de ma liberté ». Et plus loin : « [Je] commençai donc à voir le monde et à me parer pour lui plaire, cherchant à me divertir autant que je pouvais (1). »

En un autre endroit de sa Vie écrite par elle-même, Marguerite confesse, dans l'amertume de son repentir, qu'une fois au temps du carnaval, elle alla même jusqu'à se déguiser avec d'autres jeunes filles, par une vaine complaisance pour le monde. Mais ici encore, le Seigneur, jaloux de la sanctification de sa servante, sut bien placer la croix à côté de l'entraînement et de la légèreté du siècle. « O mon Dieu, je ne pensais pas alors ce que vous m'avez bien fait connaître et expérimenter du depuis (*sic*), qui est que votre sacré Coeur, m'ayant enfantée sur le Calvaire avec tant de douleur, que la vie que vous m'y aviez donnée ne pouvait s'entretenir que par l'aliment de la croix, laquelle serait mon mets délicieux (2).

1. *Autobiographie*, pp. 32-40.
2. *Ibid.*, p. 32.

Madame Alacoque, dépouillée de son autorité dans sa propre maison depuis la mort de son mari, se voyait soumise avec sa fille à une véritable servitude. La persécution était continuelle, et pendant plusieurs années, Marguerite eut à subir un genre de martyre, dont Dieu seul connut la blessante mais purifiante pression.

Trois personnes — dont la Sainte a soin de taire les noms, se contentant de les appeler « ces chères bienfaitrices de mon âme », « ces véritables amis de mon âme (1) » — trois personnes ne cessaient de contrôler ses actions; mais chacune l'opprimait à sa manière, en sorte que la sujétion était triple et l'humiliation toujours renaissante (2). Ce qui augmentait encore l'angoisse de cette position, c'étaient les fréquentes maladies de Madame Alacoque, dans lesquelles Marguerite se voyait privée même des moyens les plus élémentaires de la soulager. Une fois surtout, sa peine alla jusqu'à l'extrémité, cette bonne mère souffrant cruellement d'un érysipèle si malin, que personne ne voulait approcher, ni panser sa plaie. Sa fille, étant allée à la messe un jour de la Circoncision, supplia Notre-Seigneur d'être lui-même le médecin et le remède de sa pauvre mère. De retour auprès d'elle, Marguerite trouva le mal ouvert et formant une plaie large et envenimée.

1. *Autobiographies*, p. 34

2. Tout permet maintenant d'assurer que ces trois personnes étaient : 1° la grand'mère paternelle de Marguerite, savoir : Jeanne Delaroche, veuve de Claude Alacoque ; 2° sa tante paternelle, savoir : Benoîte Alacoque, femme de Toussaint Delaroche ; 3° sa grand'tante paternelle, savoir : Benoîte de Meulin, originaire de Chappendye, veuve de Simon Delaroche et mère de Toussaint. Cf. *Persécutions domestiques*, III, P. 538.

Sans « autre onguent que ceux de la divine Providence, » elle se mit à la panser, avec tant de confiance en la bonté de son Seigneur, qu'en peu de jours, ce mal invétéré fut guéri, contre toute apparence humaine. Où cette jeune fille, qui, jusque-là, ne pouvait ni voir ni toucher des plaies, avait-elle pris un tel courage ? — En Celui qui la fortifiait. « Mon divin [Maître], » dit-elle, « me consolait et substantait d'une parfaite conformité à sa très sainte volonté. » Et, ne se prenant qu'à lui de tout ce qu'il lui envoyait, elle s'écriait : « O mon souverain Maître, si vous ne le vouliez, cela n'arriverait pas; mais je rends grâces de quoi vous le permettez pour me rendre conforme à vous (1).

1. *Autobiographie*, p. 37.

Elle ne rêvait plus, que d'apprendre à faire l'oraison, mais, écrit-elle, « je n'en savais autre chose que ce mot d'oraison, qui ravissait mon cœur. Et m'étant adressée à mon souverain Maître, il m'apprit comme il voulait que je la fisse, ce qui m'a servi toute ma vie. Il me faisait prosterner humblement devant lui, pour lui demander pardon de tout en quoi je l'avais offensé, et puis, après l'avoir adoré, je lui offrais mon oraison, sans savoir comme il m'y fallait prendre. Ensuite il se présentait lui-même à moi dans le mystère où il voulait que je le considérasse, et il appliquait si fort mon esprit en tenant mon âme et toutes mes puissances englouties dans lui-même, que je ne sentais point de distractions, mais mon cœur se sentait consommé du désir de l'aimer, et cela me donnait un désir insatiable de la sainte communion et de souffrir (1). »

Dans ses désolations intérieures et les combats que le monde et l'amour de sa mère livraient à son cœur, elle n'avait pas d'autre refuge ni d'autre force que d'aller se prosterner aux pieds de Notre-Seigneur au saint Sacrement, où elle serait restée les jours et les nuits sans se lasser jamais. Quelque confusion qu'elle en éprouvât, lorsqu'elle allait à l'église, l'Esprit de Dieu la poussait à s'approcher le plus près possible de l'autel et du tabernacle. C'est là que son bon Maître lui enseignait à faire oraison et lui découvrait ses

mystérieux desseins sur elle. Il imprima aussi dans son coeur, vers ce même temps, un si grand amour pour les pauvres, que Marguerite se fit un délassement du labeur de les servir et de les instruire. Elle les soignait dans leurs maladies, pansait et baisait leurs plaies avec une ardeur toute surnaturelle. Tout ce qu'elle pouvait obtenir, elle le donnait à ses chers protégés, invitant les petits enfants à la venir trouver, et les réunissant pour leur apprendre le catéchisme. Ils accouraient en si grand nombre qu'ils remplissaient parfois toute une vaste chambre ; mais souvent, hélas ! une des trois personnes indiquées plus haut arrivait pour les chasser, avec leur bienheureuse catéchiste, trop saintement habituée à ces rebuts et mépris pour ne pas les accepter le sourire sur les lèvres.

1. *Autobiographie*, pp. 37, 38.

Une fois, la scène fut moins tragique. Ce fut son frère Chrysostome qui, entrant, surprit Marguerite environnée de tout ce petit peuple. « Ma soeur, » lui dit-il en riant, « vous voulez donc devenir maîtresse d'école ? — Pardonnez-moi, mon frère, mais ces pauvres enfants sont peut-être sans instruction (1). »

Continuant à l'instruire elle-même, Notre-Seigneur lui faisait voir la beauté des vertus, surtout des trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, lui disant « qu'en les pratiquant l'on devient saint, et il me disait cela, » remarque-t-elle, « parce qu'en le priant, je lui demandais de me faire sainte. Et comme je ne lisais guère d'autre livre que la *Vie des Saints*, je disais en l'ouvrant : il m'en faut chercher une bien aisée à imiter, afin que je puisse faire comme elle a fait, pour devenir sainte comme elle; mais ce qui me désolait, c'était de voir que j'offensais tant mon Dieu (2). »

De plus en plus partagée entre le désir de répondre à la voix de Dieu, et celui de céder aux instances de sa mère, qui la conjurait de rester dans le Monde, Marguerite pensait pouvoir satisfaire sa conscience en lui donnant le change. Notre-Seigneur lui demandait son coeur ; au lieu de le lui livrer, elle se contentait de lui offrir le sang de ses veines, s'accablant d'austérités, dont le seul récit fait

frémir. Par là, elle se trompait elle-même, ruinant sa santé, sans réussir à pacifier les troubles de son esprit, car le corps n'était pas la victime que convoitait le divin Sacrificateur c'était l'âme de Marguerite qu'il voulait posséder en holocauste. Le combat se poursuivait donc, chaque jour plus terrible et plus intime.

1. I, p. 493. Déposition de Chrysostome Alacoque. Procès de 1715.

2. *Autobiographie*, p. 43.

D'un côté. Jésus-Christ multipliant ses appels et ses reproches intérieurs à cette âme, jusqu'à lui apparaître sous la figure d'un *Ecce Homo* ou dans l'état qui fut le sien après la flagellation, lui remontrant combien il souffrait de voir son amour méconnu par une créature autant aimée qu'elle l'était, et pour laquelle il avait enduré de si atroces tourments. De l'autre côté, la voix de la nature et de la famille se faisant entendre toujours plus forte et réclamant leurs droits avec tant de véhémence dans ce cœur de vingt ans, qu'il semblait n'y avoir plus moyen de résister. Sur cela, plusieurs partis flatteurs se présentaient ; tout se réunissait pour persuader à Marguerite que, n'ayant pas eu conscience de ce qu'elle faisait en prononçant le vœu de chasteté dans son enfance, elle était libre, et que c'était même un devoir de piété filiale de se créer un foyer dans le monde. Ne semblait-il pas que ce fût l'unique planche de salut pour retirer sa mère de l'humiliante servitude qui pesait sur elle ?

L'histoire de toute vocation suppose une lutte. De même que la mort — cette séparation de l'âme et du corps — est précédée d'une agonie, de même la mort mystique — cette séparation de l'âme et du monde — est précédée d'une angoisse morale qui, pour certaines âmes, atteint parfois (14) l'intensité d'une agonie. Marguerite l'expérimentait alors inénarrablement.

Pour des motifs qu'il serait hors de propos de consigner ici, Mgr Doni d'Attichi et Mgr de Roquette, évêques d'Autun, restèrent longtemps sans visiter leur diocèse. Ce fut donc par suite de circonstances absolument indépendantes de sa volonté que Marguerite ne reçut le sacrement de Confirmation qu'en 1669, à

l'âge de vingt-deux ans, des mains de Mgr Jean de Maupeou, évêque de Chalon-sur-Saône. La Providence ne fait rien au hasard. Elle avait sans doute ses vues dans ce délai. Du moins, est-il touchant de remarquer que ce fut précisément dans la période où l'âme de notre Sainte traversait la tempête et la persécution, qu'elle fut revêtue de la force d'en haut, par une nouvelle effusion des grâces de l'Esprit-Saint. Plus que jamais, elle allait en avoir besoin.

Cependant Notre-Seigneur ne la laissait pas sans encouragement. « Une fois, » dit-elle, « j'étais comme dans une abîme (1) d'étonnement de ce que tant de défauts, d'infidélités que je voyais en moi n'étaient pas capables de le rebuter, il me fit cette réponse

1. Anciennement, *abîme* s'est employé parfois au féminin.

: — C'est que j'ai envie de te faire comme un composé de mon amour et de mes miséricordes. — Et une autre fois il me dit : — Je t'ai choisie pour mon, épouse et nous nous sommes promis la fidélité, lorsque tu m'as fait voeu de chasteté ! C'est moi qui te pressais de le faire, avant que le monde y eût aucune part, dans ton coeur ; car je le voulais tout pur et sans être souillé des affections terrestres, et pour me le conserver comme cela, j'ôtai toute la malice de ta volonté, afin qu'elle ne le pût corrompre. Et puis je te mis en dépôt au soin de ma sainte Mère, afin qu'elle te façonnât selon mes desseins (1) ».

Le démon, soupçonnant que cette âme allait lui échapper, faisait jouer de nouvelles batteries contre elle. Marguerite les indique en toute humilité « Satan me disait continuellement : — Pauvre misérable! que penses-tu faire en voulant être religieuse ? Tu te vas rendre la risée de tout le « monde, car jamais tu n'y persévéreras; et quelle « confusion de quitter un habit de religieuse et « sortir d'un couvent! Où pourras-tu te cacher « après cela ? » Et elle ne dissimule pas ses inquiétudes, car elle ne savait à quoi se

résoudre. « Je me fondais en larmes parmi tout cela, (2) » ajoute-t-elle.

1. *Autobiographie*, p. 46

2. *Ibid.*, pp. 46-47.

Notre-Seigneur en eut pitié. Il la consola en l'éclairant lui-même.

« Après la communion, si je ne me trompe, il me fit voir qu'il était le plus beau, le plus riche, le plus puissant, le plus parfait et accompli de tous les amants; et que, lui étant promise depuis tant d'années, d'où venait donc que je voulais tout rompre avec [lui] pour en prendre un autre. — Oh! apprends que si tu me fais ce mépris, je t'abandonne pour jamais; mais si tu m'es fidèle, je ne te quitterai point, et me rendrai ta victoire contre tous tes ennemis. J'excuse ton ignorance, parce que tu ne me connais pas encore, mais si tu m'es fidèle et me suis, je t'apprendrai à me connaître et me manifesterai à toi !(1) »

Tel fut le trait vainqueur qui décida la vocation de Marguerite. Subjuguée par l'amour de son Dieu, elle était désormais son esclave : elle ne serait qu'à lui!

Restait à savoir dans quel Ordre elle entrerait. Ici encore, nouvelles traverses et nouvelles épreuves. On consentait à ce que Marguerite se fit religieuse, mais chez les Ursulines de Mâcon, parce qu'elle y avait une parente. Or, elle avait beau faire pour s'accorder elle-même à ce sentiment, toujours une secrète voix lui disait : « Je ne te veux point là, mais à Sainte-Marie (2). » Elle en était d'autant plus assurée qu'un jour, voyant un tableau de saint François de Sales, le grand évêque lui parut jeter sur elle un regard si paternel, l'appelant sa *fille*, qu'elle ne douta plus que ce saint ne dût bientôt devenir son père. Mais auparavant, il y avait encore un calvaire à gravir pour Marguerite.

Madame Alacoque tombe malade à l'extrémité. On recommence l'assaut et l'on met tout en oeuvre pour, convaincre sa

filles qu'elle doit ne plus songer actuellement au cloître, sans quoi elle sera responsable de la mort de sa mère.

1. *Autobiographie*, p. 47.

2. *Ibid.*, p. 49.

C'est alors que le Crucifix devint le Maître incomparable, à l'école duquel Marguerite apprit si bien à goûter les leçons de la douleur, que parfois, éprise des charmes surhumains de la souffrance, elle allait se jeter aux pieds de son Sauveur crucifié et lui disait : « O mon cher Sauveur, que je serais heureuse si vous imprimiez en moi votre image souffrante! (1) »

Le Cardinal Perraud dira un jour, parlant de cette prière : « Elle est bien courte, mais assurément une des plus belles et des plus généreuses qu'une âme chrétienne puisse adresser au Dieu de la Croix (2). »

Lorsque Marguerite exposait ainsi à son cher Sauveur la sublime ambition de son âme de lui ressembler dans la souffrance, il daignait lui répondre : « C'est ce que je prétends, pourvu que tu ne me résistes pas et que tu y contribues de ton côté (3). »

Et cette âme s'ouvrait toujours plus grande à l'action divine. Communier souvent eût été son grand bonheur, mais « on ne me le voulait permettre que rarement, » confesse-t-elle en son *Mémoire*, « et j'aurais cru être la plus heureuse du monde si je l'avais pu faire souvent, et passer des nuits, seule, devant le saint Sacrement. Car je me sentais là une telle assurance, qu'encore que je fusse extrêmement peureuse, je n'y pensais plus, dès que j'étais en ce lieu de mes plus chères délices.

1. *Autobiographie*, p.50.

2. Lettre inédite. Archives de la Visitation de Paray.

3. *Autobiographie*, p. 50.

Et les veilles de communion, je me sentais abîmée dans un si profond silence, que je ne pouvais parler qu'avec violence, pour la grandeur de l'action que je devais faire; et lorsque je l'avais faite, je

n'aurais voulu ni boire, ni manger, ni voir, ni parler, tant la consolation et paix que je sentais était grande. Et je me cachais autant que je pouvais, pour apprendre à aimer mon souverain Bien, qui me pressait si fort de lui rendre amour pour amour. Mais je ne croyais pas de jamais pouvoir l'aimer, quoi que je pusse faire, si je n'apprenais à faire l'oraison; car je n'en savais que ce qu'il m'en avait appris, qui était de m'abandonner à tous ses saints mouvements, lorsque je pouvais me « renfermer en quelque petit coin avec lui; mais on ne me laissait pas assez de loisir. (1) »

L'attente se prolongea encore quelque temps pour Marguerite, jusqu'à ce qu'enfin; un religieux de Saint-François ayant donné du scrupule à Chrysostome Alacoque, son frère, de ce qu'il la retenait au monde, malgré la certitude de sa vocation à la vie religieuse, celui-ci se mit en peine de conduire sa soeur en quelque monastère. On persistait à vouloir que ce fût à Sainte-Ursule. Mais; à force de prières et de larmes, versées aux pieds de la sainte Vierge, qui lui dit : « Ne crains rien, tu seras ma vraie fille et je serai toujours ta bonne mère (2), »

1. *Autobiographie*, p. 51.

2. *Ibid.*, p. 53

Marguerite obtint d'entrer en un couvent de Sainte-Marie. On lui en proposa plusieurs; aucun ne lui semblait être celui où son divin Maître avait marqué sa place. Mais, dira-t-elle plus tard, « aussitôt qu'on me nomma Paray, mon coeur se dilata de joie et j'y consentis d'abord (1). »

Cependant d'autres obstacles lui barraient encore le passage. Elle les surmonta tous, se répétant sans cesse à elle-même : « Il faut mourir ou vaincre ! (2) » C'est grâce à cet héroïque courage qu'elle vint se présenter, heureuse et confiante, au lieu de son bonheur, « *le cher Paray* (3) ».

Marguerite ne fut pas plus tôt au parloir de la Visitation qu'une voix intérieure se fit entendre à son âme et lui dit : « C'est ici que je te veux (4). »

1. *Autobiographie*, p. 54.

2. *Ibid.*, p. 54

3. Cette première visite de Mlle Alacoque au monastère de Paray date vraisemblablement du 25 mai 1671.

4. *Autobiographie*, p. 54.

Cela lui causa tant de joie, qu'elle pria son frère, qui l'accompagnait, de tout conclure promptement pour sa prochaine entrée en ce monastère, d'autant qu'elle ne serait jamais religieuse ailleurs qu'en cette maison de Sainte-Marie. « Après quoi, » écrit-elle, « il semblait que j'avais pris une nouvelle vie, tant je me sentais de contentement et de paix. Ce qui me rendait si gaie que ceux qui ne savaient pas ce qui se passait disaient : « Voyez-la, qu'elle a bien la façon d'une religieuse ! — Et, en effet, je portais plus d'ajustements de vanité que jamais je n'avais fait, et me divertissais de même, pour la grande joie que je sentais, de me voir bien toute à mon souverain Bien (1). »

Ce récit est-il assez vivant ? Et ceux qui, sans la connaître, accusent Marguerite-Marie d'être une personne triste et repliée sur elle-même, ont-ils jamais lu ce passage ? Y trouve-t-on un témoignage assez spontané du caractère de notre Sainte ? Certes, il n'y a pas à la *traîner* au lieu de l'immolation ! D'elle-même, elle s'y élance comme à une fête, et son jeune front porte déjà une auréole, sur laquelle on peut lire : *Joie dans le sacrifice!*

Toutefois, Marguerite dut revenir encore quelque temps dans sa famille pour y régler ses dernières affaires. On a la minute de son testament, « faict, leu et passé en la maison de ladicte damoizelle testatrice, et en une chambre du costé du matin... le dix-neufviesme jour du mois de juin mil six cent soixante et onze (2). »

1. *Autobiographie*, p. 54

2. Cet original est conservé en l'étude de Me Thévenin, notaire à Charolles. La Visitation de Paray en possède une expédition notariée, délivrée le 18 juillet 1692.

Bientôt sonna l'heure de la dernière séparation. « Enfin ce jour tant désiré étant venu pour dire adieu au monde, jamais je ne sentis tant de joie ni de fermeté dans mon coeur, qui était comme insensible, tant à l'amitié comme à la douleur que l'on me témoignait, surtout ma mère; et je ne versai pas une larme en les quittant. Car il me semblait être comme une esclave qui se voit délivrée de sa prison et de ses chaînes, pour entrer dans la maison de son Époux, pour en prendre possession et jouir en toute liberté de sa présence, de ses biens et de son amour. C'était ce qu'il disait à mon coeur, qui en était tout hors de lui-même et je ne savais rendre autre raison de ma vocation pour Sainte Marie, sinon que je voulais être fille de la sainte Vierge. Mais j'avoue que, dans le moment qu'il fallut entrer, qui était un samedi, toutes les peines que j'avais eues, et plusieurs autres, me vinrent assaillir si violemment, qu'il me semblait que mon esprit allait se séparer de mon corps en entrant. Mais aussitôt, il me [fut] montré que le Seigneur avait rompu mon sac, de captivité et qu'il [me] revêtit de son manteau de liesse (2) ; et la joie me transportait tellement que je criais : c'est ici où Dieu me veut ! Je sentis d'abord gravé dans mon esprit que cette maison de Dieu était un lieu saint, et que toutes celles qui l'habitaient devaient être saintes, et que ce nom de Sainte-Marie me signifiait qu'il la fallait être à quel prix que ce fût, et que c'était pourquoi il fallait s'abandonner et sacrifier à tout, sans aucune réserve ni ménagement (3). »

L'âme qui comprend ainsi la vie religieuse est-elle assez apte à l'embrasser ? Affirmer que oui, c'est reconnaître l'oeuvre de préparation de l'Esprit-Saint. Étudions maintenant son oeuvre de transformation.

1. 20 juin 1671.

2. *Conscidisti saccum meum et circumdedist me laetitia.* Ps.XXIX,12

3. *Autobiographie*, pp. 55-56.

## CHAPITRE II

### LA POSTULANTE. LA NOVICE.

### LA JEUNE PROFESSE. 1671-1673

Le monastère de Paray avait été fondé par celui de Lyon-en-Bellecour, le 4 septembre 1626. Or, c'était *un premier vendredi du mois*, harmonieux. dessein de providence sur cette maison! En 1671, elle était gouvernée par la Mère Marguerite Hiéronyme Hersant, professe du premier monastère de Paris. Comme cette sage supérieure était une âme toute séraphique en l'amour de Dieu et très éclairée pour la conduite des âmes, elle connut, dès les commencements, que Marguerite Alacoque était « une fille de choix (1).»

1. I, P. 78,

Le même jugement en fut porté par la maîtresse des novices, Soeur Anne-Françoise Thouvant, qui avait été la première admise au monastère de Paray, lors de sa fondation. Ces deux grandes religieuses comprirent aisément que la nouvelle postulante avait déjà reçu du Seigneur lui-même des leçons plus hautes que toutes celles qui se pouvaient donner à des novices ordinaires. Aussi, lorsque dans son ardeur d'apprendre à faire l'oraison — science qu'elle croyait ignorer — Soeur Marguerite vint supplier sa maîtresse de la lui enseigner, la Soeur Thouvant se contenta-t-elle de lui répondre : « Allez vous mettre devant Notre-Seigneur comme une toile d'attente devant un peintre (1). » Soeur Marguerite obéit et le Sauveur lui donna en même temps la double intelligence de cette parole et du mystère qu'elle signifiait, lui révélant que son âme était cette toile sur laquelle il voulait peindre tous les traits de sa vie souffrante.

L'artiste divin se hâta de se mettre à l'oeuvre. Il tarda cependant trop encore au gré des brûlants désirs de cette toile vivante et aimante, qui cherchait en vain la croix et se plaignait de

ne trouver que saintes et pures jouissances au service de son Dieu. Ce n'était là qu'un stratagème du divin amour; car ce délai ne devait pas frustrer notre Sainte d'une seule goutte de la sève amère, mais sanctifiante, qui découle de l'arbre de la Croix.

1. *Autobiographie*, p. 56.

Si nous voulons avoir une idée des opérations secrètes de la grâce dans l'âme de cette prédestinée, dès ses premiers jours de vie religieuse, elle-même va nous le dire, sans se douter de la surhumaine beauté de son langage : « Il me dépouilla de tout en ce moment, et après avoir vidé mon coeur et mis mon âme toute nue, il y alluma un si ardent désir de l'aimer et de souffrir, qu'il ne me donnait point de repos, me poursuivant de si près, que je n'avais de loisir que pour penser comme c'est que je le pourrais aimer en me crucifiant (1). »

L'humble postulante eut le bonheur de revêtir le saint habit deux mois environ après son entrée au monastère, c'est-à-dire le mardi 25 août 1671, en la fête de saint Louis, roi de France. Le nom de Marie, qu'elle avait déjà pris à sa confirmation, fut simplement ajouté à son nom de Marguerite. Désormais, nous l'appellerons : Soeur Marguerite-Marie. Ce jour-là, Notre Seigneur lui fit comprendre que c'était le temps de leurs divines fiançailles et qu'il la comblerait de faveurs durant tout le temps de son noviciat. Cette parole se vérifia si bien, et la novice fut parfois tellement inondée de consolations et de grâces extraordinaires, qu'elle habitait réellement d'autres régions que celles de la terre, ce qui la jetait dans une singulière confusion. Comme on la remarquait toujours perdue en Dieu, les supérieures voulurent s'assurer de l'esprit qui la conduisait. Pour cela, on la retirait à tout propos des exercices spirituels, l'envoyant balayer au lieu de faire oraison et semant sous ses pas mille et mille occasions de sacrifice et de renoncement. Soeur Marguerite-Marie, qui trouvait son ciel dans la volonté de Dieu, était contente de tout et jouissait tout aussi bien de son Jésus, en agissant pour lui, qu'en s'abîmant en lui, par la

contemplation. Aussi s'en allait-elle, paisible et sereine, à ses petites occupations, chantant ce naïf couplet, qu'elle avait composé

1. *Autobiographie*. p. 57

Plus l'on contredit mon amour,  
Plus cet unique bien m'enflamme ;  
Que l'on m'afflige nuit et jour  
On ne peut l'ôter à mon âme.  
Plus je souffrirai de douleur,  
Plus il m'unira à son Coeur (1).

Elle faisait ordinairement son oraison sur ces paroles : « Il me suffit, que je sois comme vous le voulez, ô mon Bien-Aimé, en votre présence! » D'autres fois, elle disait : « Oh ! Qu'il est beau le Bien-Aimé de mon âme! Pourquoi ne le peux-je pas aimer parfaitement ? (2) » Question qui aurait pu faire sourire les anges, puisque cette âme luttait d'amour avec eux.

1. *Autobiographie*, pp. 58-59. Évidemment, l'oreille est choquée par l'hiatus de ce dernier vers ; mais, y toucher serait défigurer la pensée de la Sainte.

2. II, p. 129

Déjà nous savons un peu comment se passaient les journées de la sainte novice. Nous allons apprendre comment se passaient ses nuits. « Il n'y avait point de temps qui me fût plus agréable que celui de la nuit, comme étant plus propre à m'entretenir avec mon Bien-Aimé; je priais quelquefois mon bon ange qu'il m'éveillât. Je sentais mon coeur tout rempli de Dieu, dont l'entretien m'était si doux, que souvent j'y passais des trois heures, sans autres mouvements ni sentiments que d'amour, sans qu'il fût à mon pouvoir de me rendormir... je ne me pouvais plus tenir sur le côté gauche, n'y pouvant respirer... Une fois, me voulant tourner pour me soulager une épaulé qui me faisait mal, il me dit ces paroles : que lorsqu'il portait sa Croix, il ne la changeait pas de

côté pour se soulager (1). » Marguerite-Marie s'en souvint toujours.

Une seule chose la tourmentait. « Je me sentais une faim insatiable des humiliations et mortifications, » dit-elle, « bien que mon naturel sensible les ressentît vivement. Mon divin Maître me pressait sans cesse d'en demander, ce qui m'en procurait de bonnes ; car, quoiqu'on me , refusât celles que je demandais, comme indigne de les faire, on m'en donnait d'autres que je n'attendais pas, et si opposées à mes inclinations, que j'étais obligée de dire à mon bon Maître, dans l'effort de la violence qu'il me fallait [faire] — Hélas ! venez à mon secours, puisque vous en êtes la cause ! — Ce qu'il faisait en me disant : — Reconnais donc que tu ne peux rien sans moi, qui ne te laisserai point manquer de secours, pourvu que tu tiennes toujours ton néant et ta faiblesse abîmés dans ma force (2). »

1. II, pp. 131, 132.

2. *Autobiographie*, p. 19.

Un acte de générosité, accompli par Soeur Marguerite-Marie dans une rencontre très coûteuse à la nature, lui valut un redoublement de libéralité dans les faveurs de son doux Seigneur. Le fait est bien simple, si simple même, qu'il surprend dans une telle vie; mais il montre du moins quel prix Dieu attache aux petites choses faites avec un grand amour. Marguerite avait eu, de tout temps, une aversion mortelle pour toutes sortes de fromages. Elle tenait cela de famille. Aussi son frère Chrysostome s'était-il cru obligé, en présentant sa soeur au monastère, de prier qu'on ne la contraignît point sur cet article, ce qui avait été facilement accordé; l'affaire n'ayant de soi-même aucune importance. Mais un jour que, par mégarde, la serveuse au réfectoire présenta du fromage à Soeur Marguerite-Marie, la directrice crut l'occasion bonne de mesurer le courage de sa disciple. Elle l'obligea donc à faire ce sacrifice pour Notre-Seigneur et à prendre du fromage. Au premier abord, la répulsion naturelle l'emporta sur tout autre sentiment; ce que

voyant, la maîtresse ne permit pas à la pauvre Soeur d'aller plus loin et d'accomplir l'obéissance, lui disant : « Allez ! Vous n'êtes pas digne de la pratiquer et je vous défends maintenant de faire ce que je vous commandais. » La grâce parla plus haut. Mais la novice fut trois jours à lutter entre le vouloir et le non-vouloir de se vaincre. Ne sachant que devenir, elle alla exposer son angoisse à Notre-Seigneur au saint Sacrement, s'écriant : « Hélas! mon. Dieu, m'avez-vous abandonnée ! Eh quoi ! faut-il qu'il y ait encore quelque réserve dans mon sacrifice, et qu'il ne soit pas tout consommé en parfait holocauste? (1) »

1. *Autobiographie*, p. 60.

Le Dieu de toute bonté écouta la plainte de son enfant affligée. Lui donnant pour armes ces seules paroles : « *Il ne faut point de réserve à l'amour*, (1) » il lui donna, du même coup, la force de se surmonter. Bien qu'avec des efforts indicibles, elle continua à prendre du fromage, chaque fois qu'on en servait à la Communauté, et cela durant huit années, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on se vit obligé de le lui défendre, » ajoutent les Contemporaines (2).

Notre-Seigneur fut si content de la victoire remportée par sa docile servante qu'il le lui fit sentir, au point de l'obliger à répéter souvent : « Suspendez, ô mon Dieu, ce torrent qui m'abîme, ou étendez ma capacité pour le recevoir ! (3)»

Il fait bon admirer la générosité des saints; — on aime aussi à les voir aux prises avec nos faiblesses humaines. Soeur Marguerite-Marie eut ses heures de défaillance pendant son noviciat. Afin de la dépandre d'une affection trop naturelle pour une de ses compagnes, il fallut que l'Ami divin se montrât sévère, lui disant qu'il ne voulait point de cœur partagé, que si elle ne se retirait des créatures, il se retirerait d'elle. Ce reproche fut décisif. Mais en cette circonstance, Celui qui se nomme un « *Dieu jaloux* (4) » avait dû attendre quelques mois, avant de triompher des résistances de cette nature aimante.

1. *Autobiographie*, p. 60.
2. I, p. 83
3. *Autobiographie*, p. 60.
4. *Deus aemulator*, Deut. IV, 24; V, 9 ; VI, 15. Jos. XXXIV, 19.

Dans une autre occasion, elle sentit la révolte de la partie inférieure : se vaincre lui semblait au dessus de ses forces. Le Sauveur lui fit alors voir son corps sacré, couvert des plaies qu'il avait souffertes pour son amour, lui reprochant son ingratitude et sa lâcheté à se dominer pour l'amour de lui. « Que voulez-vous donc, mon Dieu, que je fasse, puisque ma volonté est plus forte que moi ? » Il lui dit que si elle la mettait dans la plaie de son sacré Côté, elle n'aurait plus de peine à se surmonter. « O mon Sauveur, » s'écria-t-elle, « mettez-l'y si avant et l'y fermez si bien, que jamais elle n'en sorte!... » Dès ce moment, tout lui parut si facile qu'elle n'eut plus de peine à se vaincre (1). »

Néanmoins, dans un autre ordre d'idées, Notre-Seigneur devait encore rencontrer des résistances en cette âme d'élite.

Serait-ce pendant son noviciat qu'il lui dit : « Je cherche une victime pour mon Coeur, laquelle se veuille sacrifier comme une hostie d'immolation à l'accomplissement de mes desseins ? (2) »

1. I, pp. 83, 84. Cf II, p. 127, 128.
2. II, p. 565. Lettre au P. Croiset, 3 novembre 1689.

C'est très probable ; mais ce qui est incontestable, c'est que, le jour où le divin Maître lui fit cette confiance, Soeur Marguerite-Marie se récusa de toutes ses forces, ne pouvant comprendre comment la sainteté infinie de Dieu jetait les yeux sur elle pour un tel office de propitiation. D'autres âmes étaient bien plus propres à le remplir que la sienne, pensait-elle sincèrement. Mais Notre-Seigneur insiste et sa voix prend le ton du commandement: « Jen'en veux point d'autre que toi, et-je veux que tu consentes à mon désir. (1) » Elle allègue qu'elle dépend de l'obéissance. Vain prétexte devant Celui qui tient les coeurs des hommes en sa main... Il inspire à la

supérieure d'approuver ce qu'il demande de sa servante. Désormais celle-ci ne pourra plus se soustraire aux divines exigences.

Le temps de son noviciat touchant à son terme, elle se vit en butte à de nouvelles attaques. On ne pouvait nier sa vertu, qui éclipsait sans contredit celle de toutes ses compagnes. Mais les voies extraordinaires par lesquelles cette jeune Soeur marchait ne laissaient pas de donner des inquiétudes et de tenir les esprits en suspens à son sujet. A la Visitation, où les saints fondateurs ne voulaient rien d'éclatant, ne serait-ce pas imprudent d'y admettre une personne telle que celle-ci, ne ressemblant à aucune autre ?... N'y avait-il pas de l'illusion dans ses communications intimes et constantes avec Notre-Seigneur? La Communauté se le demandait et jugea qu'au moins un retard était nécessaire dans la réception définitive de la Soeur Alacoque. Sa profession fut donc ajournée.

1. II, p. 565. Lettre au P. Croiset, 3 novembre 1689.

La novice en souffrit plus qu'il ne se peut dire. Comme ce n'était pas en son pouvoir d'arrêter le cours des choses surnaturelles qui se passaient en son âme, toute désolée, elle disait à Notre-Seigneur : « Hélas mon Seigneur, vous serez donc la cause que l'on me renverra ? » Sur quoi, il lui donna cette réponse : « Dis à ta supérieure qu'il n'y a rien à craindre pour te recevoir, que je répons pour toi, et que, si elle me trouve solvable, je serai ta caution (1). »

1. *Autobiographie*, p. 61.

Cette divine parole demeure à jamais le plus irrécusable témoignage de l'appel certain de Marguerite-Marie à la Visitation. Quand un artiste a devant lui une perle, précieuse entre toutes, il médite longtemps comment il l'enchâssera ; et c'est un des secrets de son génie de combiner un enchâssement d'autant plus sobre d'ornements que la perle est plus belle en elle-même. De toute éternité, le Coeur de Jésus avait choisi l'Institut fondé par saint

François de Sales et sainte Jeanne de Chantal pour y enchâsser sa Marguerite; parce que là, tout devant être simple, humble, caché, l'incomparable éclat de cette perle du ciel ne ferait que resplendir davantage aux yeux de toute l'Église. Non seulement Marguerite-Marie est appelée à la Visitation et rien ne changera cette élection divine ; mais le souverain Seigneur va prendre soin d'avertir notre Sainte qu'il veut qu'elle préfère sa règle à tout le reste, et que lui-même y ajustera ses grâces. Elle devra vivre de l'esprit de sa règle avant tout. Les faveurs de son divin, Époux l'y enfonceront toujours plus, au lieu de l'en retirer jamais.

En cette année 1672, c'était la Mère Marie-Françoise de Saumaise, professe du monastère de Dijon, qui venait de prendre le gouvernement de la Communauté de Paray. C'est donc à cette nouvelle supérieure que Soeur Marguerite-Marie alla rapporter les paroles du Sauveur. La Mère de Saumaise, personne de grand jugement et de haute sainteté, exigea une preuve; et pour marque de sûreté, elle lui ordonna de demander à Notre-Seigneur de la rendre utile à la sainte religion, par la pratique exacte de toutes les observances monastiques. Toujours plein d'une divine condescendance, le Maître répondit à la novice : « Eh bien! Ma fille, je t'accorde tout cela, car je te rendrai plus utile à la religion qu'elle ne pense, mais d'une manière qui n'est encore connue que de moi ; et désormais j'ajusterai mes grâces à l'esprit de ta règle, à la volonté de tes supérieures et à ta faiblesse ; en sorte que tu tiennes suspect tout ce qui te retirera de l'exacte pratique de ta règle, laquelle je veux que tu préfères à tout le reste. De plus, je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne, lors qu'elles te défendront de faire ce que je t'aurai ordonné. Laisse-les faire tout ce qu'elles voudront de toi : je saurai bien trouver le moyen de faire réussir mes desseins, même par des moyens qui y semblent opposés et contraires. Et je ne me réserve que la conduite de ton intérieur et particulièrement de ton coeur, dans lequel, ayant établi l'empire de mon pur amour, je ne le céderai jamais à d'autres (1). »

1. *Autobiographie*, p. 61.

La Mère de Saumaise ne s'était sans doute pas attendue à une réponse si précise ni si explicite. Quoi qu'il en soit, elle en demeura contente. D'ailleurs, pendant les six années qu'elle continua à être la supérieure de Soeur Marguerite-Marie, elle put toucher du doigt, pour ainsi dire, la vérité des prédictions que Notre-Seigneur avait faites à sa chère fille et que celle-ci lui avait transmises, avec une si entière simplicité, aux jours de son noviciat.

La supérieure et la maîtresse ne doutant plus de la vocation de leur novice, la Communauté ne tarda pas à partager le même sentiment. Cette courte phrase des Contemporaines est éloquente : « Elle fut reçue par toutes les voix de la Communauté pour la sainte profession (1). » La cérémonie fut fixée au dimanche 6 novembre 1672.

1. I, p. 93

Selon la coutume de l'Ordre, ce grand acte doit être précédé d'une retraite ou solitude de dix jours. Soeur Marguerite-Marie fit la sienne sous la conduite directe de l'Esprit-Saint. Les preuves en sont là. Possédant en elle-même Celui qu'elle aimait plus qu'elle-même, peu lui importait d'être occupée à telle ou telle chose, puisque rien ne la détournait de lui. Un détail est demeuré célèbre.

Il y avait dans l'enclos du monastère une ânesse et un ânon. La maîtresse avait recommandé aux novices de prendre garde à ce qu'ils ne fissent point de dégâts dans le jardin potager. Soeur Alacoque prit l'obéissance pour elle personnellement, et ne s'en crut pas dispensée, quand vint sa retraite de profession. Le long de la journée, en dehors des exercices du chœur, on retrouvait la douce enfant à son poste d'humilité, rendit très pénible par l'ordre reçu de ne pas attacher les animaux, « et ils ne faisaient que courir, » écrit-elle innocemment. « Je n'avais point de repos jusqu'aux Angelus du soir, que je venais souper. » Pendant une partie des matines, elle devait retourner à l'étable, faire manger l'ânesse et

son petit ânon. « — « Je me trouvais si contente dans cette occupation, que je ne me serais point souciée quand elle aurait duré toute ma vie (1). » On ne l'y laissa pas toute sa vie, mais quelque temps seulement, charmé que l'on était de voir jusqu'où irait sa vertu. Or, un jour, tandis que, pour empêcher les animaux de s'enfuir, Soeur Marguerite-Marie allait interrompre l'entretien qu'elle avait avec Notre-Seigneur, il lui, dit : « Laisse-les faire, ils ne feront point de mal (2). » Cette vraie obéissante crut à la parole de son Dieu; si bien que, malgré les recherches les plus minutieuses, les Soeurs qui avaient aperçu les deux bêtes courant dans le potager, n'y purent trouver aucune trace de leur passage.

1. *Autobiographie*, p. 67.

2. p. 88, note.

La tradition constante de la Visitation de Paray est que c'est sous un petit bosquet de noisetiers, qui se voit encore florissant dans le jardin du monastère, que le divin Maître daignait apparaître à l'heureuse novice et lui tenir fidèle compagnie, pour la dédommager surabondamment des fatigues qu'elle prenait à veiller sur l'ânesse et l'ânon. Montrant un jour ce bosquet à une Soeur, elle lui dit : « Voilà un endroit de grâce pour moi, car Dieu m'a fait connaître ici l'avantage qu'il y a à souffrir, par les connaissances et lumières qu'il m'a données de sa Passion (1). » Ces lumières et ces connaissances, que ne nous les a-t-elle révélées ! Mais elle se contente de dire : « C'est un abîme à écrire, et la longueur m'y fait tout supprimer (2). »

L'examen attentif de certaines circonstances autorise à placer pendant cette retraite de profession une grâce que Soeur Marguerite-Marie reçut « un jour de Toussaint. » Il lui fut dit intelligiblement

Rien de souillé dans l'innocence;  
Rien ne se perd dans la puissance;  
Rien ne passe en ce beau séjour;

## Tout s'y consomme dans l'amour (3).

1. I, p. 521. Déposition de soeur Claude-Marguerite Billet. Procès de 1715
2. *Autobiographie*, p. 67.
3. *Ibid.*, p. 77.

C'est-à-dire : son âme devait être pure de toute tache; elle devait tout abandonner à Celui qui est la puissance même ; au ciel, rien ne passe, tout y est éternel et s'y consomme dans l'amour. Et, sur l'heure « un petit échantillon de cette gloire » lui fut montré. « Comme j'étais en retraite, » écrit-elle, « je passai tout le jour dans ces plaisirs inexplicables, desquels il me semblait qu'il n'y avait plus rien à faire que d'aller promptement jouir. Mais ces paroles, qui me furent dites, me firent bien connaître que j'étais bien loin de mon compte; les voici :

C'est en vain que ton coeur soupire,  
Pour y entrer comme tu crois,  
Il ne faut pas qu'on y aspire  
Que par le chemin de la croix (1).

Notre-Seigneur lui mit alors devant les yeux tout ce qu'elle aurait à souffrir pendant tout le cours de sa vie. Pour exprimer ce qu'elle en éprouva, la Sainte n'a qu'un mot, mais il est énergique : «Tout mon corps en frémit ! (2) »

Devant se préparer à sa confession, elle était dans une grande anxiété pour trouver ses péchés. Son divin Maître la rassura : « Pourquoi te tourmentes-tu ? Fais ce qui est en ton pouvoir, je suppléerai à ce qui manquera au reste. Car je ne demande rien tant dans ce sacrement qu'un coeur contrit et humilié (3). »

1. *Autobiographie*, p. 77
2. *Ibid.* p 78
3. *Ibid.*, p. 78.

Pleine de contrition et d'humilité, elle fit donc sa confession. Ici, Soeur Marguerite-Marie a une comparaison vivante, pour rendre ce qui, alors, se passa en son âme, sous l'application du sang rédempteur. « Il me semblait me voir et sentir dépouillée et revêtue en même temps d'une robe blanche, avec ces paroles : — « Voici la robe d'innocence dont je revêts ton âme, afin que tu ne vives plus que de la vie d'un Homme-Dieu, c'est-à-dire que tu vives comme ne vivant plus, mais me laisser vivre dans toi. Car je suis ta vie, et tu ne vivras plus qu'en moi et par moi (1). »

Cette robe d'innocence, que le Seigneur en était jaloux pour sa bien-aimée ! Dans un autre écrit, elle rapporte plus au long les paroles de son Souverain : « Moi, ton Époux, ton Dieu et ton Amour, ma bien-aimée, je suis venu pour revêtir ton âme de la robe d'innocence, afin que tu ne vives que de la vie d'un Homme-Dieu, et pour cela je simplifierai et purifierai toutes tes puissances, afin qu'elles ne reçoivent plus aucune impression étrangère. Et c'est en présence de la Sainte Trinité et de ma sainte Mère que je te fais cette grâce, laquelle si tu viens une fois à perdre, tu ne la recouvreras jamais, et tu te précipiteras dans un abîme si profond, à cause de la hauteur du lieu où je t'ai logée, qui est la plaie de mon Coeur, que tu ne pourras jamais te relever de cette chute (2). ».

1. *Autobiographie.*, pp. 78, 79.

2. II, P. 178.

Le jour des Trépassés — 2 novembre 1672 — étant devant le saint Sacrement pour lui faire amende honorable de l'abus qu'elle avait fait de ses grâces, elle s'immola, de nouveau à la divine volonté, et pria Notre-Seigneur de recevoir le sacrifice de l'holocauste qu'elle désirait lui faire et de l'unir au sien. Son divin Maître lui répondit : « Souviens-toi que c'est un Dieu crucifié que tu veux épouser; c'est pourquoi il te faut rendre conforme à lui, disant adieu à tous les plaisirs de la vie, puisqu'il n'y en aura plus pour toi qu'il ne soit traversé de la croix (1). »

1. II, p. 130. Cf. I, pp. 86, 87

Pendant cette mémorable retraite, Soeur Marguerite-Marie se traça un plan de perfection — ou plutôt l'Esprit-Saint le lui traça de main de maître. « Voici mes résolutions qui doivent durer jusqu'à la fin de ma vie, puisque mon Bien-Aimé les a dictées lui-même. Après l'avoir reçu dans mon coeur, il me dit : — Voici la plaie de mon Côté, pour y faire ta demeure actuelle et perpétuelle. C'est où tu pourras conserver la robe d'innocence dont j'ai revêtu ton âme, afin que tu vives désormais de la vie d'un Homme-Dieu ! vivre comme ne vivant plus, afin que je vive parfaite ment en toi, ne pensant à ton corps et à tout ce qui t'arrivera comme s'il n'était plus; agissant comme n'agissant plus, mais moi seul en toi. Il faut pour cela que tes puissances et tes sens demeurent ensevelis dans moi et que tu sois sourde, muette, aveugle et insensible à toutes les choses terrestres : vouloir comme ne voulant plus, sans jugement, sans désir, sans affection et sans volonté que celle de mon bon plaisir, qui doit faire toutes tes délices; ne cherchant rien hors de moi, si tu ne veux faire injure à ma puissance et m'offenser grièvement, puisque je te veux être toutes choses.

« Sois toujours disposée à me recevoir, je serai toujours prêt à me donner à toi, parce que tu seras souvent livrée à la fureur de tes ennemis. Mais ne crains rien, je t'envirollerai de ma puissance et serai le prix de tes victoires. Prends garde de ne jamais ouvrir les yeux pour te regarder hors de moi ; et qu'aimer et souffrir à l'aveugle soit ta devise. Un seul coeur, un seul amour, un seul Dieu! »

Ce qui suit était écrit de son sang : « Moi, chétive, et misérable néant, proteste à mon Dieu me soumettre et sacrifier à tout ce qu'il désire de moi, immolant mon coeur à l'accomplissement de son bon plaisir, sans réserve d'autre intérêt que sa plus grande gloire et son pur amour, auquel je consacre et abandonne tout mon être et tous mes moments.

« Je suis pour jamais à mon Bien-Aimé, son esclave, sa servante et sa créature, puisqu'il est tout à moi, et suis son indigne épouse : Soeur Marguerite-Marie, morte au monde, Tout de Dieu et rien de moi ! Tout à Dieu et rien à moi ! Tout pour Dieu et rien pour moi ! (1) »

1. II, pp. 190, 191. Cf. 1, pp. 92. 93.

Le 6 novembre 1672, elle s'étendit sous le drap mortuaire — selon le cérémonial de l'Ordre — après avoir prononcé les trois voeux de pauvreté de chasteté et d'obéissance, triple et bienheureuse chaîne qui l'unissait pour jamais au Dieu de son cœur et au Cœur de son Dieu.

Le célébrant venait de lui dire : « Ma Soeur, vous êtes morte au monde et à vous-même, pour ne vivre plus qu'à Dieu (1). » Quel écho ces paroles trouvèrent-elles en son âme ? Nous allons l'entendre : « Étant donc enfin parvenue au bien tant désiré de la sainte profession, c'est en ce jour que mon divin Maître voulut bien me recevoir pour son épouse, mais d'une manière que je me sens impuissante d'exprimer. Mais seulement je dirai qu'il me paraît et traitait comme une épouse du Thabor ; ce qui m'était plus dur que la mort, ne me voyant point de conformité avec mon Époux, que j'envisageais tout défiguré et déchiré sur le Calvaire. Mais il me fut dit : — Laisse-moi faire chaque chose en son temps, car je veux que tu sois maintenant le jouet de mon amour, qui se veut jouer de toi selon son bon à plaisir comme les enfants font de leurs poupées ; et faut que tu sois ainsi abandonnée, sans vue ni résistance, me laissant contenter à tes dépens ; mais tu n'y perdras rien. — Il me promit de ne me plus quitter, en me disant : — Sais toujours prête et disposée à me recevoir, car je veux désormais faire ma demeure en toi, pour con verser et m'entretenir avec toi (2). »

1. COVSTVMIER ET DIRECTOIRE POVR LES SOEVRS RELIGIEVSES DE LA VISITATION DE SAINCTE MARIE. *Formulaire pour la profession des Soeurs de la Visitation de Sainte Marie*. ARTICLE XI, p. 52. Edition princeps M.DC. XVIII.

2. *Autobiographie*, p. 62.

Là ne se bornèrent pas les faveurs divines, Notre-Seigneur mit alors le sceau à toutes celles qu'il avait déjà faites à sa servante et voici comment. Immédiatement après le texte que nous venons de citer, elle ajoute : « Et dès lors, il me gratifia de sa divine présence, mais d'une manière que je n'avais encore point expérimentée, car jamais [je] n'avais reçu une si grande grâce, pour les effets qu'elle a opérés toujours en moi depuis. Je le voyais, le sentais proche de moi, et l'entendais beaucoup mieux que si ce fût été des sens corporels, par lesquels j'aurais pu me distraire pour m'en détourner; mais je ne pouvais mettre d'empêchement à cela, n'y ayant rien de ma participation. Cela imprima en moi un si profond anéantissement, que je me sentis d'abord comme tombée et anéantie dans l'abîme de mon néant, d'où je n'ai pu sortir depuis, par respect et hommage à cette grandeur infinie, devant laquelle j'aurais toujours voulu être la face prosternée contre terre ou à genoux : ce que j'ai fait depuis, autant que les ouvrages et ma faiblesse l'ont pu permettre (1). »

Ailleurs, revenant sur cette grâce immense que lui fit Notre-Seigneur, la Sainte écrit ces mots : « Il me dit que je ne devais rien craindre, parce qu'il me promettait une des plus grandes grâces qu'il eût jamais [faites] à aucun de ses amis, qui était de me gratifier de sa présence actuelle et continuelle (2). »

1. *Autobiographie*, pp. 62, 63

2. II, p. 568. Lettre au P. Croiset, 3 novembre 1689.

Puis Notre-Seigneur l'avertit comment il la punira de ses fautes : « Lorsque tu feras des fautes, je les purifierai par les souffrances, si tu ne le fais par la pénitence et je ne te priverai point de ma présence pour cela, mais je te la rendrai si douloureuse qu'elle tiendra lieu de tout autre supplice.

« — Et dans ce moment, il effectua si bien sa promesse qu'il m'était toujours présent. Et je le sentais toujours proche de moi, comme si l'on était proche de quelqu'un que les ténèbres de la nuit empêcheraient de voir des yeux du corps. Mais la vue perçante de l'amour me le fit voir et sentir d'une manière bien plus aimable et certaine et de différentes manières (1). »

« Je ne me souciais plus ni du temps ni du lieu, depuis que mon Souverain m'accompagnait partout, » lisons-nous dans l'*Autobiographie*. « Je me trouvais indifférente à toutes les dispositions que l'on pût faire de moi; étant bien sûre que, s'étant ainsi donné à moi sans aucun mien mérite de ma part, mais par sa pure bonté, et que, par conséquent on ne me le pourrait pas ôter, cela me rendait contente partout (2). »

Après sa profession, Soeur Marguerite-Marie passa successivement dans les divers emplois du monastère (3). « Partout elle s'y soutint avec sa ferveur ordinaire, » disent les Contemporaines (4); mais partout aussi, elle recueillit la myrrhe des souffrances et des humiliations. Jamais cependant elle ne se sentait rassasiée de ce côté-là.

1. II, pp. 568, 569. Lettre au P. CrOiset, 3 novembre 1689.

2. *Autobiographie*, p. 66.

3. Elle les a tous exercés pendant sa vie religieuse, à l'exception de la charge de supérieure et de l'office de portière.

4. I, p. 100.

Nommée d'abord aide à l'infirmerie, elle confesse ingénument que Dieu seul peut connaître ce qu'elle y eut à souffrir, tant de la part de son naturel prompt et sensible, » écrit-elle, « que de celle des créatures et du démon, lequel me faisant souvent tomber et rompre tout ce que je tenais entre les mains, et puis se moquait de moi, en me riant quelquefois au nez : — Oh la lourde ! Tu ne feras jamais rien qui vaille ! — Ce qui jetait mon esprit dans une tristesse et abattement si grand que je ne savais que faire, car souvent il m'ôtait le pouvoir de le dire à notre Mère,

parce que l'obéissance abattait et dissipait toutes [ses] forces (1).  
»

1. *Autobiographie*, p. 81.

La Soeur infirmière était alors Soeur Catherine-Augustine Marest. En la plaçant d'office à côté de la Soeur Alacoque, la Providence ne pouvait rapprocher deux personnes dont le caractère fût plus diamétralement opposé. Notre Sainte eut donc beaucoup à souffrir à l'infirmerie. Est-ce à dire qu'elle n'y fit rien souffrir elle-même ? Il faudrait être dépourvu de sens pratique pour le penser. Si nous nous mettons impartialement à la place de la Soeur Marest, prenant soin de noter que c'était une nature exceptionnellement virile et décidée, nous devons reconnaître que, pour une officière de cette trempe, n'être secondée que d'intention et de bonne volonté de la part de son aide, sans l'être presque jamais d'effet ni d'opération, c'était plutôt être exercée que secourue. Et dans le cas présent, il n'y avait remède; car une âme que Dieu emplit toujours et absorbe tellement qu'elle vit « plus là où elle aime que là où elle anime (1), » cette âme-là sera toujours hors de son élément dans le contact quotidien avec les choses extérieures. Telle était celle de la jeune professe. Et — ce qui aiguillait sa souffrance, — elle se rendait parfaitement compte de tout cela, ressentant au double-les heurts dont elle était cause, bien qu'elle ne pût rien y changer. Mais puisque, quand il s'agit de sanctifier ses élus, Dieu bouleverserait plutôt le monde que de laisser cette sanctification en arrière, rien ne doit nous étonner dans le plan qu'il adoptera toujours pour faire arriver Marguerite-Marie où il la veut. Grandes lignes, détails, tout est divinement coordonné, afin que l'esprit, le corps et le coeur de sa bien-aimée soient toujours en état de sacrifice.

1. Saint François de Sales, DÉFENSE DE L'ESTENDART DE LA SAINTE CROIX, Livre II, ch. III, p. 114. Édition du 1er monastère d'Annecy, MDCCCXCII. Cf. TRAITTÉ DE L'AMOUR DE DIEU. Même édition, MDCCCXIV. T. I, Livre V, ch. III, p. 267. Saint Augustin, bien avant, aurait dit : *Anima verius est ubi amat quam ubi animat.*

Dès maintenant, il est bon de nous rappeler le témoignage que rendra dans la suite la Mère Greyfié, plus à même que toute autre, peut-être, de se prononcer en cette matière et de nous faire le portrait moral de la Servante de Dieu. Cette grande supérieure dira donc : « Elle était naturellement judicieuse et sage et avait l'esprit bon, l'humeur agréable, le coeur charitable au possible : en un mot, l'on peut dire que c'était un sujet des mieux conditionnés pour bien réussir à tout, si le Seigneur ne l'eût exaucée en sa demande d'être inconnue et cachée dans l'abjection et la souffrance (1). »

De son côté, le Père Croiset écrira un jour « Dieu lui avait donné beaucoup d'esprit, un jugement solide, fin et pénétrant, une âme noble, un grand coeur (2). » Ainsi, c'est un fait bien constaté la Soeur Alacoque n'était pas une personne à l'esprit étroit et borné, d'une humeur chagrine et mélancolique, — comme quelques-uns se la représentent. C'était une fille de jugement, une religieuse aimable; mais une permission spéciale de Dieu sur elle voulait que toutes ses heureuses qualités disparussent ordinairement sous le voile de l'humiliation.

1. *Vie et Œuvres*, I, p. 385. *Mémoire de la Mère Greyfié*. Le manuscrit autographe n'existe plus, mais les Archives de la Visitation de Paray en possèdent une très précieuse copie dans un de leurs plus anciens manuscrits, le ms. 6. C'est ce texte que nous citerons toujours et qui a été reproduit intégralement dans le T. I de *Vie et Oeuvres*.

2. ABBREGÉ DE LA VIE D'UNE Religieuse de la Visitation de sainte Marie, *De laquelle Dieu s'est fervi pour l'établissement de la dévotion au Sacré Coeur de JÉSUS-CHRIST, décédée en odeur de sainteté le 17 Octobre de l'année 1690*, p. 7. Lyon, M.DC.XCI.

En revanche, les communications entre Jésus-Christ et cette âme sont incessantes. Mais il faut avouer qu'elles se passent sur un terrain bien, différent de celui où nous vivons habituellement. Un jour, après la sainte communion, Notre-Seigneur daigna demander à Soeur Marguerite-Marie de lui réitérer le sacrifice qu'elle lui avait déjà fait de sa liberté et de tout son être. « Ce que je fis de tout mon Coeur, pourvu, lui dis-je, ô mon souverain Maître, que vous [ne] fassiez jamais rien paraître en moi d'extraordinaire, que ce qui me pourra le plus causer d'humiliation et d'abjection devant

les créatures et me détruire dans leur estime : car hélas ! mon Dieu, je sens ma faiblesse, je crains de vous trahir et que vos dons ne soient pas en sûreté dans moi. — Ne crains rien, ma fille, me dit-il, j'y mettrai bon [ordre], car je m'en rendrai le gardien moi-même et te rendrai impuissante à me résister. — Eh quoi ! Mon Dieu, me laisserez-vous toujours vivre sans souffrir? (1) » — Alors Notre-Seigneur lui montra une grande croix toute couverte de fleurs, l'assurant que ces fleurs tomberaient peu à peu et qu'il ne lui resterait que les épines. Ce lui fut une annonce qui ravit son âme, au lieu de l'effrayer.

Qu'on ne croie pas que, parmi tant de faveurs célestes, Soeur Marguerite-Marie négligeât la pratique des plus humbles et basses vertus, véritable et solide fondement de son Ordre. En janvier 1673, saint François de Sales se plut à lui donner de nouvelles lumières à ce sujet. Il lui montra que les vertus qu'il avait toujours le plus souhaitées à ses filles étaient celles qui l'avaient lui-même tenu continuellement uni à Dieu : c'est-à-dire la charité envers Dieu et le prochain et la plus profonde humilité.

1. *Autobiographie*, pp. 65-66.

A cette toute jeune professe, déjà le saint fondateur confie un douloureux secret. Il se plaint qu'on est déchu de ce double esprit qu'il s'était efforcé d'implanter dans sa génération spirituelle, et il enseigne comment on pourra l'y remettre en vigueur. Il reconnaît donc bien Soeur Marguerite-Marie pour vraie fille de la Visitation. Qui sait si le Dieu des miséricordes n'avait pas déjà dévoilé aux regards du grand évêque, qu'en un avenir prochain, le Coeur de Jésus se donnerait à ce cher Institut de la Visitation, et que ce serait par le moyen de cette humble enfant qui, depuis trois mois à peine, avait prononcé les trois voeux de religion ?

La Mère de Saumaise, voyant que sa chère fille continuait à recevoir de telles grâces extraordinaires, lui ordonna d'écrire ce qui se passait dans son intérieur. La Soeur y eut tout d'abord une extrême répugnance. Notre-Seigneur l'en reprit, lui disant : « Pourquoi refuses-tu d'obéir

à ma voix et d'écrire ce qui vient de moi et non de toi, qui n'y as aucune part qu'une simple adhérence ? Considère ce que tu es et ce [que] tu mérites, et tu pourras connaître d'où vient le bien que tu possèdes. Pourquoi crains-tu, puisque je t'ai donné pour asile le lieu où tout est rendu facile ? (1) »

1. II, pp. 232, 233.

Elle obéit donc. C'est grâce aux pages qu'elle écrivit alors que nous pouvons plus sûrement la suivre dans les premières années de sa vie religieuse. Malheureusement ce *Mémoire* n'existe plus dans le manuscrit autographe. Il n'en reste que d'anciennes copies qui ne sont pas irréprochables; mais elles ont pourtant leur valeur. Détachons-en quelques passages; ils nous seront une nouvelle révélation de ce qui occupe l'âme des saints.

« Une veille de communion, je demandai à mon Jésus d'unir mon coeur au sien, puisque c'était là toute ma prétention. Et, me disant comme se pourrait-il faire d'unir le néant au Tout. — Je sais que cela ne se peut que par votre amour. — Et, me faisant voir par la suprême pointe de l'entendement ce beau Coeur plus éclatant qu'un soleil et d'une infinie grandeur et un petit point qui ne semblait qu'un atome et qui était tout noir et défiguré, mais qui faisait tous ses efforts pour s'approcher de cette belle lumière ; mais c'était en vain, si ce Coeur amoureux ne l'eût attiré lui-même en disant: — Abîme-toi dans ma grandeur et prends garde de n'en jamais sortir, parce que, si tu en sors, tu n'y rentreras plus. — Et je trouve mon coeur tellement lié à l'oraison, que je suis quelquefois comme si je n'en avais plus de jouissance, et dans une paix si grande que je n'ai d'autre inquiétude que de [ne] pas aimer mon Dieu et que je n'emploie pas bien mon temps en l'exercice de son saint amour. Et m'imaginant quelquefois que c'était le démon qui me tenait ainsi, je disais à Dieu : — Faites-moi connaître les ruses du démon, afin que je les évite! — Mais, mon Bien-Aimé m'a fait entendre que le démon ne pouvait connaître (49) l'intérieur, que

lorsque l'on en donnait quelque signe extérieur, et qu'il ne pouvait donner la paix à un coeur (1). »

Soeur Marguerite-Marie était sujette à des extinctions de voix qui l'empêchaient de chanter l'office, ce qui lui était fort sensible. La veille de la Visitation, 1er juillet 1673, il y avait déjà longtemps qu'elle subissait cette privation, qu'elle regardait comme un châtement. Ayant fait de vains efforts pour essayer de suivre le chœur au début des matines et ne pouvant y réussir, elle s'anéantit dans le sentiment de l'adoration. Tout à coup, pendant le *Te Deum*, tandis qu'elle tenait ses bras modestement croisés dans ses manches, une divine lumière vint s'y reposer sous la figure d'un petit enfant éclatant comme un soleil. Transportée d'un tel spectacle, elle dit, « dans un profond silence : — Mon Seigneur et mon Dieu, [par] quel excès d'amour abaissez-vous ainsi votre grandeur infinie ? — Je viens, ma fille, te demander pourquoi tu me dis si souvent de ne me point approcher de toi ? — Vous le savez, ô mon Souverain, que c'est que je [ne] suis pas digne de m'approcher de vous, et bien moins de vous toucher. — Apprends que, plus tu te retires dans ton néant, plus ma grandeur s'abaisse pour te trouver. » Craignant que ce ne fût un ange de Satan, l'humble Marguerite s'écria: « Si c'est vous, ô mon Dieu, faites donc que je chante vos louanges! »

1. II, p. 131.

A l'heure même, la voix lui revint, plus libre et plus forte que jamais. L'heureuse privilégiée poursuivit le chant du *Te Deum* avec le chœur, et le reste des matines se passa ainsi, sans que toutes les caresses que lui prodiguait alors le divin Enfant la détournassent un instant de l'attention respectueuse qu'elle devait au saint office. Notre-Seigneur l'en bénit, disant : « J'ai voulu éprouver le motif dont tu récites mes louanges ; car si tu te fusses tenue un peu moins attentive à les dire, je me serais retiré. —

« Ayant gardé ma voix assez longtemps, » poursuit-elle, « je la perdis une seconde fois et, l'ayant demandée à Notre-Seigneur, il

me fut répondu qu'elle n'était pas à moi, et qu'il me l'avait prêtée pour m'obliger à croire, et que je devais demeurer contente en la perdant comme en la possédant et j'en suis demeurée depuis à dans l'indifférence (1). » C'est qu'elle ne trouvait rien de plus profitable à une âme que ce parfait abandon pour toutes choses (2). »

Cette maxime, elle la tenait de Notre-Seigneur lui-même, car il lui avait donné à entendre que c'était à elle à se soumettre indifféremment à tous les vouloirs de son Dieu, sans se mêler de lui donner des lois, et il avait ajouté : « Je te ferai comprendre dans la suite que je suis un sage et savant directeur, qui sais conduire les âmes sans danger, lorsqu'elles s'abandonnent à moi en s'oubliant d'elles-mêmes (3). »

1. II, pp. 139, 140. Cf. I, pp. 109, 110.

2. I, p. III.

3. *Autobiographie*, p. 69.

Et il réprimait en celle-ci jusqu'à l'ombre d'une imperfection. Un jour de Pâques, l'emploi de notre Sainte l'empêchant de faire l'oraison avec la Communauté, cela excita en elle un petit mouvement de chagrin. La leçon divine ne se fit pas attendre. « Sache, ma fille, que l'oraison de soumission et de sacrifice m'est plus agréable que la contemplation, » lui dit son souverain Maître (1).

Il n'est pas possible de rapporter tous les enseignements qu'elle reçut de cette bouche adorable, non plus que d'énumérer toutes les visions dont elle fut gratifiée. Qu'il suffise de dire que, de jour en jour, Notre-Seigneur lui faisait faire un pas de plus dans le sublime et mystérieux sentier qui devait la conduire aux grandes révélations du Sacré Coeur. Déjà, il le lui manifestait, ce Coeur divin, et bien que ce ne fût encore que d'une manière qui dût lui rester intime et personnelle, Marguerite-Marie n'en commençait pas moins à se sentir consumée du désir de publier partout l'amour du Coeur de son Dieu.

1. I, p. 107.

Un jour, une voix intérieure lui disait sans cesse qu'elle était sur le bord d'un précipice. Ne comprenant pas comment se l'expliquer à elle-même, elle confie sa peine à Notre-Seigneur : « Unique Amour de mon âme, faites-moi connaître ce qui m'inquiète! » A l'oraison, Notre-Seigneur se présente à elle tout couvert de plaies, lui disant de regarder l'ouverture de son sacré Côté, qui était un abîme sans fond, creusé par une flèche sans mesure, celle de l'amour. Si elle voulait éviter l'abîme qu'elle se plaignait de ne pouvoir connaître, il fallait se perdre dans celui-ci, car c'était la demeure de ceux qui l'aiment. L'âme y rencontre la source des eaux vives pour se purifier et recevoir en même temps la vie de la grâce, que le péché lui avait ôtée. Le coeur y trouve une fournaise d'amour qui ne le laisse plus vivre que d'une vie d'amour (1).

Un autre jour, Soeur Marguerite-Marie, sentant son âme plongée dans une sorte d'agonie, Notre-Seigneur l'honora de sa visite et lui dit : « Entre, ma fille, dans ce parterre délicieux, pour ranimer ton âme languissante. » Elle comprit qu'il parlait de son sacré Coeur, « dont la diversité des fleurs était autant aimable que leur beauté était admirable ». Mais comme elle n'osait les toucher, il l'y invita par ces mots : « Tu en peux cueillir à ton gré. » Alors, se jetant à ses pieds, elle s'écria : « O mon divin Amour, je n'en veux point d'autre que vous, qui m'êtes un bouquet de myrrhe, que je veux porter continuellement entre les bras de mes affections. — Tu as bien su choisir, me dit-il ; car toutes les autres fleurs sont passagères et ne peuvent longtemps durer en cette vie mortelle sans se flétrir. Il n'y a que la myrrhe que tu choisis qui puisse conserver sa beauté et son odeur et cette vie est sa saison : il n'y en a point dans l'éternité (2).»

1. Cf. I, p. III. II, p. 142.

2. II, p. 153. Cf. I, p. 113.

Une autre fois, écrit-elle, « faisant ma lecture pour contribuer à l'entretien d'après vêpres (1), mon Bien-Aimé se présenta devant moi : — Je te veux faire lire dans le livre de vie, où est contenue la

science d'amour. — Et me découvrant son sacré Coeur, il m'y fit lire ces paroles : — Mon amour règne dans la souffrance, il triomphe dans l'humilité et il jouit dans l'unité ; — ce qui s'imprima si fort dans mon esprit que je n'en ai jamais perdu la mémoire (2). »

Le 4 octobre, fête de saint François d'Assise, Dieu donnait ce séraphique patriarche pour conducteur spécial à Soeur Marguerite-Marie, après lui avoir montré la gloire incomparable dont il jouit au ciel et lui avoir dit que c'était « un des plus grands favoris de son sacré Coeur. » Marqué des sacrés stigmates, amant passionné de la pauvreté, ne voulant connaître que Jésus-Christ crucifié, François avait été sur la terre une vivante image du Sauveur du monde. A cause de cela, il avait désormais un grand pouvoir au ciel, pour obtenir aux âmes l'application efficace des mérites du précieux Sang. Il semble que ses mains percées fussent plus dignes d'être comme le canal par lequel ce Sang adorable voulait couler sur les pécheurs.

1. A la Visitation, chaque religieuse doit, autant que possible contribuer à l'édification de ses Soeurs, en rapportant quelque passage de sa lecture spirituelle mendant l'assemblée d'après vêpres.

2. II, pp. 152, 153. Cf. I, p. 103.

François d'Assise était aussi un puissant avocat pour les Ordres religieux déchus de leur première ferveur. Notre-Seigneur dit à sa servante que c'était comme gage de son divin amour qu'il lui donnait un tel protecteur, pour la conduire dans ses peines et souffrances (1).

1. En étudiant la question de très près, on se demande s'il n'est pas plus vraisemblable de placer cette grâce — comme nous le faisons ici — au 4 octobre 1673, plutôt qu'au 4 octobre 1686, date donnée par les premières éditions de Vie et Œuvres? N'a-t-on point fait erreur ? 1° La relation de cette faveur semble comprise dans les Écrits faits par ordre de la Mère de Saumaise, à en juger d'après les anciennes copies qui subsistent. 2° Puisque Dieu réservait à

l'humble Visitandine le privilège d'avoir le grand saint d'Assise pour conducteur dans les voies de la croix, en 1673 il lui restait effectivement un long et douloureux chemin à parcourir; tandis qu'à la fin de 1686, sa mission était déjà remplie. Tout était pacifié. Le Sacré Coeur avait triomphé !

Plus Notre-Seigneur s'incline vers elle, plus c'est pour l'initier aux inénarrables douleurs de son Coeur divin. La Sainte méditait un jour sur l'agonie du Sauveur au jardin des Oliviers, et se sentait fort pressée du désir de participer aux angoisses du Dieu fait Homme. Il l'exauça. « C'est ici où j'ai plus souffert intérieurement qu'en tout le reste de ma Passion, » lui dit-il, « me voyant dans un délaissement général du ciel et de la terre, chargé de tous les péchés des hommes. « J'ai paru devant la sainteté de Dieu, qui, sans avoir égard à mon innocence, m'a froissé en sa fureur, me faisant boire le calice qui contenait tout le fiel et l'amertume de sa juste indignation, et comme s'il eût oublié le nom de Père pour me sacrifier à sa juste colère. Il n'y a point de créature qui puisse comprendre la grandeur des tourments que je souffris alors. C'est cette même douleur que l'âme criminelle ressent lorsqu'étant présentée devant le tribunal de la sainteté divine, qui s'appesantit sur elle, la froisse et l'opprime, et l'abîme en sa juste rigueur. » Continuant ses adorables confidences, Notre-Seigneur ajouta : « Ma justice est irritée et prête de punir, par des châtiments manifestes, des pécheurs cachés, s'ils ne font pénitence ; et je te veux faire connaître lorsque ma justice sera prête à lancer ses coups sur ces têtes criminelles. Ce sera lorsque a tu sentiras appesantir ma sainteté sur toi, qui dois élever ton coeur et tes mains au ciel, par prières et bonnes oeuvres, me présentant continuellement à mon Père, comme une victime d'amour, immolée et offerte pour les péchés de tout le monde, me mettant comme un rempart et un fort assuré entre sa justice et les pécheurs (1). »

Alors, Notre-Seigneur prévient Marguerite-Marie qu'elle se sentira comme environnée de sa miséricorde, lorsqu'il aura résolu

de faire grâce à quelqu'une de ces âmes pécheresses, et que, quand elle persévérerait pour le ciel, il lui sera montré « quelque petit échantillon » de la joie que les bienheureux en reçoivent.

1. II, pp. 164, 165. Cf. II, pp. 283, 284.

Pendant la première retraite ou solitude qui suivit sa profession, par conséquent à l'automne de l'année 1673, elle sentit la main de Dieu se poser sur elle. Voici en quelle manière : « Les deux ou trois premiers jours, cette sainteté divine s'appesantit et s'imprima si fort en moi, qu'elle me rendait incapable de faire l'oraison et de supporter la douleur intérieure que je sentais, si la même puissance qui me faisait souffrir ne m'avait soutenue, car je sentais un désespoir et douleur si grande de paraître devant mon Dieu, que j'aurais voulu mille fois m'abîmer, me détruire et m'anéantir, s'il avait été à mon pouvoir, tant je me sentais indigne de paraître devant cette divine présence, dont je ne me pouvais retirer, d'autant qu'elle me poursuivait partout comme une criminelle qui était prête à recevoir sa condamnation; mais avec une soumission si grande au divin vouloir de mon Dieu, que je suis toujours disposée à recevoir toutes les peines, douleurs qu'il lui plaira m'envoyer, et avec même amour et contentement que je ferais la suavité de son amour (1). »

Souffrir de la part des créatures, c'est souvent bien amer pour une nature délicate... Mais souffrir de la part du Créateur lui-même, c'est une peine d'une acuité bien autrement pénétrante. Job accusait le Seigneur de le *tourmenter merveilleusement* (2).

1. II, pp. 165, 166, note.

2. *Mirabiliter me crucias*. Job, X, 16.

Marguerite-Marie ressentait ce tourment divin, lorsqu'elle voyait s'appesantir sur elle ce qu'elle nomme les deux saintetés de Dieu : *sainteté d'amour, sainteté de justice*. En portant le poids de la sainteté d'amour, la Servante de Dieu devait expier pour les âmes du purgatoire. Le poids de la sainteté de justice devait surtout la

faire souffrir pour les pécheurs et particulièrement pour les âmes consacrées à Dieu, « pour lesquelles, » lui dit un jour son Époux céleste, « je te ferai voir et sentir dans la suite ce qu'il te conviendra souffrir pour mon amour (1). »

Mais il faut l'entendre elle-même décrire les opérations de cet amour en elle. De tels accents ne sont pas de la terre.

« Une autre fois, ce Souverain de mon âme me dit : — Je te veux être toute chose, ta joie et ta consolation, mais je serai aussi ton supplice. — Je connus l'effet de ces paroles.

Entre ses perfections divines, celle qui devait effectuer ses promesses, qui était sa sainteté d'amour et de justice, je confesse qu'il est difficile à une créature d'en exprimer les effets, n'ayant jamais rien senti de si douloureux que cette sainteté de justice, qui s'imprime dans l'âme d'une manière si terrible qu'elle voudrait se précipiter dans toutes les peines imaginables et s'immoler à souffrir celle des damnés, plutôt que de paraître devant la sainteté de Dieu avec un seul péché. L'âme ressemble à une huile bouillante qui pénètre jusqu'à la moelle des os et rend le corps si insensible à toutes autres douleurs qu'elles lui semblent plutôt un rafraîchissement qu'une souffrance.

1. *Autobiographie*, p. 64.

Ce que je trouve de plus rigoureux, c'est la présence de mon Souverain, lorsqu'il m'en favorise en cet état. Il donne des impressions de sa pureté, qu'il est impossible à l'âme de se supporter, se voyant dans un état si abominable. Elle voudrait pouvoir fuir et se cacher, mais c'est en vain. Ce Dieu plein d'amour prend plaisir de la voir en cet état, lui fait trouver partout ce qu'elle fuit. Ce n'est pas qu'elle voulût, pour quoi que ce soit, perdre la vue de soif Bien-Aimé, en faisant aucune action qui [lui] pût déplaire. Elle souffrirait mille morts à la vue de son indignité. Elle dit souvent avec saint Pierre : — Retirez-vous de moi, car je suis une pécheresse. — Bien loin de désirer d'être délivrée de cet état

souffrant, j'aurais voulu, à chaque moment, voir augmenter mes peines.

La sainteté d'amour ne cause guère moins de souffrance, à la réserve que toutes ces peines donnent à l'âme des mouvements de joie et de contentement si grands, qu'il n'est pas moins difficile de les exprimer. Elle donne à l'âme un désir [si] ardent d'être unie à Dieu, qu'elle n'a de repos ni jour ni nuit, car le lit et la table lui semblent un gibet où elle ne va que pour se crucifier ; les conversations font son supplice. Dieu se faisant voir incessamment à l'âme et lui découvrant les trésors dont il l'enrichit, et l'aident amour qu'il a pour elle et le peu de correspondance qu'elle a, son amour la presse si vivement de l'aimer, qu'il n'y a que le divin auteur de ces opérations qui puisse exprimer ce que c'est. Alors, l'âme n'a plus d'intérêts ni de désirs et d'empressements que pour son unique Amour ; le reste lui semble superflu ou inutile (1). »

1. Archives de la Visitation de Paray. *Copie des escry que la tres honore mere m. fse Somaise fit faire a nre sr Mte M Alacoque en calite de sa superieure dans les 6 ant quelle a gouuerne cette Comte et que l'on ns a confie après la mort de cette chere mere.* (La Mère de Saumaise mourut à Dijon, le 31 juillet 1694.) L'orthographe, à elle seule, suffit à prouver l'antiquité du manuscrit de Paray. Voir II pp. 146, 147.

Les avertissements divins se multipliaient. Un jour, elle croit entendre ces paroles : « Le Seigneur se lasse d'attendre, il veut entrer dans ses greniers pour cribler son froment et séparer le bon grain d'avec le chétif. » Toutefois, elle ne s'arrête pas à cette pensée et cherche au contraire à s'en détourner, comme d'une distraction. Mais de nouveau la sainteté de Dieu s'appesantit sur elle et une voix toute-puissante se fait entendre, disant : « Mon peuple choisi me persécute secrètement et ont irrité ma justice! Mais je manifesterai ses péchés secrets par des châtiments visibles, car je les criblerai dans le crible de ma sainteté, pour les séparer d'avec mes bien-aimés. » Et, lui découvrant son Cœur tout déchiré et transpercé de coups, le Sauveur ajouta : « Voilà les blessures que je reçois de mon peuple choisi. Les autres se contentent de

frapper sur mon corps; mais ceux-ci attaquent mon Coeur, qui n'a jamais cessé de les aimer (1). »

I. II, p. 175. Cf. I, p. 263.

Et, une autre fois, se présentant encore à elle sous un aspect plus sanglant, son Coeur sacré paraissant navré de douleur : «Voilà l'état où me réduit mon peuple choisi, que j'avais destiné pour apaiser ma justice et il me persécute secrètement. S'il ne s'amende, je les châtierai sévèrement; je retirerai mes justes et j'immolerai le reste à ma juste colère, qui s'embrasera contre eux. » Fidèle à ce que lui avait enseigné son Bien-Aimé, Marguerite-Marie conclut en disant: « Je lui présentai son amour souffrant, dont un des regards était capable d'apaiser son courroux (1). »

« Une fois, après avoir longtemps souffert sous le poids de la sainteté de Dieu, elle m'ôta la voix et les forces. J'avais tant de confusion de paraître devant les créatures, que la mort m'aurait été plus douce. La sainte communion m'était si douloureuse qu'il me serait difficile d'exprimer la peine que je sentais en m'en approchant, bien qu'il ne me fût pas permis de m'en retirer, puisque c'était lui-même qui me faisait souffrir cet état, me défendant même de m'en éloigner. Je pouvais dire avec le prophète que mes larmes me servaient de pain nuit et jour. Le saint Sacrement, qui était tout mon refuge, me traitait avec tant d'indignation que j'y souffrais une espèce d'agonie, et je n'y pouvais demeurer qu'en me faisant une extrême violence. Et si, hors les temps d'obligation, je m'en allais me présenter devant elle (2), en disant : — Où voulez-vous que j'aille, ô divine justice, puisque vous m'accompagnez partout ? — j'entrais et sortais sans savoir ce que je devais faire, et sans trouver de repos que celui de la douleur (3). »

1. II, p. 153. Cf. I, p. III.

2. Devant la justice divine.

3. II, p. 182.

Un jour, comme Notre-Seigneur lui prescrivait certaines prières et pratiques, elle lui répondit simplement : « Mon Seigneur, vous savez que je ne suis point à moi et que je ne ferai que ce que ma supérieure m'ordonnera. — Je ne l'entends pas autrement, » reprend-il, « car, tout-puissant que je suis, je ne veux rien de toi qu'avec la dépendance de ta supérieure. Écoute bien ces- paroles de la bouche de la vérité

Tous religieux séparés et désunis de leurs supérieurs se doivent regarder comme des vases de réprobation, dans lesquels toutes les bonnes liqueurs sont changées en corruption, sur lesquelles le divin Soleil de justice, venant à darder, opère le même effet que le soleil luisant sur la boue. Ces âmes sont tellement rejetées de mon Coeur, que, plus elles tâchent d'en approcher par le moyen des sacrements, oraison et autres exercices, plus je m'éloigne d'elles pour l'horreur que j'en ai (1). »

La leçon était poignante. Mais elle ne visait point l'âme très obéissante qui se l'appropriait pourtant si humblement, bien qu'elle n'eût besoin de la retenir que pour la répéter aux autres. En lui disant personnellement à elle-même : « J'aime l'obéissance et sans elle on ne me peut plaire (2). » Notre-Seigneur savait que c'en était assez pour l'attacher irrévocablement à cette vertu des parfaits.

1. II, p. 176. Cf. I, p. 264.

2. *Autobiographie*, p. 65.

L'âme de Marguerite-Marie ne peut pas plus vivre hors de Dieu, que notre être humain ne peut vivre hors de l'air qu'il respire. Son élément à elle, c'est « la plénitude de Dieu. » Elle est parfois sublime lorsqu'elle expose ce qu'elle ressent « Mon Bien-Aimé a consommé en lui tous mes désirs, ne m'en ayant laissé que celui de me rendre une pure capacité de son divin amour, et il ne m'a laissé aucune crainte que celle du péché... Comme toute chose n'a de repos que dans son centre, et que chacun cherche ce qui lui est propre, mon coeur, tout abîmé dans son centre, qui est le Coeur humble de mon Jésus, a une soif inaltérable des humiliations et mépris et d'être oublié de toutes les créatures, ne me trouvant

jamais plus satisfaite que lorsque je suis conforme à mon Époux crucifié. C'est ce qui me fait aimer mon abjection plus que ma vie, tenant serré sur ma poitrine ce trésor précieux, comme un gage de l'amour de mon Bien-Aimé, qui ne me doit jamais quitter un seul moment (1). » .

1. II, pp. 178, 179.

« Lorsque je m'éveille, il me semble trouver a mon Dieu présent, auquel mon coeur s'unit comme à, son principe et sa seule plénitude. C'est ce qui me donne une soif si ardente d'aller devant le saint Sacrement, que les moments que je demeure à m'habiller me durent des heures, et je me sens une douleur si vive et si pressante que je me sens liée et serrée si fortement qu'il m'est impossible d'y résister. Je m'en vais comme une malade languissante, me présenter à mon médecin tout-puissant, hors duquel je ne peux trouver de repos ni de soulagement.... je me tiens à ses pieds comme une hostie vivante, qui n'a d'autre désir que de lui être immolée et sacrifiée, pour me consommer comme une holocauste (1) dans les pures flammes de son amour, où je sens mon coeur se perdre comme dans une fournaise ardente. Il me semblé que mon esprit s'éloigne de moi, pour s'aller perdre dans l'immense grandeur de Dieu, sans qu'il soit à mon pouvoir de l'appliquer à mon point d'oraison, mais seulement il se contente de cet unique objet. Mon entendement demeure dans un aveuglement si grand, qu'il n'a aucune lumière ni connaissance que celle que ce divin Soleil de justice lui communique de temps en temps, dont je n'ai d'autre impression ni mouvement que celui de l'aimer, dont je me sens quelquefois si pressée que je voudrais donner ma vie mille fois, pour lui témoigner le désir que j'ai de l'aimer. Et c'est en ce temps que j'emploie toutes mes forces pour l'embrasser, ce Bien-Aimé de mon âme; mais ce n'est pas des bras du corps, mais des intérieurs, qui sont les puissances de mon âme... »

1. Ce mot pouvait alors s'employer au féminin.

Elle cherche à exprimer davantage encore ce qu'elle éprouve, puis elle dit : « Voilà les plus ordinaires occupations de mon oraison, non pas que je fais, mais que mon Dieu fait en moi, sa chétive créature, puisque j'en sors le plus souvent sans savoir ce que j'y ai fait, ni sans faire aucune résolution, demande, ni offrande, que celle de mon Jésus à son Père éternel, en cette sorte : — Mon Dieu, je vous offre votre Fils bien-aimé pour mon action de grâces pour tous les biens que vous me faites, pour ma demande, mon offrande, pour mon adoration et pour toutes mes résolutions, et enfin je vous l'offre pour mon amour et mon tout. Recevez-le, Père éternel, pour tout ce que vous désirez que je vous rende, puisque je n'ai rien à vous offrir qui ne soit indigne de vous, sinon Celui dont vous me donnez la jouissance avec tant d'amour (1). »

Cette vraie humble était toujours un livre ouvert pour ses supérieures. Elle leur rapportait donc tout ce qui se passait en elle, « quoique souvent, » avoue-t-elle, « je ne comprenais ce que je leur disais (2). »

1. II, pp. 133, 134, 135. Cf. I, pp. 90, 91, 92.

2. *Autobiographie*, p. 64.

Trop élevées dans les voies spirituelles, pour ne pas savoir que Dieu est libre de se communiquer à qui il lui plaît et comme il lui plaît, la Mère de Saumaise et la Soeur Thouvant n'en sont pas moins perplexes, en voyant ce qui arrive à la Soeur Alacoque. La prudence religieuse les oblige, au moins, à prémunir cette jeune professe contre tout sentiment de vaine complaisance, s'il en eût été besoin. Elles la préviennent que ces voies extraordinaires ne sont pas propres aux filles de Sainte-Marie, et elles s'appliquent à détruire, autant qu'elles peuvent, toutes ces opérations surnaturelles dans leur fidèle disciple. Celle-ci se soumet, suivant exactement tout ce que l'obéissance lui ordonne pour se retirer de cette puissance supérieure qui l'envahit et l'entraîne. Mais tout est

inutile... Rien de plus touchant ni de plus beau que le dialogue qui s'établit alors entre Soeur Marguerite-Marie et son unique Amour :

« Et je me plaignais à lui : — Eh quoi ! lui disais-je, ô mon Souverain Maître, pourquoi ne me laisser dans la voie commune des filles de Sainte-Marie ? M'avez-vous amenée dans votre sainte maison pour me perdre ? Donnez ces grâces extraordinaires à ces âmes choisies, qui y auront plus de correspondance et vous glorifieront plus que moi, qui ne vous fais que des résistances. Je ne veux rien que votre amour et votre croix, et cela me suffit. pour être une bonne religieuse, qui est tout ce que je désire. » Et Notre-Seigneur reprenait : « Combattons, ma fille, j'en suis content, et nous verrons lequel remportera la victoire : du Créateur ou de sa créature, de la force ou de la faiblesse, du Tout-Puissant ou de l'impuissance ; mais celui qui sera vainqueur le sera pour toujours (1). »

1. *Autobiographie*, pp. 64,65.

Et le Créateur triompha ! Et, de cette âme qui ne demandait qu'à être « une bonne religieuse, » il fit une sainte, dont il voulut avoir besoin, pour réaliser extérieurement *le dernier effort* de la charité divine envers les hommes !

Nous touchons à l'heure marquée de toute éternité pour cette oeuvre de la régénération du monde par le Sacré Coeur. L'instrument qui doit y coopérer a été dégagé de tout alliage terrestre. Le Seigneur peut s'en emparer et s'en servir: Marguerite-Marie est prête !

### *CHAPITRE III*

MARGUERITE-MARIE EST CHOISIE DE DIEU POUR  
MANIFESTER AUX HOMMES

*« LE DERNIER EFFORT DE SON AMOUR. » LES  
GRANDES RÉVÉLATIONS DU SACRÉ COEUR. LE PÈRE  
DE LA COLOMBIÈRE. 1673-1677.*

C'était le 27 décembre 1673, fête de saint Jean l'Évangéliste. Soeur Marguerite-Marie, ayant un peu plus de loisir qu'à l'ordinaire, priait devant le saint Sacrement. Avec une force indicible, elle se sent toute investie de la divine présence. Mais, écoutons-la raconter elle-même ce qui suit. La scène est d'une grandeur sans égale.

« Je m'oubliai de moi-même et du lieu où j'étais et je m'abandonnai à ce divin Esprit, livrant mon [cœur] à la force de son amour. Il me fit reposer fort longtemps sur sa divine poitrine, où il me découvrit les merveilles de son amour et les secrets inexplicables de son sacré Coeur, qu'il m'avait toujours tenus cachés jusqu'alors, qu'il me l'ouvrit pour la première fois, mais d'une manière si effective et sensible, qu'il ne me laissa aucun lieu d'en douter, pour les effets que cette grâce produi[sit] en moi, qui (68) crains pourtant toujours de me tromper en tout ce que je dis se passer en moi. Et voici comme il me semble la chose s'être passée

« Il me dit : — Mon divin Coeur est si passionné d'amour pour les hommes, et pour toi en particulier, que, ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen, et qu'il se manifeste à eux, pour les enrichir de ses précieux trésors que je te découvre, et qui contiennent les grâces sanctifiantes et salutaires nécessaires pour les retirer de l'abîme de perdition ; et je t'ai choisie comme un abîme d'indignité et d'ignorance pour l'accomplissement de ce grand dessein, afin que tout soit fait par moi. —

« Après, il me demanda mon coeur, lequel je le suppliai de prendre, ce qu'il fit, et le mit dans le sien adorable, dans lequel il me le fit voir comme un petit atome, qui se consommait dans cette ardente fournaise, d'où le retirant comme une flamme ardente en forme de coeur, il [le] remit dans le lieu où il l'avait pris, en me disant : — Voilà, ma bien-aimée, un précieux gage de mon amour, qui renferme dans ton côté une petite étincelle de ses plais vives flammes, pour te servir de coeur et te consommer jusqu'au dernier moment, et dont l'ardeur ne s'éteindra, ni ne pourra trouver de rafraîchissement que quelque peu dans la saignée, dont je marquerai tellement le sang de ma croix, qu'elle t'apportera plus d'humiliation et de souffrance que de soulagement. (69) C'est pourquoi je veux que tu la demandes simplement, tant pour pratiquer ce qui vous est ordonné que pour te donner la consolation de répandre ton sang sur la croix des humiliations. Et pour marque que la grande grâce que je te viens de faire n'est point une imagination, et qu'elle est le fondement de toutes celles que j'ai encore à te faire, quoique j'aie refermé la plaie de ton côté, la douleur t'en restera pour toujours ; et si, jusqu'à présent, tu n'as pris que le nom de mon esclave, je te donne celui de la disciple bien-aimée de mon sacré Coeur. —

« Après une faveur si grande et qui dura une si longue espace (1) de temps, pendant lequel je ne savais si j'étais au ciel ou en terre, je demurai plusieurs jours comme toute embrasée et enivrée, et tellement hors de moi que je ne pouvais en revenir pour dire une parole qu'avec violence, et m'en fallait faire une si grande pour me récréer et pour manger que je me trouvais au bout de mes forces pour surmonter ma peine : ce qui me causait une extrême humiliation. Et je ne pouvais dormir, car cette plaie, dont la douleur m'est si précieuse, me cause de si vives ardeurs qu'elle me consume et me fait brûler toute vive. Et je me sentais une si grande plénitude de Dieu, que je ne pouvais m'exprimer à ma supérieure comme je l'aurais souhaitée (2). » Certes, on le comprend !

1. Espace s'employait alors aussi au féminin.
2. *Autobiographie*, pp. 70,71.

Pour une âme aussi profondément humble que l'était celle de notre Sainte, quelle agonie intérieure de se voir forcée d'aller déclarer de semblables révélations ! Elle, qui eût ambitionné voir l'univers entier l'accabler d'injures et de mépris, ou du moins, qui se fût sentie soulagée si on lui eût permis de faire sa confession générale en plein réfectoire, pour mieux découvrir le fonds de corruption qu'elle croyait renfermer, elle, venir avouer que le Roi du ciel et de la terre la choisissait pour manifester son amour au monde!... N'était-ce point une folie de son orgueil de croire elle-même que le Seigneur lui avait effectivement parlé ainsi?... Elle abandonna toutes ces réflexions à la merci de l'obéissance, se contentant de rapporter le fait à la Mère de Saumaise, appelée à recevoir bientôt d'autres confidences, non moins extraordinaires.

Le Coeur de Jésus n'avait pas dit son dernier mot à Soeur Marguerite-Marie. Elle va le voir encore, et ce sera tel qu'elle l'aura vu et qu'elle le dépeindra, que les âmes aimeront, dans la suite, à contempler le Sacré Coeur.

« Ce Coeur divin me fut représenté », dit-elle, « comme dans un trône tout de feu et de flammes, rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil et transparent comme un cristal. La plaie qu'il reçut sur la Croix y paraissait visiblement. Il y avait une couronne d'épines autour de ce divin Coeur et une croix au-dessus. Mon divin Maître me fit entendre que ces instruments de sa Passion signifiaient que l'amour immense qu'il a eu pour les hommes avait été la source (71) de toutes ses souffrances; que, dès le premier instant de son Incarnation, tous ces tourments lui avaient été présents, et que ce fut dès ce premier moment que la croix fut, pour ainsi dire, plantée dans son Coeur ; qu'il accepta, dès lors, toutes les douleurs et humiliations que sa sainte Humanité devait souffrir pendant le cours de sa vie mortelle, et même les outragés auxquels son amour pour les hommes l'exposait jusqu'à la fin des siècles, dans le saint Sacrement. Il me fit connaître ensuite que le grand

désir qu'il avait d'être parfaitement aimé des hommes lui avait fait former le dessein de leur manifester son Coeur, et de leur donner, dans ces derniers siècles, ce dernier effort de son amour, en leur proposant un objet et un moyen si propre pour les engager à l'aimer, et à l'aimer solidement, leur ouvrant tous les trésors d'amour, de miséricorde, de grâce, de sanctification et de salut qu'il contient, afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et lui procurer tout l'honneur et l'amour qui leur serait possible, fussent enrichis avec profusion des divins trésors dont il est la source féconde et inaltérable.

« Il m'a encore assuré qu'il prenait un singulier plaisir d'être honoré sous la figure de ce Coeur . de chair, dont il voulait que l'image fût exposée en public, afin, ajouta-t-il, de toucher le coeur insensible des hommes, me promettant qu'il répandrait avec abondance sur le coeur de tous ceux qui l'honoreraient tous les trésors de grâces dont il est rempli et que partout où cette image (72) serait exposée, pour y être singulièrement honorée, elle y attirerait toutes sortes de bénédictions. « Mais, voici cependant ce qui [me] causa une espèce de supplice, qui me fut plus sensible que toutes les autres peines dont j'ai parlé : c'est lorsque cet aimable Coeur me fut présenté, avec ces paroles: — J'ai une soif ardente d'être honoré des hommes dans le saint Sacrement, et je ne trouve presque personne qui s'efforce, selon mon désir, de me désaltérer, usant envers moi de quelque retour (1). »

C'en était trop pour une âme aussi aimante. La pensée que le souverain Amour n'était pas aimé lui devint comme un glaive qui transperçait incessamment son coeur.

En 1674, la Servante de Dieu n'était plus seconde infirmière ; elle venait d'être nommée maîtresse des Soeurs du petit habit (2).

1. I, pp. 243, 244

2. C'est bien à faux que, parfois même dès cette époque, on appelait *pensionnaires* les quelques petites filles qu'il était permis d'admettre au monastère, pour cultiver en elles le germe de la vocation et auxquelles on donnait déjà un petit habit religieux. Après ce séjour plus ou moins prolongé dans la maison de Dieu et qui était comme une préparation lointaine au noviciat, presque toutes y entraient définitivement et devenaient religieuses

dans la Communauté. Il y avait loin — on le voit — de ce modeste noyau de jeunes filles, s'essayant à la vie du cloître selon leur petite capacité, sans chercher le moins du monde à s'avancer dans les sciences profanes, ii y avait loin de cela à un pensionnat proprement dit, dans lequel l'instruction et les études de toutes sortes jouent le rôle principal.

Large et simple était sa méthode d'éducation : inculquer à ces jeunes âmes l'horreur du vice, l'amour de la vertu, par conséquent le véritable amour de Dieu, tels étaient ses principes. Elle était indulgente et bonne pour les fautes de son petit troupeau ; tout était par donné facilement, à l'exception du mensonge et des rapports, qu'elle corrigeait vivement (1). A plusieurs reprises, elle fut ainsi chargée de celles qu'on nomme, à la Visitation, nos *chères Petites Sœurs*. Or, quelles que soient les années auxquelles les dépositions de 1715 font allusion, les témoignages sont unanimes (2). Un ange du ciel n'aurait pas inspiré plus de vénération à ce petit groupe d'enfants que l'humble Soeur Alacoque. Aussi, tout ce qu'elles en reçoivent comme récompenses pieuses, images ou chapelets, elles le tiennent pour des reliques. Elles demandent en grâce qu'on leur donne de ses cheveux, quand on les lui coupe. La jeune Marie Chevalier de Montroüan a parfois la curiosité de l'observer en oraison, et court « avertir les autres de venir voir comme leur *sainte* priait Dieu. » La même s'aperçoit que leur maîtresse vit de mortification plus que de tout le reste, et elle lui en voit faire des actes héroïques ; entre autres, un jour, où elle la surprend à lécher un ulcère survenu au pied d'une de ses petites compagnes. Toutes remarquent en Soeur Marguerite-Marie quelque chose d'extraordinaire.

1. Cf. I, p. 101.

2. Procès de 1715. Cf. Déposition des Soeurs Anne-Alexis Guinet de Mareschale et Françoise-Angélique de Damas de Barnay, de la Visitation de Paray, et des Soeurs Marie Chevalier de Montroüan de Saint-Étienne et Catherine Billet de Saint-Xavier, Ursulines à Paray.

Le fait est que la volonté de Dieu s'imposait désormais sans réplique à cette âme. Comme un géant, le, soleil du Sacré Coeur s'est levé sur elle. Impossible de se dérober à sa chaleur (1). Et ce

soleil . divin va encore se manifester à elle dans une nouvelle lumière et un nouvel éclat. Le Seigneur a véritablement placé son tabernacle sur les hauteurs et son élue doit y monter pour y demeurer avec lui. *Quis ascendet in montem Domini ? aut quis stabit in loco sancto ejus ? Innocens manibus et mundo corde* (2).

1. *Exsultavit ut gigas... Nec est qui se abscondat a calore ejus*, Ps. XVIII, 6, 7.

2. Ps. XXIII, 3, 4.

Les premiers vendredis du mois, elle était conviée à d'ineffables délices. « Ce sacré Coeur m'était « représenté comme un soleil brillant d'une éclatante lumière, dont les rayons tout ardents donnaient à plomb sur mon coeur, qui se sentait d'abord embrasé d'un feu si ardent qu'il me semblait m'aller réduire en cendres, et c'était particulièrement en ce temps-là que ce divin Maître m'enseignait ce qu'il voulait de moi, et me découvrait les secrets de cet aimable Coeur. Et une fois, entre les autres, que le saint Sacrement était exposé, après m'être sentie retirée toute au-dedans de moi-même, par un recueillement extraordinaire de tous mes sens et puissances, Jésus-Christ, mon doux Maître, se présenta à moi, tout éclatant de gloire, avec ses cinq plaies, brillantes comme cinq soleils, et de cette sacrée Humanité, sortaient des flammes de toute part, mais surtout de son adorable poitrine, qui ressemblait une fournaise, et, s'étant ouverte, me découvrit son tout aimant et tout aimable Coeur, qui était la vive source de ces flammes. Ce fut alors qu'il me découvrit les merveilles inexplicables de son pur [amour] et jusqu'à quel excès il l'avait porté d'aimer les hommes, dont il ne recevait que des ingratitude et méconnaissances. — Ce qui m'est beaucoup plus sensible, me dit-il, que tout ce que j'ai souffert en ma Passion; d'autant que s'ils [me] rendaient quelque retour [d']amour, j'estimerai peu tout ce que j'ai fait pour eux, et voudrais, s'il se pouvait, en faire encore davantage. Mais ils n'ont que des froideurs et du rebut pour tous mes empressements à leur faire du bien. Mais, du moins, donne-moi ce plaisir de suppléer à leurs ingratitude autant que tu en

pourras être capable. — Et lui remontrant mon impuissance, il me répondit: —Tiens, voilà de quoi suppléer à tout ce qui te manque. — Et en même temps ce divin Coeur s'étant ouvert, il en sortit une flamme si ardente que je pensai en être consommée ; car j'en fus toute pénétrée et ne pouvais plus la soutenir, lorsque je lui demandai d'avoir pitié de ma faiblesse. — Je serai ta force, me dit-il, ne crains rien, mais sois attentive à ma voix et à ce que je te demande pour te disposer à l'accomplissement [de] mes desseins. Premièrement; tu me recevras dans le saint Sacrement, autant que l'obéissance te le voudra permettre, quelque mortification et humiliation, qui t'en doivent arriver, lesquelles tu dois recevoir comme (76) des gages de mon amour. Tu communieras, de plus, tous les premiers vendredis de chaque mois. Et toutes les nuits du jeudi au vendredi je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu sentir au jardin des Olives, et laquelle tristesse te réduira, sans que tu la puisses comprendre, à une espèce d'agonie, plus rude à supporter. que la mort. Et pour m'accompagner dans cette humble prière que je présentai alors à mon Père parmi toutes mes angoisses, tu te lèveras entre onze heures et minuit, pour te prosterner pendant une heure avec moi, la face contre terre, tant pour apaiser la divine colère, en demandant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir en quelque façon l'amertume que je sentais de l'abandon de mes apôtres, qui m'obligea à leur reprocher qu'ils n'avaient pu veiller une heure avec moi, et pendant cette heure, tu feras ce que je t'enseignerai (1).

1. Telle est l'origine de la sanctifiante pratique de *l'Heure Sainte*, qu'on peut bien affirmer avoir été instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, et demandée à sa servante, en cette apparition célèbre. *L'Heure Sainte*, entendue et pratiquée telle que Notre-Seigneur l'a enseignée à Marguerite-Marie, est aujourd'hui une Archiconfrérie très florissante, enrichie de précieuses indulgences, et dont le siège est au Monastère de la Visitation de Paray-le-Monial. Un Bref de Sa Sainteté Pie X, en date du 27 mars

1911, lui a concédé l'insigne privilège de pouvoir s'affilier les autres Confréries de même nom, dans le monde entier.

Mais écoute, ma fille, ne crois pas légère« ment à tout esprit, et ne t'y fie pas ; car Satan enrage de te décevoir; c'est pourquoi ne fais rien sans l'approbation de ceux qui te conduisent, afin qu'ayant l'autorité de l'obéissance, il ne te puisse tromper, car, il n'a point de pouvoir sur les obéissants (1). »

Avec son habituelle simplicité, la Sainte poursuit : « Et pendant tout ce temps, je ne me sentais pas, ni ne savais plus où j'en étais, lorsqu'on me vint retirer de là. Et voyant que je ne pouvais répondre, ni même me soutenir qu'avec grand'peine, l'on me mena à notre Mère, laquelle me trouvant comme tout hors de moi-même, toute brûlante et tremblante, me jetant par terre à genoux, où elle me mortifia et humilia de toutes ses forces, ce qui me faisait un plaisir et me donnait une joie incroyable. Car je me sentais tellement criminelle et remplie de confusion, que, quelque rigoureux traitement qu'on m'eût pu faire, il m'aurait semblé trop doux. Et après lui avoir dit, quoiqu'avec une extrême confusion, ce qui s'était passé, elle se prit encore à m'humilier davantage, sans me rien accorder, pour cette fois, de tout ce que je croyais que Notre-Seigneur me demandait de faire, et ne traitant qu'avec mépris tout ce que je lui avais dit. Cela me consola beaucoup et je me retirai avec une grande paix (2). »

Cet aveu fait, elle reprend : « Et le feu qui me dévorait me jeta d'abord dans une grande fièvre continue ; mais j'avais trop de plaisir à souffrir pour m'en plaindre, n'en parlant point jusqu'à ce que les forces me manquèrent, que le médecin (3) connut qu'il y avait fort longtemps que je la portais; et elle me dura encore plus de soixante accès.

1. *Autobiographie*, pp. 71, 72, 73.

2. *Ibid.*, p. 73

3. Le Docteur Guillaume Billet, qui avait pour la Soeur Alacoque une vénération singulière.

Et jamais je n'ai tant senti de consolation, car tout mon corps souffrant d'extrêmes [douleurs], cela soulageait un peu l'ardente soif que j'avais de souffrir. Car ce feu dévorant ne se nourrissait ni contentait que du bois de la croix, de toute sorte de souffrances, mépris, humiliations et douleurs, et jamais je ne sentais de douleur qui pût égaler celle que j'avais de ne pas assez souffrir. L'on croyait que j'en mourrais (1). »

Mais Celui qui est la vie ne la laissa pas tomber dans la mort. Pendant une défaillance qu'elle eut, les trois Personnes de l'adorable Trinité daignèrent la visiter, et firent sentir d'inexprimables consolations à son âme. « I[1] me sembla que le Père éternel, me présentant une fort grosse croix toute hérissée d'épines, accompagnée de tous les autres instruments de la Passion, il me dit : — Tiens, ma fille, je te fais le même présent qu'à mon Fils bien-aimé. — Et moi, me dit mon Seigneur Jésus-Christ, je t'y attacherai comme j'y ai été attaché, et je t'y tiendrai fidèle compagnie. — Et la troisième de ces adorables Personnes me dit que lui, qui n'était qu'amour, m'y consumerait en me purifiant. Mon âme demeura dans une paix et joie inconcevable, car l'impression qu'y firent ces divines Personnes ne s'est jamais effacée (2). »

1. *Autobiographie*, p. 742.

2. *Ibid.*, pp. 74, 75

Cependant, la Soeur Alacoque était toujours malade, et son désir de la sainte communion devenait si intense que, lui eût-il fallu marcher pieds nus sur un chemin de flammes, cette peine ne lui eût rien été, en comparaison de la douleur d'être privée de ce pain de vie. Un jour, malgré une faiblesse excessive, elle se sent pressée d'aller au choeur pour communier, tout en reconnaissant qu'elle ne le pourra, si Celui qui l'attire ne la soutient. « Il me sembla que, me touchant de sa main, il me dit : — Que crains-tu, fille de peu de foi ? Lève-toi et me viens trouver ! » Ce mot la fait tressaillir. Elle se lève à l'insu de l'infirmière. Mais celle-ci veut

que la malade se recouche immédiatement, en dépit de l'assurance qu'elle donne de sa santé. « Notre Mère me reprit de l'attache que j'avais à ma volonté, » écrit humblement la Sainte ; « je ne lui en dis pas le sujet, crainte que ce ne fût une imagination et qu'elle le crût une vérité (1). »

1. II, pp. 151, 152. Cf. I, p. 114.

Quoi qu'il en soit, la Mère de Saumaise lui ordonna bientôt de demander sa santé à Notre-Seigneur. Elle s'y soumit, redoutant d'être exaucée. Mais on lui dit que ce serait le signe auquel on reconnaîtrait si tout ce qui se passait en elle venait de l'Esprit de Dieu. Si Notre-Seigneur la guérissait, on lui permettrait ce qu'il lui avait commandé, tant pour la communion des premiers vendredis, que pour l'heure de veille du jeudi au vendredi. Par obéissance, elle exposa donc le tout à Notre-Seigneur. « Je ne manquai pas de recouvrer aussitôt la santé, » ajoute-t-elle, comme une chose qui allait de soi-même. Ne connaissait-elle pas assez déjà le Coeur de son Jésus, pour être sûre de lui ?

Mais en cette circonstance, Notre-Seigneur voulut laisser à sa sainte Mère la joie de guérir sa fille très aimée. En effet, la sainte Vierge apparut à Marguerite-Marie, lui « fit de grandes caresses, » l'entretint longtemps et lui dit : « Prends courage, ma chère fille, dans la santé que je te donne de la part de mon divin [Fils], car [tu as] encore un long et pénible chemin à faire, toujours dessus la croix, percée de clous et d'épines, et déchirée de fouets ; mais ne crains rien, je ne t'abandonnerai et te promets ma protection (1). »

1. Autobiographie, p. 75.

Une âme élevée à un tel degré d'union à Dieu pouvait s'attendre à une souveraine jalousie de la part de Celui qui la comblait sans mesure de ses grâces. Une fois, sur quelque faute qu'elle avait faite, son divin Maître lui donna cette leçon : « Apprends que je suis un Maître saint et qui enseigne la sainteté. Je suis pur et ne peux souffrir la moindre tache. C'est pourquoi il faut

que tu agisses en simplicité de coeur, avec une intention droite et pure en ma présence. Car je ne [peux] souffrir le moindre détour, et je te ferai connaître que si l'excès de mon amour m'a porté à me rendre ton maître, pour t'enseigner et te façonner à ma mode et selon mes desseins, que je ne peux supporter les âmes tièdes et lâches, et que, si je suis doux à supporter tes faiblesses, je ne serai pas moins sévère et exact à corriger et punir tes infidélités (1). »

Une autre fois, Soeur Marguerite-Marie s'étant laissée aller à quelque mouvement de vanité en parlant d'elle-même, « ô mon Dieu ! combien de larmes et de gémissements me causa cette faute ! » s'écrie-t-elle : « Car, lorsque nous fûmes seul à seule, il me reprit en cette manière et d'un visage sévère : — Qu'as-tu, ô poudre et cendre, de quoi te pouvoir glorifier, puisque tu n'as rien de toi que le néant et la misère, que tu ne dois jamais perdre de vue, non plus que sortir de l'abîme de ton néant ? Et afin que la grandeur de mes dons ne te fasse méconnaître et oublier de ce que tu es, je t'en veux mettre « le tableau devant les yeux. » Et cette parole s'effectuant à l'heure même, le Dieu de toute pureté mit devant elle un tableau où se trouvait en raccourci tout ce qu'elle était. La vue de cette horrible peinture la bouleversa au point qu'elle n'aurait pu la soutenir, sans là miséricorde de son Bien-Aimé, vers lequel son âme lançait ce cri de supplication : « O mon Dieu, hélas ! ou faites-moi mourir, ou cachez ce tableau ! (2) »

Le Seigneur l'a dit : *Ses pensées ne sont pas nos pensées — ses voies ne sont pas nos voies* (3).

1. *Autobiographie*, pp.67, 68.

2. *Ibid.*, p. 76.

3. *Non enim cogitationes meae cogitationes vestrae ; neque viae vestrae viae meae, dicit Dominus*, Isaïe, LV, 8.

En effet, il avait envers sa servante une manière d'agir dont nous comprenons à peine le mystère. Elle s'en explique ainsi : « Quelque grandes que soient mes fautes, cet unique Bien de mon âme ne me prive jamais de sa divine présence, ainsi comme il me l'a promis. Mais il me la rend si terrible, lorsque je lui ai déplu en

quelque chose, qu'il n'y a point de tourment qui ne me fût plus doux et auquel je ne me sacrifiasse plutôt mille fois que de supporter cette divine présence et paraître devant la sainteté de Dieu, ayant l'âme souillée de quelque péché ! Et j'aurais bien voulu me cacher en ce temps-là, et m'éloigner si j'avais pu; mais tous mes efforts étaient inutiles, trouvant partout ce que je fuyais, avec des tourments si effroyables qu'il me semblait être en purgatoire, puisque tout souffrait en moi, sans nulle consolation ni désir d'en chercher, ce qui me faisait dire quelquefois dans ma douloureuse amertume : oh ! qu'il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vivant ! (1) »

Toutefois, pouvait-elle se plaindre ? Notre-Seigneur ne l'avait-il pas prévenue qu'il lui serait en même temps joie et supplice ? (2)

1. *Autobiographie*, p. 118.

2. *Supra*, p. 57.

Un autre jour, le Sauveur lui fit cette question « Ma fille, me veux-tu bien donner ton cœur, pour faire reposer mon amour souffrant que tout le monde méprise ? — Mon Seigneur, vous savez que je suis toute à vous ; faites selon votre désir. — Il me dit : — Sais-tu bien à quelle fin je te donne mes grâces si abondamment ?

C'est pour te rendre comme un sanctuaire, où le feu de mon amour brûle continuellement et ton cœur est comme un autel sacré où rien de souillé ne touche, l'ayant choisi pour offrir à mon Père éternel des sacrifices ardents (1). » Que de fois déjà Marguerite-Marie avait-elle pu lire cette parole de son bienheureux Père (2) : « Si la jalousie pouvait régner au royaume de l'amour éternel, les anges envieraient la souffrance de Dieu pour l'homme et la souffrance de l'homme pour Dieu ! » Mais elle ne s'attendait certainement pas à voir les anges venir eux-mêmes lui en prouver la réalité.

1. II, p. 145. Cf. I, p. 112

2. Citée, ch. I, p. 5, dans l'ABREGÉ DE L'ESPRIT INTERIEVR DES RELIGIEVSES DE LA VISITATION DE SAINTE MARIE; faisant suite à LA VIE DV VENERABLE SERVITEVR DE DIEU FRANÇOIS DE SALES, EVESQVE ET PRINCE DE GENEVE... Par *Melsire* HENRY DE MAVPAS DV *TovR Euefque & Seigneur du PUY*... PARIS. M.DC.LVII.

Un jour où l'on travaillait à l'ouvrage commun du chanvre, elle se retira, selon sa coutume, dans une petite cour proche du choeur des religieuses, afin d'être plus près du saint Sacrement. Le Seigneur lui accordait là de très grandes grâces. Parfois les Soeurs lui faisaient une petite guerre de ce qu'elle fréquentait si souvent ce lieu; sur quoi elle finit par répondre, avec une grande imprudence, » à son avis, qu'elle n'y retournerait plus. Mais l'attrait fut si fort; qu'il l'entraîna de nouveau vers ce petit coin, où elle éprouvait quelque chose des joies du paradis. Confuse de n'avoir pas tenu sa parole, elle alla s'en accuser à la supérieure, qui la rassura, lui disant qu'elle ne devait pas cesser de suivre son attrait. La Sainte y retourna donc. Elle y faisait son ouvrage à genoux, lorsque, le jour dont nous parlons, elle se sentit toute recueillie intérieurement et extérieurement (1). Alors, écrit-elle, me fut en même temps représenté l'aimable Coeur de mon adorable Jésus, plus brillant qu'un soleil. Il était au milieu des flammes de son pur amour, environné de séraphins qui chantaient d'un concert admirable :

L'amour triomphe, l'amour jouit,  
L'amour du saint Coeur réjouit (2). »

1. Cf. 11, p. 167.

2. *Autobiographie*, p. 109. Cf. 1, p. 197.

Ces bienheureux esprits l'invitèrent à s'unir à eux pour louer le Coeur de Jésus ; mais, retenue par le sentiment de son indignité, elle n'osa le faire. Les séraphins l'en reprirent, lui déclarant qu'ils étaient venus afin de former une association avec elle, pour rendre un continuel hommage d'amour, d'adoration et de louange à ce divin Coeur. Ils ajoutèrent que pour cela ils tiendraient ma place devant le saint Sacrement, » dit-elle, « afin que je le pusse aimer

sans discontinuation par leur entremise, et que de même, ils part[i]ciperaient à mon amour, souffrant en ma personne, comme je jouirais en la leur. Et ils écri[vi]rent en même temps cette association dans ce sacré Coeur, en lettres d'or et du caractère ineffaçable de l'amour (1). »

La vision que rapporte ainsi Soeur Marguerite-Marie dura environ deux ou trois heures. Depuis cette époque, elle ne nommait plus les anges, en les priant, que ses *divins associés* (2). Elle confesse avoir ressenti toute sa vie les effets de cette association avec les séraphins. Son amour envers le saint Sacrement s'en accrut encore. Combien intelligente était sa dévotion envers lui! Lorsqu'elle était devant lui, jouissant de la présence de son Bien-Aimé et de ses divines caresses, si l'obéissance lui ordonnait de sortir, elle le quittait sans résistance. Peu lui importait d'être occupée à ceci ou à cela, pourvu qu'elle fît la volonté de son Dieu et fût dans l'exercice de l'amour.

1. Autobiographie, p. ro9.

2. On désigne aujourd'hui la petite cour, témoin de cette apparition, sous le nom de Cour du saint Sacrement ou Cour des Séraphins. L'escalier sur lequel la Sainte était à genoux lors de cette vision est encore parfaitement conservé. Les autres principales apparitions, relatives à la dévotion ou au culte du Sacré Coeur, eurent lieu, non pas à l'intérieur du monastère, mais à la chapelle, c'est-à-dire, tandis que Soeur Marguerite-Marie, en adoration devant le saint Sacrement, était en prière derrière la grille des religieuses. Parfois, le saint Sacrement était alors exposé sur l'autel.

En voici une nouvelle preuve : « Je priais souvent Notre-Seigneur que mon coeur ne s'éloignât pas de sa présence. Il me dit un jour, comme je faisais la gémulation : — Tu t'en vas donc sans coeur, car le tien ne sortira plus d'ici ? Je le remplirai d'un baume précieux, qui entretiendra sans cesse le feu de mon amour. La bonne volonté doit être la mèche qui ne doit jamais finir. Tout ce

que tu pourras faire et souffrir avec ma grâce, tu le dois mettre dans mon Coeur, pour être converti en ce baume, qui doit être l'huile de cette lampe, afin que tout y soit consommé dans le feu du divin amour. — Je tâchai de faire ce qu'il m'enseignait.

« Ma fille, me dit-il, je prends tant de plaisir à voir ton coeur, que je me veux mettre en sa place, et te servir de coeur ; — ce qu'il fit si sensiblement qu'il ne m'était pas permis d'en douter. Depuis ce temps, sa bonté me donnait un si libre accès auprès de sa grandeur, que je ne puis l'exprimer : — As-tu perdu au change que tu as fait avec moi, me dit Notre-Seigneur, en me donnant tout ? Aie soin seulement de remplir ta lampe et j'y allumerai le feu (1). »

1. I, p. 117. Cf. II, p. 154.

Depuis que Soeur Marguerite-Marie avait été guérie par miracle à la suite de la vision relative à l'Heure Sainte, la Mère de Saumaise n'avait plus aucun doute sur la vérité des communications célestes faites à sa bienheureuse fille. Mais se sentant embarrassée pour la conduire dans ces voies éminentes, la prudente supérieure crut qu'il fallait que des personnes de doctrine examinassent ce qui se passait en cette âme. En conséquence, elle la fit parler à plusieurs directeurs. Qui furent ces directeurs ? Aucun document ne nous les fait connaître. Du moins, le résultat de leurs décisions est certain : il fut d'apporter beaucoup d'angoisses et pas du tout de lumière à la Servante de Dieu, car on la traita de visionnaire et on lui défendit de s'arrêter à ses inspirations. Monseigneur Languet a pris soin de buriner, en une phrase réaliste, l'un des oracles rendus à l'unanimité par les juges de cette innocente victime. Ils ordonnèrent « qu'on fit manger de la soupe à cette fille ! (1) »

Être humiliée et méprisée, ce n'était rien pour elle; mais ce qui demeurait hors de son pouvoir, c'était de résister à la violence douce et bénie que lui faisait son unique Amour. Il fallait qu'elle le

suivît là où il voulait la conduire, indépendamment de toutes les créatures.

L'état dans lequel était alors plongée la pauvre Soeur ne saurait s'exprimer. Dans les perplexités de son esprit, elle s'adressa, comme toujours, à son divin Maître. Il la soutint, l'encouragea et l'assura qu'il lui enverrait bientôt « un sien serviteur (2) » auquel il voulait qu'elle manifestât tout ce qu'elle savait des trésors et des secrets du Sacré Coeur, parce que celui-là serait celui qui devait la rassurer dans sa voie intérieure. La prédiction ne tarda pas à s'accomplir.

1. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, par Mgr Langnet. Édition princeps 1729, p: 124.

2. *Autobiographie*, p. 92.

Au commencement de l'année 1675, le Révérend Père de la Colombière arrivait à Paray, comme supérieur de la résidence des Pères jésuites. C'était un homme de grande distinction, un parfait religieux, que le ciel avait doué d'un remarquable discernement des esprits. Né le 2 février 1641, à Saint-Symphorien-d'Ozon en Dauphiné, Claude de la Colombière était entré au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Avignon, le 25 octobre 1658. En 1660, il prononce ses premiers voeux, est ordonné prêtre en 1669 ; en 1674, il fait sa troisième probation à Lyon, et sa profession solennelle le 2 février 1675. Déjà, il a une histoire, car ce jeune jésuite, avant même d'être prêtre, a été précepteur des deux fils de Colbert et s'est trouvé mêlé au plus grand monde. Mais Dieu le destine à quelque chose de bien autrement grand, et c'est précisément pour cela, qu'à l'heure marquée par sa Providence, il le conduit à Paray.

La première fois que le Père de la Colombière vit la Communauté, Soeur Marguerite-Marie entendit ces paroles au fond d'elle-même. « *Voilà celui que je t'envoie* (1). » Peu après, le Père étant venu entendre les confessions de toutes les Soeurs du monastère pour les Quatre-Temps, bien que la Soeur Alacoque ne se fit nullement connaître, il la retint fort longtemps, — environ

une heure et demie — et lui parla comme s'il eût compris ce qui se passait en elle. Mais, toujours humble et réservée, elle se retira, sans lui avoir fait aucune ouverture sur les visites extraordinaires qu'elle recevait de Dieu. Le Père lui ayant demandé si elle agréerait qu'il vînt une autre fois lui parler en ce lieu, elle répondit que, n'étant pas à elle, elle ferait ce que l'obéissance lui ordonnerait.

1. *Autobiographie*, p. 92.

A quelque temps de là, le Père supérieur vint faire une conférence spirituelle à la Communauté. Il remarqua la Soeur Marguerite-Marie entre toutes les autres. Après le sermon, il pria la Mère de Saumaise de lui dire *qui* était cette jeune religieuse, qu'il avait vue en telle place qu'il désigna. La Mère la lui ayant nommée, il l'assura que c'était une âme de grâce (1). »

1. I p. 133.

La Mère de Saumaise, ayant prié le Père de revenir, ordonna à la Soeur d'aller lui parler. La Sainte rapporte ainsi ses dispositions en cette circonstance : « Je ne laissai pas d'y sentir des répugnances effroyables lorsqu'il fallut y aller, ce que je lui dis d'abord. Mais il me répondit qu'il était bien aise de m'avoir donné occasion de faire un sacrifice à Dieu. Et alors, sans peine ni façon, je lui ouvris mon cœur et lui découvris le fond de mon âme, tant le mal que le bien. Sur quoi il me donna de très grandes consolations, en m'assurant qu'il n'y avait rien à craindre en la conduite de cet esprit, d'autant qu'il ne me retirait point de l'obéissance ; que je devais suivre ses mouvements en lui abandonnant tout mon être, pour me sacrifier et immoler, selon son bon plaisir. Admirant la grande bonté de notre Dieu, de ne s'être point rebuté parmi tant de résistance, il m'apprit à estimer les dons de Dieu et à recevoir avec respect et humilité les fréquentes communications et familiers entretiens dont il me gratifiait, dont je devrais être dans de continuelles actions de grâces envers une si grande bonté (1). »

1. *Autobiographie*, p. 93.

Rien de surnaturel comme l'attitude de ces deux âmes en présence l'une de l'autre. Pour obéir, la pénitente expose les envahissements de la grâce en elle. Le religieux admire l'oeuvre de Dieu en celle qui s'ouvre à lui ; mais que lui dit-il ? Qu'en tout cela elle a grand sujet de s'humilier. C'était sanctionner le plus impérieux besoin qu'elle eût peut-être jamais ressenti et, du même coup, approfondir encore la paix que Dieu venait d'établir en elle.

Des détails pratiques furent aussi résolus. Il s'agissait de savoir s'il fallait continuer à se violenter comme elle s'y astreignait, pour réciter des prières vocales, alors que son âme était le plus ravie en Dieu. Très expérimenté dans les choses spirituelles les plus hautes, le sage directeur lui dit que non : se borner à ce qui était d'obligation, y ajouter le chapelet, lorsqu'elle le pourrait, c'était tout ce qu'il fallait, étant donné le chemin par lequel Dieu la conduisait.

Soeur Marguerite-Marie soumit encore au Père de la Colombière sa peine au sujet des lettres et des billets, que la grâce la pressait d'écrire à certaines personnes, ce dont il lui revenait de grandes humiliations. La réponse du serviteur de Dieu ne fut pas moins nette. Il ordonna à la Soeur Alacoque, quelque peine et humiliation qu'elle en dût souffrir, de ne jamais se désister de suivre ce mouvement de l'Esprit-Saint, écrivant simplement ce qu'il lui dicterait, puis, d'aller présenter le billet à sa supérieure, qui en ferait ce qu'elle jugerait à propos. Une telle direction, puisée aux sources les plus pures de l'Esprit de Dieu, n'avait d'autre règle que le niveau de la grâce.

Le Père de la Colombière ne se contenta pas de tranquilliser la sainte fille. Il ne rassura pas moins la Mère de Saumaise ; en sorte que, pour l'une comme pour l'autre, l'appui de son expérience fut d'un secours tout providentiel, dans un moment particulièrement critique pour toutes les deux.

Mais il était écrit que la disciple du Coeur de Jésus ne goûterait jamais de consolation qui ne fût aussitôt traversée de la

croix. Cette première et si longue communication avec le nouveau supérieur, celles qui suivirent, firent fondre sur elle d'autres humiliations et d'autres épreuves. On en devine assez-le genre, sans qu'il soit besoin de les détailler. Elle ne pouvait pas ne pas entendre quelques-unes des réflexions qui se faisaient à son sujet, et dont les moins piquantes étaient qu'elle voulait sans doute décevoir le Père par ses illusions, et le tromper comme elle en avait trompé d'autres. « Lui-même eut beaucoup à souffrir à cause de moi, » écrit-elle, ajoutant : « mais cela ne lui faisait nulle peine (1). »

1. *Autobiographie*, p. 94.

Tels sont les saints. Pourvu que Dieu soit content, que leur importe ce que pensent et disent les hommes ? D'ailleurs ici, le Cœur de Jésus allait se charger de les dédommager divinement lui-même, l'un et l'autre. Un jour que le Père était venu dire la messe dans l'église du monastère, Notre-Seigneur lui fit de très grandes grâces, et à Soeur Marguerite-Marie en même temps. Au moment où elle s'approcha pour recevoir la sainte communion, il lui montra son divin Cœur comme une ardente fournaise. Deux autres cœurs allaient s'unir et s'abîmer dans ce Cœur sacré, qui disait : « C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs pour toujours. » Notre-Seigneur lui fit entendre encore qu'il voulait qu'elle découvrit au Père les trésors de son adorable Cœur, « afin qu'il en fit connaître et en publiât le prix et l'utilité. » La Sainte a un mot d'une simplicité ravissante : « Il voulait que nous fussions comme frère et sœur, également partagés de biens spirituels. » Mais, dans son humilité, elle a peine à comprendre cela, ne voyant que l'inégalité qui existe « entre un homme d'une si grande vertu et mérite et une pauvre chétive pécheresse comme moi. » Notre-Seigneur se charge de l'éclairer, disant : « Les richesses infinies de mon Cœur suppléeront et égaliseront tout. Dis-lui seulement sans craindre. »

La première fois qu'elle vit le Père, elle lui rapporta tout. « La manière d'humilité et d'action de grâce avec laquelle il le reçut, avec plusieurs , autres choses que je lui dis de la part de mon souverain Maître, en ce qui le concernait, me toucha tellement et me profita plus que tous les sermons que j'aurais pu entendre (1). »

1. *Autobiographie*, pp. 94, 95.

Comme l'âme de Marguerite-Marie, celle du Père de la Colombière est prête ! L'heure est maintenant venue de la dernière des grandes révélations. Le saint jésuite y recevra sa part de l'héritage du Sacré Cœur.

C'est à genoux qu'il conviendrait d'écouter le récit de cette magnifique apparition du Cœur de Jésus à sa servante. Le fait appartient à l'histoire. Voici venir l'annonce d'une ère nouvelle dans l'Église de Dieu.

En 1675, le jeudi de la Fête-Dieu tombait le 13 juin. L'octave de la fête s'étendait donc jusqu'au 20 juin inclusivement. Nous sommes à cette époque mémorable.

« Étant une fois devant le saint Sacrement, un jour de son octave, » écrit la Sainte (1), je reçus de mon Dieu des grâces excessives, de son amour, et me sentis touchée du désir de quelque retour et de lui rendre amour pour amour. Et il me dit : — Tu ne m'en peux rendre un plus grand qu'en faisant ce que je t'ai déjà tant de fois demandé. — Alors, me découvrant son divin Cœur : — Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour; et pour reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitude, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour. Mais ce qui m'est encore le plus sensible, est que ce sont des coeurs qui me sont consacrés qui en usent ainsi.

1. Elle ne spécifie rien de plus. Comment faut-il entendre sous sa plume cette expression : *un jour de son octave* ? Veut-elle dire le

jour de l'octave, ou un jour *durant* l'octave ? Personne ne le sait. Mais cette ignorance forcée de la date précise ne change rien à la vérité du fait, qui, certainement, a eu lieu entre le 13 et le 20 juin 1675.

C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'octave du saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Coeur, en communiant ce jour-là, et en lui faisant réparation d'honneur, par une amende honorable, pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels. Je te promets aussi que mon Coeur se dilatera, pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur, et qui procureront qu'il lui soit rendu. — Et répondant à cela que je ne savais comme pouvoir accomplir ce qu'il désirait de moi depuis tant de temps, il me dit de m'adresser à son serviteur, qu'il m'avait envoyé pour l'accomplissement de ce dessein.

Et l'ayant fait, il m'ordonna de mettre par écrit ce que je lui avais [dit] touchant le sacré Coeur de Jésus-Christ; et plusieurs autres choses qui le regardaient pour la gloire de Dieu (1). »

1. *Autobiographie*, pp. 103, 104,

Dans l'*Autobiographie*, la narration s'arrête là. Mais ouvrons maintenant la *Retraite* du Père de la Colombière. Nous y trouverons la continuation du récit; puisque nous savons que Soeur Marguerite-Marie lui avait remis la relation complète de sa vision. C'est donc bien la suite du colloque admirable qui eut lieu alors entre le Coeur de Jésus et sa bienheureuse disciple.

« Mais, mon Seigneur », lui dit-elle, « à qui vous adressez-vous ? à une si chétive créature et pauvre pécheur, que son indignité serait même capable d'empêcher l'accomplissement de votre dessein. Vous avez tant d'âmes généreuses pour exécuter vos desseins. — Eh! pauvre innocent que tu es, ne sais-tu pas que je

me sers des sujets les plus faibles pour confondre les forts ; que c'est ordinairement les plus petits et les pauvres d'esprit sur lesquels je vois ma puissance avec plus d'éclat, afin qu'ils ne s'attribuent rien à eux-mêmes ? — Donnez-moi donc, je lui dis, le moyen de faire ce que vous me commandez. — Pour lors, il m'ajouta : — Adresse-toi à mon, serviteur N. [le Père de la Colombière] et lui dis de ma part de faire son possible pour établir cette dévotion et donner ce plaisir à mon divin Coeur. Qu'il ne se décourage point pour les difficultés qu'il y rencontrera, car il n'en manquera pas ; mais il doit savoir que celui-là est tout-puissant qui se défie entièrement de soi-même pour se confier uniquement à moi (1). »

1. Tel est le texte consigné dans la *Retraite spirituelle du Père Claude de la Colombière*, éditée pour la première fois en 1684, pp . 249-251. C'est celui que donnent aussi les *Contemporaines*, à part quelques minimes variantes, I, pp. 137, 138.

Le Père de la Colombière n'était pas homme à croire légèrement tout ce qui lui était dit. Mais il avait sous les yeux trop de preuves éclatantes de l'inaltérable vertu de la Soeur Marguerite-Marie pour craindre la moindre illusion dans ce qu'elle lui transmettait.

Humblement reconnaissant et saintement fier du ministère que le Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui réservait en tout ceci, le fervent jésuite voulut commencer par étendre sur lui-même le règne du Sacré Coeur. Il se dédia et consacra donc à lui, dans toute l'énergie et l'amour de son âme, des le 21 juin 1675, vendredi après l'octave du saint Sacrement. Du fond de son monastère, la Servante de Dieu s'unit sans doute à l'acte *solennellement intime* accompli par son vénéré directeur. Qui dira ce que fut pour le Coeur de Jésus l'offrande totale de ces deux coeurs, qu'il pouvait regarder comme ses deux premières conquêtes, dans l'ordre des révélations de Paray-le-Monial

Au témoignage de notre Sainte, le Père de la Colombière ne laissa pas de lui continuer son secours « le peu de temps qu'il demeura en cette ville et toujours. Et je me suis cent fois étonnée »

remarque-t-elle, comme il ne m'abandonnait pas, aussi bien que les autres, car la manière dont je traitais avec lui aurait rebuté tout autre, bien qu'i[l] n'épargnât rien pour m'humilier et mortifier, ce qui me faisait un grand plaisir (1). »

1. *Autobiographie*, p. 94.

Bien loin de ne s'occuper que de ses intérêts personnels, et d'ailleurs, souverainement attachée à la sainte Église, Marguerite-Marie avait une prière véritablement catholique, c'est-à-dire qu'elle embrassait toutes les âmes. En voici un grand exemple. Lorsque l'on eut fait l'ouverture du jubilé (1), Notre-Seigneur lui fit voir dans une sévérité de juge que sa justice était moins irritée contre les infidèles que contre « son peuple choisi, » qui s'était révolté contre lui. Saisie d'angoisse en face de cette vérité, l'humble Soeur ne se lassait pas de prier pour les pécheurs.

1. Jusqu'à présent, on avait cru, mais sans preuve suffisante, qu'il s'agissait du jubilé publié par Innocent XI en 1681 et célébré dans le diocèse d'Autun du 10 au 24 mai 1682. Peut-être cette supposition reposait-elle simplement sur cette phrase du texte de la Sainte : « ce n'était pas tant à cause des infidèles que sa justice était irritée » etc., ce jubilé ayant surtout été accordé en vue de lutter, par les armes de la prière et de la pénitence, contre les audaces des Turcs. Mais 1°: Depuis longtemps déjà, les Musulmans affligeaient l'Église, et la Bulle de Clément X *Ad apostolicae vocis orticulum*, en date du 16 avril 1674, annonçant le jubilé de l'Année sainte 1675, fait mention des « Barbares qui menacent par terre et par mer l'illustre royaume de Pologne et d'autres provinces chrétiennes. — *Vertite arma in immanes Barbares inclyto Poloniae regno, aliisque Christianis provinciis, terra marisque imminentes...* » 2° En compulsant très exactement un des plus anciens manuscrits de Paray, on est amené à conclure que les grâces dont parle Soeur Marguerite-Marie et qu'elle reçut au temps du jubilé, sont bien comprises dans ses Ecrits faits par ordre de la Mère de Saumaise,

puisque, terminant le récit du passage qui nous occupe, elle ajoute ces lignes : « Quoiqu'avec une répugnance mortelle, je ne laisse d'écrire, par obéissance les grâces que mon Dieu m'a faites la troisième et quatrième année de religion. » Cela nous reporte justement aux années 1675-1676. Or, selon l'usage, le jubilé de l'Année sainte, qu'on célébra à Rome en 1675, fut étendu au monde chrétien l'année suivante: 3° Il est à remarquer que ce texte porte: « Lorsque l'on eut fait l'ouverture *du* Jubilé et non *d'un* Jubilé, ce qui semble faire plutôt allusion au jubilé ordinaire de l'Année sainte. Ces diverses raisons nous décident à placer au cours des années 1675-1676 les enseignements reçus durant le jubilé, jusqu'à preuve positive qu'il puisse être ici question d'une autre époque.

Son ardeur est encore stimulée par cette consolante parole, tombée des lèvres de son Dieu : « Une âme juste peut obtenir le pardon pour mille criminelles. » Mais il lui dit aussi : — Pleure et soupire sans cesse mon sang, répandu inutilement sur tant d'âmes qui en font un si grand abus dans ces indulgences, qui se contentent de couper les mauvaises herbes qui sont crues dans leurs coeurs, sans jamais en vouloir ôter la racine. Mais, malheur à ces âmes qui demeurent souillées et altérées au milieu de la source des eaux vives, puisqu'[elles] ne seront jamais purgées ni désaltérées ! — Mon Seigneur et mon Dieu », lui dit-elle, en regardant son Coeur sacré, il faut que votre miséricorde loge ici toutes ces âmes infidèles, afin qu'elles s'y justifient, pour vous glorifier éternellement. — Oui, je le ferai., si tu m'en veux promettre un parfait amendement. — Mais vous savez bien, mon Dieu, que cela n'est pas à mon pouvoir, si vous-même ne le faites, en rendant efficaces les mérites de votre sainte Passion. » — Alors, il lui apprit ce qu'elle devait faire pendant ce jubilé : Offrir au Père éternel 1° les surabondantes satisfactions du sacrifice de son Fils sur la Croix, pour la conversion des pécheurs; 2° les ardeurs de son Coeur sacré, pour compenser la tiédeur et lâcheté du peuple choisi; 3° la soumission de son adorable volonté à son Père, afin que ses

mérites obtiennent l'accomplissement de toutes les volontés divines (1).

1. Cf. II, pp, 144, 145 et I, pp. 105, 106.

Pour l'âme de Marguerite-Marie, la volonté de Dieu allait être de lui retirer l'appui que le ciel lui avait envoyé, en la personne du Père de la Colombière. Ce fut à la fin de septembre de l'année 1676 qu'il cessa d'être supérieur à Paray et qu'il partit pour l'Angleterre, comme prédicateur de Son Altesse Royale Madame la duchesse d'York, Marie-Béatrix d'Este. La Soeur Alacoque avait eu révélation de ce départ. Cela ne l'empêcha pas d'en ressentir toute la peine. Mais le divin Maître ne lui permit pas longtemps d'y réfléchir, lui adressant ce reproche : « Eh quoi ! ne te suffis-je pas, moi qui suis ton principe et ta fin ? (1) » Il ne lui en fallut pas davantage pour tout abandonner à son unique Seigneur.

Avant de quitter Paray, le Père de la Colombière résuma, comme en un code abrégé, de perfection, la ligne de conduite qu'il jugeait la plus appropriée aux besoins de Soeur Marguerite-Marie. Voici les conseils qu'il lui laissa : « Il faut vous souvenir que Dieu demande tout de vous et qu'il ne demande rien. Il demande tout, parce qu'il veut régner sur vous et dans vous, comme dans un fonds qui est à lui en toutes manières, de sorte qu'il dispose de tout, que rien ne lui résiste, que tout plie, tout obéisse au moindre signe de sa volonté. Il ne demande rien de vous, parce qu'il veut tout faire en vous; sans que vous vous mêliez de rien, vous contentant d'être le sujet sur qui, en qui il agit, afin que toute la gloire soit à lui et que lui seul soit connu, loué et aimé éternellement (2). »

1. *Autobiographie*, p. 114

2. I, p. 149.

De son côté, le saint religieux voulut recevoir de sa pénitente quelques mots écrits à la lumière de l'Esprit-Saint. Le billet qu'elle traça contenait ces trois points :

« 1° Le talent du Père de la Colombière est d'amener les âmes à Dieu : pour quoi les démons feront leurs efforts contre lui ; même des personnes consacrées. à Dieu lui donneront de la peine, et n'approuveront pas ce qu'il dira dans ses sermons pour les y conduire ; mais la bonté de Dieu dans ses croix sera son soutien autant qu'il se confiera en lui.

« 2° Il doit avoir une douceur compatissante pour les pécheurs, et ne se servir de la force que lorsque Dieu le lui fera connaître.

« 3° Qu'il ait un grand soin de ne point tirer le bien de sa source. Cette parole est courte mais qui (sic) contient beaucoup, dont Dieu lui donnera l'intelligence selon L'application qu'il y fera (1). »

1. *Retraite spirituelle du Père Claude de la Colombière*. Édition 1684, pp. 223, 224. Les Contemporaines donnent ce même texte, avec quelques variantes sans importance, I, p. 140.

Le Père de la Colombière conserva soigneusement cet écrit et put bientôt se convaincre qu'il était prophétique.

La reconnaissance avait profondément attaché le monastère de Paray à l'éminent religieux. Lui-même, après son arrivée en Angleterre, resta en relations et commerce de lettres avec la Mère de Saumaise. Quelques extraits de cette correspondance ne sont point déplacés dans l'histoire de notre Sainte.

Dès le 20 novembre 1676, il écrivait de Londres On ne trouve point ici de Filles de Sainte-Marie et beaucoup moins de Soeur Alacoque, mais on, trouve Dieu partout quand on le cherche, et on ne le trouve pas moins aimable à Londres qu'à Paray. je le remercie de tout mon coeur de la grâce qu'il me fait d'être dans le souvenir de cette sainte religieuse. Je ne doute point que ses prières ne m'attirent de grandes grâces; mais je crains bien que je n'en fasse pas le profit que je devrais. je tâcherai de faire usage des avis que vous me donnez par l'écrit, et surtout de celui que vous me marquez avoir été confirmé dans sa dernière solitude (1).»

1. *Œuvres complètes*, VI, p. 326, note. Les Contemporaines, I, pp. 141, 142. ont supprimé quelques mots.

Et le 17 février 1677 : « Vous serez bien aise d'apprendre que le billet que vous me donnâtes à mon départ était rempli de presque autant de mystères que de paroles, je n'en ai compris le sens que dans une retraite que je fis il y a dix jours. Mais il est vrai que Notre-Seigneur n'avait rien laissé à dire, et qu'il y avait des préservatifs contre tous les maux qui me pouvaient arriver. Tout est accompli, à la réserve de la persécution dont il est parlé au premier article, qu'une personne consacrée à Dieu me doit susciter; car, pour celles du démon, qui sont prédites au même point, il est vrai qu'il n'y a sorte de pièges qu'il ne m'ait tendus. Le deuxième et le troisième article étaient de la dernière conséquence pour le repos de ma vie et pour ma perfection. Je m'imaginai d'abord, et je l'ai cru durant trois mois, que ce n'étaient que des avis généraux qui s'étendaient à toute la vie; mais j'ai connu que c'étaient des conseils pour les occasions présentes et des remèdes contre des pensées et des desseins qui me troublaient et qui étaient fort opposés à ceux de Dieu. Le dernier surtout, que je n'avais jamais pu comprendre, s'ouvrit tout d'un coup à mon esprit avec une si grande clarté qu'il n'y avait rien au monde de plus net... Je ne vous dis pas tous les trésors que j'ai découverts dans ce petit Mémoire, je serais trop long. Tout ce que je puis dire, c'est que si c'est le mauvais esprit qui l'a dicté, il est extrêmement contraire à lui-même, vu que j'y ai puisé de si grands secours contre ses attaques et qu'il fait sur moi tous les effets que le Saint-Esprit a coutume de produire (1). »

1. *Oeuvres complètes*, VI, pp. 333, 334

Et dans le journal de sa Retraite, le saint jésuite est plus explicite encore. « Le cinquième jour, Dieu m'a donné, si je ne me trompe, l'intelligence de ce point du Mémoire que j'ai apporté de France — *Qu'il ait grand soin de ne point tirer le bien de sa source. Cette parole est courte mais elle contient beaucoup et Dieu lui en donnera l'intelligence selon l'application qu'il y fera.* — Il

est vrai que j'avais souvent examiné ce mot : *tirer le bien de sa source*, sans le pouvoir pénétrer. Aujourd'hui, ayant remarqué que Dieu m'en devait donner l'intelligence selon l'application que j'y ferais, je l'ai médité assez longtemps, sans y trouver d'autre sens que celui-ci : que je devais rapporter à Dieu tout le bien qu'il voudrait faire par moi, puisqu'il en est l'unique source. Mais après avoir, avec peine, détourné ma pensée de cette considération, tout d'un coup il s'est fait comme un jour en mon esprit, à la faveur duquel j'ai vu clairement que c'était la résolution du doute qui m'avait troublé les deux ou trois premiers jours de mes exercices, sur le sujet de l'usage que je devais faire de l'argent de ma pension. J'ai compris que cette parole contient beaucoup, parce qu'elle porte à la perfection de la pauvreté, à un grand détachement de toute vaine gloire, à la parfaite observation des règles, et qu'elle est la source d'une grande paix intérieure et extérieure (1). »

1. *Retraite spirituelle du P. Claude de la Colombière*, 1684, pp. 231233. Cf. *Vie et Oeuvres*, I, pp. 140, 141.

Tout ce que la Soeur Alacoque lui envoyait par écrit, le Père de la Colombière l'estimait à l'égal d'oracles venus du ciel. En jugeant de la sorte, il était dans le vrai. La Mère de Saumaise et lui en eurent bientôt une preuve remarquable. C'est la Mère de Saumaise qui parle. Elle rapporte que Soeur Marguerite-Marie avait eu connaissance des croix et des peines intérieures que le Père de la Colombière souffrait en Angleterre, « ce qu'elle nous vint dire, » continue l'ancienne supérieure de Paray, en nous présentant un billet pour le lui faire tenir, lequel contenait des choses très consolantes et que Jésus-Christ lui avait dictées. Et comme je reçus, quelque temps après, des lettres de ce grand serviteur de Dieu, je connus, par les demandes qu'il faisait, qu'il avait besoin que l'on priât pour lui, ce qui pouvait être quelque chose des connaissances que cette vertueuse Soeur avait eues. Ce qui m'obligea de lui envoyer ledit billet, lequel je copiai, sans en avoir rien fait connaître à qui que ce fût. Néanmoins, elle nous vint trouver et me dit qu'en le copiant j'y avais changé quelque chose, et

que Notre-Seigneur ne le voulait que comme il le lui avait fait écrire. Et comme je voulus le relire, pour voir ce que j'y avais changé, je trouvai que j'y avais mis quelques paroles, lesquelles quoique assez semblables, avaient pourtant bien moins de force.

« Le Père de la Colombière, ayant reçu cet écrit, il manda qu'il était venu très à propos, et que, sans ce secours, il ne savait ce qu'il aurait pu faire (1). » 1. 1, P. 98.

## *CHAPITRE IV.*

### **ENCORE PLUS DE SOUFFRANCE ET D'AMOUR 1677-1681.**

Marguerite-Marie aurait-elle pu être efficacement l'apôtre du Sacré Coeur si elle n'eût d'abord été sa victime ?

Un jour, Notre-Seigneur se présente à elle. Il tenait en chacune de ses mains un tableau. Dans l'un était figurée la vie la plus heureuse possible pour une âme religieuse : paix, consolations intérieures et extérieures, santé, estime et applaudissement des créatures. L'autre tableau était la peinture « d'une vie toute pauvre et abjecte, toujours crucifiée, par toute sorte d'humiliations, mépris et contradictions, toujours souffrante au corps et en l'esprit. » Notre-Seigneur lui dit : « Choisis, ma fille, celui qui t'agrèra le plus ; je te ferai les mêmes grâces au choix de l'un comme de l'autre. » Dans son ardeur, elle se jette à ses pieds pour l'adorer, disant : « O mon Seigneur, je ne veux rien que vous et le choix que vous ferez pour moi. » Mais le Sauveur la pressait toujours de choisir. « Vous m'êtes suffisant, ô mon Dieu! Faites pour moi ce qui vous glorifiera le plus, sans avoir nul égard à mes intérêts ni satisfactions. Contentez-vous et cela me suffit! — (106) Alors il me dit, qu'avec Madeleine, j'avais choisi la meilleure part, qui ne me serait point ôtée, puisqu'il serait mon héritage pour toujours. Et me présentant ce tableau de crucifixion : — Voilà, me dit-il, ce que je t'ai choisi et qui m'agrée le plus, tant pour l'accomplissement de

mes desseins que pour te rendre conforme à moi. L'autre est une vie de jouissance et non de mérite ; c'est pour l'éternité. — J'acceptai donc ce tableau de mort et de crucifixion, en baisant la main qui me le présentait; et quoique la nature en frémît, je l'embrassai de toute l'affection dont mon coeur était capable, et en le serrant sur ma poitrine, je le sentis si fortement imprimé en moi, qu'il me semblait n'être plus qu'un composé de tout ce que j'y avais vu représenté (1). »

1. *Autobiographie*, pp. 79, 80.

Une autre fois, comme elle considérait Notre-Seigneur sur l'arbre de la Croix, il la tint fortement attachée à lui, puis il lui dit : « Reçois, ma fille, la croix que je te donne et la plante dans ton cœur, l'ayant toujours devant les yeux et la portant entre tes bras. Les plus rigoureux tourments qu'elle te fera seront inconnus et continuels : urge faim sans te rassasier, une soif sans te désaltérer, une ardeur sans rafraîchissement. Et ne pouvant comprendre ces paroles, je dis : — Mon Dieu, donnez-moi l'intelligence de ce que vous voulez que je fasse. — L'avoir dedans ton coeur, c'est qu'il faut que tout y soit crucifié ; l'avoir devant tes yeux, c'est qu'il faut être crucifiée en toute chose, et la porter entre tes bras, c'est l'embrasser amoureusement toutes les fois qu'elle se présente, comme le plus précieux gage de mon amour que je te peux donner en cette vie. Cette faim continuelle des souffrances est pour honorer celle que j'avais de souffrir pour glorifier mon Père éternel; cette soif sera de moi et du salut des âmes, en mémoire de celle que j'ai eue, sur l'arbre de la Croix (1). »

1. II, p. 156. CI. I, pp. 115, 116.

Il y a souvent dans la vie des saints des actions qui nous semblent exagérées ; mais elles ne sont que la conséquence de l'amour, de Dieu qui les ravit hors d'eux-mêmes. Ce furent ces transports de l'amour divin qui poussèrent parfois Marguerite-Marie à de véritables excès de mortification. Deux traits surtout

sont demeurés caractéristiques et dépassent étrangement tout ce qu'on peut imaginer.

En ce temps-là, l'humble Soeur était de nouveau aide à l'infirmierie. «J'étais si fort douillette, » écrit-elle, que la moindre saleté me faisait bondir le coeur. » Quoi de surprenant à cela ? dira-t-on. Mais il faut penser que le souverain Maître a de divines sévérités pour ses élus. Or, il reprit si fortement sa généreuse disciple de ce mouvement instinctif de répulsion, que, pour se punir elle-même et sans consulter la raison, elle absorba spontanément le vomissement d'une malade qu'elle soignait. En cette circonstance, elle obéissait à l'impétuosité de son amour pour Notre-Seigneur; alors tout lui devenait expédient. « Si j'avais mille corps, mille amours, mille vies, je les immolerais pour vous être asservie », disait-elle à son Bien-Aimé. Il ne fut pas longtemps à lui prouver combien il avait béni la violence qu'elle s'était faite. La suite du récit ne laisse aucun doute à ce sujet. « Et lors, je trouvais tant de délices dans cette action, que j'aurais voulu en rencontrer tous les jours de pareilles, pour apprendre à me vaincre et n'avoir que Dieu pour témoin. Mais sa bonté, à qui seule j'étais redevable de m'avoir donné la force de me surmonter, ne laissa pas de me témoigner le plaisir qu'i[1] y avait pris. Car la nuit ensuite, si je ne me trompe, il me tint bien environ deux ou trois heures la bouche collée sur la plaie de son sacré Coeur. Et il me serait bien difficile de pouvoir exprimer ce que je sentis alors, ni les effets que cette grâce produis[it] dans mon âme et dans mon coeur. Mais cela suffit pour faire connaître les grandes bontés et miséricordes de mon Dieu sur un sujet si misérable (1). »

1. *Autobiographie*, p. 83.

Elle eut bientôt une autre occasion de satisfaire, plus incroyablement encore, son besoin d'apprendre à se vaincre, n'ayant que Dieu pour témoin.

Une fois qu'elle s'était encore laissée aller à quelque soulèvement de coeur en servant une malade, Notre-Seigneur renouvela sa réprimande intérieure; mais avec une telle autorité que, n'importe quoi paraissant plus supportable à Soeur Marguerite-Marie que d'avoir mécontenté son Dieu, afin de réparer sa faute, elle se livra sur-le-champ à un acte si répugnant pour la nature, que personne au monde n'aurait pu le conseiller, ni le permettre. Notre-Seigneur même dut arrêter son héroïque servante; puis il lui dit : « Tu es bien folle de faire cela! — O mon Seigneur, » reprit-elle, je le fais pour vous plaire et pour gagner votre divin Coeur, et j'espère que vous ne me le refuserez pas. Mais vous, mon Seigneur, que n'avez-vous pas fait pour vous gagner celui des hommes, et cependant ils vous le refusent et vous en chassent bien souvent! — Il est vrai, ma fille, que mon amour m'a fait tout sacrifier pour eux, sans qu'ils me rendent du retour; mais je veux que [tu] supplées par les mérites de mon sacré Coeur à leur ingratitude. Je te le veux donner, mon Coeur ; mais auparavant, il faut que tu te rendes sa victime d'immolation, pour [que], avec son entremise, tu détournes les châtimens que la divine justice de mon Père, armé de colère, veut exercer sur une Communauté religieuse [pour la] reprendre et corriger en son juste courroux. — Et me la faisant voir, à la même heure, avec les défauts particuliers qui l'avaient irrité, et tout ce qu'il me fallait souffrir pour apaiser sa juste colère, ce fut alors que tout en frémit en moi; et n'eus pas le courage de me sacrifier (1). »

1. *Autobiographie*, p. 84.

Il n'y a pas à le cacher, ni à l'atténuer — c'est un fait historique, qui, d'ailleurs, tournera plus tard à la gloire du Sacré Coeur — cette Communauté pour laquelle Dieu exigeait que Marguerite-Marie s'offrit en victime, c'était la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial. Rien que régulière et « très observante, » de graves défauts s'y étaient glissés — : entre autres, on n'y pratiquait plus la charité et l'humilité au degré voulu pour les âmes

religieuses. Et voilà pourquoi le rôle de celle que Notre-Seigneur choisissait pour apaiser sa colère devenait doublement délicat. Un combat indicible s'engagea alors entre cette âme et son Maître. Il veut qu'elle s'immole à sa justice : « Je dis que, n'étant pas à moi, je ne pouvais le faire sans le consentement de l'obéissance. Mais la crainte que j'avais qu'on ne me le fît faire, me fit négliger de le dire ; mais il me poursuivait sans cesse et ne me donnait point de repos. Je me fondais en larmes et me voyant enfin contrainte de le dire à ma supérieure, laquelle, voyant ma peine, me dit de me sacrifier à tout ce qu'il désirait de moi, sans réserve. Mais, mon Dieu, ce fut alors que ma peine se redoubla encore plus fort, car je n'avais point le courage de dire oui et je résistais toujours (1). »

1. *Autobiographie*, p. 85.

L'année 1677 s'achevait. Or, le 21 novembre, fête de la Présentation de la très sainte Vierge, les religieuses de la Visitation renouvellent leurs vœux solennellement. C'est par trois jours de retraite qu'elles se préparent à cette rénovation. Que se passait-il alors au plus intime de l'être de notre Sainte ? En dernière analyse, cela est resté son secret. Cependant; elle soulève suffisamment le voile de douleur qui l'enveloppe en cette rencontre, pour qu'il nous soit permis d'assister à une scène d'autant plus émouvante qu'elle est plus mystérieuse.

Cette humble religieuse a été prédestinée pour reproduire en elle l'image de son Jésus souffrant. Comme lui, elle aura sa nuit d'agonie..... comme lui, elle sera, pour ainsi dire, traînée de tribunal en tribunal. Le Seigneur permettra tout, parce que, à ses yeux divins, rien ne vaut l'immolation d'une âme, en union avec l'adorable victime de Gethsémani et du Calvaire.

On était arrivé au samedi 20 novembre, veille de la Présentation. « Cette divine justice me parut armée d'une manière si terrible que j'en demeurai tout hors de moi ; et ne pouvant me défendre, il me fut dit comme à saint Paul : — Il t'est bien dur de regimber contre les traits de ma justice ! Mais puisque tu m'as tant

fait résistance pour éviter les humiliations qu'il te conviendra souffrir par ce sacrifice, je te les donnerai au double ; car je ne te demandais qu'un sacrifice secret, et maintenant je le veux public, et d'une , manière et dans un temps hors de tout raisonnement humain et accompagné de circonstances si humiliantes, qu'elles te seront un sujet de confusion pour le reste [de] ta vie, et dans toi-même et devant les créatures, pour te faire comprendre (112) ce que c'est que de résister à Dieu. — Hélas ! je le compris bien en effet, car jamais je ne me vis en tel état : en voici quelque petite chose, mais non pas, tout (1). »

Donc, Soeur Marguerite-Marie l'avoue ; elle supprime beaucoup de choses... notamment ce que Notre-Seigneur lui dit touchant la manière dont il voulait qu'elle se sacrifiât. Mais, d'après certaines expressions, d'après les règles et les coutumes de la Visitation, il n'est pas difficile de la conjecturer. Néanmoins, il est nécessaire de noter que la Sainte ne s'explique pas là-dessus en toutes lettres. Reprenons l'*Autobiographie*.

Après donc l'oraison du soir, je ne pus sortir avec les autres (2), et je demeurai au chœur, jusqu'au dernier coup du souper (3), dans des pleurs et gémissements continuels. je m'en allai faire collation, car c'était la veille de la Présentation, et m'étant traînée à vive force à la Communauté (4), je m'y trouvai si fortement pressée de faire ce sacrifice tout haut, en la manière que Dieu me faisait connaître le vouloir de moi, que je fus contrainte de sortir, pour aller trouver ma supérieure qui était malade pour lors.

1. *Autobiographie*, p. 85.

2. Environ à cinq heures trois quarts.

3. Environ six heures.

4. Pendant les petites retraites qui précèdent les grandes fêtes, la récréation du soir est remplacée par une assemblée plus sérieuse.

Mais je confesse que j'étais tellement hors de moi, que je me voyais comme une personne qui aurait pieds et mains liés, et à qui il ne resterait plus rien de libre en l'intérieur ni pour l'extérieur, que les larmes que je versais en abondance, pensant qu'elles étaient

la seule expression de ce que je souffrais : car je me voyais comme la plus criminelle du monde, traînée à force de cordes au lieu de mon supplice. Je voyais cette sainteté de Dieu, armé des traits de sa juste colère, prêt à les lancer pour m'abîmer, si me semblait, dans cette gueule béante de l'enfer, que je voyais ouvert, prêt à m'engloutir. Je me sentais brûlée d'un feu dévorant qui me pénétrait jusqu'à la moelle des os, et tout mon corps dans un tremblement étrange; et ne pouvais dire autre chose sinon : — Mon [Dieu], ayez pitié de moi selon la grandeur de vos miséricordes ! — Et tout le reste du temps, je gémissais sous le poids de ma douleur, sans pouvoir trouver le moyen de me rendre vers nia supérieure que sur les huit heures, qu'une Soeur m'ayant trouvée, me condui[sit] vers elle. Et elle fut bien surprise de me voir en cette disposition, laquelle je ne pouvais pour lors exprimer; mais je croyais, pour surcroît de peine, que l'on la connaissait en me voyant, ce qui n'était pas. Ma supérieure, qui savait qu'il n'y avait que la seule obéissance qui avait tout pouvoir sur cet esprit qui me tenait en cet état, m'ordonna de lui dire ma peine. Et aussitôt je lui dis le sacrifice que Dieu voulait que je lui fisse de tout mon être, en présence de la Communauté, et le sujet pour quoi il me le demandait; lequel je n'exprimerai point, crainte de blesser la sainte charité et en même (114) temps le Coeur de Jésus-Christ, dans lequel cette chère vertu prend sa naissance ; c'est pourquoi il ne veut point qu'on l'intéresse tant soit peu, sous quel prétexte que ce puisse être. Enfin, ayant fait et dit ce que mon Souverain désirait de moi, on en parlait et jugeait diversement (1). »

C'est cette dernière phrase qui, dans sa concision, est le noeud de toute la question. Car, selon toute vraisemblance, elle signifie que Soeur Marguerite-Marie étant rentrée dans la chambre où la Communauté se trouvait réunie, avant de se séparer à huit heures demi-quart, et, en l'absence de la supérieure malade, l'assistante ayant posé la question d'usage : « *Vos Charités ont-elles quelque chose à dire?* » à ce moment, *quelque chose* d'extraordinaire eut lieu. On vit sans doute la jeune et timide Soeur Alacoque tomber à

genoux, et déclarer à haute voix qu'elle était chargée, de par la volonté divine, de réparer les fautes de toutes ses Soeurs.....

Au sens humain, un acte semblable, dans sa forme présente et ses conséquences futures, ne peut se mesurer..... surtout quand on pense que celle qui vient de parler est celle-là même, dont on se demandait, bien peu d'années auparavant, s'il était sage de l'admettre au monastère, et quand on songe qu'elle s'adresse alors à une Communauté composée de Soeurs issues, en grand nombre, de familles très illustres selon le monde (2).

1. *Autobiographie*, pp. 85-87.

2. Dans une lettre écrite à la Mère Anne-Joseph Bertier, supérieure de la Visitation d'Avallon, en date du 12 janvier 1713 et publiée pour la première fois dans l'édition 1915 de *Vie et Oeuvres*, la Mère de la Garde revient sur le souvenir de cette nuit douloureuse. Certaines expressions de son récit — qui d'ailleurs n'est pas des plus clairs — pourraient s'entendre un peu différemment du nôtre; mais la divergence ne porterait que sur des détails. Cf. I, p. 609.

Et voici que soudain C'est comme un orage qui éclate, furieux, dans cette Communauté. Une sorte d'effervescence, s'empare des esprits.

La règle est là cependant, il faut se rendre aux matines. La veille des grandes fêtes, elles commencent à huit heures et demie. Mgr Languet dit que la Mère de Saumaise, avertie de tout, envoya la Soeur assistante ordonner de sa part à toutes les religieuses, qui étaient encore assemblées pour réciter les matines, de faire la nuit même une certaine pénitence qu'elle leur prescrivit, parce que Dieu était fort irrité. » Il ajoute que, tandis que les plus vertueuses se retiraient dans leurs cellules pour y pratiquer ce que la supérieure avait ordonné, — prendre la discipline, — les autres, au sortir des matines, accoururent à l'infirmerie, où était encore la Soeur Alacoque. Elles ne purent apprendre autre chose de ce qui s'était passé, sinon que la Soeur avait dit que Dieu était fort irrité contre la maison; mais ce récit ne fit qu'augmenter leur indignation, » remarque Mgr Languet (1) Et, il dépeint cette indignation sous de fortes couleurs. Plus modestes sont celles qu'emploie la plume de

notre Sainte, quand elle écrit seulement : « Je laisse toutes ces circonstances à la miséricorde de mon Dieu.

1. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, Édition princeps. 1729, pp. 137. 138.

Et je puis assurer, si me semble, que je n'avais jamais tant souffert, noix pas même quand j'aurais pu rassembler toutes les souffrances que j'avais eues jusqu'alors et toutes celles que j'ai eues depuis, et que toutes ensemble m'auraient été continuelles jusqu'à la mort, cela ne me semblerait pas comparable à ce que j'endurai cette nuit, de laquelle « Notre-Seigneur voulut gratifier sa chétive esclave, pour honorer la nuit douloureuse de sa Passion, quoique ce n'en fût qu'un petit échantillon. L'on me traîrait de lieu en lieu avec des confusions effroyables (1). »

1. *Autobiographie*, p. 87.

Et plus loin : « L'on crut que j'étais possédée ou obsédée, et l'on me jetait force eau bénite dessus, . avec des signes de croix, avec d'autres prières pour chasser le malin esprit. Mais Celui dont je me sentais possédée, bien loin de s'enfuir, me serrait tant plus fort à lui, en me disant : — J'aime l'eau bénite, et je chéris si fort la croix que je ne peux m'empêcher de m'unir étroitement à ceux qui la portent comme moi et pour l'amour de moi. — Ces paroles rallumèrent tellement en mon âme le désir de souffrir, que tout ce que je souffrais ne me semblait qu'une petite goutte d'eau, qui allumait plutôt la soif insatiable que je sentais, que de la désaltérer ; quoiqu'il me semble pouvoir dire qu'il n'y avait aucune partie de mon être qui n'eût sa souffrance particulière, tant l'esprit que le corps ; et cela sans compassion ni consolation, car le diable me livrait de furieux assauts, et mille fois j'aurais succombé, si je n'avais senti une puissance extraordinaire qui me soutenait. et combattait pour moi, parmi tout ce que je viens de dire (1). »

Cette nuit s'étant donc passée dans les tourments que Dieu connaît, et sans repos, jusqu'au lendemain environ la sainte messe, alors Soeur Marguerite-Marie entendit ces paroles : « Enfin la paix

est faite et ma sainteté de justice est satisfaite par le sacrifice que tu m'as fait (2). » Continuant à parler à sa douce victime, Notre-Seigneur lui dit : « A mon imitation, tu agiras et souffriras en silence, sans autre intérêt que la gloire de Dieu dans l'établissement du règne de mon sacré Coeur dans celui des hommes, auxquels je le veux manifester par ton moyen. — Mon Souverain [m'a] donné ces saints enseignements après l'avoir reçu; mais il ne me sortit point de mon état souffrant (3)...

1. *Autobiographie*, pp. 89, 90.

2. *Ibid.*, p. 87. La tradition du monastère de Paray-le-Monial est que, le matin du 21 novembre 1677, il n'y avait pas assez de confesseurs pour satisfaire à l'impérieux besoin qu'éprouvèrent les religieuses de se purifier sous l'absolution avant de renouveler solennellement leurs vœux.

3. *Ibid.*, p. 87.

Enfin, ma supérieure, ne sachant plus que faire de moi, me fit communier pour demander à Notre-Seigneur, par obéissance, de me remettre en ma première disposition. M'étant donc présentée à lui comme son hostie d'immolation, il me dit : — Oui, ma fille, je viens à toi comme souverain Sacrificateur, pour te donner une nouvelle vigueur, afin de t'immoler à de nouveaux supplices. — Ce qu'il fit, et je trouvai tout tellement changé, que je me sentais comme un esclave à qui l'on vient de redonner la liberté. « Mais cela ne dura guère, car l'on commença à me dire que c'était le diable qui était l'auteur de tout ce qui se passait en moi et qu'il me perdrait, si je n'y prenais garde, par ses ruses et illusions (1). »

Bien loin d'aller à la réprobation, elle allait à la plus héroïque sainteté, acceptant sans restriction aucune, de ne « plus paraître que comme un objet de contradiction, un égoût de rebut, de mépris et d'humiliation, lesquels je voyais avec plaisir venir fondre sur moi de toute part, et, » poursuit-elle, « sans recevoir aucune consolation du ciel ni de la terre. Il semblait que tout conspirait à m'anéantir. J'étais continuellement interrogée, et le peu de réponse que l'on tirait de moi, comme par force, ne laissait pas de servir d'instrument pour augmenter mon supplice. Je ne pouvais ni manger, ni parler, ni dormir; et tout mon repos et occupation n'était

que de demeurer prosternée devant mon Dieu, dont la souveraine grandeur me tenait toute anéantie dans le plus profond abîme de mon néant, toujours pleurant et gémissant, pour lui demander miséricorde et détourner les traits de sa juste colère (2)... »

1. *Autobiographie*, p. 90.

2. *Ibid.*, p. 88.

On sait que Soeur Marguerite-Marie n'indique jamais les événements par les dates. Mais comment ne pas rapporter à cette époque ce qu'elle raconte d'une lutte de charité, dans laquelle son ardeur remporta le prix ? L'allusion est plus que transparente. « M'ayant une fois montré les châtiments qu'il voulait exercer sur quelques âmes, je me jetai à ses pieds sacrés, en lui disant : — O mon Sauveur! déchargez plutôt sur moi toute votre colère, et m'effacez du livre de vie, plutôt que de perdre ces âmes, qui vous ont coûté si cher! — Et il me répondit : — Mais elles ne t'aiment pas et ne cesseront de t'affliger. — Il n'importe, mon Dieu, pourvu qu'elles vous aiment, je ne veux cesser de vous prier de leur pardonner. — Laisse-moi faire ; je ne les peux souffrir davantage ! — Et l'embrassant encore plus fortement : — Non, mon Seigneur, je ne vous quitterai point que vous ne leur ayez pardonné. — Et il me disait : — Je le veux bien, si tu veux répondre pour eux. — Oui, mon Dieu; mais je ne vous paierai toujours qu'avec vos propres biens, qui sont les trésors de votre sacré Cœur. — C'est de quoi il se tint content (1). »

1. *Autobiographie*, p. 108.

Ne semble-t-il pas, d'ailleurs, que Notre-Seigneur ait pris soin d'abriter lui-même la réputation de la Communauté de Paray, lorsqu'il disait à Marguerite-Marie : « Je te fais bien de l'honneur, ma chère fille, de me servir d'instruments à si nobles pour te crucifier. Mon Père éternel m'a livré entre les mains cruelles des impitoyables bourreaux pour me crucifier : et moi, je me [sers]

pour cet effet à ton égard des personnes qui me [sont] dévouées et consacrées, et au pouvoir desquelles je t'ai livrée, et pour le salut desquelles je veux que tu m'offres tout ce qu'elles te feront souffrir (1). » Ainsi, ces religieuses qui ont tant fait souffrir leur angélique compagne étaient agréables à Dieu, et ce n'est que par une secrète ordonnance de sa sagesse, visant la sanctification de l'humble favorite de son Coeur, qu'elles en sont venues à la traiter de la sorte. « Tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu, » assure saint Paule.

Achevons de dire les sentiments de notre Sainte : « Je me trouvais tellement engloutie et absorbée dans ma souffrance, que je ne me sentais plus d'esprit ni de vie que pour voir et sentir ce qui se passait de douloureux à mon égard. Mais tout cela ne me causait pas le moindre mouvement d'inquiétude ni de chagrin (3). »

1. *Autobiographie*, p. 98.

2. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*. Rom. VIII, 28. — *Etiam ipsa peccata*, même leurs péchés, » est-il dit au livre des Soliloques, joint aux oeuvres de saint Augustin. *Soliloquiorum anima ad Deum, liber unus, caput XXVIII. De praedestinationis ac praevidentiae Dei mysterio*.

3. *Autobiographie*, p. 88.

Il y avait pourtant bien de quoi tomber malade. Nous le savons déjà, elle ne pouvait plus rien manger. On s'en aperçut et on lui en fit des réprimandes. Sa supérieure et son confesseur lui ordonnèrent de prendre tout ce qu'on lui servirait à table. Quoique cette prescription lui parût au-dessus de ses forces, elle l'exécuta. Il en résulta des vomissements si fréquents et un tel ébranlement général dans sa santé, qu'on finit par la dégager de cette obéissance, lui donnant celle de ne prendre que ce qu'elle pourrait. Sa mortification n'y perdit rien et se trahit dans cette phrase : « Quelque effort que je me sois fait pour manger indifféremment ce qui m'était présenté, je ne pouvais me défendre de prendre ce que je croyais le moindre, comme le plus conforme à ma pauvreté et mon néant, qui me représentaient continuellement que le pain et l'eau m'étant suffisants, tout le reste était superflu. « Le manger, je

l'avoue, m'a causé de rudes tourments depuis ce temps-là, allant au réfectoire comme à un lieu de supplice, auquel le péché m'avait condamnée. »

La Mère de Saumaise n'avait plus que quelques mois à gouverner la Communauté de Paray, lorsque les événements que nous venons de raconter s'y passèrent. A l'Ascension de 1678, elle déposait la charge de supérieure et retournait à Dijon, son monastère de profession, pour être élue à Moulins l'année suivante. En s'éloignant de Paray, elle emportait le germe béni de la dévotion au Sacré Coeur, afin de le répandre plus tard au loin, quand le moment marqué par Dieu serait venu. Elle gardait aussi la conviction que la professe du 6 novembre 1672 était *une âme de grâce*, selon la parole du Père de la Colombière ; et lorsqu'en 1690, la Mère de Saumaise sera priée de dire elle-même quelque chose de ce qu'elle en savait, on pourra lire, dans son *Mémoire*, ce témoignage non équivoque : « Dans l'espace de six ans que j'ai connu notre Soeur Marguerite-Marie Alacoque, je puis assurer que je n'ai pas remarqué qu'elle ait relâché d'un instant à la résolution qu'elle prit, se consacrant à Dieu par la profession religieuse, de le faire régner en elle avant tout, au-dessus de tout, et en tout ; ne s'étant jamais accordé aucun plaisir, soit pour l'esprit, soit pour le corps. Et cette fidélité lui attira de la divine Bonté des grâces et faveurs très particulières, qui la portaient à un désir très grand des croix, humiliations et souffrances. L'on pourrait dire, sans exagérer, qu'il n'y a point d'ambitieux d'honneurs et de plaisirs plus ardent qu'elle ne l'était de ces choses, dont elle faisait sa joie, bien qu'elle y fût très sensible (1). »

1. I, p. 95.

Qui remplacerait la Mère de Saumaise, auprès de l'humble fille investie d'une si grande mission ? La Providence y pourvut, et, dans l'admirable économie de ses desseins, elle donnait au monastère de Paray, en 1678, une supérieure que l'on peut bien appeler hors ligne, en la personne de la Mère Péronne-Rosalie

Greyfié, professe du premier monastère d'Annecy. Encore toute jeune enfant, elle avait été bénie par sainte Chantal. Entrée au premier monastère d'Annecy, à douze ans, comme « Soeur du petit habit, » elle passe au noviciat dès que son âge le lui permet, et ne compte pas encore dix-sept ans lorsqu'elle fait la sainte profession, le 10 août 1655. Elle puise la véritable sève de l'Institut à la racine même, et se l'assimile si parfaitement, qu'on la juge capable d'être élue supérieure à Thonon, en 1670, ayant à peine trente-deux ans. Six années d'un premier gouvernement avaient encore développé les qualités maîtresses de cette remarquable religieuse. Dieu, qui voulait s'en servir pour une oeuvre qu'elle ignorait elle-même, s'était hâté de tout faire mûrir en elle. En 1678, si quelqu'un était préparé pour prendre la direction d'une âme telle que celle de la Soeur Marguerite-Marie, pour en sonder à fond les états surnaturels et leur imposer l'épreuve du creuset, c'était la Mère Greyfié.

Douée d'un esprit supérieur et d'un jugement exceptionnel, du premier coup d'oeil elle comprit la situation et arrêta son plan. Le voici : « Lorsque j'entrai au service de votre maison, » écrira-t-elle au monastère de Paray, après la mort de la Soeur Alacoque, bien que votre Communauté fût très bonne et remplie de vertus et de piété, je trouvai néanmoins les sentiments fort partagés au sujet de cette véritable épouse du Sauveur crucifié, et, me trouvant sans expérience et sans aide pour la conduire dans des voies si extraordinaires, je me fiaï un peu, et même beaucoup, aux assurances qu'elle me donna, que le Seigneur me ferait agir selon sa sainte volonté à son égard ; de sorte que je suivis sans crainte mon penchant naturel, qui cherche la (124) paix et la tranquillité. Et afin d'y tenir chacun, je n'ai presque jamais fait mine de faire attention à ce qui se passait d'extraordinaire en cette âme. Je ne la produisais auprès de personne, ni du dedans, là du dehors. S'il arrivait qu'elle fît quelque chose qui déplût, encore que c'eût été par mon ordre ou avec mon congé, je souffrais qu'on la désapprouvât et je l'en blâmais moi-même, quand c'était en sa présence (1). »

1. I, pp. 350, 351, *Mémoire de la Mère Greyfié*, cité aussi par les Contemporaines, I, pp. 163, 164.

C'en fut assez pour que Sœur Marguerite-Marie reconnût que sa nouvelle supérieure agissait d'après l'esprit de Dieu. Dès lors, elle lui voua une reconnaissance et une affection qui ne feront que grandir tous les jours, et qui, par là même, demeureront à tout jamais pures du soupçon d'être inspirées par des sentiments humains.

Consumée du désir de faire connaître et aimer le Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa bienheureuse disciple ne tarda pas à s'ouvrir là-dessus à celle qui, désormais, lui tenait la place de Dieu. « Je me souviens que la première fois que j'eus le bonheur d'entretenir cette chère Soeur, » écrit la Mère Greyfié, elle me parut avoir une ardeur véhémence de trouver les moyens de faire connaître, adorer et aimer ce Coeur très adorable, à tous les habitants de l'univers, si elle eût pu. D'autre part, la connaissance et le bas sentiment qu'elle avait pour elle-même et qui croissait tous les jours, la repoussait bien loin de cette entreprise, croyant de bonne foi qu'il suffisait qu'elle s'en mêlât pour tout gâter et inspirer du rebut de cette dévotion, qu'elle avait tant à coeur, et pour l'établissement de laquelle elle aurait voulu donner mille vies, si elle les avait eues (1). »

En attendant, elle se laissait immoler entièrement par l'obéissance. La Mère Greyfié était femme à frapper de grands coups. Peu après son arrivée à Paray, elle retrancha l'heure de veille du jeudi au vendredi à la Servante de Dieu. Celle-ci obéit; mais, rapporte la Mère Greyfié, souvent pendant cet intervalle d'interruption, elle venait à moi toute craintive, m'exposer qu'il lui semblait que Notre-Seigneur me savait mauvais gré de ce retranchement, et qu'elle craignait qu'il ne se satisfît là-dessus de quelque manière qui me serait fâcheuse et sensible. Je n'en démordis pas encore; mais voyant ma Soeur Quarré mourir assez promptement d'un flux de sang, dont personne dans le monastère

ne fut malade qu'elle, et quelques autres circonstances qui accompagnèrent la perte d'un si bon sujet, je rendis vite l'heure d'oraison à votre précieuse défunte, la pensée me poursuivant fortement que c'était là la punition dont elle m'avait menacée de la part de Notre-Seigneur (2). »

1. I, p. 363, *Mémoire de la Mère Greyfié*, cité aussi par les Contemporaines, I, p. 213.

2. I, p. 359, *Mémoire de la Mère Greyfié*, cité aussi par les Contemporaines, I, p. 166. La Soeur Marie-Élisabeth Quarré, sur laquelle la Mère Greyfié fondait de si belles espérances, décéda le 14 octobre 1678.

Sa retraite de l'année 1678 laissa de profonds souvenirs de grâce dans l'âme de Sœur Marguerite Marie. « Voici ce que mon Souverain me fit entendre..... Comme je me plaignais de ce qu'il me donnait ses consolations avec trop d'abondance, ne me sentant capable de les soutenir, il me dit que c'était pour me fortifier, parce que j'avais à souffrir. — Bois et mange, me dit-il, à la table de mes délices, pour te rafraîchir, afin que tu chemines courageusement, à la force de ce pain; car tu as encore un long, pénible et rigoureux chemin à faire, et dans lequel tu auras souvent besoin de prendre haleine et repos dans mon sacré Cœur, qui pour cela te sera toujours ouvert, tandis que tu marcheras dans ses voies. Je veux que ton coeur me soit un asile où je me retirerai pour y prendre mon plaisir, lorsque les pécheurs me persécuteront et rejetteront des leurs.....

« Ne t'oublie jamais de ton néant et que tu es la victime de mon Coeur, qui doit toujours être disposée d'être immolée pour la charité..... Comme je te l'ai promis, tu posséderas les trésors de mon Cœur en échange, et je te permets d'en disposer à ton gré, en faveur des sujets disposés. N'en sois pas chiche car ils sont infinis.....

« J'ai encore une rude et pesante croix à mettre sur tes faibles épaules ; mais je suis assez puissant pour la soutenir. Ne crains rien et me laisse faire tout ce que je voudrai de toi et en toi (1). »

1. II, pp. 192, 193, 194. Cf. I, pp. 276, 277, 278.

Ce fut vers cette époque que la Sainte reçut un gage nouveau de l'amour de son doux Maître, Un jour qu'elle était dans une grande souffrance, il lui dit : « Ma fille, ne t'afflige pas, car je te veux donner un gardien fidèle qui t'accompagnera partout et t'assistera dans toutes tes nécessités intérieures et qui empêchera que ton ennemi ne se prévaudra point de toutes les fautes où il croira de te faire tomber par ses suggestions, qui retourneront à sa confusion, grâce qui me donne une telle force qu'il me semble n'avoir plus rien à craindre, car ce fidèle gardien de mon âme m'assiste avec tant d'amour qu'il m'affranchit de toutes ces peines. Mais je ne le voyais que lorsque mon Seigneur me cachait sa présence sensible, pour me plonger dans les douleurs très rigoureuses de sa sainteté de justice. C'était alors qu'il me consolait par ses familiers entretiens, me disant une fois : — Je vous veux dire qui je suis, ma chère Soeur, afin que vous connaissiez l'amour que votre Époux vous porte. Je suis un des sept Esprits qui sont les plus proches du trône de Dieu, et qui participent le plus aux ardeurs du sacré Cœur de Jésus-Christ.... Une autre fois, il me dit : — Prenez bien garde qu'aucune grâce et caresse familière que vous recevez de notre Dieu ne vous fasse oublier de ce qu'il est et de ce que vous êtes ; car autrement je tâcherais moi-même de vous anéantir (1). »

1. II, pp. 159, 160. Cf. I, pp. 278, 279.

Cette âme héroïque devait clôturer l'année 1678 par un acte solennel. Notre-Seigneur, comme souverain Sacrificateur, lui commanda de faire en sa faveur un testament ou donation entière, sans réserve et par écrit, de tout ce qu'elle pourrait faire et souffrir, de toutes les prières et biens spirituels que l'on ferait pour elle, pendant sa vie et, après sa mort. Le divin Maître entendait que la chose fût faite en règle. Il fit demander par Soeur Marguerite-Marie à la Mère Greyfié si elle voulait bien servir de notaire en cette affaire — qu'il se chargeait de la payer solidement. Si la

supérieure refusait, la Soeur devait s'adresser au Père de la Colombière. Mais la Mère Greyfié, après avoir pris le temps de réfléchir, s'y prêta très volontiers. Elle écrivit donc elle-même la pièce suivante :

« Vive Jésus dans le coeur de son épouse, ma Soeur Marguerite-Marie, pour laquelle, et en vertu du pouvoir que Dieu m'a donné sur elle, j'offre et dédie et consacre purement et irrévocablement au sacré Coeur de l'adorable Jésus tout le bien qu'elle pourra faire pendant sa vie, et celui qui sera fait après sa mort, pour elle, afin que la volonté de ce Coeur divin en dispose à son gré et selon son bon plaisir et en faveur de quiconque il lui plaira, soit vivant ou trépassé-; ma Soeur Marguerite-Marie protestant qu'elle s'en dépouille volontiers généralement de tout, excepté la volonté d'être à jamais unie au divin Coeur de son Jésus, et l'aimer purement pour l'amour de lui-même. En foi de quoi, elle et moi signons cet écrit, le dernier jour de décembre 1678. Soeur Péronne-Rosalie Greyfié; à présent supérieure, et de laquelle ma Soeur Marguerite-Marie demandera tous les jours la conversion à ce Coeur divin. et adorable, avec la grâce de la pénitence finale (1). »

1. I, P. 408. Cf. I, pp. 172, 173.

La Soeur ayant présenté cet écrit à Notre-Seigneur, il lui en témoigna un grand agrément et lui dit que, puisque son amour l'avait dépouillée de tout, il ne voulait pas qu'elle eût d'autres richesses que celles de son sacré Coeur et il lui en fit une donation à l'heure même, me la faisant écrire de mon sang, selon qu'il la dictait, et puis je la signai sur mon coeur avec un canif, duquel j'y écrivis son sacré Nom de Jésus, » ajoute l'*Autobiographie* (1). Consultons le *Mémoire des Contemporaines*. Nous y lirons ce qui suit :

« Après cette donation faite, je la signai », dit-elle, « sur mon coeur, comme mon divin Maître le voulait, et je la signe encore ici : Soeur Marguerite-Marie, disciple du divin Coeur de L'adorable

Jésus, lequel s'étant donné à moi par la sainte communion, il me fit lire dans ce Coeur adorable ce qui était écrit pour moi. — Ce qui suit est écrit de son sang : — Je te constitue héritière de mon Coeur et de tous ses trésors pour le temps et l'éternité, te permettant d'en user selon ton désir, et te promets que tu ne manqueras de secours que lorsque mon Coeur manquera de puissance. Tu en seras pour toujours la disciple bien-aimée, le jouet de son bon plaisir et l'holocauste de ses désirs, et lui seul sera le plaisir de tous tes désirs, qui réparera et suppléera à tes défauts, et t'acquittera de tes obligations (2). »

1. *Autobiographie*, p. 96.

2. I, p. 173. Parmi les Écrits de la Mère Greyfié, on trouve une autre version un peu différente de ce texte. Cf. I, pp. 408-409.

Essayons d'expliquer plus clairement le fait. Il a besoin d'être étudié pour être bien compris. En voici l'enchaînement logique. Soeur Marguerite-Marie présente à Notre-Seigneur le testament en question et, dans un transport d'amour, grave le saint Nom de Jésus sur son coeur. Puis, elle signe en ces termes la pièce écrite par la Mère Greyfié : « *Soeur Marguerite-Marie, disciple du divin Cœur de l'adorable Jésus.* » Enfin, Notre-Seigneur, lui fait lire ce qu'il y a d'inscrit pour elle dans son sacré Coeur et lui fait écrire de son sang la donation ci-dessus : « *Je te constitue héritière,...* » etc. *L'Autobiographie* continue :

« Après quoi, il me dit qu'il prendrait soin de récompenser au centuple tous les biens que l'on me ferait, comme faits pour lui-même, puisque je n'avais plus rien à y prétendre ; et que, pour récompense à celle qui avait dressé ce testament en sa faveur, il lui voulait donner la même récompense qu'à sainte Claire de Montefalco ; et que pour cela, [il] ajouterait à ses actions les mérites infinis des siennes, et par l'amour de son sacré Coeur, il lui ferait mériter la même couronne. Ce qui me donna une grande consolation, parce que je l'aimais beaucoup, à cause qu'elle nourrissait mon âme abondamment du pain délicieux de la

mortification et humiliation, qui était si agréable au goût de [mon] souverain Maître (1). »

1. *Autobiographie*, p. 96.

Ce testament était daté du 31 décembre 1678. Presque à la même date, le Révérend Père de la Colombière, qui venait de se voir frustré de la gloire du martyr, mais avait, du moins, conquis la palme de confesseur de la foi, injustement accusé et banni d'Angleterre, reprenait le chemin de la France. Cette disgrâce entraînait dans les desseins de Dieu, pour reconduire momentanément le saint jésuite dans la petite ville charolaise, à une époque où sa présence était singulièrement opportune. La Mère Greyfié avait alors des craintes au sujet de la Soeur Alacoque. Elle les soumit au Père et voici comment il l'éclaira et la rassura : « Il me fit connaître qu'il n'hésitait pas de croire que ce qui se passait en cette chère Soeur ne fût vraies grâces de Dieu. — Mais qu'importe, me dit-il, quand ce seraient des illusions diaboliques, pourvu que cela produise en elle les mêmes effets que font les grâces du Seigneur ? Il n'y a nulle apparence à cela, me dit-il encore, parce qu'il se trouverait que le diable, en la voulant tromper, se tromperait lui-même, l'humilité, la simplicité, l'exacte obéissance et la mortification n'étant point les fruits de l'esprit de ténèbres (1). »

1. I, p. 361, *Mémoire de la Mère Greyfié*. Cf. I, p. 175.

Si ce retour passager de l'éminent religieux à Paray fut une consolation pour notre Sainte, il lui devint aussi l'occasion de manifester une fois de plus sa vertu consommée. Le Révérend Père souhaitant parler à Soeur Marguerite-Marie au confessionnal, pour être en particulier, la Mère Greyfié le permit très volontiers. Mais elle apprit bientôt qu'on s'en était fait de la peine » — peine sans fondement, et bien puérile à coup sûr — c'est égal ! Cette surnaturelle supérieure n'oublia pas de reprendre et mortifier sa fille en plein Chapitre à ce sujet. « Toute autre qu'elle, » avoue la

Mère Greyfié, m'aurait pu faire souvenir qu'elle n'avait pas recherché cet entretien et qu'elle n'y serait allée que pour m'obéir. On m'aurait peut-être dit quelques autres choses de plus et l'on n'aurait pas cru avoir tort de se plaindre, au moins avec les meilleures amies, de mon procédé qui, très assurément, tenait de l'injustice quelquefois à son égard. Mais bien loin de tout cela, en bonne et fidèle ménagère, elle rapportait le tout au profit de l'humilité, de la douceur et de la patience, et jamais n'a fait la moindre représentation de son innocence (1). »

Et le Père de la Colombière, que, pensa-t-il de Soeur Marguerite-Marie ? Le 23 mars 1679, il écrivait à la Mère de Saumaise : « Passant à Paray, je n'ai pu voir qu'une fois la Soeur Alacoque, mais j'ai bien eu de la consolation en cette visite. Je la trouvai toujours extrêmement humble et soumise, dans un grand amour de la croix et du mépris. Voilà des marques de la bonté de l'esprit qui la conduit, et qui n'a jamais trompé personne (2). »

1. I, p. 351, *Mémoire de la Mère Greyfié*. Le présent alinéa n'est qu'imparfaitement cité par les Contemporaines, I, p. 176.

2. I, p. 148.

L'ange de ténèbres avait une haine marquée pour la disciple du Coeur de Jésus. « Maudite que tu es, » lui dit-il un jour, je t'attraperai et si je te peux une fois tenir à ma puissance, je te ferai bien sentir ce que je sais faire ; je te nuirai partout (1). » Désespéré qu'il était de n'avoir pu abuser cette âme, ni l'enlacer dans les filets de l'orgueil, il s'en était, depuis longtemps, pris à son corps, se donnant pour tâche de lui tendre des pièges en tout lieu. D'abord, il la rendait à tout propos d'une maladresse extrême, lui faisant tomber des mains et casser les objets qu'elle tenait. Plusieurs fois, il fut plus méchant encore. Un jour, il la poussa du haut d'un escalier, « tandis qu'elle portait; du feu dans un vaisseau de terre, qui ne se rompit point (2). » La confusion fut pour son ennemi et non pour elle, qui se trouva au bas de l'escalier, sans avoir même rien renversé, ni sans s'être fait aucun mal. Naturellement parlant, elle aurait dû se casser les jambes. Mais son saint ange était là qui

veillait. Elle dit tout simplement : « Je sentis mon fidèle gardien qui me soutint (3).»

1. *Autobiographie*, p. 81.

2. I, p. 521. Déposition de Soeur Claude-Marguerite Billet. Procès de 1715.

3. *Autobiographies* p. 81.

Le malin ne la laissait presque jamais tranquille et la poursuivait aux récréations comme ailleurs. A différentes reprises, étant ensemble au chauffoir commun, plusieurs des religieuses virent tout d'un coup retirer l'escabeau sur lequel la Servante de Dieu était assise, sans qu'on aperçut l'être qui se jouait ainsi d'elle. L'humble Soeur tombait alors à terre et reprenait paisiblement son siège ; mais le fait se réitérant un seul jour sur-le-champ jusqu'à trois fois, il fut impossible de ne pas reconnaître l'auteur de cette vexation. La Soeur de Lyonne s'avisa de dire : « Il faut que le démon s'en mêle ! » A quoi la Soeur Alacoque ne répondit que « par un souris (1). »

Notre-Seigneur l'avait prévenue que Satan avait demandé de l'éprouver comme l'or dans la fournaise, et qu'il lui avait tout permis, à la réserve de l'impureté ; mais que, pour toutes les autres tentations, il lui fallait être sur ses gardes, et qu'elle aurait surtout à subir celles dont le diable avait osé l'attaquer lui-même. Elle en fit la terrible expérience. Il y a une haute leçon, cachée pour nous sous les humbles aveux d'une si grande âme. « Je souffris pendant ce temps-là de rudes combats de la part du démon, qui m'attaquait particulièrement sur le désespoir, me faisant voir qu'une aussi méchante créature que moi ne devait point prétendre de part dans le paradis, puisque je n'en avais déjà point dans l'amour de mon Dieu, duquel je serais privée pour une éternité.

1. I, p. 532. Déposition de soeur Marie-Rosalie de Lyonne. Procès de 1715.

Cela me faisait verser des torrents de larmes. D'autres fois, il m'attaquait de vaine gloire, et puis de cette abominable tentation de gourmandise, me faisant sentir des faims effroyables ; et puis, il

me représentait tout ce qui est le plus capable de contenter le goût, et cela dans le temps de mes exercices, ce qui m'était un tourment étrange. Et cette faim me durait jusqu'à ce que j'entras au réfectoire pour prendre ma réfection, dont je me sentais d'abord dans un dégoût si grand, qu'il me fallait faire une grande violence, pour prendre quelque peu de nourriture. Et d'abord que j'étais sortie de table, « ma faim recommençait plus violente qu'auparavant. » Ce que voyant, la Mère Greyfié ordonna à cette parfaite obéissante de venir lui demander à manger, lorsqu'elle se sentirait plus pressée de la faim, « ce que je faisais avec des violences extrêmes, pour la grande confusion que je sentais, » rapporte la Sainte. « Et au lieu de m'envoyer manger, elle me mortifiait et humiliait fortement là-dessus, en me disant que je garderais ma faim pour la contenter lorsque les autres iraient au réfectoire. Après, je demeurais en paix dans ma souffrance (1). »

Non seulement Notre-Seigneur ne voulait pas diminuer la sensibilité ni les répugnances de Marguerite-Marie (2), mais il avait divinement pris ses mesures pour les aviver encore. « Il voulait que je fusse dans un continuel acte de sacrifice, et que, pour cela, il augmenterait mes sensibilités et mes répugnances, en telle sorte que je ne ferais rien qu'avec peine et violence, pour me donner matière de victoire, même dans les choses les plus minces et indifférentes.

1. *Autobiographie*, pp. 99, 100.

2. Cf *Autobiographie*, p. 83.

Ce que je puis assurer avoir toujours éprouvé depuis. De plus, que je ne goûterais plus aucune douceur que dans les amertumes du Calvaire, et qu'il me ferait trouver un martyre de souffrance dans tout ce qui pouvait composer la joie, le plaisir et la félicité temporelle des autres. Ce qu'il m'a fait éprouver d'une manière très sensible, puisque tout ce qui [se] peut nommer plaisir, me devint un supplice (1). »

1. *Autobiographie*, p. 101.

Une fois, Notre-Seigneur lui fit entendre qu'il la voulait retirer dans la solitude, non celle d'un désert, mais celle de son sacré Cœur, et il lui demanda de jeûner cinquante jours au pain et à l'eau, pour honorer son jeûne dans le désert. Elle n'en put obtenir la permission, cette singularité ne cadrant pas avec les usages ordinaires. Alors, son Époux divin l'assura qu'il aurait comme très agréable qu'elle passât cinquante jours sans boire, pour rendre hommage à la soif que son Cœur sacré a du salut des pécheurs. La courageuse Sœur Alacoque commença donc cette pénitence, mais on ne la lui laissa pas achever pour cette première fois. Plus tard, elle eut congé de la recommencer et d'aller jusqu'au bout des cinquante jours. Elle passait de même les vendredis sans boire, depuis le jeudi soir jusqu'au samedi matin, ce qui était d'autant plus extraordinaire qu'elle était plus habituellement travaillée d'une soif dévorante. Elle continua longtemps cette pratique, jusqu'à ce que la Mère Greyfié, jugeant de son devoir de la lui défendre, lui donna l'obéissance de boire trois ou quatre fois entre les repas, tous les jours. Mais, pour obéir et souffrir tout ensemble, Sœur Marguerite-Marie s'avisa de boire de l'eau où on lavait la vaisselle, et même la lessive. Une Soeur, l'ayant prise sur le fait, en prévint la supérieure, qui sut bien encore, en cette rencontre, gratifier l'innocente coupable d'une énergique réprimande.

La parfaite loyauté de la Mère Péronne-Rosalie à dépeindre la sévérité de sa conduite envers la Servante de Dieu donne à ses récits un charme plein d'une mâle saveur. Nous allons encore en goûter quelque chose. Il est question de la mystérieuse douleur de côté que la Sainte portait continuellement, et que Notre-Seigneur lui avait prédit ne pouvoir être soulagée que par la saignée. « Je l'ai vue pressée de sa douleur, se tenir en paix, sans demander la saignée, à laquelle nos Soeurs et moi aussi avons de la répugnance, parce qu'il la lui fallait faire trop souvent. On s'en prenait à elle; comme si ç'avait été un remède attaché à sa fantaisie, plutôt que propre à son mal. Elle a eu de bonnes occasions à ce sujet de souffrir et de patienter en silence, comme elle faisait entre

Dieu et elle. Moi-même, une fois, je m'obstinai à ne vouloir pas qu'elle fût saignée. On lui fit plusieurs autres remèdes, qui ne servirent qu'à aigrir sa douleur. Elle en vint à un vomissement de toutes sortes d'aliments qu'on pût lui donner, même la confection d'hyacinthe. Elle ne refusait rien de tout ce qu'on lui donnait pendant deux ou trois jours, ni ne se plaignit jamais d'être dans ce pauvre état, faute de lui vouloir faire une saignée. Quand je lui en parlai : — « Ma Mère, » me dit-elle, « je sais bien qu'il n'y a que ce remède qui me soulage : mais je ne le désire pas, si Votre Charité ne le veut (138) pas, parce que mon Jésus vous fait vouloir tout ce qu'il veut pour moi. Je suis bien aise de souffrir tant qu'il lui plaira. » — A la fin, le mal l'ayant réduite dans l'état de ne pouvoir presque plus respirer ni parler, et ses vomissements dans une grande faiblesse, je la conduisis à l'infirmerie, où on ne lui eut pas plus tôt tiré une palette de sang qu'elle reprit la liberté de la respiration et de la parole, et se trouva si vigoureuse, qu'aussitôt que son bras fut bandé, elle aurait voulu que je lui eusse permis d'aller à la suite de la Communauté.....

« Je voulus lui épargner les petites mortifications ordinaires que ce remède lui attirait, et pour cela j'envoyais ma Soeur Catherine-Augustine [Marest] quelquefois la saigner dans sa cellule. Mais Notre-Seigneur, qui ne voulait pas qu'elle eût cet adoucissement, permit qu'un jour, que j'avais usé de cette précaution, elle tombât à coeur failli pendant la sainte messe ; et aussitôt on en devina la cause.

« Je ne m'étonne point, ni ne m'étonnai point pour lors de voir tant de petits désagréments à son sujet ; car encore qu'il fût vrai que sa vie était toute de vertus et d'exemple, elle-même avait obtenu, par ses instances auprès de Notre-Seigneur, qu'il ne laisserait rien paraître en elle que ce qui serait capable de l'anéantir et humilier. De là venait que tout lui tournait en humiliation et contradiction; et aux occasions qui lui étaient plus sensibles, Notre-Seigneur lui remettait sa demande en mémoire. Elle avouait que la (139) fille d'Adam souffrait beaucoup en elle, mais celle de Dieu

se réjouissait de tout ce qui lui faisait peine, soit au corps ou à l'esprit, de la part de Dieu ou des créatures (1). »

Il faudrait pouvoir citer tous les *Avis* que la Mère Greyfié donnait à sa chère fille, pour mieux faire admirer la largeur de vues, le sens pratique et la tendresse de coeur que cette grande religieuse possédait, bien que souvent, à l'égard de Soeur Marguerite-Marie, cette tendresse ne fût pas apparente. Dans tous ces petits écrits maternels, tracés en hâte au courant de la plume, il y a, mélangés les uns aux autres, des mots d'une force surnaturelle incontestable, des décisions d'une netteté sans réplique. Donnons quelques exemples

« Je prie Jésus-Christ, Seigneur et Sauveur tout-puissant, de commander à la tempête qu'elle cesse chez vous ; et je vous dis en son nom demeurez en paix ! Votre âme est la part du Seigneur et le Seigneur est la part de votre âme..... Vous mangerez ce que vous aimez et désirez de manger, lorsque la Communauté en sera servie aux repas ordinaires ; passé cela, vous prendrez patience avec la faim. Humiliez-vous devant Dieu de vos tentations...

1. I, pp. 353, 355, 356, *Mémoire de la Mère Greyfié*. Cf. I, pp. 123, 124, X25.

« Fiez-vous en sa bonté et en la charité du Coeur sacré de Jésus-Christ, et ne vous mettez en peine de rien qui puisse vous arriver. C'est la gloire d'un soldat fidèle, et c'est le signe de sa fidélité d'être singulièrement haï de l'ennemi mortel de son prince souverain. Mais les rois et les princes n'ont pas toujours le pouvoir de garantir leurs soldats de la malice de leurs adversaires. Il n'en est pas de même de notre Dieu, qui ne peut être surpris ni trompé, et qui terrasse, quand il lui plaît, notre ennemi, et nous en rend victorieuse, malgré sa rage et notre faiblesse, que sa divine grâce rend forte, à proportion de notre confiance...

« Je vous mortifierai et humilierai volontiers et de bon coeur dans les rencontres, parce que vous avez besoin de ce secours, que c'est charité de vous le donner, et que je désire le bien de votre âme. Que cela ne vous ôte pas, pourtant, la confiance de venir à

moi ou de m'écrire, selon que vous en aurez le désir et le besoin ; je serai toujours de bonne volonté à vous servir. Votre âme est chère à la mienne, malgré tout ce qui peut vous rendre désagréable, surchargeante et importune. Il faut imiter le Père céleste, qui vous fait des faveurs sans aucun mérite de votre part... »

L'humble Soeur avait sans doute confié, une fois encore à sa supérieure, l'irrésistible et tout surnaturel attrait qui la poussait à désirer la correction. Elle en reçoit cette prudente et charmante réponse : « Quant à ce qui est de vous mortifier, je vous donnerais volontiers des bonnes portions de ce pain de l'âme religieuse, si Dieu vous donnait plus de santé; mais vos infirmités m'abattent le courage, lorsque je voudrais l'élever en faveur de votre faim spirituelle. Dites donc à Notre-Seigneur qu'il me donne moins de tendresse sur (141) vos maux, ou à vous plus de santé, ou bien qu'il me dispense de vous traiter comme vos démerites, dans les occasions où vous donnez lieu de vous corriger et humilier...

« Si on vous interroge, il faut répondre alors avec simplicité, selon votre pensée, mais courtement ; et puis ne pas réfléchir sur ce que vous aurez répondu, pour connaître si il a été bien ou mal reçu, parce que ces sortes de réflexions se peuvent appeler le gland dont l'amour-propre s'engraisse. Le malheur est que l'on ne le tue pas à la Saint-Martin, comme les porcs et qu'il vivra autant que nous. Il n'y a singerie que ce maudit amour de nous-mêmes ne fasse, pour faire perdre la sainte simplicité aux âmes qui doivent aimer Dieu, en se renonçant sans cesse elles-mêmes...

« Puisque vous êtes à Dieu, s'il vous veut imprimer comme une cire molle, ou se jouer de vous comme d'une paume, que vous importe ? Abandon pour l'amour, abandon par amour et abandon en l'amour de Jésus-Christ. Je crois que c'est ce que Dieu veut de vous, parce qu'il aime à nous gouverner, et nous-mêmes n'entendons rien à nous conduire...

« J'ai perdu le commencement de matines pour lire votre écrit et pour y faire ces mots de réponse et vous dire, mon cher enfant, que vous demeuriez en paix au milieu de la guerre qui est chez

vous. Celui qui vous la fait vous veut sauver et c'est pour ce sujet qu'il vous poursuit. Laissez-vous prendre par lui-même...

« Non, ma mie, je ne veux pas que notre union (142) cesse et quand vous seriez cent fois pire que vous n'êtes, je la veux toujours continuer (1).»

Pendant l'automne de 1679, Soeur Marguerite-Marie, brûlant toujours plus de l'amour de son Dieu, et sentant que la blessure qu'elle s'était faite, en gravant le saint Nom de Jésus sur son coeur, commençait à s'effacer, s'imagina de la raviver à la flamme d'une bougie. Le succès dépassa ses intentions; des plaies se formèrent. La pauvre Soeur, à la veille d'entrer en retraite, se vit obligée d'avertir sa supérieure. La Mère Greyfié répondit qu'elle voulait y faire mettre quelque remède, pour prévenir tout mal dangereux. Désolation intime pour cette amie de la souffrance cachée! « O mon unique Amour ! Souffrirez-vous que d'autres voient le mal que je me suis fait pour l'amour de vous ? N'êtes-vous pas assez puissant pour me « guérir, vous qui êtes le souverain remède à tous « mes maux ? (2) » C'en fut assez. Notre-Seigneur se laissa vaincre et promit à sa servante que, le lendemain, elle serait guérie. L'effet suivit la promesse. Cependant, la Soeur Alacoque n'ayant pu encore rencontrer sa supérieure — pour l'en instruire, reçut d'elle un billet, lui enjoignant de montrer son mal à la Sœur qui lui remettrait l'écrit (3).

1. *Avis de la Mère Greyfié*, 1, pp- 395, 396; 400, 401 ; 390; 412; 392 ; 413; 391. Cf. pp. 177-179, 180-183.

2. *Autobiographie*, pp. 110-111.

3. C'était la Soeur Marie-Madeleine des Escures.

Comme notre Sainte était guérie, elle se crut dispensée de cette obéissance, au moins jusqu'à ce qu'elle eût raconté le fait à la supérieure, allant la trouver sans retard et lui disant pourquoi elle n'avait pas accompli ce que portait le billet. Si la Mère Greyfié fut sévère et sans miséricorde pour ce délai dans l'obéissance, Notre-Seigneur le fut bien plus encore. Pendant cinq jours, il relégua la coupable sous ses pieds sacrés, lui apprenant à pleurer et à expier

cette désobéissance, mais cela, à la manière d'un Dieu offensé. De plus, il lui dit, qu'en punition de sa faute, ce Nom sacré, dont la gravure lui avait coûté si cher, ne paraîtrait plus. « Je peux dire que je fis une solitude de douleur, » écrit-elle (1). Et, en fin de compte, la Mère Greyfié exigea qu'elle montrât son mal à la Soeur, bien que tout remède fût devenu inutile, la guérison étant parfaite (2).

1. *Autobiographie*, p. 112.

2. Mgr Languet rapporte que la Soeur des Escures « vit ces blessures auparavant profondes et invétérées, couvertes de grandes croûtes desséchées, qui ne laissaient plus paraître que la forme très bien marquée du Nom de Jésus, écrit en grands caractères, tels que sont ceux qu'on peint avec des moules dans de grands livres. » *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*. Édition princeps 1729, p. 170. Après la mort de la Servante de Dieu, la Soeur des Escures eut la sainte curiosité de se rendre compte s'il paraissait encore quelque chose de cette gravure sanglante, et elle informa la Mère Greyfié qu'aucune trace n'en demeurait; à quoi la bonne Mère lui répondit, le 16 décembre 1690 : « Ce que vous m'assurez n'y avoir rien pu connaître m'est une confirmation de la vérité de ses grâces... Je tiens pour une petite merveille qu'elle ait été guérie sans qu'il en soit resté aucune marque. » *Lettre autographe*. Archives de la Visitation de Paray. I, pp. 345, 346.

Avant d'expérimenter une fois encore la vigueur de la conduite de la Mère Greyfié, Soeur Marguerite-Marie avait réellement bien besoin d'être réconfortée par son bon Maître. Lui-même ne le savait-il pas mieux que personne ? Aussi, un jour de l'Ascension, tandis qu'elle était devant le saint Sacrement avec la Communauté, pour honorer le moment où Notre-Seigneur monta au ciel, il lui apparut au sein d'une ardente lumière, et s'approchant d'elle, il lui dit : « Ma fille, j'ai choisi ton âme pour m'être un ciel de repos sur la terre et ton coeur me sera un trône de délices à mon divin amour (1). » Parole capable de noyer dans un océan de douceurs divines toutes les amertumes de la terre!

1. I, p. 266. Cf. II, p. 168.

Néanmoins, la souffrance conduisit de nouveau notre Sainte à l'infirmerie, et le 19 juin 1680, veille de la fête du Saint-Sacrement, elle n'avait pu encore quitter le lit, lorsque la Mère Greyfié vint la visiter. La pauvre souffrante lui demande congé de se lever pour

aller à la sainte messe. La Mère hésite; la Soeur reprend, de bonne grâce : « Ma bonne Mère, si vous le voulez bien, Notre-Seigneur le voudra bien aussi et m'en donnera la force. » Alors, la supérieure donne ordre à l'infirmière de faire prendre quelque nourriture le matin à la malade et de la faire lever environ l'office, pour la mener à la messe. Le soir, Soeur Alacoque dit qu'elle souhaiterait bien rester à jeun, afin de pouvoir communier, espérant que Notre-Seigneur lui donnerait assez de forces pour cela. L'infirmière y acquiesça, pensant que la Mère Greyfié n'y ferait pas de difficulté et promit d'ailleurs de demander la permission. Hélas! elle s'en oublia jusqu'au lendemain. Ayant fait lever sa malade plus matin qu'il n'avait été convenu, elle sortit par une porte, pour aller prévenir la Mère Greyfié, tandis que celle-ci entrait par une autre. Trouvant la Soeur levée et apprenant qu'elle était à jeun, dans l'intention de communier, « sans m'informer de plus de raisons, » dit la Mère, « je lui fis une verte correction, lui exagérant les défauts de sa conduite, que je disais être effet de propre volonté, manquement d'obéissance et de soumission et de simplicité, etc... En conclusion je dis qu'elle irait à la messe et qu'elle y communierait; mais que, puisque sa propre volonté lui avait donné assez de force et de courage pour cela, je voulais aussi commander à mon tour — qu'elle n'avait qu'à reporter ses draps de lit à sa cellule et son couvert au réfectoire et s'en aller à l'office quand il sonnerait, s'y ranger et suivre en tout les exercices de communauté, cinq mois de suite, sans que, pendant tout ce temps-là, il fût besoin de lui faire aucun remède, ni qu'elle mît le pied à l'infirmierie, sinon pour y voir les malades et leur rendre service tous les jours, si les infirmières en avaient besoin. Elle reçut ma correction à genoux, les mains jointes, avec un visage doux et tranquille; et après avoir ouï mes ordres, elle me demanda humblement pardon et pénitence de sa faute. Et aussitôt elle commença d'accomplir à la lettre tout ce que je lui avais dit. Notre-Seigneur voulut qu'elle obéit en tout et lui promit la santé pour cela, qu'elle eut bonne dès ce jour-là même jusqu'à celui de la Présentation de Notre-Dame, (146) que s'accomplirent les cinq mois, et auquel Notre-Seigneur, acceptant

la rénovation de ses vœux, lui renouvela, en titre de grâces, tous ses maux précédents (1) ».

Vraiment, en face de la manière d'agir de la Mère Greyfié, il fait bon penser qu'elle dira un jour : « Je ne lui épargnais pas les corrections, prenant, de tout, occasion de l'humilier, sur les mêmes sujets Pour lesquels je l'estimais dans mon cœur (2). » Et encore : « Je voyais que Notre-Seigneur la voulait presque toujours à la moisson de la myrrhe ; et, soit pour satisfaire à cette sainte fille, qui ne respirait que le mépris et la souffrance, soit aussi pour la mettre à l'épreuve, je lui ai donné souvent lieu de contenter son appétit de mortification ; en sorte que, toujours mon estime et ma pitié prenait en moi fortement son parti contre ma propre conduite à son égard (3). » Voilà qui met les choses au point. Au fond, plus la Mère se montre impitoyable, plus elle vénère et aime sa fille.

1. I, pp. 354, 355, Mémoire de la Mère Greyfié.

2. *Ibid.*, p. 385. Ce passage n'est pas cité par les Contemporaines.

3. *Lettre autographe de la Mère Greyfié à la Sœur des Escures*, 5 novembre 1690, I, p. 343.

Mais voici qui est encore plus remarquable et prouve jusqu'à l'évidence que, sans balancer, cette supérieure si expérimentée, se conduisait, dans les choses les plus graves, d'après les lumières de la Sœur Alacoque. Il s'agissait de la vocation de Mlle de Lyonne, cette fière beauté, qui ne croyait personne digne d'elle sur la terre... Jésus-Christ l'avait vaincue, elle avait accepté de devenir son épouse, mais elle le faisait attendre et n'entrait toujours pas au monastère. Un matin, Soeur Marguerite-Marie s'en vint « toute extasiée » dire à la Mère Greyfié : « Ma Mère, Notre-Seigneur veut absolument cette âme ; il n'a dit: je la veux, je a la veux, à quel prix que ce soit ! » A l'instant même, la Mère Greyfié envoya quérir Mlle de Lyonne, comme ayant un message à lui faire. Celle-ci se rend à la messe dans l'église du couvent. Un étrange combat se livre en son âme. Cependant elle passe au parloir, où la Mère Greyfié et la Soeur Alacoque lui disent qu'il faut entrer à ce même moment, sans en avertir Madame sa mère et que c'est la volonté de

Dieu. Mlle de Lyonne immole toutes ses réflexions ; mais elle déclare à une de ses amies, qui l'accompagnait, que, si elle voyait le purgatoire ouvert devant elle, « elle s'y jetterait aussitôt que céans, tant elle se faisait de violence. » Au lieu du *purgatoire*, ce fut le Thabor qu'elle trouva dans la vie religieuse, y goûtant d'ineffables douceurs jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans. Elle n'oublia jamais qu'elle devait son bonheur, en grande partie, à la Sœur Alacoque, dont elle fut toujours l'intime amie. En une rencontre où la Sœur de Lyonne avait sacrifié un sermon, pour rester auprès de Sœur Marguerite-Marie, malade à l'infirmerie, la Servante de Dieu « lui promit qu'elle n'y perdrait rien et que Notre-Seigneur l'en récompenserait. Il le fit sur-le-champ, car Soeur Alacoque lui dit des choses si merveilleuses de l'amour du Coeur de Jésus pour (148) ses créatures et de celui qu'elles doivent lui rendre, qu'elle en resta toute pénétrée d'onction, et plus que si elle eût ouï dix sermons. (1)»

1. *Vie et Œuvres*, III, notice sur *Soeur Marie-Rosalie de Lyonne*, pp. 400, 404, 405. Mlle de Lyonne entra au monastère dans les premiers mois de l'année 1680.

Marguerite-Marie, cette fille de miracle, devait, plus d'une fois encore, être favorisée de guérisons soudaines et absolument en dehors du cours de la nature. Dans les derniers mois de 1681, la Mère Greyfié eut derechef le mouvement de la faire brusquement sortir de l'infirmerie, où elle était malade d'une grosse fièvre. C'était pour la mettre en retraite selon son rang. Elle lui dit donc

« Allez, je vous remets au soin de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qu'il vous dirige, gouverne et guérisse selon sa volonté! » La Sainte avoue que cet ordre la surprit un peu, d'autant qu'elle tremblait . alors du frisson de la fièvre. Mais toute joyeuse, elle exécute immédiatement cette dure obéissance, disant : « Tout m'est bon; pourvu qu'IL se contente et que je l'aime, cela me suffit! » Elle ne fut pas plus tôt renfermée dans sa petite cellule, avec LUI SEUL, qu'il se présenta à elle. La trouvant couchée à terre, toute transie de douleur et de froid, il la fit relever avec mille caresses et

lui dit : « Enfin, te voilà toute à moi et toute à mon soin ; « c'est pourquoi je te veux rendre en santé à ceux qui t'ont remise malade entre mes mains. — Et il me redonna une santé si parfaite qu'i[l] ne semblait point que j'eusse été malade. De quoi l'on fut fort étonné, et ma supérieure particulièrement, laquelle savait ce qui s'était passé (1.) » Cette retraite s'écoula parmi tant de joies et de délices que l'heureuse *solitaire* se croyait en un paradis, se voyant comblée des continuelles faveurs, caresses et familiarités de son Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de son saint Ange et de son bienheureux Père saint François de Sales. Son cher Maître lui réservait une grâce très particulière. « Pour me consoler de la douleur qu'il m'avait fait sen[tir] de l'effaçure de son sacré et adorable Nom sur mon coeur, après l'y avoir gravé avec tant de douleur, il voulut lui-même l'imprimer au dedans et l'écrire au dehors avec le cachet et le burin tout enflammé de son pur amour, mais d'une manière qui me donna mille fois plus de joie et de consolation que l'autre ne m'avait causé de douleur et d'affliction (2). »

Lorsque cette âme avait un doute quelconque, elle allait droit à Celui qui est lumière et vérité, pour en être éclairée. Elle le rapporte elle-même bien des fois. Citons ce passage : « Un jour que le désir de recevoir Notre-Seigneur me tourmentait, je lui dis : — Apprenez-moi ce que vous voulez que je vous dise. — Rien, sinon ces paroles: Mon Dieu, mon Unique et mon Tout, vous êtes tout pour moi, et je suis toute pour vous. Elles te garderont de toutes sortes de tentations, et suppléeront à tous les actes que tu voudrais faire, et te serviront de préparation en tes actions (3). »

1. *Autobiographie*, pp. 113, 114.

2. *Ibid.*, p. 114

3. II, p. 167.

Dans la vie d'une créature élue, vouée par Dieu lui-même à la souffrance et à l'expiation, l'enchaînement surnaturel des maladies ou des accidents douloureux devenait une chose presque naturelle. De fait, Notre-Seigneur ne laissa exempte de la croix aucune partie

du corps de sa servante. Portant déjà une douleur au côté, pour honorer le Côté percé du Sauveur, elle eut encore le privilège d'honorer son couronnement d'épines par de spéciales douleurs à la tête. Un jour, allant communier, la sainte hostie lui parut resplendissante comme un soleil. Notre-Seigneur était au milieu, tenant une couronne d'épines qu'il lui posa sur la tête, en disant : « Reçois, ma fille, cette couronne, en signe de celle qui te sera bientôt donnée par conformité avec moi (1). » Et il se chargea sans retard de lui donner l'explication de ce présent céleste. Elle était alors maîtresse des Soeurs du petit habit. Comme elle puisait de l'eau, à l'intérieur du cloître, au puits du préau, le seau lui échappa étant plein, et retombant de tout son poids dans le puits, le bras de fer qui sert à faire marcher la roue, allant de grande raideur, la frappa sur la mâchoire. La violence du coup emporta plusieurs dents, tandis qu'un morceau de la joue, gros et long comme la moitié du doigt, pendait à l'intérieur de la bouche.

1. *Autobiographie*, p. 115.

Cette douleur et cette commotion, qui durent être excessives, ne firent que lui arracher ce cri : « Mon Dieu ! » Et, sans faire d'autre cérémonie, elle pria une des « petites Soeurs » de lui couper ce morceau de chair. Ces enfants, effrayées, refusèrent. Alors, prenant elle-même ses ciseaux, elle coupa tranquillement la pièce. La plaie qui se forma dans la bouche lui donna bonne matière à souffrir, autant de fois qu'il lui fallait prendre quelque nourriture. De plus, le coup lui causa, dans la tempe, une douleur qui, après les repas, devenait presque insupportable, pouvant se comparer à une rage de dents. « Tout l'adoucissement qu'elle y apportait, » écrit la Mère Greyfié, « était de sortir des récréations avec congé, pour aller faire quelques tours d'allées, jusque à ce que cette douleur fût diminuée, qu'elle revenait avec les autres. » Lorsqu'il s'agissait de se procurer des souffrances, Soeur Marguerite-Marie savait bien les demander; mais pour se procurer des soulagements ou du repos, la Mère Greyfié dit qu'« il fallait qu'on y pensât pour elle. (1) ».

Cet accident ne fut pas le seul qui consacra, par l'onction de la souffrance, la tête de notre Sainte. Elle y reçut encore trois terribles coups, « l'un, en portant deux cruches d'eau, qu'elle tomba sur les degrés qu'elle montait, donnant de la tête contre la pierre de taille. Le second fut une grosse perche qui lui tomba sur la même partie; et le troisième d'un furieux coup, qu'elle prit contre un travon (2). »

1. I, p. 352, *Mémoire de la Mère Greyfié*. Cf. I, p. 16s.

2. I, p. 198.

Mais jamais il n'y avait trop d'épines à sa couronne. « Je confesse que je me sens plus redevable à mon Souverain de cette couronne précieuse que s'il m'avait fait présent de tous les diadèmes des plus grands monarques de la terre ; et d'autant . plus que personne ne me la peut ôter, et qu'elle me met souvent dans l'heureuse nécessité de veiller et m'entretenir avec cet unique objet de mon amour, ne pouvant appuyer ma tête sur le chevet, à l'imitation de mon bon Maître, qui ne pouvait appuyer la sienne adorable sur le lit de la Croix. Cela me faisait sentir des joies et des consolations inconcevables, quand je me voyais quelque conformité avec lui (1). » Et Notre-Seigneur lui apprit alors à unir ses douleurs de tête à celles du divin couronnement d'épines, demandant au Père céleste, par ce mérite infini, la conversion des pécheurs, et l'humilité pour tant de têtes orgueilleuses, dont l'élévation a quelque chose de si injurieux à la souveraine Majesté.

1. *Autobiographie*, p. 115.

2.

## CHAPITRE V.

### LE PÈRE DE LA COLOMBIÈRE REVIENT A PARAY, ET Y MEURT. LES AMES DU PURGATOIRE. 1681-1684.

Dieu avait décrété que les deux apôtres de son Coeur rendraient leur dernier soupir à Paray-leMonial. Au mois d'août 1681, le Père de la Colombière y était revenu, sans autres fonctions à remplir que celles de se laisser soigner, car, hélas ! il était malade à mort. Quelques mois seulement le séparaient de son éternité. La souffrance et l'épuisement lui permettaient à peine de parler. Il put cependant, avant l'hiver, se rendre quelquefois au monastère de la Visitation et revoir ses filles spirituelles, notamment la Soeur Alacoque. Mais de ces derniers entretiens « du frère et de la soeur dans le Coeur de Jésus, » nous savons bien trop peu pour essayer de les analyser. Ils durent être empreints de ce quelque chose qui sent déjà la consommation des saints en Dieu.

Bientôt, il n'y eût plus d'espoir dans l'état du vénéré malade, et il devint évident que le climat de Paray, qu'on avait cru lui devoir être favorable, lui était au contraire nuisible. On parle alors de conduire le Père à Lyon, ou même à Vienne en (154) Dauphiné ; là il respirerait l'air natal. On prend toutes les mesures voulues ; le voyage est décidé. Un des frères du Père de la Colombière arrive, pour l'emmener le lendemain, 29 janvier 1682. Mais tout devait se faire en secret. Mlle Catherine Mayneaud de Bisefrand, une de ses pénitentes, apprend cette nouvelle et, tout ensemble, la défense de la communiquer. Elle sollicite la permission d'avertir pourtant la Soeur Alacoque, ce qu'ayant obtenu, elle se hâte de faire. A cette annonce, Soeur Marguerite-Marie demande à son amie de dire au Père de la Colombière de ne point partir, si cela se pouvait sans contrevenir en rien à l'ordre de ses supérieurs. Le message est transmis avec le même empressement. Mais, le Père désire être plus précisément informé des motifs qui font ainsi parler la vénérable Soeur et, en quelques mots de sa main, il la prie de s'expliquer elle-même davantage par écrit. Ce qu'elle fait aussitôt.

Sa réponse, immédiatement remise au malade, l'arrêta tout court dans ses projets. Le billet en question portait ces mots, que voici sans y rien changer, au témoignage des Contemporaines : « *Il m'a dit qu'il veut le sacrifice de votre vie ici* (1). »

Le Père de la Colombière resta donc à Paray, pour obéir à l'ordre céleste, que lui transmettait la Sainte et il y mourut le dimanche 15 février 1682, à sept heures du soir.

1. I, p. 151. Mlle de Bisefrand, dans sa déposition, au Procès de 1715, donne une variante : « *Il m'a dit qu'il veut le sacrifice de votre vie dans ce pays.* » I, P. 499.

Le lendemain à cinq heures, Mlle de Bisefrand revenait au monastère annoncer la mort du saint jésuite à la Soeur Alacoque, qui lui dit d'un ton fort triste : « Priez, et faites prier partout pour lui. » Mais sur les dix heures du matin, elle écrivit à la même : « Cessez de vous affliger, invoquez-le, ne craignez rien; il est plus puissant pour vous secourir que jamais (1) ».

L'humilité de Marguerite-Marie ne pouvait se résoudre à laisser découvrir que ce qu'elle avait écrit au Père de la Colombière s'était réalisé. En conséquence, elle pria Mlle de Bisefrand de retirer son billet. Mais le supérieur, le Père Bourguignet, s'en étant emparé après la mort du Père, répondit « qu'il donnerait plutôt toutes les archives de la maison que s'en défaire (2). »

Un autre témoignage de la vertu consommée du Père de la Colombière et de notre Sainte est consigné dans le « sentiment de la Soeur anglaise (3).»

1. I, p. 151.

2. I, p. 151. Mgr Languet dit : « Le supérieur des jésuites, qui en connaissait le pris et qui en avait vu l'accomplissement, répondit qu'il sacrifierait plutôt toutes les archives de la maison que ce billet prophétique. » *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*. Édition princeps 1729, P. 171.

3. I, p. 619.

Il y est encore question de l'intervention surnaturelle de Soeur Marguerite-Marie pour retenir le Père à Paray, où Dieu voulait qu'il mourût. C'est dans ce document que se trouvent les lignes suivantes : « Ainsi, notre chère Soeur Alacoque est cause que Paray possède ce trésor, puisqu'il est proclamé saint par tout le peuple, bien qu'il ne puisse pas encore être canonisé. L'on espère qu'avec le temps il le sera (1). »

1. Cette « Soeur anglaise » était une jeune veuve, pénitente du P. de la Colombière, qui l'adressa d'abord à Paray, quand elle quitta l'Angleterre pour mettre son salut en assurance. Elle fit plus tard profession à la Visitation de Charolles, sous le nom de Soeur Claude-Marguerite Boucher ou Boucher.

Mais voulons-nous savoir comment la Soeur Alacoque reçut le coup douloureux de la mort de son saint directeur ? La Mère Greyfié répond « Quand le Révérend Père de la Colombière mourut, cette chère Soeur perdait en lui le meilleur ami qu'elle eût au monde. Elle ne se troubla ni inquiéta nullement, parce qu'elle aimait ses amis pour la gloire de Dieu et pour leur avancement propre en son divin amour, et non pour son intérêt d'elle-même. Mais comme je pris garde qu'elle ne me demandait point de faire pour lui, comme pour d'autres, des prières et pénitences extraordinaires, je lui en demandai la cause. Elle me répondit d'un air doux et content : « Ma chère Mère, il n'en a pas besoin; il est en état de prier Dieu pour nous, étant bien placé dans le ciel, par la bonté et miséricorde du sacré Coeur de Notre Seigneur Jésus-Christ. Seulement, pour satisfaire à quelque négligence qui lui était restée en l'exercice du divin amour, son âme a été privée de voir Dieu, dès sa sortie de son corps jusqu'au moment qu'il fut déposé dans le tombeau. » La Mère Greyfié poursuit : « Je ne lui ai jamais ouï regretter, mais oui bien se réjouir de son bonheur éternel, auquel elle prenait part, en rendant grâce au sacré Coeur de Jésus-Christ de toutes celles qu'il avait faites à ce digne religieux en sa vie et en sa mort (1). »

Souvent, les nuits du jeudi au vendredi saint, Soeur Marguerite-Marie était — sans le savoir — un sujet d'admiration et d'étonnement pour toute la Communauté, car elle les passait devant le saint Sacrement, dans l'attitude d'une âme totalement absorbée en Dieu. Une seule chose avait alors pouvoir sur elle: l'obéissance. Si on venait lui dire : « Ma Soeur; notre Mère vous mande de vous aller chauffer, » elle y allait paisiblement pendant un quart d'heure, et revenait là où était demeuré son coeur, parce que là était son trésor. Plusieurs voulurent connaître ce que cette Sainte pouvait ainsi faire et penser toute la nuit et le lui demandèrent. A l'une, elle répondit : « Je suis si occupée de la Passion de Notre-Seigneur, que je ne sais pas si j'ai un corps dans ce temps-là, je ne le sens point » (2). A l'autre : « Ma chère Soeur, je m'occupe pour l'ordinaire des souffrances extrêmes qu'a souffertes notre divin Maître pour nous. D'autres fois, je me veux mal et à tous les pécheurs de nos ingrattitudes à son égard (3). »

1. I, P. 378, *Mémoire de la Mère Greyfié*. Cf. I, p. 152.

2. I, p. 530. Déposition de Soeur Marie-Rosalie de Lyonne. Procès de 1715.

3. I, P. 543. Déposition de Soeur Anne-Élisabeth de la Garde-Marzac. Procès de 1715.

Mais écoutons encore la Mère Greyfié. Elle va nous en apprendre plus long à ce sujet : « Je me souviens qu'un jeudi saint, elle sortait d'une longue maladie, dont elle n'était pas encore remise, ni approchant (1). Néanmoins, elle me vint demander, par grande miséricorde, de veiller le saint Sacrement. Je ne vis nulle apparence qu'elle le pût faire; mais pour lui donner quelque consolation, je lui permis de se tenir au choeur depuis huit heures jusque après la procession de la ville (2). Elle accepta ce premier offre, et avec beaucoup d'humilité et de douceur, me pria de lui prolonger ce temps, disant qu'elle y serait une partie de la nuit pour moi et l'autre pour nos bonnes amies, — c'était ainsi, qu'entre elle et moi, elle nommait les âmes du purgatoire, — pour l'intérêt

desquelles, et pour le mien encore, j'abandonnai la nuit à cette généreuse convalescente, qui ne manqua pas, à huit heures et demie, de prendre sa place au choeur, droit au-dessus du pupitre, et y demeura dès lors à genoux, les mains jointes, sans aucun appui, ni se remuer non plus qu'une statue, jusqu'au lendemain à l'heure de prime (3), qu'elle se mit en choeur avec les autres. Vous trouverez chez vous plusieurs témoins de cette vérité. Lorsqu'elle me rendit compte de sa disposition pendant tout ce temps, elle me dit que Notre-Seigneur lui avait fait la grâce d'entrer en participation de son agonie dans le jardin des Olives, et qu'elle avait eu tant à souffrir, qu'à tout coup, il lui semblait que son âme s'allait séparer de son corps (4). »

1. C'était très probablement en 1682, par conséquent la nuit du 26 au 27 mars.
2. Vers 10 heures du soir.
3. Sept heures du matin.
4. I, . p358, *Mémoire de la Mère Greyfié*. Cf. I, pp. 194, 195

Les âmes du purgatoire ont occupé une place trop importante dans la vie de notre Sainte pour ne pas nous arrêter quelques instants sur un sujet si instructif. Notre-Seigneur — on le sait — avait comme livré sa bénie servante à ces pauvres âmes, pour être leur consolatrice et leur victime. On peut dire qu'elle en était habituellement environnée, ces grandes affligées s'adressant à elle en toute confiance, afin d'être secourues. Plusieurs des visions qu'elle en eut sont bien faites pour donner à réfléchir. Elle raconte entre autres celle-ci

Une fois, « comme j'étais devant le saint Sacrement le jour de sa fête, tout d'un coup il se présenta devant moi une personne toute en feu, dont les ardeurs me pénétrèrent si fort, qu'il me semblait que je brûlais avec elle. L'état pitoyable où elle me fit voir qu'elle était en purgatoire me fit verser abondance de larmes. Il me dit qu'il était ce religieux bénédictin, qui avait reçu ma confession une fois, qu'il m'avait ordonné de faire la sainte communion, en faveur de

laquelle Dieu lui avait permis de s'adresser à moi, pour lui donner du soulagement dans ses peines, me demandant, pendant trois mois, tout ce que je pourrais faire et souffrir, ce que lui ayant promis, après en avoir demandé la permission à ma supérieure, il me dit que le sujet de ses grandes souffrances était qu'il avait préféré son propre intérêt à la gloire de Dieu, par trop d'attache à sa réputation ; la seconde était le manquement de charité envers ses frères, et (160) la troisième le trop d'affection naturelle qu'il avait eu pour les créatures et le trop de témoignages qu'il leur en avait donné dans les entretiens spirituels, ce qui déplaisait beaucoup à Dieu (1). »

1. *Autobiographie*, p. 106.

Les trois mois qui suivirent furent pour Marguerite-Marie trois mois du plus cuisant martyre. Il lui semblait vivre dans le feu. Mais ce martyre de flamme eut sa floraison de grâces. Au bout de ce temps, comblé de joie et de gloire, le religieux délivré s'en alla jouir du bonheur éternel. Remerciant sa libératrice, il lui promit de la protéger devant Dieu.

Les prisons de la divine justice n'étaient pas des lieux fermés pour la confidente du Coeur de Jésus ; bien souvent, Notre-Seigneur lui faisait voir ce qui s'y passait. Après la mort d'une Soeur du monastère, Soeur Jeanne-Françoise Deltufort de Sirot, elle fut comme terrifiée par l'apparition et les aveux de la défunte, dont l'agonie avait été effrayante. Sans la sainte Vierge, son âme eût été perdue. Le démon croyait déjà la tenir entre ses griffes. Révélant à la charitable Soeur Alacoque ce qu'elle endurait au purgatoire, elle lui dit : « Bien que je souffre pour plusieurs choses, il y en a trois qui me font plus souffrir que tout le reste. La première est mon voeu d'obéissance, que j'ai si mal observé, que je n'obéissais qu'en ce qui me plaisait; et telles obéissances ne sont qu'à condamnation devant Dieu. La seconde est mon voeu de pauvreté, ne voulant pas que rien me manquât, donnant à mon corps plusieurs soulagements superflus... Ah!... que les religieuses

qui veulent avoir plus que la vraie nécessité et qui ne sont pas parfaitement pauvres sont odieuses aux yeux de Dieu! La troisième chose, c'est les manquements de charité et pour avoir causé de la désunion et en avoir eu avec les autres. Et pour cela les prières que l'on fait ici ne me sont pas appliquées, et le sacré Coeur de Jésus-Christ me voit souffrir sans compassion, parce que je n'en avais point de ceux que je voyais souffrir (1). » Cette pauvre Soeur avait sans doute été une de celles qui persécutèrent la Servante de Dieu, et maintenant c'est à elle que cette âme infortunée s'adresse pour être soulagée !

La charité de Soeur Marguerite-Marie s'étendait à toutes ces malheureuses détenues de la justice suprême. « Je ne les nomme que mes amies souffrantes, » écrit-elle à la Mère de Saumaise (2).

1. II, pp. 287, 288.

2. II, p. 269.

Priant pour deux personnes qui avaient été en considération dans le monde, elle en vit une condamnée à un long purgatoire. Toutes les prières et tous les suffrages offerts à Dieu pour son repos étaient appliqués aux âmes de quelques familles de ses sujets, qui avaient été ruinées par son défaut de charité et d'équité. Rien ne leur étant resté afin de faire prier Dieu pour leurs défunts, le Seigneur avait résolu d'y suppléer ainsi. Un premier jour de l'an, la Sainte priait pour trois amies décédées, dont deux étaient religieuses et l'autre séculière. « Laquelle veux-tu que je délivre pour tes étrennes ? » lui dit Notre-Seigneur (1). Elle, s'abaissant profondément, le pria de faire lui-même ce choix. Alors, il délivra l'âme de la personne séculière, déclarant qu'il avait moins de peine à voir souffrir des âmes religieuses, parce qu'il leur avait donné, pendant leur vie, plus de moyens de se purifier par l'observance de leurs règles.

Les connaissances surnaturelles de la Soeur Alacoque relativement aux âmes du purgatoire étaient si manifestes que des

personnes du dehors venaient s'informer d'elle de l'état de leurs parents décédés. Humblement, la Soeur répondait : « Est-ce que je sais ce qui se passe en purgatoire ! » Cependant, quelque temps après, elle disait aux uns : « Dieu a fait une grande grâce à un tel; il l'a mis dans son paradis et il n'a été qu'un tel temps dans le purgatoire. Elle exhortait les autres à continuer leurs prières (2)... »

1. I, p. 378

2. I, p. 531. Déposition de Soeur Marie-Rosalie de Lyonne. Procès de 1715.

La femme du docteur Billet, étant décédée, apparut à la Servante de Dieu, lui demanda des prières et la chargea de faire savoir à son mari . deux choses secrètes, concernant la justice et son salut. La Mère Greyfié répugnait à de tels messages et ne voulut rien transmettre de celui-ci. Peu après, nouvelle apparition de la défunte à la Soeur Alacoque et nouvelle résistance de la supérieure. Mais la nuit suivante, un bruit si horrible se fit entendre dans la cellule de cette dernière, qu'elle en pensa mourir d'effroi, et revenue à elle, s'empressa d'avertir le docteur.

Il semble que la Mère Greyfié n'eût plus rien à souhaiter pour être convaincue de la vérité de toutes les grâces que recevait Soeur Marguerite-Marie. Mais non ! Placée de Dieu auprès d'elle, pour la passer au crible, si l'on peut ainsi dire, cette virile supérieure va, une fois encore, exiger preuve sur preuve ; et parce que, dans tout ceci, elle n'est que l'instrument dont l'Esprit-Saint se sert, pour révéler à tous quelle âme est celle qu'il travaille de la sorte, la Mère Greyfié obtiendra tout ce qu'elle demandera, malgré ce qui semble téméraire dans sa conduite. Voici le fait.

Les infirmités de notre Sainte furent telles, durant toute l'année 1682, qu'elles ne lui laissaient pas quatre jours de suite sans l'arrêter. Le 21 décembre, jour de Saint-Thomas, elle était si faible qu'on aurait pu croire à une mort prochaine. La Mère Greyfié vient trouver la malade à l'infirmierie et lui remet un billet, lui disant de

faire ce qu'il contenait. Notre-Seigneur avait été le premier à le lui annoncer. Soeur Marguerite-Marie ouvre cependant le papier et lit ce qui suit

« Je vous commande, en vertu de sainte obéissance, que vous demandiez à Dieu qu'il me fasse connaître si ce qui se passe et s'est passé en vous depuis que je suis chargée de votre conduite, est de son esprit et de son mouvement ou de celui de la nature, et que, pour signe que le tout est de Dieu, (164) il suspende vos maux corporels, pendant l'espace de cinq mois seulement, sans que vous ayez, pendant ce temps-là, besoin de remèdes ni de quitter le train ordinaire de la règle. Mais que, si ce n'est pas Dieu, mais la nature qui agit en votre intérieur et extérieur, il vous laisse, selon votre coutume, tantôt d'une manière, tantôt de l'autre. Ainsi, nous resterons sûres de la vérité. (1) »

Rapportant la chose, Soeur, Marguerite-Marie ajoute : « L'on me fit donc sortir de l'infirmerie, avec des paroles telles que Notre-Seigneur les inspirait, pour les rendre plus sensibles et mortifiantes à la nature. Je présentai donc ce billet à mon Souverain, lequel n'ignorait pas ce qu'il contenait et il me répondit : — Je te promets, ma fille, que pour preuve du bon esprit qui te conduit, je lui aurais bien accordé autant d'années de santé qu'elle m'a demandé [de mois] et même toutes les autres assurances qu'elle m'aurait voulu demander. — Et, droit à l'élévation du saint Sacrement, je sentis, mais très sensiblement [que] toutes mes infirmités m'étaient ôtées, à la façon d'une robe que l'on m'aurait dévêtue et laquelle serait demeurée suspendue. Et je me trouvai dans les mêmes force et santé d'une personne très robuste, laquelle depuis longtemps n'aurait été malade, et passai ainsi le temps que l'on avait souhaité, après lequel je fus remise dans les dispositions précédentes (2). »

1. I, pp. 394, 395, *Ecrits de la Mère Greyfié*. Cf. I, p. 187.

2. *Autobiographie*, pp. 112,113

Le 21 mai 1683, les cinq mois étaient révolu: La Mère Greyfié eut lieu d'être satisfaite, puisque tout se passa selon le

programme qu'elle avait elle-même dressé. Elle redemanda son billet à Soeur Marguerite-Marie et y traça les lignes suivantes : «Ce vingt-cinquième mai, j'avoue que j'a remarqué en vous une santé telle que je vous avais recommandé de la demander à Dieu et que, par ce signe manifeste, je dois être persuadée que la bonté et miséricorde incompréhensible du Cœur sacré de Jésus est l'autrice de ce qui s'est passé et si passe en votre âme jusqu'à présent. Je le veux ainsi croire ; mais je vous commande de nouveau de prier Dieu le Père, par Notre-Seigneur Jésus Christ, que pour l'amour de lui et encore pour m'affranchir de tous doutes, il vous continue la santé jusqu'à l'année complète de cette obéissance première. Passé cela, je vous abandonne à tout ce qu'il voudra faire de votre corps ; mais j'ai besoin, de ce temps pour mon entière assurance (1). »

1. I, p. 395, *Ecrits de la Mère Greyfié*. Cf. I, p. 188.

L'année 1683 fut donc une année de santé pour la Servante de Dieu. Mais, la priva-t-il pour cela du bienfait sans égal de la souffrance ? Oh! non ! Et puisqu'elle était alors plus spécialement donnée aux âmes du purgatoire, la douleur, comme un feu intelligent, semblait réduire en cendres les parties les plus délicates de son être moral. Un tel travail intérieur ne se supporte pas sans d'indicibles peines. Cependant, son âme goûta aussi de célestes consolations, par la vue du bonheur éternel réservé à certaines privilégiées, au sortir du purgatoire.

Le 5 février 1683, la Mère Philiberte-Emmanuel de Monthoux, supérieure du premier monastère d'Annecy, mourait saintement. Toutefois, elle avait encore à se purifier avant de paraître devant Dieu. Notre-Seigneur montra à Soeur Marguerite-Marie que les prières et les bonnes oeuvres, offertes pour cette vénérée Mère dans tout l'Ordre de la Visitation, lui apportaient de grands soulagements. Le jeudi suivant, 15 avril, il lui sembla voir cette âme sous le calice qui renfermait l'hostie consacrée, et y recevant l'application des mérites de la nuit d'agonie du Sauveur. Le jour de Pâques, elle la revit, bien près d'être entièrement libérée.

Enfin, le 2 mai, dimanche du Bon-Pasteur, elle la contempla allant comme se noyer et s'abîmer dans la gloire, avec une autre défunte, qui était du monastère de Paray, Soeur Jeanne-Catherine Gâcon, décédée le 18 janvier précédent. Montant au ciel, cette chère Soeur répétait

« L'amour triomphe, l'amour jouit; l'amour en Dieu se réjouit ! »

La Mère Anne-Séraphine Boulier, étant morte au monastère de Dijon le 7 septembre 1683, notre Sainte ne put s'en attrister, « la croyant jouissante de son souverain Bien (1). »

### 1. II, p. 2

Elle eut, en effet, connaissance de la récompense éternelle de cette âme, et, un peu plus tard, elle écrivit encore à son sujet : « Je la crois bien haute dans la gloire et dans le rang de ces séraphins, destinés à rendre un perpétuel hommage au sacré Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1). »

Au mois d'avril 1684, la jeune Antoinette-Rosalie de Sennecé, élevée au monastère de Paray comme Soeur du petit habit, tomba dans un accident d'apoplexie et un sommeil léthargique qui mirent hors d'espoir de lui pouvoir administrer les derniers sacrements. Toute la Communauté, qui chérissait cette aimable enfant, était dans la consternation. La Mère Greyfié, pour obtenir la grâce que la petite malade recouvrât l'usage de la raison, commanda à la Soeur Alacoque de promettre à Notre-Seigneur ce qu'il lui montrerait désirer. Elle n'eut pas plus tôt accompli cette obéissance que le Souverain de son âme l'assura qu'il accorderait la faveur sollicitée, « pourvu que je lui promisse trois choses, lesquelles il voulait absolument de moi, » dit-elle. « La première, de ne jamais refuser d'emploi dans la religion; la seconde, de ne point refuser d'aller au parloir, ni d'écrire, qui était la troisième. A cette demande, je confesse que tout mon [être] frémit, pour grande répugnance et aversion que j'y sentais, Et je répondis : — O mon Seigneur! Vous me prenez bien par mon faible, mais je demanderai permission, — laquelle ma supérieure me donna d'abord, quelque

peine que je lui en pusse faire paraître, et il m'en fit faire une promesse en forme de vœu, pour ne m'en pouvoir

1. II. p. 288.

plus dédire; mais, hélas ! combien d'infidélités n'y ai-je pas commises, car il ne m'ôta pas pour cela la peine que j'y sentais, qui a duré toute ma vie, mais la Soeur reçut ses sacrements (1). »

Il faut noter cependant, que parfois, cette répugnance de Soeur Marguerite-Marie pour le parloir avait ses exceptions. La Mère Greyfié nous en donnera un exemple : « Le Révérend Père de la Pérouse étant venu à Paray, désira de lui parler et la voir, sur l'estime que le Révérend Père de la Colombière lui avait témoigné faire de cette chère défunte ; et l'ayant entretenue, il me fit l'honneur de me voir quelques jours après, pour me remercier de lui avoir donné cette consolation, m'assurant que, sans qu'il eût rien dit à cette vertueuse défunte de ses dispositions; elle lui avait parlé comme si elle avait lu dans son intérieur. Je voulus savoir d'elle si elle avait été bien mortifiée, comme à son ordinaire, lorsque je l'avais fait appeler pour le parloir, pour aller près de lui. Elle me répondit d'un air dégagé et gai que non, parce que Notre-Seigneur lui avait fait connaître que ce religieux était très aimé de son divin Coeur. Elle me dit, dans une autre occasion, chose à peu près semblable du Révérend Père Rolin (2). »

1. *Autobiographie*, p. 110. Cette « petite Sœur » de Sennecé était une enfant privilégiée, qui avait fait vœu de chasteté à sept ans. Elle en avait treize, quand elle mourut le 26 avril 1684, après avoir prononcé conditionnellement les trois vœux de religion.

2. I, p. 374, *Mémoire de la Mère Greyfié*. Cf. I, p. 301. Le Père Rolin passa une première fois une année en résidence à Paray, du temps de la Mère Greyfié, 1683-1684.

A l'Ascension de 1684, la Mère Greyfié achevait à Paray ses six années de gouvernement et était élue supérieure à Semur-en-

Auxois. On peut lui rendre le témoignage qu'elle avait poussé jusqu'aux dernières limites les expériences qu'elle avait cru devoir faire des voies exceptionnelles de la Soeur Alacoque. En ce genre, rien ne restait à faire. L'épreuve avait toujours été victorieuse. Cette supérieure pouvait cesser de commander à cette fille d'obéissance, mais elle ne cesserait jamais de l'aimer ni de croire à la vérité de la mission qu'elle avait reçue de Dieu. Voilà donc encore une âme gagnée au Coeur de Jésus, et quelle âme! Déjà, la Mère Greyfié a un nom dans son Ordre et elle est appelée à voir son influence y grandir bien davantage. Après Semur, où elle restera six ans, elle sera supérieure au second monastère de Rouen de 1681 à 1697 ; elle finira par l'être au premier monastère d'Annecy. de 1700 à 1706, puis de 1712 à 1717, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Ainsi, à l'ombre même des tombeaux des saints fondateurs, elle pourra redire tout ce qu'elle sait de la dévotion au Sacré Coeur, s'en faisant l'apologiste et l'apôtre. Elle aura de quoi déposer en faveur des révélations de son humble fille de Paray, et, le moment venu, elle n'y faillira pas !

## *CHAPITRE VI.*

### *LA LUMIÈRE EST MISE SUR LE CHANDELIER.*

#### *LA SERVANTE DE DIEU EST ÉLUE ASSISTANTE UNE PREMIÈRE FOIS, PUIS NOMMÉE MAÎTRESSE DES NOVICES. TRIOMPHE DU SACRÉ CŒUR DANS LA COMMUNAUTÉ DE PARAY. 1684-1686.*

Le départ de la Mère Greyfié fut pour Soeur Marguerite-Marie une rude épreuve, à l'inverse du sens que l'on a coutume d'appliquer à ce mot. Expliquons-nous. La Mère Péronne-Rosalie venait d'être remplacée, à la tête de la Communauté de Paray, par la Mère Marie-Christine Melin, professe du monastère. Ce qui distinguait cette vraie fille de saint François de Sales, c'était une douceur incomparable. Depuis longtemps, grande admiratrice des vertus de la Servante de Dieu, elle jugea qu'il ne fallait pas laisser davantage une telle lumière sous le boisseau. Elle proposa donc au Chapitre la Soeur Alacoque pour assistante, et l'élection ratifia le choix de la nouvelle supérieure. Or, pour une âme toute d'humilité, comme était celle de notre Sainte, se sentir revêtue d'une charge qui comporte certains petits honneurs, c'était une intime souffrance. Ce qui lui en était (171) une bien plus grande encore, c'était de se voir privée de ce pain délicieux de la correction, dont la Mère Greyfié lui avait été extraordinairement libérale. Tout cela réuni lui devient une peine si étrange, qu'elle ne peut s'empêcher de la verser dans le coeur de son ancienne Mère, et elle lui écrit, avec le plus filial abandon : « Il me semblait que je vivais en assurance sous votre conduite, parce qu'elle me faisait toujours marcher à rebours de mes inclinations naturelles, et c'est ce qui faisait plaisir à cet esprit duquel je crois être conduite, qui me voudrait toujours voir abîmée dans toutes sortes d'humiliations, souffrances et contradictions ; autrement il ne me donne point de repos. La nature n'y trouve pas son compte, à tout cela; mais cet esprit qui gouverne

le mien ne peut souffrir que j'aie aucun plaisir que celui de n'en avoir point. (1) »

1. I, p. 369. Lettre à la Mère Greyfié, citée dans son *Mémoire*. Cf. 1, p. 209, II, pp. 277, 278.

Comme pour se dédommager de remplir une charge honorable aux yeux des créatures, Soeur Marguerite-Marie aimait à s'appliquer en tout aux plus bas offices de la maison, allant s'offrir aux Soeurs de la cuisine, tant pour les aider à porter leur bois et laver la vaisselle que pour d'autres travaux. Un jour, qu'elle était plus occupée que de coutume et en train de balayer le choeur, ces bonnes Soeurs vinrent la prier de leur donner du secours. Volant où la charité l'appelait, elle ne prit pas même le temps de relever les balayures, et ne put retourner achever sa besogne avant que l'office sonnât. En entrant, la Communauté trouva ainsi les choses tout en désordre. L'humble assistante en fut sensiblement mortifiée, mais « c'était pour l'ordinaire sa récompense, » remarquent les Contemporaines (1). Cependant, elle s'acquittait des devoirs de sa charge à la satisfaction générale.

1. I, p. 193.

La *solitude* de 1684 fit époque dans sa vie d'union à Dieu. Le souverain Maître l'y prépara directement, puis il se communiqua à elle, avec une toute divine surabondance. Quelques mots suffirent à le prouver. « Le premier jour, il me présenta son sacré Coeur comme une ardente fournaise, où je me sentis jetée et d'abord pénétrée et embrasée de ses vives ardeurs, qu'il me semblait m'aller réduire en cendres. Ces paroles me furent dites : — Voici le divin purgatoire de mon amour, où il te faut purifier le temps de cette vie purgative ; puis je t'y ferai trouver un séjour de lumière, et ensuite d'union et de transformation. » Les jours se succèdent et le Sauveur semble oublier toutes les distances qui séparent le Créateur de la créature. La Sainte s'en exprime ainsi : « J'ai été mise en un séjour

de gloire et de lumière où moi, chétif néant, ai été comblée de tant de faveurs, qu'une heure de cette jouissance est suffisante pour récompenser les tourments de tous les martyrs. » Alors, écrivant encore sous le souffle de l'Esprit-Saint, elle a un passage admirable : « Il épousa mon âme en l'excès de sa charité, mais d'une manière et union inexplicables, changeant mon coeur en une flamme de feu dévorant de son pur amour, afin qu'il consume tous les amours terrestres qui s'en approcheraient, me faisant entendre que, m'ayant toute destinée à rendre un continuel hommage à son état d'hostie et de victime au très saint Sacrement, je devais, en ces mêmes qualités, lui immoler continuellement mon être par amour d'adoration, d'anéantissement et de conformité à la « vie de mort qu'il a dans la sainte Eucharistie (1). »

C'est son Jésus caché sous l'adorable hostie qu'elle prend pour modèle dans toutes ses actions et principalement dans la pratique des trois voeux de religion. « Comme j'allais à la sainte communion, il me fit entendre qu'il venait lui-même imprimer dans mon coeur la sainte vie qu'il mène en l'Eucharistie, vie toute cachée et anéantie aux yeux des hommes, vie de mort, de sacrifice, et qu'il me donnerait la force de faire ce qu'il désirait de moi (2). »

1. II, pp. 195, 196. Cf. I, pp. 280, 281.

2. II, p. 198. Cf. I, p. 283.

On sent que son âme entre dans une phase nouvelle de *vie immolée intense*.

Peut-être fut-ce pendant cette même retraite que la sainte Vierge lui apparut, tenant son doux Enfant Jésus. Elle le lui remit entre les bras, disant : « Voilà Celui qui vient t'apprendre ce qu'il faut que tu fasses. » Pressée d'un désir extrême de caresser le divin Enfant, « il me laissa faire tant que je voulus, » écrit-elle naïvement; « et m'étant lassée à n'en pouvoir plus, il me dit : — Es-tu contente maintenant ? Que ceci te serve pour toujours ; car je veux que tu sois abandonnée à ma puissance, comme tu as vu que

j'ai fait. Soit que je te caresse ou que je te tourmente, tu ne dois avoir de mouvements que ceux que je te donnerai (1). »

Sur la fin de l'année 1684, la maîtresse des novices tomba dangereusement malade. Il fallait songer à la remplacer. La Mère Melin n'eut, sans doute, pas beaucoup à réfléchir pour fixer son choix sur la Servante de Dieu. En voici une des raisons. Dans sa déposition au Procès de 1715, la Soeur Péronne-Rosalie de Farges nous apprend qu'elle était charmée d'entendre la, Soeur Alacoque parler de Dieu et de l'estime qu'on doit avoir de l'obéissance. Et: elle ajoute : « C'est cette haute idée que la déposante et d'autres, ses compagnes, avaient pour la vénérable Soeur, qui les obligea à supplier la supérieure de la leur donner pour être leur maîtresse, afin que, par son exemple, elles pussent apprendre à avancer dans la perfection dans l'état qu'elles embrassaient (2). »

1. II, p. 166. Cf. I, p. 285.

2. I, p. 335. Déposition de Soeur Claude-Rosalie de Farges. Procès de 1719. Il est bon d'indiquer que la Soeur de Farges est tantôt appelée *Pérenne-Rosalie* ou *Claude-Rosalie*. Pérenne-Rosalie est bien son nom de religion ; mais Claude étant son nom de baptême, souvent on mélangeait les deux.

Il y avait donc maintenant dans la Communauté un courant de vénération qui se portait vers la Soeur Alacoque et ce courant commençait à entraîner irrésistiblement les âmes à elle, ou plutôt par elle, au Coeur de Jésus. Tout n'était pas fait ; il avait fallu du temps, et il en faudrait encore... mais qu'importe le temps à Celui qui dispose de l'éternité, et qui, malgré les apparences contraires, sait tout conduire à ses fins !

Le 31 décembre 1684, Soeur Marguerite-Marie devint donc la maîtresse des novices du monastère de Paray-le-Monial.

Dans toute Communauté religieuse, un noviciat est un petit cénacle — mieux encore — un laboratoire sacré, où les âmes doivent se laisser façonner, se dépouillant d'abord du vieil homme pour se revêtir du nouveau. La loi de la transformation est la loi

quotidienne des novices ; mais celles qui les dirigent doivent ne jamais perdre de vue que c'est là une oeuvre progressive, qui s'ébauche aux jours du noviciat, pour aller se perfectionnant jusqu'à la profession éternelle. Il faut donc de l'expérience, de la prudence, de la discrétion, une intelligence pratique de la règle, il faut de la charité, de la bonté pour enfanter ainsi les âmes à Notre-Seigneur. Saint François de Sales dit dans ses Constitutions que la directrice doit être : « la douceur, sagesse et dévotion même. » Toutes ces qualités, la Soeur Alacoque les possédait, et de plus, dans sa personne, elles avaient pour couronnement une sainteté extraordinaire. Aussi, cette humble religieuse fut-elle une parfaite directrice. Il n'en pouvait être autrement, puisqu'elle avait pris pour base de son action sur les âmes de ne leur donner que ce qu'elle recevrait elle-même du (176) Coeur de Jésus. Et, de fait, pendant tout le temps qu'elle fut directrice, on peut dire qu'il n'y eut pas d'autre Maître des novices au monastère de Paray que le Sacré Coeur.

Au moment où sa disciple privilégiée en recevait la garde, le noviciat était ainsi composé. Plusieurs Soeurs avaient déjà prononcé leurs voeux : Soeur Françoise-Rosalie Verchère, le 12 décembre 1683 Soeur Péronne-Marguerite Verchère, le 11 mai 1684; Soeur Péronne-Rosalie Marque de Farges, le 16 juillet 1684. Soeur Marie-Françoise Bocaud était encore novice et allait faire profession le 4 mars 1685, tandis qu'une postulante, Mlle Bouthier, allait prendre le saint habit le 11 février 1685 et devenir Soeur Marie-Christine. Un peu plus tard, une angélique enfant viendra, comme une fleur d'innocence, s'épanouir auprès de Marguerite-Marie. Ce sera Soeur Marie-Nicole de la Faige des Claines, qui recevra l'habit religieux le 12 mai 1686 et qu'elle aimera de prédilection. « Elle ne l'appelait que *son petit Louis de Gonzague*, à cause de sa ferveur et sa modestie (1). » A celle-là seulement, elle prédira la supériorité en ce monastère de Paray, et ce sera en effet la seule, parmi ses enfants, qui sera, dans la suite, appelée à cette charge. En attendant, ses novices paraissent si heureuses, et

racontent tant de choses de la vertu de leur maîtresse et de sa pénétration dans les âmes, que le feu gagne de proche en proche.

1. *Vie et Œuvres*, III, notice sur *Soeur Marie-Nicole de la Faige des Claines*, p. 442.

La nièce du Père Antoine Billet, jésuite, et du docteur Guillaume Billet, médecin de la Communauté, « le plus fameux de la province, » Soeur Claude-Marguerite Billet, « demanda en grâce de retourner au noviciat sous cette sainte directrice (1), » avec laquelle elle s'était liée d'amitié. Cette faveur lui fut accordée. Soeur Anne-Alexis Guinet de Mareschale, ancienne petite calviniste convertie, venait donner des leçons de chant aux novices, tandis que la Servante de Dieu était leur maîtresse ; et son bonheur était de pratiquer « tous les exercices et même ceux de surérogation, de la sainte invention de la digne maîtresse (2). » Pouvait-elle oublier tout ce qu'elle lui devait, alors que, récemment gagnée à la foi catholique, et réfugiée au monastère, elle s'était vue l'objet des spéciales exhortations de la Soeur Alacoque (3) !

1. *Vie et Œuvres*, III, notice sur *Soeur Claude-Marguerite Billet*, pp. 372, 373

2. Circulaire du 23 novembre 1735. *Vie de Soeur Anne-Alexis Guinet de Mareschale*. Archives de la Visitation de Paray.

3. Cf. Déposition de Soeur Anne-Alexis Guinet de Mareschale. Procès de 1715. I, p. 526.

Il faut lire les *Avis* qu'elle donne à ces jeunes âmes pour comprendre le genre de spiritualité de notre Sainte. Elle a véritablement une *doctrine*; et ce qu'elle enseigne, après l'avoir elle-même pratiqué, c'est la plus pure vie religieuse : la grande, la vraie, celle qui, naissant de l'amour de Dieu, se nourrit de sacrifice, d'abnégation et d'humilité, pour se perdre de nouveau dans cet amour souverain. Elle disait sans détour à ses disciples que les

âmes lâches n'étaient guère propres à la religion, parce que c'est une vie de combats et qu'il faut une grande fermeté pour vaincre les difficultés qui s'y rencontrent (1).

Mgr Languet écrit sans restriction : « Jamais noviciat ne fut plus animé de l'esprit de ferveur et de sainteté. Jamais on ne vit plus de cet esprit de simplicité, de charité, d'obéissance, qui fait le propre caractère de l'Ordre de la Visitation. C'est par cette sainte maîtresse que cette maison se renouvela et devint, dans la suite, une des plus ferventes de tout l'Ordre (2). »

Le grand fonds qu'elle cherchait à établir dans ses novices, c'était une parfaite adhérence à la volonté de Dieu. Elle voulait que cette divine volonté fût la règle de toutes leurs actions ; par conséquent, que leur obéissance fût aveugle, et qu'elles vécussent dans un complet dénuement de toutes choses, allant à Dieu avec un coeur dégagé de la bagatelle. Une de ses maximes était que le renoncement de soi-même vaut mieux que toutes les dévotions de notre choix. Ce qu'elle leur souhaitait le plus, c'était d'être des filles d'oraison, c'est-à-dire des filles de recueillement et de silence ; ajoutant qu'une religieuse de Sainte-Marie qui n'aime pas l'oraison est un soldat sans armes, et que, pour arriver à l'union divine, il fallait résolument entreprendre la destruction de soi-même, par une généreuse, constante et fidèle mortification (3).

1. Cf. I, pp. 211, 212

2. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*. Édition princeps, 1729, p. 190.

3. Cf. I, p. 248.

A l'une, elle dira en particulier : «La souffrance et la jouissance doivent être également aimable; à un coeur qui veut tout de bon être à Dieu et n'aimer que lui et son bon plaisir... Ne tenez-vous plus à vous-même, ma chère amie ? Notre amour-propre est si fin qu'il nous fait croire quelquefois que c'est Dieu que nous cherchons en nous attachant trop aux choses mêmes de son service, qui nous causent du trouble, lors qu'il, les faut quitter. C'est parce que nous

cherchions notre propre satisfaction plus que Dieu car un coeur qui ne veut que lui le trouve partout. Et comme votre seul but en vous faisant religieuse a été de vous rendre tout à Jésus-Christ, aussi faut-il qu'il vous soit tout en toute chose (1). »

Et à une autre : « Voyez, mon enfant, si vous vous amusez à disputer ainsi avec la grâce, en ne lui donnant pas ce qu'elle vous demande, elle se lassera de vous, et vous abandonnera à vous-même. Eh quoi ! est-ce si grand'chose que l'amitié d'une créature, que vous aimiez mieux perdre les bonnes grâces du sacré Coeur de Notre-Seigneur, que de rompre l'attache d'une inclination naturelle ? (2) »

1. II, pp. 684, 686.

2. II, p. 702

Si habilement, et surtout, si saintement prend-elle de l'empire sur toutes ces natures, parfois bien différentes les unes des autres, que la Soeur Péronne-Marguerite Verchère, « qui n'était pas beaucoup faite aux exercices du cloître dans ce temps-là, disait à ses compagnes : — Elle nous rendra dévotes, malgré que nous en ayons ! (1) »

Ce qui corroborait tous ses enseignements avec une invincible force, c'était son exemple. Quelle édification de la voir si douce envers la souffrance ! Au commencement du carême de 1685, elle fut atteinte d'un douloureux mal à un doigt. Il fallut le « fendre avec le rasoir jusqu'à l'os, » écrit-elle à la Mère de Saumaise, « mais le Seigneur soit béni ! (2) » Bientôt, elle allait avoir sujet de redire cette même exclamation, mais dans une tout autre circonstance, incomparablement consolante, cette fois.

1. I, p. 533. Déposition de Soeur Péronne-Marguerite Verchère. Procès de 1715.

2. II, p. 287.

La bouche parle de l'abondance du coeur. Soeur Marguerite-Marie entretenait souvent ses novices du Coeur sacré de Jésus ; c'était avec de tels accents, que ces jeunes âmes en demeuraient comme toutes ravies. Le terrain était prêt : le grain béni de la dévotion au Sacré Coeur pouvait germer.

Depuis le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, auquel on s'était préparé par un *défi*, que l'on pourrait appeler *la journée passée dans le Coeur de Jésus, résidant au saint Sacrement*, la sainte maîtresse avait attaché à l'autel du noviciat un « crayon fait avec de l'encre, » et représentant le Cœur adorable de Jésus. Le jour de Sainte-Marguerite approchant et tombant un vendredi, Soeur Alacoque invita ses novices à dédier au Coeur sacré de Jésus tous les petits honneurs qu'elles avaient dessein de lui rendre à elle-même, à l'occasion de sa fête — pensée qu'elles accueillirent toutes avec joie.

Quelques fragments d'une *feuille manuscrite*, contemporaine de l'événement, doivent être cités. Rien ne vaut la charmante naïveté de tels récits. « Nous nous levâmes à minuit et fîmes un autel où nous attachâmes ce crayon, avec tous les ornements que nous avions à notre disposition, ayant été faire le réfectoire pour avoir *l'après-prime libre*. Mais comme nous ne le fîmes pas avec assez de tranquillité, nous nous attirâmes la correction de notre Mère Melin, que l'on obligea de nous venir trouver à la demi-heure du réveil, à qui nous dûmes nos raisons, dont elle demeura contente. Après *prime*, notre bonne maîtresse étant venue à l'ordinaire au noviciat, elle nous lut une consécration qu'elle avait composée à l'honneur de ce divin Coeur, et parut fort contente de notre autel, et nous invita à écrire chacune notre consécration, et qu'elle y ajouterait un mot de sa main, selon nos dispositions. Nous ne manquâmes pas à suivre ces ordres, » ajoute la narratrice, qui était certainement une des novices d'alors (1).

Nous sommes à une aurore. Il ne faut pas s'étonner que tout soit si candide et si simple.

1. Archives de la Visitation de Paray. L'écriture de cette *feuille* semblerait bien être celle de la Soeur Péronne-Rosalie de Farges. I, pp. 316, 317.

Toute cette journée se passa ainsi en louanges et bénédictions données au Coeur très humble et très doux de Jésus. En voyant Soeur Marguerite-Marie au milieu de ses enfants, on eût dit un séraphin.

Les âmes du purgatoire ne furent pas oubliées; et, selon une dévotion chère à notre Sainte, elle mena ses novices au lieu de la sépulture, leur faisant réciter quantité de prières pour les bien-aimées défuntes. Le soir, elle dit à son petit troupeau : « Vous ne pouviez, mes chères Soeurs, me faire un plaisir plus sensible que d'avoir rendu vos hommages à ce divin Coeur, en vous consacrant toutes à lui. Que vous êtes heureuses de ce qu'il s'est bien voulu servir de vous pour donner commencement à cette dévotion! Il faut continuer de prier afin qu'il règne dans tous les coeurs. Ah ! quelle joie pour moi que le Coeur adorable de mon divin Maître soit connu, aimé et glorifié! Oui, mes chères Soeurs, c'est la plus grande consolation que je puisse avoir en ma vie, rien n'étant capable de me faire plus de plaisir que de le voir régner. Aimons-le donc ! Mais aimons-le sans réserve, sans exception : « Donnons tout et sacrifions tout pour avoir ce bonheur, et nous aurons tout en possédant le divin Coeur de Jésus, qui veut être toutes choses au coeur qui l'aime, mais ce ne sera qu'en souffrant pour lui (1). »

1. I, pp. 216, 217. L'image *crayonnée avec de l'encre*, et honorée au noviciat de Paray le jour de Sainte-Marguerite 1685, existe toujours. Elle est devenue la possession du monastère de Turin, depuis l'année 1738, que, par un trop généreux dépouillement, celui de Paray consentit à l'enrichir d'un tel trésor.

Ce 20 juillet 1685 avait bien été un jour du ciel; mais comme il se passa sur la terre, il fallait qu'une goutte d'amertume y fût mêlée. Dans son ardent désir de conquérir tous les coeurs au Coeur

de Jésus, la Soeur Alacoque avait fait inviter « plusieurs Soeurs anciennes, sur la vertu et piété de qui elle comptait, » à venir au noviciat rendre leurs hommages au Coeur sacré. Mais comme c'étaient des filles d'observance, à la première proposition qui leur en fut faite, elles la renvoyèrent bien loin, disant à la jeune professe porteuse du message, que ce n'était pas à leur maîtresse, et encore moins à de petites novices, à établir des nouveautés et des règles dans les règles mêmes, citant ces paroles de la constitution XVIII, *que l'on ne se chargera point de prières ou offices, sous quelque Prétexe que ce soit*. Soeur Marie-Madeleine des Escures, qui était intime amie de cette incomparable directrice, osa même ajouter : « Allez dire à votre maîtresse que la bonne dévotion est la pratique de nos règles et constitutions et que c'est ce qu'elle vous doit enseigner et vous autres bien pratiquer (1). »

1. Cf. I, p. 213. *La feuille manuscrite*, citée plus haut, formule ainsi la réponse des Soeurs qui refusèrent d'aller au noviciat honorer le Sacré Coeur, « disant qu'il ne fallait pas introduire des dévotions nouvelles, et qu'il suffisait à notre maîtresse de nous apprendre à pratiquer la règle, sans nous rendre, comme elle, des visionnaires. »

La novice, chargée de cette invitation — Soeur Françoise-Rosalie Verchère — n'eut pas le courage de rapporter la réponse telle que, à sa vénérée maîtresse. Elle se contenta de dire que quelques-unes ne pouvaient pas venir. Alors, d'un ton ferme, mais avec son air tranquille et rabaissé, Soeur Marguerite-Marie reprit : « Dites mieux c'est qu'elles ne le veulent pas, mais le Sacré Coeur les y fera bien rendre. Il veut tout par amour et rien par force. Ainsi, il faut attendre le temps qu'il a destiné (1). »

1. I, p. 216. Au Procès de 1715, Soeur Françoise-Rosalie Verchère déposa que la Servante de Dieu répondit. « Elles y sont aujourd'hui opposées, mais le temps viendra qu'elles en seront les premières

empressées, ce qui effectivement arriva, avant que l'année fût échue. » I, p. 506.

« Lorsqu'on lui disait qu'une telle ou une telle n'approuvait pas cet établissement [de la dévotion au Sacré Coeur] parce qu'elle appréhendait la nouveauté, elle répondait : — Laissez-les faire ! Elles changeront bien de dessein à l'avenir! » Déposition de Soeur Anne-Élisabeth de la Garde-Marzac. Procès de 1715. I, p. 543.

Cependant, ce qui s'était passé au noviciat avait fait du bruit dans la Communauté, parmi laquelle un orage nouveau éclata. Cette fois, c'était au nom même de la règle qu'il s'élevait. Allait-on supporter, dans un monastère qui tenait, avant tout, à l'observance, allait-on tolérer une innovation semblable ? Quel point d'interrogation ! Et que de fois dut-il retentir aux oreilles de la Mère Melin, dans les jours qui suivirent celui de la Sainte-Marguerite 1685 !

Il s'agissait de pacifier les esprits. La Mère Marie-Christine s'y essaya, commençant par défendre à la directrice tout ce qui paraissait aux yeux de la Communauté, lui permettant seulement de continuer ses petites dévotions au noviciat..... Se soumettre, n'était pas difficile à Marguerite-Marie, mais « je ne craignais rien tant, » dit-elle, « sinon que ce divin Coeur n'en fût déshonoré ; car, tout ce que j'en entendais dire m'était autant de glaives qui me transperçaient le coeur. » Dans son affliction, à qui s'adresser, sinon à lui-même ? Aussi, soutenait-il son courage abattu, lui disant sans cesse : « Ne crains rien, je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y voudront opposer! — Ce qui me consola beaucoup, puisque je ne désirais que de le voir régner. Je lui remis donc le soin [de] défendre sa cause et cependant que je souffrirais en silence (1). »

1. *Autobiographie*, pp. 104, 105.

La Mère Melin avait cru, en outre, devoir retirer à la Servante de Dieu la communion de premiers vendredis du mois, qu'elle

faisait par ordre de son divin Maître. Il s'en montra mécontent et le prouva bientôt. Soeur Françoise-Rosalie Verchète tomba si dangereusement malade, qu'en peu de jours on désespéra de sa vie. Comme la maîtresse priaït pour la guérison de sa novice, Notre-Seigneur lui fit connaître que cette Soeur souffrirait jusqu'à ce qu'on lui eût rendu à elle-même la communion des premiers vendredis. On devine la perplexité qui s'empare de nouveau de cette âme. Que faire ? Que dire ? Elle ne pouvait aller contre la volonté de sa supérieure. Elle ne pouvait pas davantage se dérober aux sollicitations Notre-Seigneur, qui la chargeait de faire savoir à la Mère Melin combien elle lui avait déplu. Se sentant incapable de décider le parti qu'il convenait de prendre, la Soeur Alacoque demande humblement conseil. A qui ? A celle-là même qu'elle savait bien lui être opposée, quant à la nouvelle dévotion, mais qui lui était connue pour sa droiture de jugement et sa parfaite discrétion, Soeur Marie-Madeleine des Escures. Le billet débutait par ces mots : « C'est dans le sacré Coeur de Notre-Seigneur que je vous écris ceci, ma chère Soeur, puisqu'il le veut ainsi. » Ensuite venait l'exposé de toute la situation et le message de Notre-Seigneur pour la Mère Melin : « Dis à ta supérieure qu'elle m'a fait un si grand déplaisir de ce que, pour plaire à la créature, elle n'a point eu de crainte de me fâcher, en te retranchant la communion que je t'avais ordonné de faire tous les premiers vendredis de chaque mois..... » La sainte directrice terminait en suppliant Soeur Marie-Madeleine de l'éclairer : « Demandez-lui qu'il vous fasse connaître la vérité, et ce qu'il veut que vous me répondiez; après quoi je tâcherai de n'y plus penser (1). »

1. I, pp. 246, 247. Cf. II, p. 293.

La réponse de la Soeur des Escures fut tout ce qu'il y a de plus clair : Soeur Marguerite-Marie devait s'expliquer de tout à la supérieure, malgré la répugnance bien légitime qu'elle avait à manifester de telles choses.

La Mère Melin n'hésita pas à rendre la communion à la maîtresse, pourvu qu'elle demandât la guérison de la malade qui, subitement, parut hors de danger. Cependant, par un malentendu qui serait inexplicable, s'il n'eût été permis pour établir mieux encore la vérité des communications surnaturelles de la Soeur Alacoque, ou la supérieure oublia de lui donner une permission générale précise, ou l'humble Soeur pensa qu'il lui en fallait une seconde, qu'elle n'osa pas demander... Toujours est-il qu'elle ne se crut pas en droit d'appliquer la première permission aux premiers vendredis qui suivirent. Et en attendant, la Soeur Verchère demeurait toute languissante, et Notre-Seigneur disait nettement à Soeur Marguerite-Marie que la pauvre enfant ne guérirait pas, qu'elle-même n'eût positivement repris la communion qu'il lui avait prescrite. Cela dura cinq ou six mois. Enfin la chère Sainte, malgré sa confusion, alla tout avouer, de nouveau, à la Mère Melin, qui lui accorda très volontiers la communion de tous les premiers vendredis du mois. Aussitôt, la jeune malade fut parfaitement rétablie.

Toutes ces choses ne purent manquer de transpirer au dehors. La vénération des novices pour leur maîtresse allait croissant tous les jours, surtout depuis qu'un événement fortuit avait publiquement révélé l'éminente sainteté de cette amie du Seigneur. Il avait bien fallu que la Providence s'en mêlât, et personne n'eût soupçonné au monastère comment cette intervention allait se produire.

Depuis peu, la *Retraite spirituelle* du Révérend Père de la Colombière avait été imprimée (1).

1. Elle parut en 1684, à Lyon, chez Anisson.

Il dut y avoir fête dans bien des âmes de la Visitation de Paray, lorsqu'on commença à lire au réfectoire ces pages pénétrantes. Qui donc aurait pu penser, *qu'en un sens*, il y aurait eu à se méfier de ce livre ? Grâce à Dieu, on ne s'en méfia nullement et les religieuses en écoutèrent la lecture avec une édification profonde. Mais voici

que, tout d'un coup, il n'y a plus à s'y méprendre : tout ce que le Père rapporte d'une personne à laquelle Dieu, « se communique fort confidemment, » la vision admirable dont elle est honorée devant le saint Sacrement « un jour de son octave, » les demandes précises que le Coeur sacré de Jésus fait à cette âme, et qu'elle transmet au Père lui-même, les prédictions qu'elle lui fait et qui se réalisent..... tout cela, c'est quelque chose de divin qui s'est passé dans l'église même du couvent et dans le monastère ; cette personne, cette âme, c'est Soeur Marguerite-Marie Alacoque. Elle n'est donc pas une tête malade ou une illuminée ! Le Père de la Colombière, ce grand directeur, a eu le secret de tout, et il a reconnu la vérité de tout. Il ressuscite, pour ainsi dire, dans son livre, pour en assurer péremptoirement toutes les religieuses. Quelle révélation inattendue !

Au réfectoire, la règle prescrit de baisser les yeux. Mais un mouvement plus fort qu'elle, porte la Soeur de Farges à regarder Soeur Marguerite-Marie. Son air de profond anéantissement la frappe et achève de lui tout confirmer. Arrivée en récréation, au sortir du réfectoire, elle l'aborde et lui dit, sans autre préambule : « Ma chère Soeur, vous avez bien eu votre compte aujourd'hui à la lecture, (189) et le Révérend Père de la Colombière ne pouvait pas mieux vous désigner. — A quoi elle lui répondit qu'elle avait bien lieu d'aimer son abjection (1). »

Le démon qui avait entrepris de nuire partout à cette grande élue de Dieu, n'oublia rien pour la faire sortir du noviciat (2). Mais le jour de Noël 1685, Notre-Seigneur lui montra qu'il la voulait maintenir en sa charge de directrice, lui faisant voir ses novices comme de petits agneaux, et lui disant, ainsi qu'à saint Pierre : « Paissez mes agneaux. » Elle comprit par là qu'il la destinait à les conduire encore l'année suivante, pour les affermir davantage dans la dévotion au Sacré Coeur. Elle s'y soumit.

Les novices se portaient avec une ardeur toujours plus grande vers ce Coeur adorable. Dans la Communauté, quelques âmes les enviaient tout bas et succombaient parfois à la douce tentation d'aller s'associer à leur bonheur. C'est, du moins, ce que donnent à

entendre les Contemporaines, lorsqu'elles avouent ingénument que la Sainte ne pouvait parler d'autre chose que de cette dévotion parmi les novices, et « avec quelques autres, qui venaient en secret, comme le disciple du Seigneur (3), » pour profiter des célestes entretiens de la Soeur Alacoque. « Elles s'unissaient ensemble pour demander à Dieu l'établissement de la dévotion de son sacré Coeur (4).» Ce mot est suggestif.

1. I, p. 537. Déposition de Soeur Claude-Rosalie de Farges. Procès de 1715.

2. Cf. I, p. 251.

3. Cf. Joan. III, 2.

4 I, p. 252.

La Communauté de Semur, grâce à l'impulsion donnée par la Mère Greyfié d'abord, puis par la lecture de la Retraite du Père de la Colombière, était toute gagnée à ce Coeur divin. On en avait fait faire un tableau, et, au commencement de janvier 1686, la Mère Péronne-Rosalie en avait envoyé le dessin en miniature à sa chère ancienne fille, avec une douzaine de petites images « pour en faire les étrennes » aux novices et à celles qui se joignaient à elles. La supérieure de Semur les nomme toutes. Il y en avait une pour « ma Soeur de Champrond, votre prétendante. » Cette jeune fille devait, dans les desseins de Dieu, être la cause et l'occasion d'une formidable persécution, qui vint bientôt assaillir la sainte maîtresse. Mlle de Champrond était entrée au noviciat « parce que messieurs ses parents souhaitaient qu'elle s'engageât céans (1). » L'appel n'était donc pas d'en haut, et la directrice ne fut pas longtemps à s'apercevoir que la postulante n'avait aucune vocation pour embrasser la règle de la Visitation. Elle n'en déploya que mieux toutes les ressources de sa bonté envers cette jeune âme. Néanmoins, sa conscience lui interdit de laisser admettre au monastère un sujet que Dieu n'y veut pas. Elle n'omet rien pour porter la postulante à se déclarer à ses parents; mais Mlle de Champrond, connaissant leurs intentions, n'ose s'ouvrir à eux.

1. I, p. 224.

Les choses ne peuvent pourtant durer ainsi. La Mère Melin, obligée d'agiter la question avec son Conseil, se heurte à de terribles obstacles. Cette « demoiselle de qualité, » alliée à tout ce qu'il y a de grand dans la province et dans la Communauté, chacune soupçonne que c'est la Soeur Alacoque qui veut la faire renvoyer, et on se met peu en peine d'examiner le motif tout surnaturel qui fait agir l'humble maîtresse. Alors, c'est un nouveau déchaînement contre elle. La tempête franchit les grilles. Au dehors, la rumeur s'envenime d'autant plus, que les grands du monde ne sont pas seuls à blâmer la directrice. Dieu permet que deux religieux de haute réputation se fassent comme un devoir de la censurer ouvertement. Un surtout n'oublia rien pour la décrier. On ne parlait plus d'elle dans les compagnies que comme d'une hypocrite, une visionnaire entêtée, une personne d'une vertu pleine de grimaces et d'illusions (1). On la menaça de la prison, et de là faire comparaître « devant un prince de la terre, comme un jouet de moquerie (2). » Faut-il l'avouer ? parfois, quelques-uns de ces mêmes propos circulaient en récréation et revenaient aux oreilles de Soeur Marguerite-Marie. Mais c'était alors comme un soulagement pour son âme de se voir ainsi avilie aux yeux de toutes, elle qui, si sincèrement, se nommait « un néant criminel (3). »

1. Cf. I, p. 225.

2. *Autobiographie*, p. 105. *Ce prince de la terre* devait être le Cardinal de Bouillon, Abbé de Cluny et Doyen de Paray, grand ami de la famille de Vichy-Charapond.

3. Lettre à la Mère Greyfié, citée dans son *Mémoire*, I, p. 36. Cf. II, p. 308. La déposition de Soeur Claude-Marguerite Billet, au Procès de 1715, contient ce détail curieux, c'est que la Soeur Alacoque se mit à bénir Dieu et à le remercier d'avoir envoyé ces deux religieux pour détromper, disait-elle, le monde sur son compte, et la faire

passer pour ce qu'elle était ;qu'elle demanda à parler à un de ces religieux, qu'elle n'avait pas encore vu, pour le remercier des véritables sentiments qu'il avait à son occasion, ce qui édifia si fort ledit religieux qu'il en conçut une estime particulière, qu'il en parlait depuis ce temps-là comme d'une sainte, et que la mort de ladite Soeur étant arrivée quelque temps après, il vint dire à la Communauté qu'il regardait comme une grâce singulière d'avoir parlé à une si bonne âme avant qu'elle mourût. » I, p. 522.

Au plus fort d'une telle persécution, elle resta toujours la même, ou plutôt, d'heure en heure, elle grandissait encore dans son amour de la croix, et son union à Jésus-Christ rassasié d'opprobres.

Cependant, la Providence arrange tout. La fameuse postulante sans vocation avait alors au monastère deux sœurs, élevées au petit habit. Anne, qui devint Soeur Marie-Joseph, comprenant la délicate situation, prit sur elle de demander la sortie de sa sœur à ses parents, s'exposant ainsi à mille petits chagrins pour faire plaisir à la Communauté (1) ». Cette sortie eut, en effet, tant d'éclat au dehors et causa de telles misères au dedans, que la Mère Melin, fort embarrassée au milieu de tout ce conflit, inclina du côté où elle savait ne rencontrer aucune résistance. En conséquence, elle imposa une pénitence à la maîtresse, avec ordre de demander pardon à Mlle de Champrond, « pour contenter et adoucir la peine que les parents témoignaient avoir de la sortie de ladite demoiselle (2). »

1. *Vie et Oeuvres*, III, notice sur les Sœurs de *Vichy-Champrond*, p. 466.

2. I, p. 519. Déposition de Soeur Marie-Catherine Carme du Chailloux. Procès de 1715.

Se mettant à genoux à ses pieds, la Servante de Dieu accomplit cette action aussi humblement que simplement. Le Seigneur se souciait fort peu, sans doute, de contenter les hautaines exigences de ces puissants du siècle qui se croyaient offensés, mais il se

souciait beaucoup d'ajouter un fleuron exquis à la couronne d'humilité de notre Sainte (1).

La persécution ne fut pas éteinte par le fait même du départ de la postulante. Longtemps encore après, la directrice continue à être le sujet de si noires calomnies que ses novices s'en indignent. Pour arrêter ce torrent qui menace de déborder, elle saura bien rompre le silence qu'elle a si héroïquement gardé. Elle parle, ou plutôt elle écrit, et, à l'approche de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix 1686, elle trace des lignes, qui resteront à jamais comme un monument de la vertu de cette amante passionnée des mépris

« Vive + Jésus!

« Mes très chères et bien-aimées Soeurs dans le sacré Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

« Je ne vous peux exprimer la douleur que je sens du mauvais usage que nous faisons d'une si précieuse occasion, pour lui donner des preuves

1. Si, faute d'y avoir été appelée par Dieu lui-même, Mlle de Champrond ne persévéra pas à la Visitation, elle entra cependant à l'abbaye de Sainte-Colombe, et y fut une très sainte religieuse. D'ailleurs, trois de ses soeurs, gratifiées d'une véritable vocation pour le genre de vie qu'elle-même avait dû quitter, firent profession au monastère de Paray : Soeur Marie-Joseph et Soeur Madeleine-Victoire, le 30 octobre 1688, et Soeur Françoise-Éléonore, le 18 juin 1690. Le Comte de Vichy-Champrond ne pouvait donc se plaindre de la Communauté !

de notre amour et fidélité. C'est lui-même qui a permis l'invention de cette croix pour nous préparer à sa fête, et au lieu de l'embrasser amoureusement, nous ne cherchons qu'à la secouer et nous en défaire. Et, n'en pouvant venir à bout, nous y commettons mille offenses, qui remplissent ce divin Coeur de douleur et d'amertume contre nous. D'où vient cela ? sinon du trop d'amour que nous avons pour nous-mêmes, qui nous fait craindre de perdre notre

réputation et la bonne estime que nous désirons que les créatures aient de nous..... Mais, croyez moi, mes chères Soeurs, les âmes humbles sont bien éloignées de ces pensées, se croyant tous jours plus coupables qu'on ne les fait paraître en les accusant. » Ici, la sainte maîtresse insiste sur la nécessité de profiter des occasions d'humiliations et contradictions, et elle prescrit à ses enfants des pratiques de pénitence, avec défense formelle de parler entre elles de toute cette affaire. Si ses novices ne sont pas fidèles à ce qu'elle leur recommande au nom du Sacré Coeur, « je le prierai moi-même de s'en venger, » leur dit-elle... « Si je ne vous aimais pas autant que je le fais, je ne sentirais pas tant de douleur de vos fautes, qui blessent si sensiblement ce sacré Coeur. C'est ce qui me désole, ayant si à coeur votre perfection, qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir, ôté le péché, pour votre avancement au Saint amour.

« A Dieu, mais tout à Dieu, mes bons enfants, portez la croix joyeusement et courageusement, (195) car autrement, vous en rendrez compte très rigoureusement (1). »

Cependant, à cette heure d'angoisse et de souffrance, Soeur Marguerite-Marie avait besoin qu'une parole autorisée la rassurât, d'autant que l'ennemi avait alors beau jeu pour chercher à lui persuader qu'elle était trompée et trompait les autres. Depuis quelque temps, Dieu avait placé auprès d'elle, comme directeur, un religieux auquel on devra une éternelle reconnaissance, pour avoir ordonné à cette âme privilégiée d'écrire le détail des grâces extraordinaires qu'elle avait reçues de Notre-Seigneur. Sans le Père Ignace Rolin, jésuite, nous ne posséderions pas l'*Autobiographie* de la vierge de Paray (2).

1. L'autographe est au monastère de Paray. II, pp. 317, 319, et I, pp. 226, 228.

2. On sait déjà que le Père Ignace Rolin fut une première fois en résidence à Paray, de 1683 à 1684. De 1684 à 1685, il s'en absenta, pour faire son troisième An, et il y fut de nouveau envoyé (1685-

1686); mais il n'y fut jamais supérieur. Il mourut à Grenoble, le 23 août 1720.

S'il faut en croire les Contemporaines, ce Révérend Père aurait été d'abord fort prévenu contre la Servante de Dieu; mais il changea bien de sentiment dès la première fois qu'il la vit, et à la seconde, il comprit que c'était une âme particulièrement favorisée de Notre-Seigneur, lequel voulait se servir de lui pour la faire arriver à la perfection du divin amour. Après qu'il eut entendu la confession générale de toute sa vie, qu'elle lui fit en l'une de ses retraites, il fut longtemps à délibérer s'il ne lui ordonnerait point de l'écrire et de la conserver, dans l'espérance, disait-il, qu'on pourrait un jour, après la mort de Soeur Marguerite-Marie, connaître l'extrême pureté de cette fidèle épouse de Jésus-Christ, et juger jusqu'où peut aller l'innocence, la délicatesse et la sublime sainteté d'une âme que Dieu a gouvernée et honorée de ses plus grandes grâces dès le berceau (1).

1. Cf. I, p. 285. Ce dut être à sa retraite de 1685 que la Sainte fit cette confession générale, puisque le Père Rolin, dans sa lettre du 18 septembre 1686, lui dit expressément . « Je ne veux plus de confessions générales. Ne proposez pas même d'en faire à qui que ce soit. L'autographe est au monastère de Paray. I, 233.

A en juger par les conseils que le Père Rolin donne à la maîtresse des novices de Paray, il est aisé de voir qu'il n'allait chercher qu'en Dieu les lumières dont il avait besoin pour la conduire. Quelle force et quelle sagesse dans les lignes suivantes, lorsqu'on les rapproche de tout ce que nous venons de dire :

« Ma très chère Soeur en Notre-Seigneur,  
« ...Peut-être que je ne vous donnerai aucune raison, des réponses que je ferai à vos propositions. Je ne le juge pas à propos et je pense que vous aurez assez de soumission pour vous bien soumettre à tout ce que je crois que Dieu me va faire écrire.....  
L'esprit qui vous conduit n'est point un esprit de ténèbres. Sa

conduite est bonne, puisqu'elle [est] soumise toujours à l'obéissance et qu'il vous laisse en repos quand votre supérieure a parlé.... Voici mes pensées devant Notre-Seigneur. Ce ne sont point les démons qui sont déchaînés contre vous. Ces esprits de ténèbres n'ont point de part à toutes vos persécutions. C'est l'amour divin qui fait agir; et, ce qui me console, il se sert des âmes qui lui sont les plus chères pour vous faire souffrir. Les martyrs n'avaient pas cette consolation dans leurs tourments. Leurs tyrans commettaient de grands crimes en les affligeant, mais les âmes saintes qui vous procurent des croix plaisent à Dieu, dans le petit martyre qu'elles vous font souffrir. Cette pensée vous doit bien consoler. J'agrée que vous attribuez à vos fautes tout ce qui arrive, quoique toutes ces choses soient plutôt un effet de la bonté de Dieu que de sa justice... Tous ces noms qu'on vous donne, qui sont si humiliants, ne doivent faire sortir de votre bouche que des remerciements à Notre-Seigneur et des prières pour ceux qui les profèrent. Ne vous repentez de rien de ce que vous avez dit Une cause qui produit de si bonnes croix ne saurait être mauvaise... Laissez faire toutes les plaintes que l'on voudra. Ne craignez pas pour moi. Le saint Père La Colombière est mon garant..... Quand tout ce qu'on dit contre vous se dirait à tout le monde, ce ne serait qu'une plus grande grâce que Notre-Seigneur vous ferait. Ainsi, qu'on informe qui que ce soit, vous devez vous en réjouir. Ainsi, démission, prison, tout est amour de Jésus-Christ pour vous. Je demande de vous l'abandon, et un coeur prêt à tout faire et à tout souffrir.

« Je vous réitérerai ce que j'ai déjà dit : vous n'êtes point le jouet de Satan, mais de l'amour divin ; car c'est assez le langage de l'Écriture que l'amour sacré n'est pas moins rigoureux que le (197) profane, soit qu'il ait pris naissance sur le Calvaire, soit qu'il ait emprunté cette humeur de la justice divine, qu'il veut contenter à nos dépens (1). »

Le triomphe du Sacré Coeur pouvait-il s'acheter trop cher ? Si les douleurs de la Servante de Dieu avaient été extrêmes dans la

première partie de cette année 1686, c'est qu'on était à la veille de ce triomphe dans la Communauté de Paray.

Le jeudi 20 juin, dernier jour de l'octave du Saint-Sacrement, la Soeur des Escures vint demander à la sainte directrice la miniature du Sacré Coeur, que la Mère Greyfié lui avait envoyée, disant qu'elle en voulait faire un petit autel au choeur, pour inviter les Soeurs à cette dévotion. Soeur Alacoque fut charmée de cette proposition, mais dissimula sa surprise, se contentant de prier et faire prier pour que l'entreprise fût heureuse (2). Elle savait que Dieu a ses heures et elle attendit.

1. Nous donnons le texte dont l'autographe est conservé au monastère de la Visitation de Paray, I, pp. 230-232.

2. Cf. I, p. 232.

Le lendemain, vendredi, jour désigné par Notre-Seigneur lui-même pour la fête qu'il voulait en l'honneur de son divin Coeur, la Soeur des Escures, que la grâce vient de transformer, dressa devant la grille du choeur un petit autel formé d'une chaise, « où elle mit un tapis fort propre. » La miniature était dans un cadre doré, entouré de fleurs. Le premier objet qui frappa tous les regards, à mesure que les Soeurs entraient, ce fut donc l'image du Cœur de Jésus. On, s'en approche et, l'étonnement fait place à l'admiration, quand les religieuses lisent un billet, écrit de la main même de la Soeur des Escures, invitant « toutes les épouses du Seigneur à venir rendre leurs hommages à son Cœur adorable. » C'était signer elle-même la rétractation de toutes ses oppositions précédentes et s'en venger glorieusement. La première dans le mouvement de l'opposition, Soeur Marie-Madeleine voulait être la première dans le mouvement de l'adoration. En un moment, tout change de face au monastère. Il n'y a plus qu'un coeur et qu'une âme, parce que le Coeur de Jésus y est acclamé. Le jour même, on projette de faire faire un tableau représentant ce divin Coeur, et toutes celles qui pensent pouvoir obtenir « quelque chose de messieurs leurs parents » pour y contribuer, sont engagées à les solliciter, tant

l'empressement est général. « C'est ici l'oeuvre du Seigneur, » disaient toutes ces âmes droites, « qui s'admiraient dans ce changement si prompt ». Elles ajoutaient « que Dieu était véritablement le maître des coeurs » et qu'il vérifiait « ce que notre vénérable Soeur avait dit souvent : que le Coeur de Jésus régnerait malgré ses ennemis (1). »

La Mère Melin, inspirée d'en haut, jugea qu'il fallait d'abord ériger une chapelle en l'honneur du Sacré Coeur, avant de faire peindre un tableau. Les Soeurs du petit habit prirent aussitôt sur leurs menus plaisirs et « donnèrent quelque argent, pour être le denier à Dieu de la bâtisse de la chapelle (2). »

1. I, p. 253

2. Archives de la Visitation de Paray. *Feuille manuscrite* citée plus haut, I, p. 317.

Si on regretta jamais la pauvreté dans le couvent, ce fut sans doute ce jour-là. Mais le travail est un trésor; les Soeurs du voile blanc surent l'exploiter. Animées par la chère Soeur Marie-Lazare Dusson, qui aimait tant la Soeur Alacoque, et avait eu, le matin même, une telle joie à seconder la Soeur des Escures dans ses secrets préparatifs (1), elles cultivèrent leur jardin avec une si persévérante ardeur, qu'elles eurent bientôt réalisé une somme assez considérable, en vue de contribuer à cette bénite entreprise. Les Annales du monastère notent que, du propre aveu de ces bonnes Soeurs, « ledit jardin rapporta au double cette année-là (2). »

Au soir du 21 juin 1686, ce n'était pas trop du *Te Deum* pour traduire la joie qui débordait de tous les coeurs. Soeur Marguerite-Marie le fit dire à ses novices. « Je n'ai plus rien à souhaiter », leur confie-t-elle, « je ne désire plus rien, puisque « le Sacré Coeur est connu et qu'il commence à régner sur les coeurs. Faites en sorte, mes chères Soeurs, qu'il règne à jamais dans les vôtres, comme souverain Maître et Époux (3). »

1. *Vie et Œuvres*, III, notice sur *Soeur Marie-Lazare Dusson*. Cf. p. 377.
2. *Annales manuscrites du Monastère de la Visitation de Paray*, t. I, p. 100.
3. I, pp. 254, 255.

Tant de sentiments divers se pressent dans le coeur de la Sainte qu'ils doivent trouver plusieurs issues. Elle prend la plume. Elle remercie d'abord, avec une touchante effusion, la Soeur des Escures et c'est à elle qu'elle écrit ce mot profond : « Il me semble que le grand désir que Notre-Seigneur a que son sacré Coeur soit honoré, par quelque hommage particulier, est afin de renouveler dans les âmes les effets de sa Rédemption, en faisant de ce sacré Coeur *comme un second Médiateur* envers Dieu pour les hommes (1). » Et, parlant des dangers que courait l'Institut de la Visitation, sous les assauts d'un esprit étranger, esprit d'orgueil et d'ambition, qui cherchait à s'y introduire à la place de celui d'humilité et de simplicité, fondement de tout l'édifice, elle dit : « Je vous avoue qu'il me semble que c'est notre saint fondateur qui désire et qui sollicite que cette dévotion s'introduise dans son Institut, parce que il en connaît les effets (2). »

A la Mère Greyfié, elle adresse une longue lettre, dont la première phrase donne bien la note de sa joie surnaturelle : « Je mourrai maintenant contente, puisque le sacré Coeur de mon Sauveur commence à être connu... Il me semble que, « par sa miséricorde, me voilà presque entièrement éteinte et anéantie d'estime et de réputation dans l'esprit des créatures, ce qui me console plus que je ne puis dire (3). »

1. II, p. 321. C'est nous qui soulignons.
2. *Ibid.*, p. 321
3. Lettre à la Mère Greyfié. Citée dans son *Mémoire*, I, p. 366: Cf. II, p. 322.

A Semur, cette chère dévotion prend sans cesse de nouveaux accroissements. Aussi, est-ce toujours pour féliciter, et non pour stimuler, que Soeur Marguerite-Marie se voit doucement contrainte d'y revenir par ses lettres. De même à Dijon, où, à côté de la Mère de Saumaise, le Sacré Coeur vient de se susciter une nouvelle apôtre, en la personne de Soeur Jeanne-Madeleine Joly, qui sera la première à composer un petit livret sur la dévotion au Sacré Coeur (1).

Dès le 4 juillet 1686, la Servante de Dieu avait écrit à la Mère Louise-Henriette de Soudeilles, à Moulins, et lui parlait ouvertement de la dévotion au sacré Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme faisant « un grand fruit et changement en tous ceux qui s'y consacrent et adonnent avec ferveur. » Mais, ingénieuse à disparaître en tout, elle trace ce mot, que l'on ne peut lire sous sa plume, sans sourire : « Nous avons trouvé cette dévotion dans le livre de la *Retraite* du Révérend Père La Colombière, que l'on vénère comme un saint (2). »

1. Le premier petit livret de la Soeur Joly fut d'abord imprimé *en secret* (1686) dans le but d'obtenir de Rome l'approbation de la messe du Sacré Coeur. M. Charolais, confesseur de la Communauté de Dijon, avait revu et corrigé le travail avant de le traduire en latin. Ce ne fut qu'au début de 1689 qu'une édition, déjà augmentée, fut donnée au public. (Documents tirés d'une note manuscrite, conservée au monastère de la Visitation de Nevers, exilé à Mons-en-Hainaut).

Le livret de 1689 fut publié sous ce titre : LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE Nre SEIGNEUR JÉSUS CHRIST contenant les motifs & pratiques de cette Devotion, avec le petit Office, la Meffe, les Litanies & quelques Prières pour honorer le sacré Coeur de JÉSUS. A DIJON. Chez la Veuve d'ANTOINE MICHARD.

2. II, pp. 324. 325.

Le 15 septembre, elle écrit de nouveau à la Mère de Soudeilles et lui envoie le livre de la *Retraite* du Révérend Père de

la Colombière, et deux images du Sacré Coeur, dont une plus grande, à mettre au pied de son crucifix ou autre lieu pour l'honorer, et une plus petite, pour porter sur elle, avec une petite consécration au Sacré Coeur. Son âme déborde en parlant de ce Coeur adorable. Elle dit : « C'est la source inépuisable de tous biens qui ne cherche qu'à se répandre et se communiquer (1). »

I. II, p. 328. Une seule des deux images dont il est parlé dans cette lettre est encore conservée à Nevers-Mons. C'est la plus grande des deux, qui a été reproduite moitié grandeur avec le fac-similé de la petite consécration : *Je, N.-N., me donne et consacre au sacré Coeur de N.-S. J.-C. ma personne et ma vie... etc.* Paris, Bouasse-Lebel.

Cependant, pour arriver à faire faire une planche d'images du Sacré Coeur, quel mal Soeur Marguerite-Marie ne se donne-t-elle pas ? Toutes ses lettres de cette époque en font foi. Retards, malentendus, déceptions dans l'entreprise, tout cela lui devient une blessure au coeur. Elle l'accepte, pour hâter le règne de ce Coeur-d'Amour.

Si l'âme de notre Sainte jette tant de flammes au dehors, c'est parce qu'un brasier divin la consume au dedans. Mais, pour autant, elle n'a pas renoncé à sa vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Il s'en faut bien ! Plus elle devient apôtre, plus on la voit s'enfoncer à des profondeurs toujours plus inouïes dans l'anéantissement d'elle-même et dans le dégagement de tout le créé. Une preuve incontestable en demeure. C'est le voeu de perfection qu'elle prononça le 31 octobre 1686. Elle en soumit d'abord le projet au Père Rolin, son directeur. A cette occasion, il lui répondit une admirable lettre, datée du 18 septembre 1686. Elle se compose de dix-sept articles. Nous n'en détacherons que quelques mots, dont la portée nous semble plus remarquablement surnaturelle.

« Vous trouverez ici, ma très chère Soeur en Notre-Seigneur, la résolution des principales questions que vous m'avez faites..... Je vous dis ces choses avec autant plus d'assurance que je suis

persuadé que c'est Dieu qui va vous signifier ses volontés par le plus misérable des hommes. L'eau qui passe par un canal d'argile est aussi bonne que celle qui passerait par un canal d'or. J'ai assez vu et connu vos misères, à même temps que vous m'avez raconté les miséricordes de Dieu en votre endroit. Je sais quelle est votre disposition; demeurez en paix. Ne vous tourmentez pas de cette pensée que vous êtes une hypocrite : on ne l'est pas si l'on ne le veut. Je ne connais pas que vous le vouliez ; ainsi, soyez en repos sur cet article. Mettez en pratique ce que vous dites, qu'il vous suffit d'agir et de pâtre en silence. Aimez l'esprit qui vous conduit.....

« Ce n'est pas une marque de réprobation de n'avoir jamais aucun mouvement de joie ni de douleur, si ce n'est ceux que le Saint-Esprit qui vous conduit vous imprime.....  
N'attribuez pas à aucun endurcissement la paix dont Notre-Seigneur vous fait jouir dans vos croix.....

« Je ne désapprouve pas cette haine que vous avez pour votre corps, et ce plaisir que vous sentez à le voir périr est selon l'esprit de l'Évangile. (205) Ne le traitez rudement que dépendamment de l'obéissance.

« Il semble que vous craignez de traiter familièrement avec Notre-Seigneur, sachez que c'est la manière de converser avec lui qui lui est la plus agréable.....

« J'approuve que vous fassiez les voeux que vous m'avez marqués, à la fin de la première retraite que vous allez faire aux premiers jours. S'il vous arrivait, dans la suite, qu'ils vous causassent du trouble, ils ne subsisteraient plus ; vous en seriez entièrement dégagée. Moi, ou un autre qui vous serait ce que je vous suis, aura tout pouvoir sur ces voeux pour vous les expliquer, quand il vous viendra des doutes, ou même pour vous en dispenser, s'il était expédient pour la plus grande gloire de Dieu (1). »

1. Lettre autographe. Archives de la Visitation de Paray. I, pp. 232-234.

Sûre d'accomplir la volonté de Notre-Seigneur en faisant ce voeu, approuvé par son directeur et sa supérieure, Soeur Marguerite-Marie renferme en dix-sept articles tout ce que son Dieu demande d'elle, et qui peut se résumer dans cette formule du début :

« Voeu fait la veille de Toussaint de l'année 1686, pour me lier, consacrer et m'immoler plus étroitement, absolument et plus parfaitement au sacré Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce serait trop long de citer le texte en entier. Qu'il suffise d'en extraire le huitième et le dixième article : « 8. Je m'abandonne totalement au sacré Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour me consoler ou m'affliger selon son bon plaisir, sans me plus vouloir mêler de moi-même, me contentant d'adhérer à toutes ses saintes opérations et dispositions, me regardant comme sa victime, qui doit toujours être dans un continuel acte d'immolation et de sacrifice, selon son bon plaisir, ne m'attachant à rien qu'à l'aimer et le contenter, en agissant et souffrant en silence.

« 10. Je regarderai tous ceux qui m'affligeront, ou parleront mal de moi, comme mes meilleurs amis, et tâcherai de leur rendre tous les services et tout le bien que je pourrai (1). »

Après s'être prescrit tout ce que la lumière céleste lui montrait exiger d'elle, la Sainte avoue qu'elle n'aurait pas eu le courage de s'y engager, si elle n'eût été fortifiée et rassurée par ces paroles, qui lui furent dites dans le plus intime de son coeur : « Que crains-tu, puisque j'ai répondu pour toi et me suis rendu ta caution ? L'unité de mon pur amour te tiendra lieu d'attention dans la multiplicité de toutes ces choses, et te promets qu'il réparera les fautes que tu y pourrais commettre et s'en vengera lui-même sur toi (2). »

« L'année 1686 était sur son couchant, et on devait songer à se séparer, puisque la Servante de Dieu quittait sa charge de directrices (3). »

1. I, pp. 235-237. Cf. II, p. 201.

2. I, p. 238. Cf. II, p. 203

3. *Annales manuscrites du monastère de la Visitation de Paray*, t. I, p. 102.

Plusieurs Soeurs devant sortir du noviciat en même temps que leur bien-aimée maîtresse, résolurent d'emporter la petite image du Sacré Coeur, qu'elles honoraient chacune à leur tour et qui faisait tout leur trésor. On la portait tout le jour sur son coeur, comme un bouquet, et celle qui l'avait prenait soin de bien caresser ce divin Coeur, et de faire quantité d'actes de vertu en son honneur, selon que sa ferveur le lui inspirait'. Elles trouvèrent une petite niche pour la placer, dans un endroit retiré où l'on allait rarement. Elles le choisirent pour faire plus commodément leurs dévotions, et on y fit un petit oratoire, donnant sur l'escalier qui conduisait à la tour du noviciat. Les premières disciples du Coeur de Jésus firent de ce petit sanctuaire le lieu de leurs délices, l'embellissant de leur mieux. Plus tard, elles y peignirent des coeurs, des étoiles, des fleurs et des fruits, comme si elles eussent voulu réunir le ciel et la terre autour du Roi de tous les cœurs. La croyance traditionnelle du monastère est que ces très naïves peintures sont l'œuvre de Soeur Marie-Nicole de la Faige des Claines (2). La Soeur de Farges fit faire un tableau du Sacré Coeur, et la Sainte, dans une lettre à la Mère de Saumaise, dit qu'il est tel qu'elle le désirait pour cette petite chapelle (3).

1. Cf. I, p. 255. C'était une autre image que celle qui fut honorée au noviciat le 20 juillet 1685.

2. On les voit encore actuellement au plafond du modeste oratoire.

3. Ce tableau est encore aujourd'hui vénéré comme une relique au monastère de Paray.

La Soeur des Escures se montra jalouse et fière d'être la sacristine du cher oratoire. « C'est un petit bijou, tant elle l'ajuste bien (1), » écrira encore Soeur Marguerite-Marie. Que de prières enflammées montèrent de ce cénacle d'amour vers le Cœur de Jésus ! Pour aider la dévotion des Soeurs, il y avait des livres, imprimés ou

manuscrits, à l'usage spécial de celles qui fréquentaient « *loratoire du divin coeur de Jésus qui est en Nazareth.* » — « *Ayez sil uous plait la bouite de ne lan Point sortir.* » Telle est la recommandation qui se lit encore sur un de ces recueils, avec la date : « *25 decbre 1688.* »

Plus touchante est la dédicace d'un autre petit recueil manuscrit, « *commencé ce ieudi 16 doctobre 1687. uiue + iesus mon tres aymable Sauueur iesus Christ receues et acceptes ses faibles escrits tout dedié pour honorer et glorifie cotre diuin coeur.* »

On peut l'affirmer, un esprit nouveau vivifiait toute la Communauté, depuis que le Cœur de Jésus y était honoré, servi, aimé, invoqué par toutes les âmes qui la composaient.

Mgr Languet, qu'on ne peut accuser de partialité, décrit magnifiquement la transformation du monastère de Paray par la dévotion au Sacré Cœur : « C'est ainsi que la dévotion au Cœur de Notre-Seigneur opéra dans cette Communauté ce changement merveilleux, que Soeur Marguerite avait obtenu par ses larmes et ses souffrances ; sa patience et son humilité triomphant de tout, le

1. Cf. II, p. 393, texte et variante.

Fils de Dieu changea les coeurs qui commencèrent à honorer le sien. Il y répandit l'amour de la perfection religieuse et le zèle pour l'acquérir; mais, à mesure que ces filles ouvrirent les yeux sur la sainteté de leurs devoirs, elles les ouvrirent en même temps sur le mérite de celle qui leur attirait tant de bénédictions de la part de Dieu. Les contradictions et les mépris se changèrent en vénération pour elle. On ne la nommait plus que la Sainte, et on écoutait ses paroles comme des oracles (1). »

1. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie.* Édition princeps 1729, p. 294

## CHAPITRE VII.

DERNIÈRES ANNÉES. CONSOMMATION EN DIEU.

«L'HUMILITÉ PRÉCÈDE LA GLOIRE. » 1687-1690.

En quittant la charge de directrice, Soeur Marguerite-Marie fut de nouveau mise comme aide à l'infirmerie. Là, elle eut encore de quoi contenter sa soif d'abnégation et d'humilité. Cependant, la Soeur Catherine-Antoinette de Lévy-Châteaumorand ayant été nommée maîtresse des novices à sa place, il paraît que « notre vénérable Soeur Alacoque suppléait quelquefois pour cette habile maîtresse (1). » C'est assez dire combien chèrement on continuait à goûter la direction de notre Sainte au noviciat. Pour elle, plus elle eût aimé à se cacher, plus Dieu prenait soin de manifester les dons extraordinaires qu'il lui avait faits.

Un de ses frères, Jacques Alacoque, curé du Bois-Sainte-Marie, « tomba dans une maladie si grande » sur la fin de l'année 1686, « que trois médecins qui le voyaient l'avaient abandonné (1). »

1. Circulaire du 9 juillet 1729. *Vie de Soeur Françoise-Elionore de Vichy-Champrond*. Archives de la Visitation de Paray.

2. I, p. 495. Déposition de Chrysostome Alacoque. Procès de 1715.

Chrysostome, en son Mémoire, ajoute ce détail, qu'il avait « la bouche et les dents si serrées, que, pour lui faire prendre un (*sic*) cuillerée de sirop, on lui rompit une dent et la cuillère aussi (1). »

Le même Chrysostome Alacoque, maire perpétuel du Bois-Sainte-Marie et frère du malade comme de Marguerite-Marie, fit partir un exprès, la nuit, pour recommander le pauvre curé à leur soeur bien-aimée. Celle-ci, ayant appris qu'il se mourait, répondit qu'elle ne le croyait pas. Et, quittant le messenger, « elle s'en alla devant le saint Sacrement, pendant quelque temps, après quoi elle revint avec un air assuré, dire et écrire qu'il n'en mourrait point, ce que la suite a vérifié, parce qu'il fut rétabli dans moins de huit jours, contre l'attente de tout le monde (2). »

Qu'avait fait cette âme angélique, pendant ce peu de temps qu'elle avait prié devant le saint Sacrement ? Elle avait fait bien « des promesses au sacré Cœur de Notre-Seigneur, » pour obtenir la santé au cher malade, et Notre-Seigneur lui avait répondu : « Oui, je te l'accorde, à cette condition que tu me proposes, et je voudrais en faire un saint, s'il voulait correspondre à mes desseins et aux grâces que je lui ferai pour cela (3). »

1. I, p. 598. Mémoire de Chrysostome Alacoque.

2. I, p. 496. Déposition de Chrysostome Alacoque. Procès de 1715.

3. II, pp. 342, 343.

212

Au commencement de 1687, elle avertit son frère de tout ce qu'elle a promis pour lui. C'est avec l'autorité d'une sainte, mêlée à la tendresse d'une soeur et à l'humilité qui convient à une religieuse, qu'elle lui donne les plus admirables conseils. « Dieu ne peut être moqué, » écrit-elle; et, entrant dans le détail, elle signale tout ce qu'il faut corriger dans les habitudes précédentes : l'attache aux choses terrestres, l'amour du jeu, la promptitude de caractère. Cela exposé, elle continue : « J'espère tout du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a tant de tendresse pour vous, qu'il veut que vous vous fassiez saint, à quel prix que ce soit ; et c'est pour cela qu'il vous laisse encore en ce monde et qu'il vous a envoyé cette maladie, pour vous réveiller et vous faire redoubler le pas. Ah ! quel regret pour moi, si vous ruiniez les desseins de ce sacré Cœur sur vous, ne faisant pas ce qu'il vous fait connaître vouloir de vous..... A vous dire la vérité, vous ne trouverez de paix ni de repos que lorsque vous aurez tout sacrifié à Dieu..... Vous aurez bien à souffrir pour en venir là; mais la grâce ne vous manquera pas, ni la force et le secours du sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ (1). »

1. II, pp. 344. 351.

La voie est ouverte, et, par ses deux frères, la Sainte aura le bonheur de répandre la dévotion au Cœur de Jésus dans la paroisse du Bois-Sainte-Marie. Chrysostome va faire bâtir et orner à ses frais une chapelle dédiée au Sacré Cœur dans ladite église. Jacques, le miraculé, y fondera une messe pour tous les vendredis de l'année, et le premier vendredi de chaque mois ce sera même une messe solennellement chantée. A mesure que tous ces détails arrivent à leur sueur, elle en ressent de telles consolations qu'elle écrit à son frère le curé: « Vous ne sauriez croire le plaisir que vous me faites d'avoir du zèle pour la gloire du sacré Coeur de notre divin Sauveur. C'est là, comme je pense, un des plus courts moyens pour obtenir notre sanctification (1). » Et à son frère Chrysostome : « Il faut exécuter ce que vous m'avez proposé, sans jamais vous en dédire et vous me donnerez une des plus grandes consolations que je puisse recevoir en cette vie mortelle, puisque rien ne m'y peut réjouir que d'y voir aimer, honorer et glorifier ce divin Cœur de mon Seigneur Jésus-Christ (2). »

Toutes les nouvelles qui regardent la dévotion ait Sacré Cœur apportent à l'âme de Marguerite-Marie d'inexprimables joies. Dans la correspondance des dernières années de sa vie, on sent passer un véritable souffle d'enthousiasme apostolique. Aucun labeur ne lui semble pénible pour arriver à faire connaître le Cœur de son Dieu. On est presque surpris de voir cette grande contemplative devenue si active. C'est que l'amour est extatique : sortir pour se répandre, c'est sa nature! (3)

1. II, p. 365.

2. II, p. 359

3. Cf. St Denys l'Aréopagite. Des Noms divins, ch. IV, § XIII.

214

La Mère de Soudeilles,n'avait pas reçu en vain les petits présents que son humble amie de Paray lui avait envoyés le 15 septembre 1686. Croyant répondre à une inspiration céleste, elle s'était empressée de réunir tout- ce qu'elle estimait le plus capable de

faire connaître la dévotion au Sacré Coeur, c'est-à-dire : ce que le Père de la Colombière en a écrit dans sa *Retraite*, puis la petite consécration, une amende honorable au Sacré Coeur, les litanies du Coeur de Jésus et celles du Coeur de Marie. Bientôt le livret de douze pages est édité à Moulins même, *Chez la Veuve de CLAVDE VERNOY*, sous ce titre : LA DEVOTION AU COEUR DE JESUS-CHRIST, POUR LES PREMIERS *Vendredys de chaque mois*.

Un des premiers soins de la Mère de Soudeilles fut d'en envoyer un exemplaire à la Servante de Dieu. Du même coup, c'était la réjouir et la consterner ; car jamais, à son avis, on n'en dirait assez du Coeur de Jésus, mais toujours on en dirait trop d'elle. Or, en copiant le passage du Père de la Colombière et la petite consécration, la Mère de Soudeilles avait, par là même, infligé une rude humiliation à notre Sainte, qui avoue à la Mère de Saumaise en avoir ressenti « des confusions effroyables... mais la volonté de Dieu soit faite ! (1) » ajoute-t-elle.

L'affaire de la planche des images du Sacré Coeur traînant en longueur et ne réussissant pas, Soeur Alacoque se tourne encore vers sa chère Mère de Saumaise, que Notre-Seigneur lui montre avoir « substituée en, la place de notre bon saint Père L[a] C[olombière] pour l'établissement de la dévotion de son sacré [Coeur] (2). »

1. II, pp. 354, 355 texte et variante.

2. 14 pp. 337, 338.

Dijon est un foyer d'apostolat, où la gloire du Sacré Coeur fait faire des merveilles. La Soeur Jeanne-Madeleine Joly reçoit l'ordre d'esquisser une image du Sacré Coeur, Sa main inexpérimentée est guidée par tant d'amour qu'elle arrive, non pas à produire une oeuvre artistique, mais une oeuvre pieuse, que Marguerite-Marie peut accueillir avec une sorte de ravissement. « Je ne puis vous exprimer les doux transports de ma joie en recevant votre image, qui est telle que je la désirais (1). » Le fait est que le peintre auquel

le travail de la Soeur Joly fut soumis n'y trouva presque rien à retoucher (2).

1. II, p. 356, note,

2. Ce fut d'après l'esquisse due à la Soeur Joly et que Dijon avait communiquée au lot monastère de Paris, que celui-ci fit plus tard graver les premières images du Sacré Coeur. Ce monastère en conserve encore la planche.

Dans les premiers mois de 1687, la Servante de Dieu reçut une fois encore la charge de maîtresse des petites Soeurs. Elle y avait naturellement beaucoup de répugnance, mais n'en témoigna rien. Seulement, de plus en plus attirée vers le saint Sacrement, elle savait adroitement se ménager des loisirs, priant son aide de la remplacer toutes les après-dînées des fêtes, pour aller se consumer devant les autels, promettant à la Soeur d'y demeurer une demi-heure à son intention.

Vers ce temps-là, il lui survint encore un panaris. Elle porta en silence les douleurs aiguës que cause ordinairement un tel mal. Mais, une des petites filles s'étant aperçue que leur sainte maîtresse se relevait toutes les nuits, en avertit la supérieure. La Mère Melin demanda à Soeur Marguerite-Marie à voir son mal, et pourquoi elle n'en avait rien dit. « C'est si peu de chose, ma chère Mère, que cela ne méritait pas d'en parler. » On fit pourtant venir le médecin. Celui-ci en jugea bien autrement, et trouva le cas si grave qu'il fallut même recourir au chirurgien. Le doigt dut être ouvert jusqu'à l'os. La patiente, ne bougeant ni se plaignant le moins du monde pendant cette opération, ces messieurs n'en revenaient pas ; et le chirurgien, voyant qu'elle restait comme insensible dans les grandes douleurs qu'il lui faisait souffrir chaque jour pour la panser, ne comprenait rien à tant de vertu. Il finit par dire agréablement « qu'il fait bon être sainte (1). »

Ce calme imperturbable dans la souffrance nous paraît un mystère. Il s'éclaircira cependant, jusqu'à un certain degré, quand la Sainte nous aura expliqué les ordres reçus de Notre-Seigneur : «

Il voulait que je souffrisse tout en silence... Il voulait que j'attendisse tout de lui, et s'il [l] arrivait que je me voulusse procurer quelque consolation, il ne me faisait rencontrer que de la désolation et de nouveaux tourments pour tout soulagement : ce que j'ai toujours regardé comme une « des plus grandes grâces que mon Dieu m'ait

1. Cf. I, pp. 269, 270. En 1688, le même mal visitera Soeur Marguerite-Marie ; mais cette fois, elle en sera délivrée par d'autres moyens que ceux de la terre. Écrivant à la Mère de Saumaise et lui parlant de grâces obtenues par l'intercession du Père de la Colombière, elle dira : « Pour moi, je puis assurer la guérison d'un doigt, où j'avais le même mal qu'à un, que l'on m'ouvrit l'année passée, avec un rasoir, en plusieurs endroits. » II, p. 401.

me pas ôter ce précieux « trésor de la croix..... C'était dans ces sentiments, et parmi les délices de la croix, que je disais : — Que rendrai-[je] au Seigneur pour les grands biens qu'il me fait ? O, mon Dieu, que vos bontés sont grandes à mon égard, de vouloir bien me faire manger à la table des saints, et des mêmes viandes dont vous les avez substantés, me nourrissant avec abondance des mets délicieux de vos favoris et plus fidèles amis, moi qui ne suis qu'une indigne et misérable pécheresse. » Sans transition aucune, elle pousse cet élan séraphique : « Aussi, savez-vous bien que sans le saint Sacrement et la Croix, je ne pourrais pas vivre ni supporter la longueur de mon exil! (1) » Le Dieu du tabernacle et du Calvaire l'a entendue. Il va lui répondre.

Le vendredi saint de l'année 1687, 28 mars, cette âme, affamée du pain eucharistique, se prit à dire à son Bien-Aimé : « Aimable Jésus, je me veux consommer en vous désirant, en ne vous pouvant posséder en ce jour, je ne laisserai de vous désirer. » Il vint la consoler de sa douce présence, disant : « Ma fille, ton désir a pénétré mon Coeur si avant, que si je n'avais pas institué ce sacrement d'amour, je le ferais maintenant pour me rendre ton aliment. Je prends tant de plaisir d'y être désiré, qu'autant de fois

que le coeur forme ce désir, autant de fois je le regarde amoureusement pour l'attirer à moi (2). »

1. *Autobiographie*, pp. 97, 98.

2. II, p. 364.

Serait-ce la même grâce qui se trouve rapportée dans *l'Autobiographie*, mais d'une manière quelque peu différente ? « Une fois que je le désirais ardemment, mon divin Maître se présenta devant moi, comme j'étais chargée de balayures ; il me dit : — Ma fille, j'ai vu tes gémissements et les désirs de ton coeur me sont si agréables, que si je n'avais pas institué mon divin sacrement d'amour, je l'instituerais pour l'amour de toi, pour avoir le plaisir de loger dans ton âme, et prendre mon repos d'amour dans ton coeur. — Ce qui me pénétra d'une si vive ardeur que j'en sentais mon âme toute transportée, et ne pouvait s'exprimer que par ces paroles : O amour ! ô excès de l'amour d'un Dieu envers une si misérable créature ! (1) »

Mais à côté de ces paroles, capables de transfigurer toute une vie, Notre-Seigneur lui en adressait d'autres, non moins belles, pour tenir cette âme dans la surnaturelle conviction qu'il était tout et qu'elle n'était rien. « Une fois, il me fut dit d'une voix pleine d'autorité: — Je te rendrai si pauvre, si vile et abjecte à tes yeux, et je te détruirai si fort en la pensée de ton coeur, que je pourrai m'édifier sur ce néant. — Ces paroles eurent tant d'effet en moi que je n'y pouvais penser qu'avec horreur, tant j'y voyais de misères (2). »

1. *Autobiographie*, pp. 105 , 106.

2. II, p. 364, texte et variante. La Sainte veut dire : « Je ne pouvais penser à moi qu'avec horreur, tant j'y voyais de misères. »

Notre-Seigneur lui avait dit qu'il voulait se servir d'elle comme d'un canal, pour répandre ses grâces à profusion dans les âmes. Cette assurance suffit pour faire croire à la prodigieuse

miséricorde dont il allait lui confier le secret. « Un jour de vendredi, pendant la sainte communion, il dit ces paroles à son indigne esclave, si elle ne se trompe : — Je te promets, dans l'excessive miséricorde de mon Coeur, que son amour tout-puissant accordera, à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis des mois, de suite, la grâce de la pénitence finale, ne mourant point dans ma disgrâce et sans recevoir leurs sacrements, mon divin Coeur se rendant leur asile assuré au dernier moment (1). »

Ce qu'elle a entendu, elle le répète. Peut-être objectera-t-on : elle n'a pas compris — cela ne peut avoir été dit. Changeons nos pensées, croyons que rien n'est impossible à Dieu, surtout quand il a résolu de manifester *l'excessive miséricorde de son Coeur*.

1. II, pp. 397, 398. Cf. I, p. 261.

Ayant été réélue supérieure à l'Ascension de l'année 1687, la Mère Marie-Christine Melin choisit de nouveau la Soeur Alacoque pour assistante et la proposa à l'élection de la Communauté, qui se fit honneur, une seconde fois, en élisant une personne d'un tel mérite. Tout ce qui l'élevait aux yeux des créatures était pour Soeur Marguerite Marie une croix très pesante, d'autant que, au témoignage des Contemporaines, « l'estime et vénération singulière qu'on eut pour sa sainteté l'empêchèrent de trouver de nouvelles occasions de souffrir (1). »

Écrivant pendant le carême de 1688 à l'une de ses plus intimés amies, la Soeur Félice-Madeleine de la Barge, à Moulins, elle lui dit simplement « Il faut vous avouer, au sujet des charges, que vous ne sauriez croire combien j'ai senti ma faiblesse en ce rencontre, par mon peu de soumission, qui m'a fait jouer bien des personnages pour me défaire de la nôtre, mais en vain. C'est pourquoi il nous faut abandonner, et, par un parfait oubli de nous-même, ne rien vouloir ni désirer, et nous trouverons tout en Dieu (2). »

Cette Soeur de la Barge ! que de conseils admirables, que de paroles embrasées n'eut-elle pas le bonheur de recueillir

directement de la grande privilégiée du Coeur de Jésus ! Un jour, celle-ci lui écrira : « Je ne peux vous dire autre chose, sinon que l'anéantissement de vous-même vous élèvera à l'union de votre souverain Bien. En vous oubliant de vous-même, vous le posséderez, et en vous abandonnant à lui, il vous possédera (3). » Et un autre jour : « Il ne faut que l'aimer, ce Saint des saints, pour devenir sainte.

1. I, p. 204.

2. II, p. 391.

3. II, p. 432.

221

Qui nous empêchera donc de l'être, puisque nous avons des coeurs pour aimer et des corps pour souffrir ? Mais hélas! peut-on souffrir quand on aime ? Non, chère amie, il n'y a plus de souffrance à ceux qui aiment ardemment le sacré Coeur de notre aimable Jésus, parce que les douleurs, les humiliations, mépris et contradictions, et tout ce qu'il y a de plus amer en la nature, est changé en amour dans cet adorable Coeur, lequel veut être aimé sans mélange. Il veut tout posséder sans réserve et il veut tout faire en nous, sans résistance de notre part. Livrons-nous donc à son pouvoir, confions-nous en lui, laissons-le faire, et nous verrons qu'il y emploiera inmanquablement tous les ouvriers nécessaires à notre perfection, en telle sorte que la besogne sera bientôt faite, pourvu que nous n'y apportions point d'obstacle (1). » Et une autre fois : « Pour ce qui est d'entrer dans son sacré Coeur, allez, que devez-vous craindre, puisqu'il vous invite d'y aller prendre votre repos ? N'est-il pas le trône de la miséricorde, où les plus misérables y sont les mieux reçus, pourvu que l'amour les présente dans l'abîme de leur misère ? Et si nous sommes lâches, froids, impurs et imparfaits, n'est-il pas une fournaise ardente, où il nous faut perfectionner et purifier comme l'or dans le creuset ? (2) »

1. II, p. 473

2. II, pp. 410, 411.

Notre-Seigneur avait assuré sa servante que toutes les grâces qu'elle recevrait ne l'empêchent jamais d'observer ses règles, et d'obéir aveuglément, « mon divin Sauveur m'ayant fait connaître qu'il les avait tellement soumises à l'obéissance, [ses grâces] que si je venais à m'éloigner tant soit peu, il se retirerait de moi, avec « toutes ses faveurs ; enfin, que cet esprit qui me « conduit et qui règne en moi avec tant d'empire, « me porterait à cinq choses :

1. A aimer d'un amour extrême mon Sauveur Jésus-Christ ;
2. A obéir parfaitement à l'exemple de mon Seigneur Jésus-Christ;
3. A souffrir sans cesse pour l'amour de Jésus-Christ ;
4. A vouloir souffrir, sans qu'on s'aperçoive, s'il se peut, que je souffre
5. A avoir une soif insatiable de communier « et d'être devant le saint Sacrement.

« Il me semble que toutes ces grâces, jusque ici, ont produit en moi tous ces grands effets. » Quel témoignage! Ainsi, la force de la vérité oblige notre Sainte à confesser que, son âme n'ayant apporté aucune résistance à l'action divine, toutes les prédictions du Maître se , sont pleinement accomplies en elle. Et comme conséquence, elle ajoute immédiatement : « Au reste, je vois plus clair que le jour qu'une vie sans amour de Jésus« Christ, c'est la dernière de toutes les misères. (1) »

1. I, pp. 267, 268.

Depuis longtemps déjà, l'humble Marguerite se sentait pressée de demander, par l'intercession de saint François de Sales, toutes les grâces nécessaires à son cher Institut de la Visitation, surtout la perfection de l'union et de la charité, ces vertus fondamentales de tout l'Ordre. Mais Notre-Seigneur, ayant

plusieurs fois rejeté sa demande, elle lui dit un jour : « Non, mon Dieu, je ne vous quitterai point que vous ne m'accordiez cette grâce, et tant qu'il me restera de voix et de mouvement, je l'emploierai pour vous le demander. » Notre-Seigneur reprit : « Je te promets d'exaucer ta demande, si l'on fait ce que je te commande. Que chacune fasse une sérieuse recherche dans son intérieur, de tout ce qui peut faire obstacle à ma grâce, dont l'un des plus grands est une certaine petite jalousie et envie les unes contre les autres, et une secrète froideur qui détruit la charité et rend mes grâces inutiles. »

Et saint François de Sales lui dit : « Une véritable fille de la Visitation doit être une hostie vivante, à l'imitation de Jésus-Christ (1). »

Ce fut bien le même langage que lui tint la sainte fondatrice, la Vénérable Mère de Chantal, lorsque, dans une autre occasion, elle lui dit : « Les vraies filles de la Visitation ne se doivent réjouir qu'en la croix, et ne se glorifier que des humiliations, puisqu'elles ne doivent triompher que par la croix (2). »

Un jour de la Visitation (3), étant devant le saint Sacrement, Soeur Marguerite-Marie priait avec de véritables instances pour tout son saint Ordre ;

1. II, p. 171.

2. II, pp. 158, 159

3. Peut-être en 1687.

mais la divine Bonté se montrait inflexible à sa prière. « Ne m'en parle plus : ils (sic) font la sourde oreille à ma voix et ils détruisent le fondement de l'édifice. Mais s'ils pensent de l'élever « sur un étranger, je le renverserai. » Il fallut que la sainte Vierge plaidât la cause de la Visitation. La lutte fut longue entre le divin Fils et la divine Mère. Enfin, celle-ci remporta la victoire. Mais le démon en devint si furieux, que, enrageant de dépit, il éleva soudain un

formidable tourbillon, qui parut devoir renverser l'église du monastère. Et, rompant par deux fois les rideaux de la grille, Satan fit retentir ces paroles : « C'est ainsi que je voulais renverser l'Ordre de la Visitation, s'il n'avait été soutenu par cette forte colonne, contre laquelle je n'ai point de pouvoir (1). »

Mgr Languet dit : « Le fracas qui se fit alors dans l'église fut si sensible, qu'une religieuse qui était en station avec Soeur Marguerite devant le saint Sacrement, saisie d'effroi, se leva avec précipitation pour s'enfuir; mais Soeur Marguerite la rappela, et lui dit d'un air tranquille : « — Ne craignez rien ; cela est fini. Il n'en fera pas davantage. » — Ce qui, en rassurant la Soeur effrayée, lui fit comprendre que Soeur Marguerite avait eu une vision (2). »

1. II, pp. 172, 173

2. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*. Édition princeps 1729, p. 291.

Dans sa retraite de la même année, une grâce de contrition extraordinaire est accordée à la Servante de Dieu. Pendant cinq ou six heures, elle ne fait que pleurer ses péchés, mais avec des larmes de feu, car ce sont des larmes d'amour. Notre-Seigneur se présente devant elle et lui dit : « Ma fille, veux-tu bien me sacrifier les larmes que tu as versées, pour laver les pieds de ma bien-aimée, qui s'est souillée en poursuivant un étranger ? » Et, lui-même explique ce qu'il veut dire. Sa bien-aimée, c'est la Visitation. Elle est entrée dans un purgatoire, c'est-à-dire dans les retraites annuelles, pour se purifier. « Ma fille, donne-leur ce dernier avertissement de ma part. « Que chacune pense, à part soi, à faire profit de la grâce que je lui présente par l'entremise de ma sainte Mère ; car celles qui n'en profiteront pas demeureront comme des arbres secs, qui ne rapportent plus de fruits (1). »

Coeur : « Voilà ce précieux trésor, qui vous est particulièrement manifesté, par le

1. II, p. 174.

Tout permet de croire que la miséricorde divine fut entendue. Nous voici au 2 juillet 1688, et cette fois, la scène change. On n'entend plus que des paroles de bénédiction. Étant devant le saint Sacrement, Soeur Marguerite-Marie vit un lieu fort éminent, spacieux et admirable en sa beauté. Le Coeur de Jésus rayonnait au centre, comme sur un trône de flammes. La très sainte Vierge était d'un côté, saint François de Sales et le Père de la Colombière de l'autre. Les filles de la Visitation paraissaient en ce lieu avec leurs bons anges. La Reine du ciel les encourage : « Venez, mes bien-aimées filles, approchez-vous. » Puis, leur montrant le divin tendre amour que mon Fils a pour votre Institut, qu'il regarde et aime comme son cher Benjamin, et pour cela, le veut avantager de cette portion par-dessus les autres. Et il faut que non seulement elles s'enrichissent de ce trésor, — mais encore qu'elles distribuent cette précieuse monnaie de tout leur pouvoir, avec abondance, en tâchant d'en enrichir tout le monde, sans crainte qu'il défaille ; car, plus elles y en prendront, plus elles en trouveront.

« Ensuite, se tournant vers le bon Père de la Colombière, cette Mère de bonté lui dit : — Pour vous, fidèle serviteur de mon divin Fils, vous avez grande part à ce précieux trésor, car s'il est donné aux filles de la Visitation de le connaître et distribuer aux autres, il est réservé aux Pères de votre Compagnie d'en faire voir et connaître l'utilité et la valeur (1). »

1 . II, pp. 405, 406, 407.

Jamais la Sainte ne perdit le souvenir de cette communauté de privilèges, répartis gratuitement par le Sacré Coeur entre la Compagnie de Jésus et l'Ordre de la Visitation. Aussi, lorsque la Providence la mettait en rapport avec quelques Pères de cette sainte Compagnie, comme elle était fidèle à leur rappeler leur glorieuse mission ! Le 10 août 1689, elle écrivait au Père Croiset :

« C'est là où je me voudrais fondre d'actions de grâces et de reconnaissance envers ce divin Coeur, pour les grandes grâces qu'il nous fait, en voulant bien se servir de nous pour aider à le faire connaître, aimer et honorer, à quoi il attache des biens infinis pour tous ceux qui s'y emploieront de tout leur pouvoir, suivant son inspiration..... Mais quoique ce trésor d'amour soit un bien « propre à tout le monde, et en qui chacun a droit, il a néanmoins toujours été caché jusqu'à pré« sent, qu'il s'est particulièrement donné aux (filles) de la Visitation, parce qu'elles sont destinées à honorer sa vie cachée, afin que, leur étant découvert, elles le manifestassent et distribuassent aux autres. Mais il est réservé aux révérends Pères de la Compagnie de Jésus de faire connaître la valeur et l'utilité de ce précieux trésor, où plus l'on prend, plus il y a à prendre. Il ne tiendra donc qu'à eux de s'en enrichir, avec abondance de toute sorte de biens et de grâces ; car c'est par cet efficace moyen qu'il leur présente qu'ils pourront s'acquitter parfaitement, selon son désir, du saint ministère de charité auquel ils sont destinés. Car ce divin Coeur répandra tellement la suave onction de sa charité sur leurs paroles, qu'elles pénétreront, comme un glaive à deux tranchants, les coeurs les plus endurcis, pour les rendre susceptibles à l'amour de ce divin Coeur, et les âmes les plus criminelles seront conduites, par ce moyen, à une salutaire pénitence.

« Enfin, c'est par ce moyen qu'il veut répandre sur l'Ordre de la Visitation et sur celui de la Compagnie de Jésus l'abondance de ces divins trésors de grâce et de salut, pourvu qu'ils lui rendent ce qu'il en attend, qui est un hommage (228) d'amour, d'honneur et de louange, et de travailler de tout leur pouvoir à l'établissement de son règne dans les coeurs. Il attend beaucoup de votre sainte Compagnie pour ce sujet. »

Elle expose alors au Père Croiset ce que le Coeur de Jésus veut personnellement de lui — avant tout c'est sa sanctification — et elle lui dit : « A mesure que vous y travaillerez, ce divin Coeur vous sanctifiera de sa sainteté même. »

Dans cette même lettre, elle insinue que le Sacré Coeur cherche des coeurs vides pour les remplir de la suave onction de son ardente charité, pour les consommer et les transformer tout en lui ». Elle ajoute : « Il veut des esprits humbles et soumis, sans curiosité que d'accomplir son bon plaisir. »

Au même endroit, elle donne comme un précis des promesses que ce Coeur sacré lui a faites, pour ceux qui se consacreront et dévoueront à lui, marquant, entre autres choses, « qu'il ne les laissera jamais périr et qu'il leur serait un asile assuré contre toutes les embûches de leurs ennemis, mais surtout à l'heure de la mort ;... de plus, qu'il réunirait les familles divisées — par ce moyen — et protégerait celles qui seraient en quelque nécessité ; et qu'il répandrait cette suave onction de sa charité dans toutes les Communautés religieuses où il serait honoré et lesquelles se mettraient sous sa particulière protection ; qu'il en tiendrait tous les coeurs unis, pour n'en faire qu'un même avec lui, et qu'il en détournerait les traits de la divine justice..... (1) »

1. Lettre au P. Croiset, 10 août 1689. Texte pris sur la photographie de l'autographe, lequel est conservé au monastère de la Visitation de Bologne. II, p. 529, *passim*.

Quand on apprend à Soeur Marguerite-Marie que le culte du Sacré Coeur est accueilli en particulier ou en public, elle en tressaille. Mais, de bonne foi, elle se figure qu'elle est un empêchement à cette diffusion, qu'elle souhaiterait déjà universelle. Voici qui est à remarquer : la Soeur Alacoque disait souvent que le diocèse d'Autun serait le dernier à honorer le Sacré Coeur, « parce qu'elle s'y croyait un obstacle (1) ». Le motif qu'elle allègue n'était qu'une illusion de son humilité. Mais la première partie de la prédiction devait avoir son accomplissement, puisque, moins favorisé que la plupart des autres monastères de l'Ordre, celui de Paray n'obtint de ses supérieurs ecclésiastiques la permission de solenniser la fête du Sacré Coeur qu'en l'année 1713.

Et, alors que nombre d'églises avaient adopté déjà la chère dévotion, sous l'autorité de leurs pasteurs, ce ne fut qu'en 1721 que Mgr d'Hallencourt de Droménil, évêque d'Autun, ordonna enfin de célébrer la fête du Sacré Coeur dans tout son diocèse.

1. I, p. 276.

Cependant, un jour de bien pur bonheur avait lui pour l'apôtre du Coeur de Jésus, vers la fin de l'année 1688. La chapelle, projetée dès le 21 juin 1686, était achevée. Le Coeur sacré avait eu pour si agréable le zèle que la Mère Marie-Christine Melin avait mis à lui faire élever un sanctuaire où il serait adoré, qu'en récompense, il lui promettait le privilège de mourir dans l'acte du pur amour. Pour notre Sainte, quel doux message à lui transmettre, cette fois !

Le tableau du Sacré Coeur, qui devait orner le nouvel édifice, avait été exécuté par les soins de la Mère de Saumaise, d'après la miniature envoyée par la Mère Greyfié. Il avait parfaitement satisfait leur ancienne fille, qui écrivait à la première : « Je ne peux vous exprimer le doux transport de joie que ressentit mon coeur à la vue de notre tableau, que je ne me lasserai jamais de regarder, tant je le trouve beau (1). »

Il n'y avait plus qu'à inaugurer le petit temple, après en avoir fait la solennelle bénédiction. Elle fut fixée au 7 septembre 1688. Ce ne fut pas seulement une fête pour le monastère ; toute la ville voulut s'y associer. Messieurs les Sociétaires du Mépart (2), et les curés des paroisses voisines se réunissent à l'église paroissiale, puis se forment en procession et se dirigent vers l'enclos du couvent, qu'ils traversent, pour arriver à la chapelle, élevée à l'angle nord-est du jardin. Derrière eux, voici toute une légion de fidèles, qu'on ne peut empêcher d'entrer. A une heure de l'après-midi, les prières

1. II, p. 390. Ce tableau, dont la Révolution a dépouillé le monastère de Paray, est actuellement conservé dans l'église paroissiale de Semur-en-Brionnais, qui n'a jamais consenti à s'en

dessaisir, depuis qu'elle a eu le bonheur de l'acquérir. La Visitation de Paray n'en possède qu'une fidèle copie, qui fait toujours un des ornements de ladite chapelle du jardin.

2. On appelait ainsi une Société de prêtres, tous nés à Paray, et attachés au service de l'église paroissiale, qui disposait des dotations faites en leur faveur par les habitants. Le nombre des membres de cette Société s'est élevé jusqu'à vingt-cinq.

de la bénédiction commencent et la cérémonie dure jusqu'à trois heures. Plus longtemps, se prolonge la contemplation, ou plutôt l'extase de Soeur Marguerite-Marie, qui, toute abîmée en Dieu, dans un coin du sanctuaire, ne voit rien, n'entend rien. En ce moment, elle est plus au ciel que sur la terre. Déception pour les nombreux visiteurs, qui avaient si bien espéré lui parler ! Il fallut s'en retourner avant qu'elle fût sortie de son ravissement. Qui peut aller contre la parole de l'Époux céleste : « *N'éveillez pas ma bien-aimée et ne la tirez pas de son repos, avant qu'elle-même le veuille (1).* »

On sut bien s'en dédommager plus tard, puisque nous voyons, dans la déposition de la Soeur de Farges, que des prêtres, religieux, prédicateurs et autres, venaient consulter la vénérable Soeur Alacoque sur leurs difficultés, et qu'ils sortaient de sa conversation si contents qu'ils disaient ordinairement : « Nous venons de voir la sainte (2). »

La Soeur de la Garde assure de son côté, « qu'elle a vu plusieurs personnes, et régulières et séculières, s'adresser à la vénérable Soeur, pour lui parler sur les peines qu'elles avaient, et qu'elles sortaient toujours consolées d'auprès d'elle, avouant qu'elles étaient charmées d'entendre la Servante de Dieu parler avec tant de facilité et une éloquence qui ne paraissait pas naturelle, des mystères de notre foi (3). »

1. *Ne suscitatis neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit.* Cant. 11, 7.

2. I, p. 536. Déposition de Soeur Claude-Rosalie de Farges. Procès de 1715.

3. 1, pp. 543, 544. Déposition de Soeur Anne-Élisabeth de la Garde-Marzac. Procès de 1715.

Ce qui charmait Soeur Marguerite-Marie, c'était de voir cette dévote chapelle très fréquentée de toutes les Soeurs, et devenue le but de pieux pèlerinages de la part de la Communauté, surtout les premiers vendredis du mois, que l'on s'y rendait en procession, chantant les litanies du Sacré Cœur et renouvelant l'amende honorable avec la consécration. Dans tous ces consolants progrès, combien de motifs de répéter l'un des plus chers refrains de son amour envers le Sacré Cœur : « Ce me serait un doux plaisir d'être anéantie pour le faire régner (1) ».

1. II, p. 390. Cette chapelle de l'enclos est toujours entourée de respect et d'amour par les religieuses du monastère de Paray. Le 22 juin 1865, lors des fêtes de la Béatification, la châsse de la nouvelle Bienheureuse, portée triomphalement en procession, s'arrêta quelques instants dans le cher sanctuaire. Il a été entièrement restauré — voire même considérablement embelli à l'intérieur, par honneur pour celle qui en avait fait le lieu de ses prédilections. Marguerite-Marie aimait tant à y venir prier et à y solliciter les faveurs du Cœur de Jésus pour tous ceux qu'elle affectionnait en lui! N'écrivait-elle pas un jour, d'une façon charmante, à la soeur de la Barge, qui s'était recommandée à ses prières : « J'ai voyagé dans notre chapelle du Sacré Cœur pour vous. » II, pp. 432, 433.

Cependant à l'époque où nous en sommes arrivés de sa vie, la vénération générale lui faisait, malgré elle, comme un cortège d'honneur. Soeur Marie-Lazare Dusson, qui avait l'avantage de souvent s'entretenir avec ce séraphin terrestre, en tendant un jour lire au réfectoire la vie de sainte Catherine de Sienne, pensait en

elle-même : « Oh! si je pouvais voir une personne qui lui ressemblât, que je m'estimerais heureuse ! » — En même temps, Notre-Seigneur lui dit intérieurement : « Regarde, voilà ma bien-aimée, à qui je n'ai pas fait moins « de grâces et de faveurs. » Ouvrant alors les yeux, elle vit la Soeur Alacoque, qui était assistante et se trouvait en face d'elle. Et sur l'heure, une impression de grâce, qui ne pouvait tromper, lui désignait cette âme comme celle dont l'Esprit-Saint rendait ce témoignage (1).

Le simple contact de cette bien-aimée du Seigneur avait quelque chose de miraculeux. En 1689, Soeur Anne-Marie Aumônier de Chalanforge, dès les premiers jours de son postulat comme Soeur converse, s'était blessée à la jambe, en fendant du bois. Ayant porté son mal en silence assez longtemps, dans la crainte qu'on ne la renvoyât, un second accident fit rouvrir la plaie et la jeune Soeur ne put dissimuler davantage ses souffrances. Mais pleine de confiance dans les mérites de la Soeur Alacoque, dont elle avait appris des choses si extraordinaires, elle pensa qu'en touchant seulement le bas de sa robe, elle guérirait. Or, un jour que la postulante rencontre la Servante de Dieu au chauffoir commun, s'approchant d'elle et se baissant comme pour ramasser quelque objet, la pauvre affligée ne fit rien autre que saisir un pan de la robe de la vénérable Soeur, pour s'en frotter la jambe. Dès ce moment, elle alla beaucoup mieux, et fut entièrement guérie en peu de temps.

Ensevelie au fond de son cloître, Marguerite-Marie avait à remplir un dernier mandat, d'une importance capitale, pour que sa mission fût complètement achevée.

1. *Vie et Œuvres*, III, notice sur Soeur Marie-Lazare Dusson, p. 377

Un jour, la dévotion au Sacré Coeur lui est montrée comme un bel arbre, que Dieu avait destiné, de toute éternité, pour prendre son germe et ses racines dans l'Institut de la Visitation. Les fruits de cet arbre sont des fruits de vie et de salut éternel. Chaque âme

peut en cueillir à son gré et selon son goût. Le divin Coeur veut que les Filles de la Visitation distribuent les fruits de cet arbre sacré avec abondance à tous ceux qui désireront d'en manger, sans crainte qu'ils leur manquent. « Mais, » continue-t-elle, dans la même lettre à la Mère de Saumaise, « il ne veut pas s'en arrêter là ; il a encore de plus grands desseins, qui ne peuvent être exécutés que par sa toute-puissance, qui peut tout ce qu'elle veut (1). »

Alors, avec autant de candeur qu'elle en mettrait à rapporter la chose la plus facile du monde, elle reedit les messages dont Notre-Seigneur la charge pour le roi de France : « Fais savoir au fils aîné de mon sacré Coeur — parlant de notre roi (2) —. » Et, elle expose nettement tous les désirs du Coeur de Jésus.

Il veut régner dans le palais du roi, mais surtout dans son coeur.

Il veut être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes, pour les rendre victorieuses.

Il veut le voir lui élever un temple, où le tableau du Sacré Coeur serait exposé, afin d'y recevoir la consécration et les hommages du roi et de toute la cour.

1. II, pp. 437, 438.

2. II, p. 438, texte et variante.

Enfin, « il l'a choisi comme son fidèle ami, pour faire autoriser la messe en son honneur, par le Saint-Siège apostolique, et en obtenir tous les autres privilèges qui doivent accompagner cette dévotion de ce sacré Coeur (1). »

Puis elle déroule tout le plan de réussite, tel qu'il lui a été surnaturellement suggéré. Dieu a choisi le Révérend Père de la Chaise pour avertir le roi. La Mère de Saumaise devra s'employer à faire agir l'éminent jésuite, mais la Soeur Alacoque restera cachée. « Je vous demande toujours le secret pour tout ce que je vous dis (2). »

La Mère de Saumaise, qui ne rejette aucune proposition venant de Soeur Marguerite-Marie, accepte encore celle-ci, et se

sent inspirée de se servir de l'intermédiaire de la Mère Marie-Louise Croiset, supérieure du monastère de Chaillot, où venait de se réfugier l'infortunée reine d'Angleterre, Marie-Béatrix d'Este, cette ancienne duchesse d'York, dont le Père de la Colombière avait été prédicateur. A la faveur de telles entremises, ne finirait-on point par arriver jusqu'à Louis XIV ? Voilà ce qu'on se proposait. Qu'a-t-on obtenu ?

On a pu dire et penser bien des choses sur ce grand sujet. Là vérité est qu'aucun document ne demeure des négociations entreprises et qu'elles sont alors restées sans effet. Le roi n'eut-il pas connaissance de l'avertissement céleste ? ou, l'ayant connu, n'eut-il pas le courage de s'y conformer ?..

1. II, p. 457.

2. II, p. 438, variante.

Bien que ce soit le secret de Dieu, les événements ultérieurs sembleraient plutôt permettre de croire à cette dernière hypothèse. S'il n'y avait eu, dans la famille royale, une tradition quelconque du message fait à Louis XIV, le voeu de Louis XVI aurait-il contenu si explicitement ces diverses clauses : — de prendre les mesures nécessaires pour établir une fête solennelle en l'honneur du sacré Coeur de Jésus, laquelle serait célébrée, à perpétuité, dans toute la France, le premier vendredi d'après l'octave du Saint-Sacrement ; — de consacrer au Sacré Coeur sa personne, sa famille et son royaume ; — d'ériger et de décorer à ses frais, dans une église à son choix, une chapelle ou un autel au Sacré Coeur ?

Il est encourageant de se rappeler ce qu'écrivait la Sainte : « Une chose qui me console fort, c'est que j'espère qu'en échange des amertumes que ce divin Coeur a souffertes dans les palais des grands, pendant les ignominies de sa Passion, cette dévotion l'y fera recevoir avec magnificence *avec le temps* (1). Et quand je lui présentais « mes petites requêtes sur toutes ces choses qui semblaient difficiles à obtenir, il me semblait entendre ces paroles :

— Crois-tu que je le puisse faire ? Si tu le crois, tu verras la puissance de mon Coeur dans la magnificence de mon amour (2). »

1. C'est nous qui soulignons.
2. II, p. 429.

Quoi qu'il en soit, à deux siècles de distance, et en attendant davantage, la France s'est souvenue de 1689 et du désir du Roi des rois. Elle s'est consacrée au Sacré Coeur, et le temple qui domine sa capitale, publie à la face du ciel et de la terre, qu'elle se proclame la nation pénitente et dévouée : *Gallia paenitens et devota* !

Depuis la grande guerre, elle aune encore à se proclamer la nation RECONNAISSANTE : « *Christo ejusque Sacratissimo Cordi, Gallia paenitens, devota et grata.* »

En effet, la vraie France ne peut méconnaître qu'elle doit sa victoire au Coeur sacré de Jésus, qui donna tant de vaillance et d'héroïsme à nos soldats, pour faire triompher sa cause. Et c'est pourquoi, au lendemain de cette sanglante tragédie, la Consécration de la Basilique du *Voeu national*, sur la colline de Montmartre, revêtit un caractère de splendeur et de solennité qui dépassa tout ce qu'on pouvait espérer.

Le Pape — Sa Sainteté Benoît XV — y envoya un Légat — Son Éminence le Cardinal Vico. — Les fêtes furent magnifiques. Et notre Sainte y eut sa place d'honneur, car, tandis que des voix éloquents y redirent ses vertus et la gloire de sa mission d'Apôtre du Sacré Coeur, des parcelles de ses ossements précieux furent déposées non seulement dans l'autel de sa chapelle propre, mais encore dans le maître-autel de la Basilique, avec celles du glorieux martyr saint Denys. Qu'eût-elle dit, l'humble Marguerite de Paray, si, en 1689, on avait soulevé devant elle le voile de l'avenir, et si on lui avait fait lire, à la date du 16 octobre 1919, (238) cette consolante page de notre histoire nationale ? Mais revenons aux dernières années de Sainte Marguerite-Marie ici-bas.

Dès 1689, le Père Croiset avait été providentiellement amené à faire quelques additions au livret de la Soeur Joly sur la dévotion au Sacré Coeur, et à le laisser imprimer à Lyon, chez Horace Molin, libraire, qui se chargeait lui-même de tous les frais. Mise au courant de tout, la Soeur Alacoque écrit au jeune jésuite, le 10 août 1689 : « Il [Notre-Seigneur] me semble vouloir que je vous assure de sa part que ce commencement lui a donné tant de plaisir, qu'il a fait dessein de vous donner les grâces qu'il avait destinées à un autre (1), lequel s'est voulu excuser, sur ses occupations, de faire ce que vous avez fait et qu'il [Notre-Seigneur] veut, si je ne me trompe, que vous fassiez à l'avenir, pourvu que vous ayez le courage de poursuivre, malgré tous les obstacles et contradictions que Satan y pourra susciter, dans la suite de l'exécution des [choses] qu'il désire de vous. Il vous soutiendra et ne vous laissera manquer d'aucun moyen nécessaire pour cela (2). »

1. Le P. François Froment, jésuite.
2. Lettre au P. Croiset, 10 août 1689. II, p. 530.

C'est clair — ce que le Père Croiset a fait n'est *qu'un commencement*. Le Sacré Coeur veut *quelque chose de plus*. Mais comment parler de ce Coeur divin, sans avoir d'abord entretenu celle qui en connaît tous les secrets ? Le Père Croiset désire donc voir Soeur Marguerite-Marie. Par bonheur, il a pour supérieur le Père Antoine Billet, oncle de la Soeur Claude-Marguerite, cette si chère amie de la Soeur Alacoque. Le Père Billet donne très facilement au jeune religieux la permission de faire le voyage de Paray, dans les derniers mois de l'année 1689, en compagnie du Père Claude de Villette. L'un et l'autre se promettaient des merveilles de cet entretien. Ils arrivent au parloir, mais se demandent bientôt si on ne les a pas trompés, en leur racontant de si grandes choses de la pauvre religieuse qu'ils ont devant eux. Elle se tient si réservée, si rabaissée qu'à peine ose-t-elle répondre. Est-ce bien là une âme qui lit au fond des coeurs ? Déjà, ils se repentent d'être venus de si loin pour voir une personne qui ne leur

veut rien dire et se proposent de ne pas renouveler pareille visite. Mais le lendemain, ils se sentent pressés de revenir l'un après l'autre. Cette fois, la Sainte dit à chacun le mot qu'il faut dire, et tous deux recueillent pleine satisfaction. Ils s'étonnent maintenant de trouver tant de force, d'onction et de pénétration dans les paroles d'une simple fille, et ils avouent que Dieu seul peut lui communiquer de telles lumières.

Cette conférence fut décisive, et la dévotion au Sacré Coeur compta désormais deux apôtres de plus. « Depuis ce temps, » disent les Contemporaines, parlant de Soeur Marguerite-Marie, « ils eurent commerce de lettres avec elle, surtout le Révérend Père Croiset (1) ».

1. I, p. 302.

Celui-ci eut la joie d'être ordonné prêtre sur la fin du carême de 1690, et de célébrer une de ses premières messes, sinon la première, le jeudi saint, 23 mars.

Ce même jour, ou pendant la nuit sacrée du jeudi au vendredi saint, Notre-Seigneur présenta une grande croix à sa bien-aimée disciple. Elle l'accepta sans en comprendre d'abord la signification. Mais ayant appris, peu après, qu'on la voulait mettre sur le catalogue pour la prochaine élection, elle ne put s'empêcher de dire à son bon Maître : « Est-il possible, ô mon Dieu, que vous permettiez qu'une créature comme moi soit exposée à la tête d'une Communauté ? Je vous demande par grâce d'éloigner de moi cette croix : je me soumetts à toute autre. »

Notre-Seigneur se rendit à ses supplications, et, à l'Ascension de 1690, ce fut la Mère CatherineAntoinette de Lévy-Châteaumorand qui fut élue. Soeur Marguerite-Marie en ressentit une joie très grande et très sincère. La première faveur qu'elle lui demanda, ce fut de la sortir de la charge d'assistante, pour laquelle la nouvelle supérieure avait dessein de la proposer encore. Notre-Seigneur n'approuva pas cette demande quelque peu empressée de

sa servante, et lui dit : « Eh quoi ! ma fille, je me suis rendu à ta volonté, et, pour l'amour de moi, tu ne te feras pas violence ! (1) »

1. I, p. 272.

L'humble assistante alla aussitôt trouver sa supérieure, pour lui demander pardon d'avoir manifesté sa propre volonté et l'assurer qu'elle était disposée à faire tout ce qui lui serait ordonné. Elle fut maintenue dans sa charge, « pour le bonheur de la Communauté, qui s'adressait à elle confidemment. » On ne peut s'empêcher de le constater : Dieu donne maintenant à tout le monastère le pressentiment qu'il ne conservera plus longtemps l'admirable flambeau qu'il possède. Les Contemporaines sont les premières à dire que Soeur Marguerite-Marie avait « beaucoup de lumières et de grâces » pour consoler et soulager les Soeurs « dans leurs peines » et que « chacune lui découvrait avec permission » les siennes (1). Il semble qu'on voie le tableau. Il a quelque chose d'attendrissant. Toutes ces âmes qui s'ouvrent à la confidente du Coeur de Jésus, quel touchant spectacle! Non seulement, elle les console dans les afflictions présentes ; mais parfois, pénétrant l'avenir, elle annonce à telle personne, telle croix pour plus tard, et lui indique comment il la faudra porter. Témoin Soeur Jeanne Françoise Chalon, qui déposa en 1715, que la vénérable Soeur « lui prédit de certains chagrins, qu'elle devait avoir dans un temps assez éloigné, et lui marqua de la manière dont elle devait se comporter dans cette occasion, quoiqu'il n'y eût aucune apparence que ces chagrins dussent arriver et que la déposante n'en voulût rien croire. Cependant, elle a trouvé le tout véritable (2) ».

1. I, p. 273.

2. I, p. 551. Déposition de Soeur Jeanne-Françoise Chalon. Procès de 1715.

De même que le voyageur, parvenu au sommet d'une montagne très élevée, n'entend plus aucun des bruits de la plaine,

et ne se souvient plus des mille dangers de l'ascension, mais qu'il est comme perdu dans la contemplation du ciel et des splendides horizons qui se déroulent devant lui — de même cette âme prédestinée, parvenue à ce radieux sommet de l'union divine, n'entend plus rien des bruits inférieurs. Elle ne voit plus que le Coeur de son Dieu et les infinis horizons de son amour. Tous les désirs, même les plus saints, ont cessé en elle.

La Mère de Lévy-Châteaumorand, la voyant si exténuée de forces, lui retrança l'heure sainte du jeudi au vendredi, et lui défendit toutes les autres austérités qu'elle pratiquait. Soeur Marie-Lazare Dusson rapporte, à ce sujet, que la « Mère supérieure l'ayant trouvée quelque temps avant la mort de la vénérable Soeur, elle lui dit : — Ma Soeur, vous estimez bien ma Soeur Marguerite [Marie] Alacoque ; mais ce sera bien autre chose quand je vous aurai dit ce que je viens de lui faire. Je lui ai ordonné, dit-elle, de m'apporter tous ses instruments de mortification, disciplines, haïres, cilices, etc... Elle a été sur-le-champ les chercher et me les a apportés, et les voilà dans mon armoire, mais je ne les lui rendrai plus. — Ce qui fit dire à la déposante : — Nous vous sommes toutes obligées, ma chère Mère, car c'est cela qui la rend toujours malade (1). »

1. I, p. 554. Déposition de Soeur Marie-Lazare Dusson. Procès de 1715,

La Sainte commençait à prédire ouvertement sa mort. « Je ne vivrai plus guère car je ne souffre rien ; notre chère Mère a trop de soin de moi (1). » Une autre fois, elle dit plus positivement encore : « Je mourrai assurément cette année, parce que je ne souffre plus rien et pour ne pas empêcher les grands fruits que mon divin Sauveur prétend tirer d'un livre de la dévotion au sacré Coeur de Jésus (2). » C'était le livre du Père Croiset (3). Le volume parut en 1691, contenant, en cent six pages, un abrégé de la vie de la Servante de Dieu, ce qui donna bien plus de poids et d'autorité à

tout l'ouvrage et contribua bien mieux à faire connaître la nouvelle dévotion.

Sentant que l'Époux approchait, Soeur Marguerite-Marie voulut se préparer à sa venue par une retraite intérieure de quarante jours et sonder un peu d'où lui venait cette ardeur véhémence, qui la faisait soupirer après la divine rencontre.

Elle commença cette retraite exceptionnelle le jour de ses quarante-trois ans, 22 juillet 1690, fête de sainte Madeleine. C'est dans le sacré Coeur de Jésus qu'elle passa ces quarante jours entiers. « J'ai en lui toute ma confiance, comme étant le seul appui de mon espérance, » écrit-elle (4).

1. I, p. 315.

2. I, p. 273

3. LA DÉVOTION AU SACRÉ COEUR DE N. S. JESUS-CHRIST, *Par un P. de la Compagnie de JESUS*. Nouvelle Édition augmentée. A LYON, Chez ANTOINE & HORACE MOLIN, vis-à-vis le Grand College. M. DC. XCI. Avec Approbation & Privilege du Roi.

4. I, p. 286. Cf. II, p. 204.

« Après lui avoir remis tous mes intérêts, j'ai senti une paix admirable sous ses pieds, où il m'a tenue longtemps comme toute anéantie dans l'abîme de mon néant, attendant ce qu'il jugerait de cette misérable criminelle..... Je suis insolvable, vous le voyez bien, mon divin Maître ; mettez-moi en prison, j'y 'consens, pourvu que ce soit dans celle de votre sacré Coeur. Et quand j'y serai, tenez-moi là bien. captive et liée des chaînes de votre amour, jusqu'à ce que je vous aie payé tout ce que je vous dois ; et comme je ne le pourrai jamais faire, aussi, souhaité-je de n'en jamais sortir (1). »

Elle était dans ces sentiments, lorsqu'arriva l'époque des retraites annuelles. A Soeur CatherineAugustine Marest, l'infirmière qui l'avait si souvent soignée dans ses maladies, elle dit un jour : « Voici mon rang pour entrer en solitude, mais ce sera dans la grande solitude (2).»

Elle fut saisie de son mal la veille d'entrer en retraite et s'alita le 8 octobre, neuf jours avant le dernier de sa vie. On fit appeler le docteur Billet, qui tenait la Soeur Alacoque en si grande estime. Regardant ses maladies comme causées par l'amour divin, depuis longtemps le bon docteur disait n'avoir point de remèdes à y apporter.

1. I, pp. 287, 288, 289. Cf. II, pp. 205, 206.
2. I, p. 514. Déposition de Soeur Catherine-Augustine Marest. Procès de 1715.

Cette fois, il ne vit aucun symptôme alarmant, et paraissait si sûr de son fait « qu'il fit gageure qu'elle en reviendrait (1). »

« Elle fut peinée, les premiers jours, de la crainte des jugements de Dieu ; mais dès qu'elle fut confessée, sa crainte se changea en confiance, et son amour et son désir d'aller à Dieu la consommait (2) ».

Cependant, la malade continuait à prédire qu'elle touchait à sa fin. « Le médecin l'ayant assurée qu'elle n'en mourrait pas, elle lui répondit qu'il valait mieux qu'il ne dît pas vrai qu'elle (3). » Mais elle était si convaincue de sa mort prochaine, qu'elle demanda instamment le saint viatique. Comme personne ne la trouvait en danger, on ne jugea pas à propos de le lui accorder. Du moins, pria-t-elle qu'on la fît communier, puisqu'elle était encore à jeun. On le lui permit. Elle reçut donc la sainte communion avec des ardeurs séraphiques, et sachant fort bien que c'était pour la dernière foi. C'était le 16 octobre.

1. I, pp. 554, 555. Déposition de Soeur Marie-Lazare Dusson Procès de 1715.
2. I, p. 307.
3. I, p. 313.

Une Soeur, s'apercevant qu'elle souffrait extraordinairement, voulut lui procurer quelque soulagement ; mais la malade l'en

remercia, avouant qu'à tous les moments qui lui restaient à vivre étaient trop précieux pour en perdre un seul. Oui, elle souffrait beaucoup, mais ce n'était pas encore assez pour la contenter, tant elle trouvait de charme dans les souffrances. Vivre et mourir sur la croix lui semblait si doux que, quel que fût son ardent désir de jouir de Dieu, elle en aurait encore un plus grand de demeurer en cet état jusqu'au jour du jugement, si c'était le bon plaisir divin, tant elle y goûtait de délices (1).

La nuit qui devait être la dernière, Soeur Marguerite-Marie fut veillée par son ancienne novice, Soeur Marie-Nicole de la Faige des Claines, qui, jusqu'au lendemain matin à huit heures, put être témoin de ses transports d'amour envers Dieu. Tantôt, c'était par quelques versets des psaumes et de la sainte Écriture, tantôt par des oraisons jaculatoires toutes spontanées, que la Sainte exhalait ses élans embrasés.

Ce cœur si tendre et fidèle n'avait pas oublié de faire ses derniers adieux à son *petit Louis de Gonzague*. Dès le premier jour qu'elle tomba malade, la Soeur Alacoque l'avait envoyé chercher, disant : « Venez-moi voir, ma chère Soeur, car je mourrai de cette maladie, et nous n'aurons pas longtemps à demeurer ensemble (2). »

*Dieu est un feu consumant* (3). Avant d'admettre cette âme à l'éternelle communion, son amour voulait qu'elle passât par une suprême purification. Voilà pourquoi le dernier jour de cette prédestinée eut ses terreurs comme ses ineffables consolations.

1. Cf. I, p. 292.

2. I, p. 550. Déposition de Soeur Marie-Nicole de la Faige des Claines. Procès de 1715.

3. *Deus tuus, ignis consumens est*. Deut., IV, 24.

Tout d'un coup, elle entre dans des frayeurs étranges des jugements de Dieu. Elle tremble, elle s'humilie, elle s'abîme devant son crucifix. Avec de profonds soupirs, elle répète : « *Miséricorde,*

*mon Dieu, miséricorde !* ». Tel l'épi mûr, courbé sous la tempête, telle Marguerite-Marie ployant une dernière fois sous la main toute-puissante de son Dieu. Mais le divin Soleil reparaît... l'épi se redresse, ou plutôt l'âme de Marguerite exulte dans les miséricordes du Sacré Coeur. Redevenant sereine et calme, elle s'écrie : « *Misericordias Domini in aeternum cantabo !* »

Oppressée par la fièvre, elle ne peut rester au lit. On la soulève et on la soutient, pour l'aider à respirer. Pendant ce temps, elle redit : « Hélas ! je brûle, je brûle ; mais si c'était de l'amour divin, quelle consolation ! Mais-je n'ai jamais su aimer « mon Dieu parfaitement ! (1) » Et, s'adressant aux Soeurs qui l'entourent : « Demandez-lui-en pardon pour moi et l'aimez bien de tout votre coeur, pour « réparer tous les moments que je ne l'ai pas fait. « Quel bonheur d'aimer Dieu! Ah ! quel bonheur! « Aimez donc cet Amour, mais aimez-le parfaitement ! (1) »

1. I, p. 293.

Au milieu de ces avant-goûts du paradis, une crainte traversait l'âme de Soeur Alacoque celle de ne pas rester assez cachée et ensevelie dans un éternel oubli après sa mort. Elle fait promettre à sa supérieure de ne parler jamais de tout ce qu'elle lui a dit en confiance et qui pourrait être à son avantage. — Il y a des promesses dont la gloire de Dieu dispense et relève, ne l'oublions pas. — Ce n'est pas tout : elle fait appeler la Soeur de Farges : « Je vous prie, » lui dit-elle, « ma chère Soeur, d'écrire incessamment au Révérend Père Rolin, pour le prier de brûler mes lettres, et de me garder inviolablement le secret que je lui ai souvent demandé (1). » Elle dit encore à la même Soeur: « Je vous prie; ma chère Soeur, de brûler le cahier qui est dans une telle armoire, écrit de ma main, par ordre de mon confesseur, le Révérend Père Rolin, jésuite, car il m'a défendu de le faire moi-même, avant qu'il l'eût examiné (1). » — Dieu permit, en cette rencontre, que l'humilité de notre Sainte l'empêchât de comprendre que la Soeur de Farges était la dernière personne à laquelle il aurait fallu s'adresser pour un

pareil office. En effet, vénérant Soeur Marguerite-Marie comme elle la vénérât, son ancienne novice se garda bien de lui obéir en cette circonstance. Elle se contenta de l'engager à remettre la clef de l'armoire à la supérieure, et à faire un sacrifice à Dieu du reste, « à quoi elle consentit, quoique cela lui coûtât beaucoup (2). »

1. I, p. 294

2. I, p. 537. Déposition de Soeur Claude-Rosalie de Farges. Procès de 1715.

3. *Ibid.*

Le ciel avait veillé à ce que la postérité ne fût point frustrée du trésor de grâces que renfermait ce cahier. Au moment où celle qui l'écrivait est prête à paraître devant son Dieu, recueillons-nous et admirons la vérité des paroles que son souverain Seigneur lui adressait, alors que cette âme parfaitement humble cherchait à se dégager de l'obéissance de révéler tant de divins prodiges d'amour, opérés en sa faveur. « Poursuis, ma fille, poursuis ; il n'en sera ni plus ni moins pour toutes tes répugnances ; il faut que ma volonté s'accomplisse... Écris donc sans crainte tout, suivant que je te dicterai, te promettant d'y -répandre l'onction de ma grâce, afin que j'en sois glorifié. Premièrement, je veux cela de toi, pour te faire voir que je me joue, en rendant inutiles toutes les précautions que je t'ai laissé prendre, pour cacher la profusion des grâces dont j'ai pris plaisir d'enrichir une aussi pauvre et chétive créature que toi, qui n'en dois jamais perdre le souvenir, pour m'en rendre de continuelles actions de grâces. En second lieu, pour t'apprendre que tu ne te dois point approprier ces grâces, ni être chiche de les distribuer aux autres, puisque je me suis voulu servir de ton coeur comme d'un canal, pour les répandre, selon mes desseins, dans les âmes, dont plusieurs seront retirées, par ce moyen, de l'abîme de perdition, comme je te le ferai voir dans la suite. Et en troisième lieu, c'est pour faire voir que je suis la vérité éternelle, qui ne peut mentir, — je suis fidèle en mes promesses — et que les grâces que

je t'ai faites peuvent souffrir toute sorte d'examens et d'épreuves.  
(1). »

1. *Autobiographie*, pp. 35, 36,

Que de fois, tandis qu'elle traçait ces pages sublimes, la Sainte s'est arrêtée, ne fût-ce que pour conjurer le Seigneur de faire que cet écrit ne fût jamais vu de personne, que de celui qui devait l'examiner! « O mon [Dieu], donnez cette consolation à votre pauvre chétive esclave, » dit-elle. Mais elle est obligée d'ajouter : « En même temps, ma demande a reçu cette réponse: — Abandonne tout à mon bon plaisir, et me laisse accomplir mes desseins, sans te mêler de rien, car j'aurai soin de tout (1). » Par cette parole, Notre-Seigneur ne s'est-il pas, en quelque sorte, engagé à garder à son Église ce que nous oserions appeler un inestimable joyau dans le trésor des écrits des saints ? N'est-ce point le titre que pourrait porter l'*Autobiographie* de la vierge de Paray ?

Mais revenons auprès de son lit de douleur.

La Mère supérieure avait fait prévenir la famille Alacoque. On en avertit la malade. Elle répondit qu'elle ne la verrait point. « Mourons et sacrifions tout à Dieu (2). » Telle fut l'une de ses dernières paroles.

1. *Autobiographie*, p. 91.

2. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, par Mgr Languet. Édition princeps 1729, p. 328.

Vers les cinq heures du soir du 17 octobre, elle eut une faiblesse qui fit redouter un prompt dénouement. De nouveau, elle demanda le saint viatique ; mais comme elle parut se ranimer, le docteur persista à dire que rien ne pressait et qu'il fallait attendre le lendemain : « J'ai prévenu, heureusement, » dit-elle à la Soeur de Farges ; « je me doutais bien qu'on ne me croirait pas si mal c'est pourquoi la dernière fois que j'ai communié, Dieu m'a fait la grâce de le recevoir en viatique (1). » Et elle aspirait de plus en plus au

ciel « *Laetatus sum in his que dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.* Oui, j'espère que, par la miséricorde du Sacré Coeur, nous irons en la maison du Seigneur (2). »

La très honorée Mère s'étant retirée, l'infirmière dut bientôt la rappeler. Une Soeur trouvait que c'était inutile; mais la mourante dit : « Laissez-le faire, il en est temps (3). » Alors, elle pria sa supérieure de lui faire donner l'extrême-onction. On fit aussitôt venir le prêtre. La supérieure voulait aussi faire revenir encore une fois le médecin ; mais Soeur Marguerite-Marie l'en empêcha, disant : « *Ma Mère, je n'ai plus besoin que de Dieu seul, et de m'abîmer dans le Coeur de Jésus-Christ* (4). »

1. I, p. 540. Déposition de Soeur Claude-Rosalie de Farges; procès de 1715.

2. I, p. 293.

3. Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie, par Mgr Languet. Edition princeps 1729, p. 329.

4. *Ibid.*

Toutes les religieuses accoururent. La Communauté étant rassemblée fit les prières de la recommandation de l'âme. Bien que la Soeur Péronne-Rosalie de Farges et la Soeur Françoise-Rosalie Verchère ne se trouvassent pas arrivées des premières dans la chambre, la Providence les réunit de chaque côté de la sainte mourante, et ce fut entre leurs bras, selon la prédiction qu'elle leur en avait faite, à chacune séparément, qu'elle rendit le dernier soupir. Elle l'exhala, en prononçant le saint Nom de Jésus, tandis que le prêtre achevait sur elle la quatrième onction.

Une beauté toute surnaturelle se répandit sur ce visage inanimé. Une auréole semblait déjà l'environner. Les anges, les divins associés de Marguerite-Marie, pouvaient chanter autour de sa dépouille mortelle : « *L'humilité précède la gloire* (1). »

Le docteur Billet, entrant au moment où la Soeur venait d'expirer, parut fort surpris. Rien n'ayant annoncé, d'après les

données de la science, une mort si prompt, il ne doutait pas que l'amour divin n'en fût l'auteur.

Cette bienheureuse mort arriva entre sept et huit heures du soir, le mardi 17 octobre 1690 (2). Dans la Communauté, le deuil était général. Peut-être quelques-unes versaient-elles des larmes bien altières, en se disant : « Faut-il que nous l'ayons reconnue si tard pour ce qu'elle était !... » Les Contemporaines déclarent. que la défunte laissait « une odeur universelle de sainteté (3). » Aussi, quelle paix, quelle joie on ressentait à côté de ce corps glacé par la mort! L'âme, maintenant abîmée en Dieu, l'illuminait d'un rayon céleste.

1. *Gloriam praecedit humilitas*. Prov., XV, 33.

2. La partie de l'infirmerie dans laquelle mourut la Servante de Dieu a été transformée en oratoire. C'est un petit sanctuaire particulièrement imprégné du vivant souvenir de la Sainte.

3. I, p. 296.

A peine la nouvelle de ce trépas eut-elle franchi les grilles pour se répandre dans la ville, qu'on y pleura comme en un désastre public (1). On criait à haute voix dans les rues : « La sainte est morte — La sainte des Sainte-Marie est morte ! n répétaient à leur tour les petits enfants de quatre à cinq ans (2).

Le lendemain matin, dès que l'église fut ouverte; elle se remplit d'une pieuse foule, avide de contempler encore une fois la vénérable Soeur, donc les restes mortels viennent d'être exposés dans le choeur des religieuses.

Tout le monde veut faire toucher des objet: de piété au saint corps : deux Soeurs sont constamment occupées à ce consolant office et n'y suffisent même pas. Il faut demander du secoua supplémentaire.

Tout le monde, aussi, veut des reliques de le Soeur Alacoque, demandant de ses vêtements ou quelque chose écrit de sa main. Mais, si grand était le dépouillement de cette vraie religieuse

qu'après sa mort, on ne trouva rien lui ayant appartenu, si ce n'est le livre de ses règles et sa discipline.

On n'avait jamais encore vu, « depuis l'établissement de la maison, à aucun enterrement de religieuse, une si grande assemblée de prêtres, religieux, de personnes qualifiées et de peuple, qu'à celui de ladite vénérable Sœur Alacoque (3). »

1. Cf. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, par Mgr Languet. Édition princeps 1729, p. 331
2. Cf. I, p. 308.
3. I, p. 548. Déposition de Soeur Anne-Élisabeth de la Garde Marzac. Procès de 1715.

Ce fut au soir du 18 octobre que les funérailles se firent et que le corps de cette âme élue fut déposé au lieu de la sépulture, sous le chœur des religieuses. Les ecclésiastiques qui pénétrèrent dans la clôture, à cette occasion, imitèrent la dévotion du peuple. « Chacun, » dit Mgr Languet, « voulut emporter quelque relique de la sainte défunte, jusqu'à couper des morceaux de ses habits ou de son voile, et l'un d'eux, ayant enlevé le petit crucifix qu'elle tenait dans ses mains, refusa constamment de le rendre à la maison, disant que c'était le plus précieux trésor qu'il pût acquérir et laisser à sa famille (1). »

1. *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*. Édition princeps 1729, p. 332.

Une Soeur de la Communauté, Soeur MarieSuzanne de Bisefrand, ayant écrit au Révérend Père Rolin, pour lui parler de celle dont la glorification était si manifeste, le saint religieux répondit en ces termes : « Je vous suis très obligé de tout le détail que vous m'avez fait dans vos deux dernières lettres, touchant la très vénérable Soeur Alacoque, que Dieu fait honorer sur la terre, ce quiest bien une marque de son élévation et de sa puissante intercession auprès

de Dieu dans le ciel. J'en loue et bénis Notre-Seigneur. La révéralant comme je fais, vous pouvez bien croire que j'y prends toute la part que je dois. Elle m'a honoré de son amitié et de sa confiance, pendant qu'elle a été sur la terre. Je ne doute, pas qu'elle ne me donne dans le ciel le secours de ses prières. J'y compte beaucoup ; mais pour nous les attirer, vous et moi, imitons ses vertus, dont nous avons été les témoins : c'est par là que nous nous attirerons sa protection. Elle a été très fidèle à Dieu. Elle ne lui a jamais rien refusé de ce qu'il lui a demandé. Elle a été très mortifiée : les souffrances ont fait ses délices. Rien de plus humble, de plus charitable et de plus uni à Dieu, joint à une obéissance parfaite. Voilà ce qu'a été cette grande Servante de Dieu (1). »

1. I, pp. 610, 611- Cf. I, p. 303.

La confiance des fidèles en son intercession fut maintes fois récompensée par des faveurs extraordinaires, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel.

Grâce au zèle de l'abbé Languet, alors vicaire général d'Autun, depuis évêque de Soissons et archevêque de Sens, la procédure ecclésiastique fut commencée en 1715, pour instruire la Cause de béatification et de canonisation de l'humble Visitandine.

Sans se soucier des fureurs ni des sarcasmes des jansénistes, Mgr Languet consacra sa plume d'académicien à écrire *la Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*. L'ouvrage parut en 1729. Il fallait du courage pour parler de telles choses à une telle époque. Les amis du savant évêque l'engageaient, en toute éventualité, à ne pas signer de son nom ce livre si compromettant. Moins pusillanime et surtout plus surnaturelle fut la Soeur de Farges. Elle écrivit, « de son style simple et sans façon, » à Mgr Languet, « que Dieu le Père avais bien souffert que le Nom de Jésus, son Fils, fût mis

au-dessus de sa Croix, et que Sa Grandeur ne devait pas refuser, de mettre le sien à la tête de ce livre, quelques croix et mortifications qu'il dût lui en revenir (1) ». Le prélat suivit ce conseil, et; si la

publication de ce volume attira sur son auteur une véritable persécution de la part des jansénistes et des philosophes, ennemis de la dévotion au Sacré Coeur, elle lui attira, bien davantage encore, les bénédictions de ce Coeur adorable.

1. *Vie et Oeuvres*, III, notice sur *Soeur Claude-Rosalie Marque de Farges*, p. 431

Le Seigneur prit soin d'entourer d'honneur le nom de sa bien-aimée disciple, à travers les siècles. Lui-même, aussi, veilla pour que ses ossements précieux fussent conservés, et qu'après la tourmente révolutionnaire, ils fussent rapportés, par les Soeurs de Marguerite-Marie, dans ce même monastère, où elle avait si héroïquement correspondu à la grâce de sa vocation et de sa mission spéciale.

Jamais, d'ailleurs, ces ossements bénis n'avaient quitté le territoire de Paray, même au plus fort de la Terreur. Lorsqu'était arrivée l'heure douloureuse de la dispersion de la Communauté — 23 septembre 1792 — on les avait confiés à Soeur Marie-Anne-Félicité Lorenchet, dont la famille habitait proche le monastère. Mais cette religieuse ayant dû se rendre à Beaune, son pays natal, elle laissa le dépôt sacré à Soeur Marie-Thérèse Petit. C'était le remettre entre bonnes mains. La Soeur Petit, qui appartenait à une très honorable famille de Paray, n'était pas de nature à trembler en face du danger. Aussi ne crut-elle pas devoir cacher les deux petites châsses de bois dont la Providence venait de l'établir gardienne : l'une, contenant les ossements de la vénérable Soeur Alacoque — l'autre, ceux du Père de la Colombière (1). Quand les Municipaux faisaient des visites domiciliaires chez elle, la Soeur Petit, leur montrant les deux châsses, disait sans mystère : « *Voilà mon trésor, je vous défends d'y toucher!* » On lui obéissait.

Ce serait nous laisser entraîner trop loin que de raconter ici les obstacles de tout genre qui, durant de longues années, s'opposèrent à la restauration définitive du monastère de Paray-le-Monial. Il fallut un sublime courage, non moins qu'une très humble

constance, à celles que Dieu avait marquées pour l'accomplissement de cette oeuvre : nous nommons la Mère Marie-Rose Carmoy et la Soeur Marie-Thérèse Petit, qui furent comme l'âme de cette laborieuse et délicate entreprise.

I. La Visitation était dépositaire de cette dernière depuis que les jésuites avaient été proscrits en 1763

En 1817, plusieurs Soeurs de l'ancienne Communauté de Paray, saintement impatientes de reprendre le joug de la vie religieuse, allèrent se réunir à l'ancien monastère de Moulins, qui se reconstituait à La Charité-sur-Loire. Les Soeurs émigrantes avaient conçu le projet d'emmener avec elles la petite châsse renfermant les restes de la Soeur Alacoque. Mais, leur dessein ayant été surpris, la ville de Paray s' alarma. On recourut aussitôt à l'autorité de l'évêque d'Autun, qui était alors Mgr Fabien-Sébastien Imberties. Sa Grandeur lança une ordonnance spéciale, chargeant le curé de Paray, M. Noiret, de se concerter avec MM. les maire et adjoints de la ville, pour faire en sorte que la châsse de la vénérable Soeur Alacoque, comme aussi celle du Père de la Colombière — les deux, on l'a vu, étaient conservées ensemble — fussent gardées à la cité de Paray-le-Monial. Des mesures immédiates furent prises en conséquence et Paray ne fut pas dépouillé de sa Perle précieuse « *pretiosa Margarita* (1) ». Aux yeux de tous, il venait de prouver noblement qu'il en appréciait la valeur.

Les deux châsses demeurèrent quelque temps, dans une tribune du transept de l'église paroissiale. Sans doute, M. le Curé ne les y jugeait point assez en sûreté, car on les trouva dans sa propre demeure, lorsqu'il mourut le 12 septembre de cette même année 1817. Alors, toute inquiétude étant dissipée au sujet de l'enlèvement des saintes reliques, elles furent rendues, avec l'approbation ecclésiastique et du consentement de la ville, aux religieuses qui attendaient persévèrement à Paray le rétablissement canonique de leur Communauté. Ces saintes et

vaillantes âmes n'avaient-elles pas grâce, pour veiller, mieux que personne, à la garde d'un tel trésor ?

I. Matth., XIII, 46.

Le jour de la rentrée dans le monastère —16 juin 1823 — les ossements de la Servante de Dieu y furent réintégrés avec grande joie, mais sans aucune pompe extérieure, parce que tout ce qui eût ressemblé à un culte public aurait pu nuire à la Cause.

La petite châsse ne fut pas replacée dans l'ancien caveau funéraire, sous le choeur des religieuses. Elle eut plusieurs lieux de repos, à l'intérieur du monastère, suivant les diverses indications reçues de Rome, en vue de la béatification.

Les malheurs de l'Église de France avaient forcément interrompu les procédures, qui ne purent être reprises que longtemps après la Révolution (1).

Le 30 mars 1824, Sa Sainteté Léon XII signait la Commission d'Introduction de la Cause. Selon la coutume alors tolérée, la Servante de Dieu recevait le titre de *Vénérable* (2).

1. Le lecteur aimera certainement à savoir ce que devinrent les ossements du Père de la Colombière, rapportés au monastère avec ceux de Marguerite-Marie. La Visitation les conserva jusqu'en 1829, époque à laquelle, selon la promesse faite, elle les rendit fidèlement aux Pères de la Compagnie de Jésus, qui venaient de rouvrir une maison à Paray. Dispersés de nouveau par la Révolution de 1830, un des leurs — le Père Debrosse — y demeura toutefois jusqu'en 1833. A son départ, il rapporta les précieux ossements à la Visitation, qui eut le bonheur de les garder jusqu'au 14 mai 1877, date à laquelle le monastère les remit définitivement aux Révérends Pères jésuites, rétablis à Paray depuis quelque temps. Mais, revenons à la Soeur Alacoque.

2. Cette coutume est abrogée par un décret de 1912, émanant de la Sacrée Congrégation des Rites. Ce n'est plus qu'après la

publication du décret sur l'héro cité des vertus ou sur le martyre que les serviteurs de Dieu sont officiellement appelés *Vénérables*.

Marguerite-Marie conserva ce titre pendant quarante ans, dans l'espace desquels furent opérés les trois miracles nécessaires à la béatification. Le premier fut obtenu en 1828, en faveur de Soeur Marie de Sales Chareault, professe du monastère de Paray-leMonial, cette religieuse ayant été guérie d'un cancer interne à l'estomac. En 1830, le 21 juillet, veille de la reconnaissance juridique du tombeau de la Vénérable, la Soeur Marie-Thérèse Petit, celle-là même qui avait si bien gardé ses restes mortels, pendant la dispersion de la Communauté, fut guérie subitement d'un anévrisme invétéré au coeur. Enfin en 1841, Soeur Louise-Philippine Bollani, professe du monastère de la Visitation de Venise, se voyait gratifiée d'une guérison parfaite et instantanée. Sa maladie était une phtisie pulmonaire tuberculeuse, incurable.

Ces trois miracles furent reconnus authentiques par un décret du 24 avril 1864. Le 18 septembre de la même année, Pie IX, de sainte mémoire, proclama Marguerite-Marie Bienheureuse. Quelques mois plus tard, en juin 1865, Paray-le-Monial célébra de splendides fêtes en l'honneur de sa nouvelle Bienheureuse.

Ce fut alors que ses ossements sacrés furent déposés dans la magnifique châsse en vermeil que les pèlerins admirent dans la chapelle de la Visitation de Paray. Ce modeste mais béni sanctuaire est bien celui qui fut témoin des grandes apparitions du Sacré Coeur. Quand les fidèles en franchissent le seuil, ils peuvent se dire qu'ils foulent une terre sacrée entre toutes, et qu'ils entrent dans le Saint des saints de la nouvelle alliance. Seuls, les anges qui entourent le tabernacle pourraient nous révéler les mystères de grâce qui se sont opérés en ce lieu, surtout depuis l'année 1873, époque à (261) laquelle les grands pèlerinages commencèrent s'organiser, amenant d'innombrables foules vers le Sacré Coeur. Pécheurs convertis — âmes relevées et consolées — coeurs éclairés et fortifiés — qui dira leur nombre ? C'est surtout dans ce

sanctuaire que se vérifie la parole du Maître à sa disciple: « Je veux que tu me serves d'instrument pour attirer des coeurs à mon amour (1). »

1. II, p. 193.

En 1890, l'éminent évêque d'Autun, Mgr Perraud, désira commémorer solennellement le second centenaire de la mort de la Bienheureuse, à laquelle des liens de parenté l'unissaient, Le grand évêque obtint de Sa Sainteté Léon XIII, pour Paray-le-Monial, un jubilé de sept semaines, qui fut déjà tout un triomphe pour notre Bienheureuse, en même temps qu'une source de sanctification pour bien des âmes.

Depuis cette époque, surtout, que de supplications sont montées vers le ciel, de toutes les parties de la terre, mais principalement de tous les monastères de la Visitation, pour obtenir la canonisation de la Servante de Dieu !

Il fallait d'abord obtenir deux nouveaux miracles parfaitement constatés, et non seulement de simples grâces de guérison. Ceux qui furent choisis pour être soumis à l'examen de la Sacrée Congrégation des Rites remontent aux années 1900 et 1903.

En 1900, la signora Luise-Agostina Coleschi, à Pompéi, fut guérie instantanément d'une méningo-myélite, et en 1903, la Comtesse Antonietta Pavesi-Astorri obtint de même, par l'intercession de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, la guérison instantanée d'un douloureux cancer.

Au cours de l'examen, de nombreuses difficultés surgirent. Plus d'une fut sans doute suscitée par le démon, toujours opposé à l'exaltation de *cette humble entre les humbles*.

Mais enfin, la Providence déjoua toutes les ruses infernales et dénoua toutes choses heureuse, ment — même contre toute attente — puisque ce fut en pleine guerre que la cause de Marguerite-Marie fut reprise. Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV daignant la couvrir d'une protection admirable, elle finit par triompher de tous les obstacles. Le 6 janvier 1918, fête de

l'Épiphanie, dans le palais apostolique du Vatican, le Pape promulgua le décret d'approbation des miracles.

Le 17 mars suivant — dimanche de la Passion — la cause de Marguerite-Marie, cette grande amante de la croix, était heureusement terminée. Le solennel décret de *Tuto* établissait qu'on pouvait, en toute sûreté, procéder à la canonisation : « *Tuto procedi posse ad Canonizationem.* »

Mais la grande guerre européenne durait encore et les circonstances n'étaient pas assez favorables au déploiement des fêtes d'une canonisation. Un nouveau délai s'imposait.

Enfin, l'heure marquée par Dieu de toute éternité arriva, où, à la joie de la terre comme, du ciel, la disciple privilégiée du Cœur de Jésus devait recevoir l'auréole des saints. Le 13 mai 1920, dans (263) la plus grandiose des cérémonies, en présence d'un nombre extraordinaire de Cardinaux, Archevêque ou Évêques et d'une foule de fidèles, venus de tous pays, mais principalement de France, le Souverain Pontife Benoît XV déclara Marguerite-Marie SAINTE. Puis il entonna le *Te Deum* et toutes les cloches de Rome annoncèrent la Canonisation. Or c'était en la fête de l'Ascension. Car la Providence voulut que celle qui avait toujours suivi Jésus Christ sur le chemin de la souffrance et du Calvaire fût associée d'une manière ineffable à la gloire de son triomphe. *Exaltavit humiles !*

La suprême glorification de Marguerite-Marie c'est le dernier sceau apposé sur les révélations de Paray-le-Monial et l'Église a fait briller le dernier rayon qui manquait encore au plein éclat de la dévotion au Sacré Cœur. Dieu en soit loué!

Un souvenir de cette canonisation demeure dans la Basilique Vaticane. C'est le grand tableau de l'apparition du Sacré Cœur que Benoît XV fit exécuter par le peintre Carlo Muccioli, et place dans Saint-Pierre, au-dessus de l'autel que Sa Sainteté venait de dédier au Sacré Cœur.

La Visitation de Rome — via Salaria — fêta la nouvelle Sainte dès le soir même du 13 mai 1920, en une cérémonie qui réunissait une assistance d'élite dans la chapelle du monastère.

Pour satisfaire la piété des Romains, il fallut, pendant de longs jours, faire une large distribution de médailles, d'images et de *vies* de la Sainte de Paray.

De plus, la *Postulation* fit célébrer dans l'église du Gesù, au mois d'avril 1921, un solennel Triduum d'actions de grâces, durant lequel de grandioses fonctions se déroulèrent et des orateurs de choix se firent entendre.

Quant à Paray-le-Monial, auprès des restes mortels de la Sainte, il y eut des fêtes immédiates et des fêtes successives prolongées. Tout d'abord, du 13 au 16 mai, ce fut un premier Triduum qui fit monter vers Dieu sans retard la profonde reconnaissance du monastère de Sainte Marguerite-Marie. Qu'il faisait bon se presser alors dans le privilégié sanctuaire des apparitions et entourer la châsse de Celle dont on pouvait réellement dire: *Exsultabunt ossa humiliata!* Au dehors comme au dedans du cloître, tout chantait la gloire de la disciple du Coeur de Jésus.

Mais ce n'était qu'un prélude ; car Mgr Berthoin, évêque d'Autun, avait obtenu du Saint-Père d'exceptionnelles faveurs en l'honneur de la Canonisation.

Un jubilé extraordinaire fut accordé à Paray-le-Monial à cette occasion, et divisé en cinq périodes, s'échelonnant ainsi :

Du 8 au 24 octobre 1920.

Du 20 avril au 5 mai 1921.

Du 20 mai au 8 juin 1921.

Du 2 au 15 août 1921.

Du 2 au 17 octobre 1921.

Chacune de ces périodes fut honorée de la présence d'Évêques, Archevêques ou Cardinaux, et attira des multitudes de pèlerins à Paray.

Des sources de grâces, plus abondantes que jamais, semblaient ouvertes aux âmes en ces lieux bénis. L'héroïque

servante de Dieu, qui s'y sanctifia dans l'obéissance et l'humilité, eut d'éloquents et de nombreux panégyristes.

Il y eut des processions splendides à travers la ville et même — par privilège spécial émané du Saint Père — dans l'enclos du monastère. On-y porta plusieurs fois en triomphe la châsse de la Sainte. Au mois d'août 1921, elle fut escortée, entre autres éminents Prélats, par Son Excellence Mgr Raphaël Virili, archevêque de Ptolémaïs. A bon droit, comme Postulateur, il pouvait plus que nul autre se réjouir du succès final de la chère Cause. Enfin, au mois d'octobre 1921, ce fut Son Excellence Mgr Cerretti, archevêque de Corinthe et Nonce apostolique à Paris, qui présida la clôture du jubilé de la Canonisation au jour même de la fête de Sainte Marguerite-Marie — 17 octobre — dans une véritable journée d'apothéose. Inoubliables souvenirs pour ceux ou celles qui assistèrent à ces douces solennités !

Dans les monastères de la Visitation — et ailleurs aussi — on rivalisa d'ardeur pour exalter la glorieuse canonisée du 13 mai 1920. Durant toute l'année qui suivit, ce fut, dans les diverses parties de l'univers catholique, une succession de fêtes en son honneur, ou plutôt, en l'honneur du Coeur de Jésus, puisqu'il est impossible de séparer la disciple du Maître et qu'on ne peut parler d'elle sans parler de Lui.

Et maintenant, ô Sainte Marguerite-Marie, — continuez votre mission. Soyez toujours pour le monde la messagère du Sacré Coeur ! Révélez-nous toujours davantage son amour ! Qu'il règne, qu'il règne, ce Coeur adorable et infiniment miséricordieux ! A Lui, louange et gloire dans les siècles des siècles !

FIN